

L'ABBÉ G. BOURASSA

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conférences

et Discours

23237

BEAUCHEMIN & FILS
LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256-258, rue Saint-Paul

MONTRÉAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

—
1899

En publiant le présent volume, je n'ai pas eu l'ambition d'offrir au lecteur une œuvre de haut intérêt ni de grande valeur littéraire.

C'est un choix de discours de circonstance, de conférences et d'allocutions, pris parmi les moins mauvais que j'ai prononcés ou dont j'ai conservé le texte. Le plus grand nombre déjà ont été publiés en brochures ou dans les journaux du temps. Ils m'ont valu, de la part d'amis ou de lecteurs bienveillants, des appréciations flatteuses, qui me permettent d'espérer qu'ils pourront être relus avec quelque plaisir par certains d'entre eux et rencontrer même un accueil favorable auprès de nouveaux lecteurs.

Plusieurs de ces pages évoquent des noms et des souvenirs qui appartiennent à la tradition religieuse ou littéraire de la patrie canadienne-française, et elles semblent à ce titre, pouvoir participer à l'intérêt qui s'attache justement à ces noms et à ces souvenirs.

D'autres expriment des idées et des sentiments qui étant, j'en ai la conviction, ceux de plusieurs de mes lecteurs, leur sembleront un écho fidèle et sincère, sinon éloquent, de leur propre esprit et de leur propre cœur.

La sincérité est peut-être la meilleure qualité de ces écrits, et je prie le lecteur de vouloir bien m'en tenir compte et dans l'appréciation qu'il en fera.

S'il ne peut approuver tout ce que je pense, ni louer tout ce que je loue, ni condamner tout ce que je blâme au cours de ces pages, s'il a des réserves à faire sur les idées ou sur la forme de ces discours, je me crois du moins en droit de lui demander en toute justice de reconnaître la parfaite droiture de cœur avec laquelle ces pages ont été pensées et écrites, dans un véritable amour du vrai, du bien et du beau.

A ce titre, elles méritent peut-être l'hospitalité des bibliothèques où l'on réserve une place aux livres modestes, à côté des œuvres plus importantes et plus considérables de notre littérature nationale.

Montréal, août 1899.

CONFÉRENCES ET DISCOURS

LA CORPORATION OUVRIÈRE EN FRANCE

AU MOYEN ÂGE

PROJET DE RESTAURATION

Les corporations ouvrières ne sont pas une création du moyen âge.

Leur origine remonte aux premiers temps de l'antique royauté de Rome. Depuis Numa jusqu'aux empereurs de la Décadence, la ville de Rome nous offre le spectacle du commerce et de l'industrie répartis en différents corps de marchands et d'artisans, ayant leur législation intérieure.

Cette institution, implantée dans tous les pays de l'Europe où s'établit la domination romaine, y survécut à sa chute; et les Francs, s'emparant du sol de la Gaule, trouvèrent dans les institutions existantes les éléments de leur monarchie et de leur organisation sociale.

Les corps de métier, embrassant dans leur organisation et leur activité tout le travail industriel de la nation aussi bien que le débit de ses produits, acquirent dès lors une importance toujours croissante dans le développement de la prospérité publique. Leur histoire, étroitement liée à celle de la nation,

traverse les mêmes vicissitudes de prospérité et d'infortune, de gloire et d'obscurcissement; la succession des dynasties, les guerres féodales, l'affranchissement des communes eurent sur leur vie et leur développement un contre-coup nécessaire; mais, à partir de Philippe-Auguste, leur mouvement progressif est assuré, et nous les voyons ainsi arriver au règne de S. Louis, où elles reçoivent de ce grand roi leur forme définitive et la vigoureuse impulsion qui leur a permis de rendre, pendant plusieurs siècles, d'incomparables services à la société française.

Il importe de remarquer sous quelle forme se produisit, dans l'organisation définitive du travail industriel et du commerce, l'intervention de l'Etat.

Les corporations, existant de droit naturel, n'avaient pas à demander à la Couronne une autorisation légale, dont peut strictement se passer une association qui poursuit, par des moyens légitimes, une fin bonne et utile. Mais comme les intérêts et les droits de la production et du débit ont des rapports nombreux et nécessaires avec les intérêts et les droits de la communauté sociale et de l'Etat qui la gouverne et la protège, le pouvoir civil avait le devoir d'intervenir dans l'organisation du travail, afin de protéger tout à la fois les intérêts du producteur et ceux du consommateur, et faire observer aux uns et aux autres, dans leurs relations mutuelles, tous les devoirs de la justice. A cette époque de foi et de subordination chrétienne, le pouvoir devait aussi faire observer et respecter, dans les communautés ouvrières, les lois de l'Eglise, et favoriser sa bienfaisante action sur les associations comme sur les individus.

Un roi tel que S. Louis, dont le génie législatif et l'es-

prit chrétien ont fait l'admiration des siècles, ne pouvait méconnaître, dans l'organisation corporative, la nécessité de concilier harmonieusement ces devoirs et ces droits. Qu'il l'ait fait avec succès, un rapide coup d'œil jeté sur la constitution et l'histoire des corporations va nous l'apprendre.

Pour accomplir son œuvre, S. Louis s'adressa à Etienne Boyleau, prévôt de Paris, homme dont la probité et l'esprit de justice sont restés longtemps légendaires. Ce magistrat, de concert avec les anciens des diverses corporations de Paris et presque sous leur dictée, codifia, pour ainsi dire, les anciennes coutumes des corps de métier. Complétant ou corrigeant les anciens statuts par de nouveaux règlements, appropriés aux besoins de l'époque, il rédigea ce fameux *Registre des métiers*, qui a gardé son nom et qui, sanctionné par l'autorité royale, est resté jusqu'à la Révolution la base de toute la législation des métiers.

Il contient les statuts de cent une corporations, embrassant dans leurs cadres tous les corps de la vaste armée du travail, les plus nobles comme les plus humbles, depuis les peintres verriers et les marchands drapiers, jusqu'aux cuisiniers et aux barbiers, abstraction faite des ouvriers agricoles.

Tous ces groupes avaient cela de commun, que leurs membres étaient divisés en trois ordres hiérarchiques, avec des droits et des devoirs respectifs, que des épreuves juridiques réglaient le passage d'un ordre inférieur à l'ordre suivant, et que tous jouissaient d'une administration et d'un gouvernement intérieurs. De plus, chacune de ces corporations se doublait d'une confrérie religieuse, qui en était comme l'âme, faisant circuler dans ses membres la sève de la foi et de l'esprit chrétien.

Les trois ordres, qui semblent correspondre à des degrés analogues dans la chevalerie et les universités, étaient ceux de maître, de compagnon et d'apprenti. Le *maître*, c'était le patron, le chef d'industrie de ce temps-là, sur une moindre échelle et avec un beaucoup plus modeste capital que les industriels d'aujourd'hui. Le *compagnon*, appelé aussi *sergent* et *valet*, répondait à notre simple ouvrier, travailleur salarié, sorti de l'apprentissage et aspirant à la maîtrise, ou passant toute sa vie, faute d'argent ou de capacité, dans les fonctions de simple ouvrier. Enfin l'*apprenti*, qui apprenait le métier sous la conduite d'un maître et se préparait au compagnonnage.

Au-dessus de ces trois degrés, formant comme le corps de la corporation, nous voyons la tête qui la gouverne et la dirige. C'est le conseil des gardes du métier ou prud'hommes, chargés de gérer ses finances, de veiller à la fidèle exécution des statuts et au maintien du bon ordre, et de promouvoir en toute chose le progrès du commerce et de l'industrie. Ils constituaient même un tribunal intérieur devant lequel on portait toutes les causes ne relevant pas de la justice criminelle, et ils pouvaient imposer aux délinquants des amendes et des corrections bénignes. Le serment garantissait leur fidélité à remplir tous leurs devoirs, d'où le nom de *jurés* qu'on leur donnait également.

La corporation ainsi constituée, quelle était sa vie intérieure, les relations mutuelles de ses membres et ses rapports avec le reste de la société ?

La corporation était une vaste famille d'ouvriers chrétiens, ou plutôt une association de plusieurs familles d'ouvriers chrétiens. Chaque maître se considérait comme le père de ses

ouvriers ; son atelier ou sa boutique était la maison, sa table, la table de ses apprentis, quelquefois même de ses plus anciens compagnons. Le nombre des apprentis, pour chaque maître, était très limité, " car " disent les statuts, " plus et plus d'apprentis un mestre prendrait, ne serait profit ni au mestre ni à l'apprenti. Ce mestre serait trop chargé, les enfants perdraient leur temps et leurs pères leur argent ". Ajoutez à ces raisons l'inconvénient moral des agglomérations d'enfants, l'encombrement du métier, un surcroît de dépenses pour le patron, et vous comprendrez la sagesse de cette limitation.

La même sagesse avait dicté les conditions d'apprentissage et les rapports du patron et des apprentis. Un contrat, passé devant les gardes du métier, con fiait à un maître l'éducation professionnelle d'un enfant ou d'un jeune homme. La stricte exécution de ses clauses était confiée à ces mêmes gardes, qui devaient veiller également à ce que le maître procurât les intérêts moraux et matériels de son apprenti : car, remplissant à son égard les fonctions de père ou de tuteur, il en assumait toutes les obligations. C'est lui qui devait le conduire à la messe du dimanche, l'écarter des mauvaises compagnies et des mauvais lieux, lui donner même un entretien convenable, le tenant, disent les statuts, " comme doit l'être tout fils de prud'homme." Devenu ainsi membre de la famille de son maître, l'apprenti, n'ayant aucune dépense à faire, ne recevait non plus aucun salaire. Il trouvait dans cette mesure une sauvegarde contre les tentations de son âge. Il trouvait aussi dans un long apprentissage les garanties d'une éducation professionnelle sérieuse, et ce n'était, en certains métiers, qu'au bout de dix ou douze ans que l'aspirant était enfin admis au compagnonnage.

Les compagnons ou valets, avons-nous dit, se subdivisaient en deux classes. Les uns, travaillant toute leur vie comme simples ouvriers, restaient au service du même patron ou allaient de l'un à l'autre, — et l'on nommait ces derniers *valets roulants* ; les autres se préparaient à la maîtrise. Tous étaient salariés ; leur engagement se faisait toujours publiquement, pour éviter les fraudes et les irrégularités ; un contrat en stipulait les conditions, et le respect de la justice défendait à tous les maîtres de détourner du service d'un collègue un compagnon ainsi engagé. On exigeait de plus des garanties de sa moralité passée et le serment de garder loyalement les statuts de la corporation : l'honneur du corps et l'intérêt même de l'individu dépendaient de ces conditions.

L'aspirant à la maîtrise, après avoir été, pendant un temps déterminé par les règlements de chaque métier, le compagnon de travail de son maître, devait, pour devenir son égal et prendre place au rang des maîtres, subir la grande épreuve du *chef-d'œuvre*.

Que ce mot ne vous effraye ni n'éveille en vous l'idée d'une œuvre compliquée, surpassant la conception et les forces d'un simple ouvrier et inventée pour fermer au grand nombre l'accès de la maîtrise. Le chef-d'œuvre était simplement la preuve de la capacité professionnelle d'un individu. Aspirant à servir la société par l'exercice de son métier, l'artisan devait au préalable lui prouver qu'il méritait sa confiance, et que la poursuite de ses intérêts privés ne se ferait pas au détriment de l'intérêt général. Ce qu'on exige aujourd'hui pour l'exercice des professions libérales, on le demandait également alors au négoce et à l'industrie, et les relations d'affaires comme les relations sociales y gagnaient une sécurité et une confiance mutuelle, devenues plus rares aujourd'hui.

Le chef-d'œuvre, exécuté en un temps donné, sous la surveillance des gardes du métier, était ordinairement déterminé par les statuts. C'est ainsi qu'on demandait aux chapeliers " un chapeau frisé d'une livre de laine, un autre chapeau d'agnelin du pays, lesquels chapeaux devaient être parfaits en leur rondeur"; aux menuisiers, un coffre, une chaise et un dressoir; et un barbier, fût-il homme de génie, devait seulement " savoir bien mouiller et raser suffisamment, au dire d'ouvrier, bien peigner, bien fouiller et bien rogner la barbe, et cela pendant huit jours, à l'hôtel des mestres." Après cela, s'il ouvrait boutique à Rouen, il avait le droit d'écrire sur son enseigne : " Ici on fait le poil proprement."

Son chef-d'œuvre était-il accepté, l'ouvrier, devenu maître, célébrait son succès dans un joyeux banquet, et après avoir payé au trésor royal le droit de maîtrise, à la corporation sa quote-part des dépenses communes, il pouvait ouvrir boutique ou atelier en quelque ville du royaume qu'il voulût. Car presque partout l'organisation corporative étendait ses réseaux; bien qu'elle n'ait jamais été obligatoire et que l'industrie libre ait toujours subsisté à côté d'elle, elle jouissait pourtant de si grands privilèges et offrait de si grands avantages qu'on devait la préférer à la liberté.

Quels étaient donc ces avantages et ces privilèges, destinés à attirer et attacher le travailleur aux associations corporatives?

Les avantages venaient de la corporation elle-même et de ses relations avec la société.

Les liens corporatifs, nous l'avons vu, faisaient de tous les associés les membres d'une même famille. Ils trouvaient dans ces relations la satisfaction d'un besoin de notre cœur,

qui recherche l'affection et l'assistance de ceux qui nous entourent et partagent notre sort ; les règlements corporatifs, en limitant sagement la concurrence, ne détruisaient pas l'émulation, tous visant à livrer au même prix le produit le plus parfait ; l'obligation du chef-d'œuvre donnait au mérite le droit de se produire et de se faire apprécier, tout en laissant aux moins capables la faculté de gagner honorablement leur vie sous la conduite de patrons justes et bienveillants ; les forts protégeaient les faibles ; les riches secouraient les pauvres ; la confrérie, ajoutant le lien religieux aux nœuds déjà si forts de la corporation, apportait aux âmes et aux corps les remèdes et les secours de la foi et de la charité. C'était la confrérie qui prenait soin des malades, des orphelins et des veuves, assistait les mourants, ensevelissait les morts, répandait partout l'esprit surnaturel. Car ces grands corps étaient tout imprégnés d'esprit chrétien. La charité s'unissait à la justice et à la loyauté, pour inspirer les mesures qui protégeaient la faiblesse contre les excès du travail, la pauvreté contre les convoitises du lucre ; c'est ainsi qu'on voit les statuts défendre le travail du dimanche et de la nuit, interdire l'usage de matières inférieures dans la confection des produits, fixer à un prix modique les articles de nécessité commune ; les gardes du métier confisquaient au profit des pauvres les denrées qui n'avaient pas le poids légal, et brûlaient sans pitié les œuvres mauvaises ou déloyales.

Cette loyauté, non moins favorable au travail honnête qu'à l'intérêt des consommateurs, assurait aux corporations l'estime et la confiance publiques. Aussi pouvait-on être fier d'appartenir à ces honorables corps de métier ; et ces corps eux-mêmes occupaient-ils une place importante dans la vie

de la nation. Dans les grandes fêtes religieuses, les corporations, rangées autour des croix de leur paroisse et des bannières de leurs patrons, s'en allaient chantant des psaumes, à la suite du Saint-Sacrement et des reliques, le long des rues bordées de leurs boutiques, vers ces immenses cathédrales qu'elles avaient bâties et ornées de leurs sculptures et de leurs vitraux, image d'une société où le Christ régnait en maître sur les âmes et sur les œuvres.

Honneur et force de la société dans la paix, les corporations étaient encore son rempart et sa défense dans la guerre. Organisées dans toutes les villes en milices communales, on les vit, sous Philippe-Auguste, combattre et vaincre à Bouvines, chasser les Anglais de la Guienne, sous Charles V, et plus tard, à Paris, au temps de la Ligue, supporter héroïquement trois années d'un siège impitoyable, plutôt que de voir monter sur le trône de S. Louis un roi huguenot. Par tout le royaume, elles prenaient leur part de l'administration communale, nommant par leurs délégués une partie des échevins de chaque ville ; et aux jours de grande nécessité publique, quand le roi convoquait les Etats généraux, les corps de métiers et de marchands élisaient une grande partie des députés du tiers état.

Ainsi fortement constituées, soutenues par la protection et les privilèges du pouvoir et jouissant de la faveur publique, on comprend que les corporations ouvrières aient été, pendant plusieurs siècles, florissantes et prospères, et qu'elles aient longtemps maintenu l'ordre et la paix dans toutes les régions du monde du travail ; et l'on ne peut douter qu'une telle organisation n'ait eu une grande influence sur l'essor de l'industrie française, dont la supériorité était partout reconnue

au commencement du siècle dernier. Mais ce qui fait leur grand mérite aux yeux de l'historien, ce sont les services qu'elles ont rendus à la classe ouvrière elle-même ; ce sont les bons rapports qu'elles ont établis entre les patrons et les travailleurs, cette solidarité morale qu'elles ont créée entre gens du même métier, qui s'entendaient pour poursuivre leur intérêt sans préjudice à celui d'autrui, et en tenant compte, dans la production industrielle et le commerce, de tous les droits de Dieu et de l'humanité. Ce caractère est relevé d'une manière frappante par un écrivain qui n'est pourtant pas suspect de tendresse pour les institutions du passé.

“ L'esprit de charité, dit Louis Blanc, avait pénétré au fond de cette société naïve, qui voyait S. Louis s'asseoir à côté d'Estienne Boileau, quand le prévôt des marchands rendait la justice. Sans doute, on ne connaissait pas encore cette fébrile ardeur du gain qui enfante quelquefois des prodiges, et l'industrie n'avait pas cet éclat, cette puissance qui aujourd'hui éblouissent ; mais du moins la vie du travailleur n'était point troublée par d'amères jalousies, par le besoin de haïr son semblable, par l'impitoyable désir de le ruiner en le dépassant. Quelle union touchante, au contraire, entre les artisans d'une même industrie ! Loin de se fuir, ils se rapprochaient l'un de l'autre pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services. Grâce au principe d'association, le voisinage éveillait une rivalité sans haine. L'exemple des ouvriers diligents et habiles engendrait le stimulant du point d'honneur. Les artisans se faisaient en quelque sorte une fraternelle concurrence. ”

Ce tableau restreint présente les beaux côtés de l'histoire

des corporations. Cette histoire, comme celle de toutes les institutions humaines, offre aussi des défauts et des défaillances ; et si les corporations eussent toujours été irréprochables, peut-être existeraient-elles encore. Mais, à l'époque de leur suppression, de graves abus, des vices réels s'étaient glissés dans leur organisation et dans leur administration.

Le principal de ces abus vint du Pouvoir qui, chargé de les protéger, les exploita, au contraire, au profit du trésor. Possédant une bonne partie de la richesse publique, les corporations offraient à l'Etat une source abondante de revenus ; leur organisation facilitait singulièrement la perception des impôts. Aussi furent-elles souvent taxées sans ménagement par des princes soucieux de faire face au plus vite aux besoins d'une politique dispendieuse ou même à l'organisation de leurs fêtes, à la satisfaction de leurs plaisirs. Les droits de maîtrise et les droits d'entrée furent élevés à outrance ; on créa un certain nombre de maîtrises vénales, et ce fut là un germe de corruption introduit dans la corporation, car dès que l'argent peut suppléer au talent et au travail, la perfection des œuvres est bien compromise. Ces maîtres sans brevet de capacité devaient naturellement défendre l'entrée de leur ordre à des concurrents sérieux ; cet instinct de conservation, joint à la nécessité de faire face aux charges imposées par le fisc, engendra des droits de maîtrise exorbitants, l'imposition d'épreuves professionnelles extrêmement difficiles, et le favoritisme dans l'admission.

Ajoutez encore les dépenses extravagantes, entraînées par les fêtes et les banquets de réception, l'esprit d'égoïsme et l'amour du luxe, succédant peu à peu aux sentiments de charité et d'abnégation, de simplicité et de frugalité chré-

tiennes qui avaient fait la vie et la force de l'ancienne organisation, et vous vous trouverez en face d'une institution dégénérée, qui appelait d'urgentes réformes.

La réforme était nécessaire ; mais la suppression était injuste et dangereuse. Ce fut pourtant cette mesure radicale que Turgot adopta et fit décréter par Louis XVI, en 1776. Mais, preuve de l'inopportunité d'une pareille mesure, des protestations universelles réclamèrent le rétablissement des corporations ; et six mois seulement après leur suppression, Turgot n'étant plus au ministère, elles furent rétablies sur une meilleure base, et remédièrent en partie aux abus qui leur avaient attiré leur condamnation. Mais leurs jours étaient bien comptés. L'édit de Turgot était le fruit d'un nouveau système d'économie politique et sociale, accepté par bon nombre d'esprits et dont l'application absolue tendait à s'imposer à la première occasion. L'occasion ne se fit pas attendre. La Révolution la fournit aussi favorable que possible.

Son caractère essentiel, sa tendance dominante, ce fut d'affranchir, de dilater à l'excès la liberté individuelle, dans toutes les sphères de son action ; dans la sphère du travail industriel et commercial, le régime corporatif imposait une foule de limites à cette liberté : le régime corporatif devait périr. L'assemblée constituante décréta son abrogation absolue, supprimant non seulement de fait toute association corporative, mais lui déniait le droit de se reconstituer.

Voici les termes de la loi : " Il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler pour *leurs prétendus intérêts communs* ; il n'y a plus de corporation dans l'Etat ; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général."

Cette loi était la négation d'un principe de droit naturel : le principe d'association. Ce principe et ce droit écartés, que reste-t-il dans l'organisme social ? L'Etat et l'individu, sans intermédiaire. L'Etat, puissant et injuste, peut dès lors opprimer l'individu ; faible, il n'empêchera pas l'individu de s'allier à d'autres individus, malgré lui et contre lui, et de le renverser à son tour ; car le principe d'association, étant dans la nature de l'homme, doit nécessairement se faire jour, en dépit des restrictions extérieures par lesquelles on veut comprimer son expansion. Les associations, rompues en plein jour, se reforment dans l'ombre ; et là où vous n'avez plus de corporations ouvrières, vivant à l'abri des pouvoirs publics, vous avez l'Internationale et les sociétés secrètes, poussant leurs tranchées sous les fondements des gouvernements et de toutes les institutions sociales, prêtes à les faire sauter à un moment donné, sur un signal parti d'un chef souvent inconnu, comme la dynamite dont elles se servent détruit en un instant les édifices et les monuments publics.

De plus, les associations corporatives ont été anéanties à un moment où le progrès de l'industrie allait les rendre plus nécessaires. En effet, l'industrie a pris, de nos jours, un développement inouï aux siècles passés. Les progrès de la mécanique, l'application de la vapeur et des procédés chimiques à la production, la facilité et la rapidité des communications, ont fait du monde civilisé une vaste usine, un immense marché, où se fabriquent et s'échangent sans relâche les produits de toute provenance ; elles en ont fait en même temps une bourse où les spéculateurs de tout pays viennent risquer leurs capitaux sur les chances que semble leur offrir toute nouvelle entreprise promettant un gros dividende.

D'où le développement d'une activité industrielle incroyable ; le travail se multipliant à proportion du capital, et le capital asservissant peu à peu le travail.

Le capitaliste, en effet, devant produire beaucoup et à bon marché, pour soutenir la concurrence des autres capitalistes, doit obtenir au plus bas prix possible la matière première et la main-d'œuvre ou le travail. Le travailleur, qui n'est pas capitaliste, est forcément obligé de vendre son travail aux conditions que lui impose le capital. La consommation est-elle en proportion de la production, le travail est convenablement rémunéré et le travailleur peut vivre ; mais la consommation vient-elle à diminuer subitement, pour une cause ou pour une autre, et dans un débouché souvent très éloigné de la source de production, les travailleurs sont congédiés ou forcés de vendre à prix réduit la même somme de travail. D'où le travail, assimilé à une marchandise, subit toutes les fluctuations du marché, et la condition du travailleur, esclave de ces exigences, lui devient de jour en jour plus intolérable. De là, chez les travailleurs, des coalitions et des grèves, la haine du capital, du patron, de toute supériorité sociale, de toute autorité politique. De là le trouble et le malaise dans le monde du travail et dans la société entière.

Personne ne peut méconnaître le mal, puisque tout le monde en souffre plus ou moins. On en cherche les causes et l'on en cherche les remèdes. Sur les unes et les autres, les études aboutissent souvent à des conclusions fort différentes ; quelquefois à constater le mal et à nier la possibilité du remède ; le plus souvent, on trouve un expédient, non une solution radicale. Dans ces conjonctures, un certain nombre

d'hommes compétents et dévoués à la classe ouvrière ont cru que le retour aux associations corporatives est le seul remède au mal dont souffre le monde du travail.

Ce mal, selon eux, ayant un double caractère, le remède qu'ils proposent doit avoir une double vertu.

Le mal, en effet, c'est d'abord la concurrence illimitée entre patrons ou capitalistes, concurrence qui est devenue une lutte acharnée où le plus fort, c'est-à-dire le plus riche, doit non seulement dépasser mais écraser le plus faible. C'est ensuite l'antagonisme des patrons, des capitalistes avec les ouvriers, peut-être pourrions-nous dire de chaque patron avec ses ouvriers; le patron, par la nécessité même de la concurrence, voulant obtenir la plus grande somme de travail possible au prix le plus bas, et l'ouvrier réclamant le contraire. Or, les corporations d'autrefois, autant que nous l'avons pu montrer, remédiaient à ce double inconvénient, en unissant par les liens d'une association chrétienne les patrons entre eux, et les ouvriers aux patrons, cherchant à concilier ensemble, sous la protection de l'Etat et l'influence de l'Eglise, tous les droits et tous les intérêts. Donc, conclut-on, le rétablissement des corporations est le seul remède au mal que tout le monde veut guérir, l'unique solution de la question ouvrière, de la question sociale. Ainsi raisonne une école d'économistes catholiques, celle qui dirige les travaux de l'Œuvre des Cercles catholiques.

Nous ne voulons pas ici soutenir ni développer leur thèse, mais simplement exposer les corollaires pratiques qui en découlent et dont ils poursuivent une application aussi prochaine que possible. Ces corollaires, nous les trouvons exprimés dans les comptes rendus des réunions générales de l'Œuvre

des Cercles, dans les rapports de la Commission industrielle, et tout particulièrement dans le plan d'études que la Commission soumet à ses membres pour l'année 1885. Ce plan, qui est précisément celui d'une réorganisation corporative chrétienne, comprend six articles principaux : 1° l'usine chrétienne ; 2° la corporation intérieure ; 3° le syndicat régional ; 4° la représentation des ouvriers ; 5° le tribunal arbitral ; 6° l'action de l'Etat.

Disons un mot seulement de chacun de ces articles.

1° De *l'usine chrétienne*—Elle existe et existera toujours en dehors de la corporation, partout où un patron, ayant conscience de sa responsabilité, prendra souci du bien moral et religieux de ses ouvriers ; et que ceux-ci, en retour, verront dans leur patron autre chose qu'un homme qui achète et paye leur travail. L'usine chrétienne existera partout où les liens de la charité et les vues de la foi surnaturaliseront les rapports entre ouvriers et patrons ; où le respect et l'amour de Dieu interdiront les blasphèmes, les propos déshonnêtes, en un mot toute violation de la loi divine ; provoquant en même temps la création et le développement de ces œuvres de charité dont la confrérie fut autrefois le principe, dont les Cercles deviennent aujourd'hui une source de plus en plus féconde, et qui a produit des fruits merveilleux au sein de la famille ouvrière du Val-des-Bois, au diocèse de Reims.

2° *La Corporation chrétienne intérieure* est destinée à rapprocher chaque patron de ses ouvriers, en leur donnant un intérêt commun, opérant ainsi dans chaque usine, dans chaque atelier la réconciliation du travail et du capital, en faisant de l'ouvrier lui-même un capitaliste, non pas un capitaliste indépendant, mais un capitaliste solidaire.

Comment cela ? En créant, à côté du capital industriel du patron, un capital corporatif, formé par des mises gracieuses du patron lui-même et de chacun de ses ouvriers, et affecté à des dépenses communes, telles que la création de caisses de retraite, de caisses de secours en cas de chômage et de maladie, d'écoles professionnelles, de toutes les œuvres qui tendent à améliorer la situation matérielle et morale de l'ouvrier, à assurer son lendemain, à lui donner conscience de sa véritable dignité d'homme, de père de famille et de citoyen.

Ce capital commun portera le nom de patrimoine corporatif ; il sera inaliénable et indivisible, et exigera, pour se former, la personnalité civile de l'association. Quel que soit le mode qu'on adopte pour sa formation, sa nécessité comme base de l'association est reconnue indispensable, parce qu'un intérêt matériel commun peut seul former un lien matériel solide dans une société ouvrière. Quant au lien moral, il sera constitué par les rapports chrétiens du patron et de l'ouvrier, tels que l'usine chrétienne les comporte et les réclame.

3° *Syndicat régional*.—Il ne suffit pas d'établir une ou plusieurs corporations intérieures, avec leur patrimoine collectif, pour reconstituer le régime corporatif. On a bien ainsi déterminé çà et là quelques associations particulières, où la paix et l'harmonie règneront entre un industriel et ses ouvriers. Mais on n'a pas atteint la classe ouvrière entière ; on n'a rien fait surtout pour résoudre cette autre partie du problème : l'accord des patrons entre eux. Il faut donc que les groupes ainsi constitués se rapprochent et s'unissent, et que de ce rapprochement se forme une association plus étendue qui soit une véritable corporation. Ce résultat sera produit par le *syndicat régional*, qui groupera dans un seul faisceau tous

les groupes d'industrie similaire, déjà constitués dans un certain rayon.

Cette association a pour but la poursuite de l'intérêt commun des différents industriels d'une même région, et la suppression de toute concurrence déloyale. Pour lui donner une plus grande force de cohésion, on constituera aussi un patrimoine corporatif syndical, qui permettra à l'ouvrier passant d'une usine de la corporation à une autre, d'y transporter ses droits au patrimoine corporatif. Ici encore, le mode de formation du patrimoine exige une sérieuse étude et fixera probablement l'attention spéciale des membres de la Commission.

4° Nous avons nommé la *représentation des ouvriers*. C'est une conséquence du patrimoine corporatif, et du but même de l'association. Pour réconcilier les travailleurs avec le capital, vous les faites capitalistes en commun : donnez-leur donc aussi une part à la gestion de ce capital. Vous les réunissez en association pour un intérêt commun : faites alors en sorte que cet intérêt soit commun réellement et pratiquement, et que les ouvriers, membres actifs d'une association, aient une part active à la discussion de ses intérêts et à l'emploi de ses deniers.

Cette part de l'ouvrier lui sera suffisamment assurée, si quelques-uns de ses représentants siègent dans les conseillers locaux et dans le conseil régional, sans intervenir pourtant dans les questions qui relèvent essentiellement de l'autorité du patron, — car il y a là un principe qu'on ne pourrait léser sans compromettre le bon ordre, et sans menacer la base même de l'organisation corporative, qui, devant être hiérarchique, s'appuie avant tout sur l'autorité du patron. Les études de la commission devront donc déterminer strictement la mesure et l'exercice de cette représentation.

5° Un autre élément dont l'Œuvre reconnaît la nécessité, mais dont la formation exige aussi une étude attentive, c'est le *tribunal arbitral*, destiné à trancher les différends qui peuvent surgir, au sein du conseil régional, entre le groupe des patrons et celui des ouvriers, et à veiller à ce que les syndicats ne prennent aucune mesure nuisible à l'intérêt et à la prospérité nationale.

Il devra se composer d'hommes influents et honorables, mais, autant que possible, étrangers aux intérêts engagés dans le conflit, pour que leur décision revête tous les caractères d'impartialité désirables. L'industrie, en Angleterre et en Allemagne, a déjà vu s'établir de pareils comités de conciliation, qui ont produit les plus heureux fruits d'harmonie entre ouvriers et patrons, et les partisans du régime corporatif ne sauraient négliger ce principe dans leur projet de rapprochement entre les deux agents de la production industrielle.

6° Voilà en peu de mots quels sont les principaux articles de ce plan, en ce qui regarde l'organisme des corporations projetées.

Mais étant donnée l'existence de pareilles associations, quelle sera leur situation vis-à-vis de l'Etat ? Quel appui, quelle protection pourront-elles attendre de lui ? Car ce n'est pas tout qu'il les laisse vivre ; s'il ne protège pas leur vie nouvelle contre les causes de dissolution qui les environnent, elles ne pourraient espérer de se soutenir, et leur fin prochaine serait, sinon la condamnation du principe qui les a créées, du moins la preuve qu'elles renaissent à une époque où les conditions nouvelles de l'industrie et de la société ne comportent plus une pareille organisation.

Elles demanderont donc protection à l'Etat, — protection

contre la concurrence excessive qui les entourera et les écrasera. Si les corporations naissantes suppriment dans leur enceinte le travail du dimanche, si elles limitent les heures de travail et l'emploi des femmes et des enfants dans la production industrielle, et qu'en dehors et autour d'elles, l'industrie libre maintienne au même degré l'exploitation, l'épuisement des forces humaines, les corporations ne pourront jamais acquérir la puissance nécessaire au but qu'elles se proposent.

Elles demanderont donc à l'Etat de les protéger, en interdisant dans les limites de l'industrie nationale des procédés de production contraires aux véritables droits de l'homme.

Elles lui demanderont même de poursuivre au delà des frontières nationales cette protection de la classe ouvrière, cette limitation de la concurrence excessive, en donnant, dans la rédaction des traités de commerce et, s'il le faut, de conventions internationales spéciales, une large part aux intérêts de l'ouvrier lui-même, non pas seulement à ceux du trafic et de la production.

Puisque la question ouvrière, par son importance croissante, par ses rapports nécessaires avec l'ordre social et politique, devient une préoccupation majeure pour les gouvernements, pourquoi n'en feraient-ils pas l'objet de leurs études communes, de leurs négociations pacifiques ? Il y a là pour eux un intérêt non moins vif et certes plus élevé que celui qui dépend de la solution de la question d'Orient ou de celle des frontières du Congo. Ils ne doivent pas se le dissimuler, la question ouvrière, réglée sans eux, se règlera contre eux ; les passions violentes, entretenues et aigries par les émissaires de la révolution, sont toutes prêtes aux solutions anormales, et n'attendent qu'une occasion pour diriger une attaque générale contre l'ordre social tout entier.

Dans une pareille situation, il est permis d'accueillir avec faveur une élite d'hommes d'intelligence et de cœur, qui offrent, eux aussi, leur remède aux maux du présent. On peut, on doit même leur demander quelle est la nature du remède, dans quelles conditions et dans quelle mesure ils comptent l'appliquer, discuter avec eux sa vertu, sa plus ou moins grande opportunité et les nombreux obstacles qui semblent en interdire l'essai. Mais il serait injuste et peut-être imprudent de fermer l'oreille à leurs suggestions, de rejeter, sans l'étudier, leur plan de *réorganisation ouvrière*. Attendant de leurs études une lumière plus grande, plus décisive, nous souhaitons à leurs généreux efforts la récompense du dévouement chrétien, de la foi laborieuse et militante. Et quel que soit le résultat de ces efforts, nous croyons avec eux que, seuls, les principes chrétiens, appliqués sous une forme ou sous une autre, peuvent rendre aux classes ouvrières, avec la paix et le bonheur, un certain bien-être matériel que la religion n'interdit pas et dont la possession assure la sécurité de l'ordre social: *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*

L'ÉCOLIER CHRÉTIEN

DISCOURS PRO NONCÉ AU PETIT SÉMINAIRE DE MONTRÉAL

LE 2 FÉVRIER 1890

FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE

Ecce positus est hic in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum, cui contradicetur.

Cet enfant est destiné à être, pour plusieurs en Israël, une cause de résurrection et de ruine et un signe de contradiction.

LUC, 2, 34.

Messieurs,

Cette parole fut prononcée sur Jésus enfant par le saint vieillard Siméon. Il saluait dans le premier-né de Marie, présenté au temple suivant les prescriptions de la loi mosaïque, le premier-né de Dieu, devenu, par sa naissance dans la chair et dans le temps, le premier-né de toute créature, Celui qui tient en toute chose la primauté (1), et qui a été destiné à être, comme le saint vieillard le proclame, le spectacle de tous les peuples, la lumière des nations et la gloire du peuple préféré (2).

(1) Ephés., c. 1.

(2) Luc, 2, 31-32.

Pour répondre à l'invitation qui m'a été faite, — invitation que j'ai acceptée avec bonheur, parce qu'elle me semblait moins un signe d'estime et de confiance que le témoignage d'un bon souvenir paternel et d'une fraternelle sympathie, — je vous adresse à vous-mêmes et je vous applique cette parole. Ou plutôt je l'applique seulement à ceux d'entre vous qui, comprennent pourquoi ils sont ici, et se le demandent chaque matin, comme Bernard au cloître, avant de commencer une journée qui n'est qu'une maille dans la trame laborieuse, un anneau dans la chaîne forte et serrée qui doit lier ensemble, en une compacte unité, le corps et les extrémités de chacune de leurs années d'études, le corps et les extrémités de leur cours d'études tout entier.

Cette parole, je l'avoue, je ne l'adresse guère à ceux qui sont dans cette maison les hôtes d'un seul jour, ce jour fût-il un jour de dix mois; je ne l'adresse qu'à demi aux hôtes de quelques jours, c'est-à-dire d'un petit nombre d'années: car ceux-là, simples oiseaux de passage, ne peuvent recueillir et emporter dans leur vol rapide qu'une faible portion des semences et des fruits que leur prodiguent un ciel clément et une terre féconde.

Mais je l'adresse sans réserve à ceux d'entre vous, Messieurs, qui, entrés ici encore en fants ou adolescents à peine, en sortiront au bout de huit années, — ou du moins sortiront de la maison qui les invite et les attend, ou de toute maison semblable qui vaut celle-là, — jeunes hommes, c'est-à-dire portant en eux, développés et mûris par une culture lente et soignée, les hommes qu'ils seront, qu'ils devront être bientôt.

Car ceux-là, visant à former en eux-mêmes cet homme parfait en Jésus-Christ que S. Paul prêchait avec une incom-

parable éloquence aux Juifs et aux Gentils, aux Grecs et aux Barbares (1), ceux-là peuvent s'attendre, à l'exemple de leur Maître, de leur Chef et de leur Modèle, à être plus tard des causes de résurrection et de ruine, des signes de contradiction en Israël.

Car, songez-y bien, mes amis, et dites-le-vous souvent, l'éducation que vous recevez ici n'est pas destinée à faire de vous des individualités quelconques, des personnalités banales et vulgaires ; mais, par sa nature et votre concours nécessaire, elle doit former en vous des hommes, des citoyens, des chrétiens exemplaires et dirigeants, bien plus, pour plusieurs, de doctes et saints prêtres. Elle ne prépare pas seulement votre vie indépendante et isolée, meilleure et plus fructueuse que le grand nombre des existences et des vies humaines, mais une existence, une vie qui influera sur d'autres vies et sur d'autres existences, pour les éclairer, les élever, les fortifier, même, au besoin, les redresser. En un mot, on ne vous élève point ici pour vous seuls, mais aussi pour l'Eglise et pour la Patrie, afin que vous puissiez y remplir une mission et des fonctions sociales, je dirai même, en un sens précis pour plusieurs, général et vrai pour tous, une mission et des fonctions publiques.

Si donc plus tard, et je le souhaite à tous, vous réalisez cette mission et remplissez ces fonctions comme elles doivent être remplies, on pourra dire de vous en toute vérité que vous avez été posés dans l'Eglise et dans la Société comme des causes de résurrection et de ruine, comme des signes de contradiction : car un homme qui ne peut rien pour la mort et la

(1) Colos., 3, 11.

vie morales de ses frères, est un homme nul ; et un homme qui ne sait provoquer et entretenir autour de sa personne, par ses paroles ou ses actes, aucune contradiction, est un homme de rien, un homme qui n'a rien en lui ; et je ne suppose pas qu'on vous impose l'épreuve de huit années d'une austère retraite et d'un travail incessant, pour faire de vous des hommes nuls, des hommes de rien.

Je crois, Messieurs, avoir justifié suffisamment l'application que je vous ai faite de mon texte, et ma tâche sera accomplie, si je développe maintenant et prouve devant vous les conclusions qui découlent logiquement de cette application.

Or, pour devenir les hommes que vous devez être, il vous faut, entre toutes les choses qui vous sont recommandées ici chaque jour avec une autorité dont je ne saurais me réclamer moi-même, il vous faut trois choses, qui résument, ou je me trompe, tout ce que vous devez acquérir aujourd'hui pour accomplir tout ce que Dieu vous ordonnera demain.

Ces trois choses se nomment le savoir, les convictions et l'honneur.

I

Le savoir d'abord.

Ai-je besoin de vous le prouver ?

N'êtes-vous pas ici surtout pour vous instruire, et la moitié de toutes vos journées, sauf les jours de prière et de repos, n'est-elle pas consacrée à l'étude ?

Mais la question n'est pas de savoir s'il vous faut étudier, mais s'il vous faut apprendre. Car plusieurs d'entre vous vont à la salle d'étude et en classe, du même pas et de la même allure qu'ils vont à la prière ou au jeu, au sommeil ou aux repas,

parce que l'heure est venue d'y aller et que, passifs automates, ils obéissent, d'instinct et d'habitude, au son de la cloche qui les appelle.

Ceux-là étudient pour étudier, comme ils prient pour prier, comme ils mangent pour manger.

Or, on ne mange pas pour manger : on mange pour se nourrir et pour vivre ; et l'on n'étudie point pour étudier, mais pour apprendre et pour savoir.

Et de même que vous mangez tous les jours, et que, pour que votre nourriture vous profite, vous la prenez saine et substantielle, et vous l'assimilez ensuite par un travail digestif que favorisent des exercices de corps, ménagés à propos et réglés avec mesure, vous devez assurer aussi à l'étude, qui est l'alimentation de votre esprit, les mêmes conditions et les mêmes garanties de succès et de profit. Vous devez étudier tous les jours, comme vous mangez tous les jours ; car vous avez à nourrir, à fortifier et à développer une intelligence encore jeune et frêle, dont la croissance dépend d'une alimentation sans cesse renouvelée.

Or, je vous le demande, aurez-vous le courage de vous imposer cette étude sérieuse et suivie, l'application soutenue qu'elle suppose, le travail pénible, opiniâtre, décevant parfois, — car le résultat n'est pas toujours immédiat, — qu'elle exige, la réflexion intime et fréquente qui la féconde et l'améliore de jour en jour, si vous n'êtes d'abord convaincus de la nécessité du savoir, si vous ne l'êtes dès le jour de votre entrée au Petit séminaire, si vous ne l'êtes encore et surtout au jour de votre sortie ?

Or, il vous faut savoir. Pourquoi ?

Parce que vous n'êtes pas destinés à tracer votre sentier

dans la vie à une hauteur quelconque, mais à une plus grande hauteur que le grand nombre des hommes. Vous êtes appelés par vos études supérieures aux carrières libérales, et de fortes études scientifiques et littéraires doivent vous préparer aux études spéciales qui vous attendent à votre entrée dans le monde ou dans l'Eglise. Et, en dehors du savoir nécessaire à l'exercice d'une profession spéciale, il vous faut acquérir ces connaissances et ces idées générales qui font l'homme vraiment éclairé et cultivé, trouvant tout à la fois dans son esprit des instruments et des armes variées pour les exigences diverses de la vie, une source de délassements purs et élevés pour son esprit, une sauvegarde et un refuge pour son âme contre l'assaut et la tourmente des passions mauvaises, l'attrait des plaisirs faciles et vulgaires.

De plus, destinés à faire partie des classes dirigeantes de la société, vous devez avoir ces connaissances solides et nombreuses qui vous permettent de leur imprimer une direction précise et sûre, et qui vous disposent à remplir avec dignité et fruit pour vous-mêmes et pour les autres ces emplois publics auxquels tout citoyen d'un pays démocratique peut être un jour appelé et qu'il est toujours désirable de voir occupés par des hommes de savoir et de labeur intellectuel plutôt que d'audace et d'intrigue.

Vous devez donc savoir ; et pour savoir, apprendre, et tous les jours, et de plus en plus, et de mieux en mieux.

Mais que devez-vous apprendre et savoir ?

Tout ce que l'on vous enseigne ici, car tout cela est non seulement utile, mais nécessaire à votre formation complète.

Les langues d'abord, car la connaissance des mots — c'est Platon qui l'a dit — conduit à la connaissance des choses.

Et quelles langues ? La vôtre d'abord, et j'insisterai tout à l'heure sur son étude. Mais à côté d'elle aussi, les langues anciennes, parce que, mères de notre langue, elles seules peuvent vous livrer, avec le secret de son origine et de sa formation, celui de sa plus exacte précision et de sa plus haute perfection ; parce que la connaissance de ces langues, tout en vous faisant apprécier et goûter quelques-uns des plus beaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain, vous met en relation avec les esprits éminents ou distingués de tous les siècles et de tous les pays civilisés ; parce que, — pour indiquer quelque utilité spéciale de chacune, — la langue latine est celle de notre mère l'Église, que ses enfants, du moins les plus instruits, doivent entendre ; qu'elle est la langue de la théologie, ne devant avoir pour les prêtres aucun secret, ni opposer aucune ombre impénétrable aux laïques, qui doivent pouvoir recourir, à l'occasion, aux lumières de la théologie ; parce que le grec, où toutes les sciences puisent si largement leurs dénominations essentielles et précises, contient le texte d'une version complète de l'Ancien Testament et le premier récit des paroles et des actions du Sauveur et de ses apôtres, et qu'un prêtre vraiment instruit doit pouvoir, au besoin, vérifier dans le texte original la fidélité d'une traduction et la justesse d'une interprétation.

Mais avec les langues anciennes, et plus et mieux qu'elles, vous étudierez avec ardeur et avec amour votre propre langue, la langue française. Car elle n'est pas seulement la plus parfaite héritière des langues anciennes, offrant à votre admiration des beautés et des œuvres de premier ordre ; mais elle est votre langue ; elle est notre langue, notre lien national le plus naturel et le plus fort, une portion intégrale et impor-

tante de ce patrimoine que nos pères nous ont gardé et transmis au prix de leurs travaux, de leurs résistances et même de leur sang. Ayez donc le souci et la fierté de la bien savoir, de la bien écrire et de la bien parler. Vous en inspirerez ainsi l'amour à vos compatriotes, avec le désir de la conserver et de la défendre à leur tour. Vous en imposerez le respect et l'admiration à ceux qui, poursuivant une œuvre sectaire, — vouée à l'avortement, car elle est injuste et violente, — voudraient aujourd'hui i la faire disparaître des écoles et des actes publics, dans les provinces où ils redoutent notre accroissement présent et peut-être notre suprématie future !

Etudiez-la donc à fond, dans toutes ses délicatesses, dans toutes ses souplesses et dans toutes ses propriétés. Une fois maîtres de ce difficile et supérieur instrument, vous aurez à votre disposition, pour exprimer vos pensées et vos sentiments, un organe incomparable, une puissance qui fait trop souvent défaut, dans notre pays, aux hommes les mieux doués et les plus convaincus. Et vous ne nous ⁱⁿ fligerez pas, un jour, dans l'exercice de vos fonctions professionnelles, ni dans vos discours ou dans vos écrits publics, la tristesse et l'humiliation d'un langage qui, par ses obscurités, ses inélégances, ses lourdeurs et ses incorrections, rappelle qu'au temps passé, au jour où nos pères venaient fonder sur les bords du Saint-Laurent la Nouvelle-France et y enraciner pour toujours — oui, pour toujours ! — la langue de Corneille, de Pascal, de Racine et de Fénelon, la langue du grand roi, du grand siècle et alors de toute l'Europe polie, savante et lettrée, ils entendaient parler sur ces mêmes rivages des langues beaucoup moins parfaites et moins harmonieuses.

Ces langues-là sont mortes, mes amis, bien et dûment mortes, et il est inutile de les faire revivre dans vos discours !

Or, voulez-vous échapper à ce danger et bien parler plus tard votre langue ? Débarrassez-vous sans retard de ce préjugé stupide et pusillanime qui permet, ordonne même à un monsieur monté sur une tribune ou sur une estrade, d'user d'une langue correcte et pure, qui charme l'esprit et l'oreille, et l'oblige au nom du respect humain, ou lui permet... au nom de je ne sais quoi, redescendu sur le sol ou le parquet, de bredouiller un français quelconque.

Si vous voulez parler bien en public, parlez bien partout, en récréation, au parloir, en famille, dans le monde, et vous serez toujours prêts à faire un discours ou un article élégant et correct.

Et avec le français et autant que le français, apprenez également bien l'anglais, car cette langue est nécessaire à votre parfait succès dans la carrière que vous embrasserez ; parce que vous ne serez jamais si forts pour défendre les intérêts et les droits de votre race qu'en le faisant dans la langue de nos vainqueurs d'hier, devenus aujourd'hui des concurrents habituellement paisibles, mais toujours ombrageux et défiants, parfois même intolérants et agressifs ; et parce que, encore, la science de leur langue vous assurera une supériorité de plus sur ceux qui affectent d'ignorer et de dédaigner la nôtre ou qui négligent de l'apprendre.

Avec l'étude des langues, expressions supérieures du vrai et du beau, vous conduirez d'un pas égal celle de l'histoire, qui, en vous intéressant à tous les membres de la grande famille humaine, fils avec vous du même Père qui est aux cieux, met sous vos yeux, avec la force irrésistible de l'exemple et la consécration majestueuse des siècles, de grandes actions accomplies, de grandes vertus exercées, de

grandes œuvres réalisées, et qui vous montre, dans le succès éphémère de l'iniquité, son inévitable et décisif châtement.

L'histoire profane vous fait voir la mesure limitée et l'insuffisance définitive des forces humaines et des vertus naturelles, abandonnées à elles-mêmes. L'histoire sacrée vous montre, annoncés de loin et sagement préparés aux siècles profanes par la Providence divine, la naissance et le développement de cette Eglise qui fait la force et la prospérité des peuples rangés sous sa loi et la décadence morale de ceux qui s'en éloignent.

L'histoire de la France, qui fut notre mère et à qui nous devons ce que nous avons de meilleur et de plus cher, vous fait comprendre son génie et vous attache à ses traditions.

L'histoire de votre propre pays vous révélera sa naissance providentielle, ses développements presque miraculeux, les combats et les luttes héroïques de nos pères, leurs vertus chrétiennes et civiques, que nous nous préoccuperons peut-être plus d'imiter, quand, les connaissant mieux, nous les admirerons davantage. Vous puiserez dans cette étude la conviction que notre pays est dans la main de Dieu, qu'il l'a façonné et mis au monde pour les œuvres de sa droite, et que vous, appelés par sa providence à vous asseoir sur ses sommets et à contribuer de plus près à son mouvement général, vous ne comprendrez bien votre mission sociale et les devoirs qu'elle vous impose que si vous avez tout d'abord compris le dessein de Dieu sur lui.

Enfin, Messieurs, — car il me faut me hâter, et je crains fort de paraître pédant, en semblant vouloir, du haut de cette chaire et tout en passant, vous tracer un programme d'études qui vous est déjà parfaitement connu, — vous étudierez,

avec la même application les sciences exactes et les sciences naturelles. Elles ajouteront à votre esprit cette précision et cette gravité que les études littéraires et historiques ne sauraient seules lui donner; elles ouvriront vos yeux et vos âmes à la contemplation des œuvres extérieures de Dieu, qui chantent si haut sa gloire et sa puissance (1) ; elles vous fourniront, dans les découvertes et les déductions naturelles de la science, une apologie de la Révélation chrétienne ; elles vous feront comprendre et utiliser ce considérable et important courant des découvertes et des inventions modernes qui modifie si rapidement les conditions de la vie individuelle et sociale.

Mais par-dessus tout, chers amis,—et ceci est d'un souverain intérêt pour votre formation complète et votre influence salutaire sur les esprits, — livrez-vous avec ardeur à l'étude de la philosophie. Elle seule peut vous fournir ces notions justes et ces vrais principes sans lesquels les plus beaux discours ne sont que des phrases vides et sonores, les compositions les plus soignées, des tableaux vifs en couleur, mais dépourvus de correction et de vérité.

La philosophie est la base nécessaire d'un bon cours de théologie, de droit et de médecine ; elle est le fondement de toutes les sciences, puisque chacune d'elles ne donne que la raison des choses de son domaine, tandis qu'elle donne la raison dernière de toute chose naturelle. Un trop grand nombre de jeunes gens, plus soucieux de fleurir que de mûrir, la retranchent malheureusement de leurs études comme un supplément de luxe, oubliant qu'elle est leur complément et

(1) Ps. 18.

leur couronnement nécessaires, l'étude maîtresse à laquelle doivent tendre et préparer toutes les autres.

Dois-je insister sur l'étude sérieuse et toujours plus approfondie de votre religion, comme sur la plus importante de vos études présentes et prochaines ?

Car, vous le savez et vous le croyez, vous êtes sur la terre pour conquérir le paradis du bon Dieu ; et vous seriez éloquents comme Cicéron et Bossuet, doctes comme Aristote et Leibnitz, diserts et harmonieux comme Platon et Fénelon ; vous gagneriez le monde par votre savoir ou votre parole ; si vous veniez à perdre votre âme, n'auriez-vous pas tout perdu, et ne seriez-vous pas de ces ouvriers du Psaume, qui ont travaillé vainement à bâtir leur maison, parce qu'ils ont travaillé sans le Seigneur ? (1)

Eh ! ne savez-vous pas que, passé l'âge de la croyance naïve de l'enfance et de l'adolescence, de l'oreille et du cœur dociles à la parole de sa mère et de ses maîtres, l'esprit du jeune homme demande une nourriture plus forte et plus substantielle ? qu'aux doutes qui surgissent en lui, aux problèmes nouveaux qui se posent à son esprit inquiet, il lui faut opposer plus qu'un acte de foi et d'adoration, qui sauvegarde bien sa docilité de chrétien, mais qui ne satisfait point sa raison d'homme intelligent et libre ? Ignorez-vous que l'hommage de votre foi, — c'est saint Paul qui l'enseigne, — doit être raisonnable ? qu'un chrétien doit pouvoir l'exposer et la défendre ? et qu'au milieu des hérétiques qui vous environnent et vous pénètrent plus ou moins profondément de leur influence, vous avez besoin de proclamer, après vous l'être démontrée à vous-mêmes, la vérité de votre croyance ?

(1) Ps. 126, l.

Et si vous devenez prêtres, vous vous convaincrez bientôt que le secret de votre empire sur les âmes, après le zèle et la piété, réside dans une doctrine large, sûre et profonde, et que vous ne conserverez, je ne dis pas auprès du peuple, mais des classes dirigeantes, ce crédit et cette autorité dont notre clergé a joui jusqu'à ces derniers jours, qu'en entretenant et en avivant sans cesse cette lumière que Notre-Seigneur a posée sur le candélabre et non sous le boisseau (1), voulant confier la direction de ses peuples à des guides éclairés, et non à des aveugles qui les précipiteraient dans le fossé de la route ! (2)

Préparez-vous donc, mes chers amis, à être des hommes de savoir ; c'est-à-dire étudiez tous les jours. Soyez avares de votre temps et de ses moindres parcelles. Ayez l'œil sans cesse ouvert à toute lumière, l'oreille à toute parole docte et nourissante. Et vous sortirez un jour du séminaire, convaincus comme Socrate et même plus que lui, — car Socrate était le premier philosophe de son temps et vous serez, vous, un peu plus que des enfants, — que tout ce que vous savez, c'est que vous ne savez rien ; mais sachant au moins une chose, c'est qu'il vous faut savoir ; et possédant peut-être l'art d'apprendre, ce qui est déjà savoir beaucoup.

II

Le savoir, mes amis, est donc la première condition, pour remplir plus tard votre mission sociale, et l'acquérir est votre premier devoir.

Mais le savoir est une force latente et lointaine, c'est-à-dire

(1) Matt., 5, 15.

(2) Id., 15, 14.

une force enfermée en vous-mêmes et éloignée de l'objet à atteindre, de l'effet à produire.

Le savoir est une lumière qui éclaire le but que vous devez toucher et la voie que vous devez suivre ; mais le savoir, par lui-même, n'est pas une force agissante et peut même devenir un obstacle à votre activité extérieure, en ce sens que l'amour de la science, de l'étude et des travaux de l'esprit pourrait vous confiner à l'ombre et au silence du cabinet, concentrer en vous-mêmes votre propre lumière, faire de vous des savants immobiles, des savants inutiles.

Voulez-vous que votre lumière rayonne autour de vous et illumine d'autres esprits ?

Voulez-vous que votre savoir ne soit pas seulement l'ornement supérieur et la vie intime de votre esprit, mais une force agissant sur votre vie tout entière, un principe d'action pour vous et pour les autres ?

Alors, ayez plus que du savoir, ayez plus que des connaissances et des idées : ayez des convictions.

Penser, c'est avoir des idées. Connaître, c'est posséder dans votre esprit certains faits, leurs causes, leurs effets et leurs relations. Mais être convaincus, c'est posséder vos idées et vos connaissances, non dans l'assurance plus ou moins bien assise d'une simple opinion, mais dans l'inébranlable fermeté d'une certitude ; parce que vous avez poursuivi vos recherches, vos efforts et votre travail jusqu'à l'évidence d'un fait ou de l'autorité qui l'affirme ; parce que, tant qu'il y a eu une ombre, une incertitude sur votre esprit, vous en avez souffert et que vous avez travaillé à dissiper cette obscurité, à atteindre et à posséder la pleine lumière de la vérité. Or, pour en arriver là, pour poursuivre vos recherches, ranimer

vos efforts, décupler au besoin votre travail, malgré les distractions, les lassitudes, les découragements, les passions intéressées aux ténèbres, les obstacles surgissant partout, au dedans comme autour de vous, il vous a fallu vaincre mille obstacles, il vous a fallu vous vaincre vous-mêmes : il vous a fallu, en un mot, vous convaincre.

Comprenez-vous maintenant pourquoi la conviction est une force d'action ? Parce qu'elle est le fruit, non d'un mouvement passager de la pensée, d'un entraînement du cœur ou de la volonté, d'un flamboiement de l'imagination, mais du travail et de la lutte opiniâtres de l'esprit et de la volonté, et qu'une idée née de cette origine emprunte à sa naissance même une force d'impulsion qui la pousse à travers le monde.

Car, si vous êtes convaincus, mes chers amis, vous agirez sous l'empire de vos convictions, comme d'autres agissent sous l'empire de leurs instincts et de leurs passions, et, comme la conviction suppose le vrai et le bon, vous agirez dans la vérité et pour le bien.

Bien plus, être convaincu, c'est être convaincant ; possesseur victorieux et paisible de la vérité, on veut faire partager aux autres cette heureuse jouissance et les convaincre à leur tour ; or, on n'agit sur les autres, on ne réussit à les diriger, à les améliorer, à les réformer qu'à l'aide de convictions puissantes.

Oh ! sans doute, vous pourrez bien prendre les hommes par la vanité, la cupidité, la satisfaction de leurs multiples appétits. Vous pourrez gagner leur appui, leur concours et leur fidélité d'un jour par des faveurs, des flatteries, des aumônes ou des rations plus ou moins abondantes. S'il ne vous faut que des escabeaux pour monter et vous tenir en haut, des flatteurs

pour vous encenser, vous applaudir et tramer autour de vos iniquités et de vos vilénies la conspiration du mensonge et du silence, vous trouverez tout cela, sans vous donner beaucoup de mal, car les âmes qui s'achètent sont nombreuses, et le prix d'achat baisse tous les jours avec la valeur de la marchandise !

Mais si vous êtes vraiment des hommes de bien, ne voulant devoir votre succès qu'à la vérité et à la justice, à l'honnêteté et à la loyauté ; si vous êtes animés de la noble et rare passion de faire bons et meilleurs ceux qui vous entourent, et de ne procurer leur bien matériel que dans la mesure et la dépendance de leur bien moral, vous voudrez avant tout les convaincre que vous avez raison et qu'ils ont tort ; vous aurez de vertueuses indignations contre ceux qui les trompent et les corrompent, tout en ayant une grande compassion pour leur faiblesse, prompte à l'erreur et à la perversion ; et si, un jour, — la Providence vous réservant un de ces nobles échecs, pour vous apprendre l'amour du bien pour le bien, — ils vous préfèrent à vous, hommes de savoir et de vertu, quelque charlatan qui les berne, quelque prestidigitateur qui les amuse, quelque industriel qui les achète ou les loue, tombés dans votre dignité, soyez sûrs qu'ils vous estimeront plus que leur nouveau maître ou leur nouvelle idole ; et, semblables à ce lâche monarque, assassin d'un grand citoyen qui lui portait ombrage, ils se diront à eux-mêmes, mesurant, non votre cadavre, — car on n'assasine plus à coups de poignard les grands hommes ou les hommes de bien, — mais votre valeur morale : “ Certes, il ne nous avait jamais paru si grand ! ”

Formez donc en vous, mes amis, des convictions. Des

convictions chrétiennes d'abord ; parce que ce sont les seules qui sauvent, et sans le salut, la vie terrestre et purement naturelle, la plus féconde et la mieux remplie, est perdue pour celui qui l'a vécue ; parce que les convictions chrétiennes éclairent, ordonnent et fortifient toutes les convictions inférieures ; parce que, prêtres, vous devez être les apôtres de Jésus-Christ, et, sans conviction, point d'apostolat ; parce que, laïques, vous devez être ses chevaliers et ses soldats, prêts à lui sacrifier, si sa loi l'exige, vos intérêts temporels ; et pour cela vous aurez besoin de la conviction d'un Lamoricière, répondant à Pie IX, qui s'étonnait de l'entendre citer les Pères de l'Eglise : " Saint-Père, je les ai lus en Afrique, sous la tente et en garnison, et c'est d'eux que j'ai appris qu'il n'est point de gloire plus belle que celle d'être vaincu pour le Christ ! "

Ayez aussi toutes les convictions qui font l'honnête homme et le bon patriote. Car le premier devoir de tout chrétien est d'être parfait honnête homme ; car un chrétien qui n'est pas dévoué à son pays, est un piètre chrétien, et un prêtre qui n'aime et ne sert point son pays, est un prêtre incomplet.

III

J'ai nommé en troisième lieu l'honneur. J'y arrive et je termine.

Je ne sais si vous comprenez bien, mes amis, le sens et la portée de ce mot. Je me demande avec inquiétude si tous vous ressentez le noble et généreux tressaillement qu'il provoque dans les âmes bien nées. Et ce qui me le fait craindre, c'est une parole que je n'ai jamais oubliée, parce qu'elle me fit, lorsqu'elle me fut dite, une pénible impression. Elle tombait

des lèvres d'un jeune homme sortant à peine d'un collège chrétien comme le vôtre, et aussi jeune que les plus âgés d'entre vous, car il n'avait fait que huit ou neuf mois de philosophie, — et il le prouvera peut-être plus d'une fois au cours de sa vie. Je lui représentais qu'un étudiant en droit, un élève d'une université doit avoir, pour se bien conduire, d'autres motifs et d'autres mobiles qu'un simple écolier ; que là où un règlement ne prévoit ni ne punit certaines fautes et certaines incartades, où la surveillance ne les prévient ou ne les réprime point, l'honneur, pour un jeune homme bien né, supplée d'abondance à tout règlement et à toute surveillance.

Or, savez-vous ce que me répondit cet intéressant muguet ?

“ Oh ! l'honneur, monsieur, ça ” — oui, ça ! — “ c'est bon pour les Français ! ”

Pardon de l'expression, mes amis, pardon de la prononcer sous cette voûte, mais je la crois juste et vraie : si le mot n'eût point été d'un étourdi, il était d'un faquin !

Eh ! sans doute, l'honneur est bon pour les Français. Mais s'il est bon pour eux, pourquoi donc serait-il mauvais pour nous ?

Ne savez-vous pas que l'honneur, c'est le droit au respect d'autrui, fondé sur le respect de soi-même, sur l'horreur et l'abstention de tout ce qui souille une réputation, discrédite un nom, abaisse et avilit une vie ?

C'est l'honneur qui vous interdit toute vilénie, s'il ne vous préserve pas de toute surprise et de toute faiblesse ; qui vous apprend qu'il est, entre les chutes, des chutes honteuses, qui salissent pour la vie, parce qu'on est tombé non seulement sur le sol, mais dans la boue ; qui vous apprend à distinguer un péché d'une vilénie, car certains péchés, qui sont des

erreurs ne sont point des vilénies, et certaines actions, à peine des péchés, sont de grandes vilénies.

Eh ! certes oui, l'honneur a toujours été bon pour les Français ; et c'est pourquoi cette vieille France, dont nous sommes les fils, était jadis la plus fière et la plus chevaleresque nation du monde, et qu'aujourd'hui encore, là où Dieu et la foi se sont retirés d'un trop grand nombre d'âmes, l'honneur y entretient encore une vaillance et des vertus civiques que des nations plus croyantes pourraient lui envier et qui retiennent pour une part ce malheureux et cher pays sur la pente d'une décadence plus rapide et plus profonde.

C'est l'honneur, mes amis, qui faisait dire à S. Louis, captif des Sarrasins, qu'un roi de France ne se rachète point pour de l'or, qu'il donnerait Damiette pour sa rançon et un million de besants d'or pour ses sujets ; et ces mécréants, admirateurs habitués de sa grandeur d'âme, disaient du saint roi : " Certes, nous n'avons jamais vu si fier chrétien ! "

C'est l'honneur qui ramenait captif aux mains des Anglais, pour mourir dans ses fers, Jean le Bon, qui leur avait promis sa personne ou sa rançon, déclarant que la bonne foi, fût-elle disparue du reste de la terre, devrait se retrouver au cœur d'un roi de France.

C'est l'honneur qui dictait au Roi chevalier, après le désastre de Pavie, ce billet laconique, adressé à la reine sa mère et résumé dans une phrase plus laconique encore, qui n'est pas textuellement vraie, mais qui exprime plus énergiquement sa pensée : " Madame, tout est perdu fors l'honneur. "

C'est l'honneur qui arrachait à Henri de Larochejaquelin, un des mille héros de la guerre des Géants, ce cri magnifique

à ses soldats : “ Si j’avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi. ”

C’est l’honneur encore, — car ce sentiment n’alimente pas seulement la valeur militaire, mais toutes les fiertés, toutes les indépendances civiles, c’est l’honneur qui inspirait Berryer, la gloire du barreau français, le vivant symbole de la fidélité monarchique et de la loyauté politique, dans une circonstance dont un procès récent vient de réveiller le souvenir. Le duc de Brunswick sollicitait pour la seconde fois, mais cette fois pour une cause mauvaise, les services de l’éminent avocat, faisant accompagner sa lettre d’arrhes vraiment princières. Berryer lui répondit simplement et fièrement : “ Monseigneur, j’ai accordé naguère à Votre Altesse le secours de ma parole, parce que sa cause était bonne ; aujourd’hui qu’elle est cent fois mauvaise, je le lui refuse absolument. ”

C’est l’honneur qui avait gravé sur l’écusson de la maison de Bretagne, — représentante de la plus loyale et de la plus forte race qui soit encore sous le ciel, — au-dessous d’une hermine à la robe immaculée, cette noble devise : *Potius mori quam fœdari*, “ La mort plutôt qu’une souillure. ”

Eh ! bien, Messieurs, que cette devise soit la vôtre ; que ce sentiment soit en vous ; car vous êtes fils de Français, fils de croisés, fils de chrétiens, et vous devez être, comme vos pères, de fiers chrétiens !

Mettez le culte de l’honneur bien haut dans vos âmes, avec le culte de Dieu, de l’Eglise et de la Patrie.

Pratiquez ce sentiment ici, tous les jours.

Qu’il vous défende de recourir à ces mille industries écolières, que vous connaissez trop peut-être, pour dérober un

succès ou une primauté qui ne serait pas le fruit d'un loyal travail ! Qu'il vous interdise tout mensonge, celui qui soutire les permissions et les dispenses mal fondées, comme celui qui vous soustrait aux punitions méritées ; car de tels mensonges sont lâchetés, et l'honneur réproouve toute lâcheté ! Qu'il vous fasse placer le motif et la récompense de votre bonne conduite dans la conviction du devoir et dans l'amour du bien, plus que dans l'estime de vos maîtres et de vos camarades : car, pour un homme d'honneur, la satisfaction du devoir accompli et le témoignage de sa conscience sont supérieurs à l'estime et au témoignage de cent mille hommes !

Et si vous vous formez à ces sentiments, mes chers amis, vous serez bientôt, au milieu des corruptions et des lâchetés du siècle, des hommes d'un incorruptible honneur et de fiers chrétiens, qui ne courberont la tête que devant Dieu et qui mépriseront ces *honneurs*, ces succès et ces faveurs auxquels on ne s'élève qu'en s'abaissant.

Vous serez des hommes puissants pour la ruine des pervers, la vie des bons et la résurrection des faibles ; car vous aurez en vous, confirmés par les travaux et les luttes de la vie, qui développent et fortifient tous les germes généreux, vous aurez l'honneur, qui sera votre sauvegarde et votre dignité, les convictions, qui seront votre force, le savoir, votre lumière et celle des autres, et, ayant avec cela et au-dessus de cela la foi, qui justifie, et la grâce de Jésus-Christ qui transforme et sanctifie, vous ceindrez un jour cette couronne d'incorruptible gloire, réservée aux vaillants qui ont combattu le bon combat dans les camps d'Israël. C'est la grâce que je vous souhaite, par l'intercession de Notre-Dame, votre patronne d'aujourd'hui et de toujours. Ainsi soit-il !

MADAME GAMELIN

ET

LES ORIGINES DES SŒURS DE LA PROVIDENCE

CONFÉRENCE FAITE A LA CLOTURE DU BAZAR ANNUEL DE L'ASILE
DE LA PROVIDENCE, LE 22 FÉVRIER 1892.

Mesdames et Messieurs,

C'est la charité qui nous réunit ce soir : vous, pour compléter l'œuvre de dévouement ou de sympathie que vous poursuivez tous plus ou moins, depuis huit jours ; moi, pour la compléter et la clore.

Si l'on vous eût consultés à l'avance, pour vous proposer ce complément, vous vous y seriez peut-être opposés, et vous auriez eu raison, car la charité doit demeurer absolument libre de ses dons.

Mais vous vous seriez privés, par là même, d'exercer cette excellente vertu d'une façon plus parfaite : celle qui commande l'indulgence, la patience, voire même la résignation, celle, pour tout dire, que requiert de vous ce soir l'audition de ma conférence.

La charité m'a demandé cet entretien. La charité vous l'impose. C'est ma seule excuse auprès de vous, c'est le seul titre que j'ose invoquer à votre bienveillance.

On m'avait même suggéré, pour me maintenir tout à fait

sur cet inviolable terrain, une conférence sur la charité. Le sujet, certes, est vaste et beau, trop vaste peut-être pour être présenté, en un temps si court, sous un jour agréable et quelque peu nouveau. En m'y arrêtant, je m'exposais de plus à verser dans le sermon, et je m'attribuais à coup sûr la tâche au moins inutile de prêcher des convertis : tant que nos œuvres de bienfaisance si nombreuses com pteront, mesdames et messieurs, autant de patrons et d'auxiliaires généreux que ceux et celles qui les favorisent aujourd'hui, les sermons et les discours sur la charité seront superflus.

Et pourtant, me disais-je, ne peut-on faire l'éloge de cette vertu, en aviver l'amour, inspirer le désir de sa constante pratique, sans en faire l'objet d'un sermon ou d'un traité didactique ?

Ne prêche-t-on et n'écrit-on pas, tous les jours, la morale en action ?

N'est-ce pas même la forme la plus attrayante et la plus persuasive de la présenter à l'auditeur et au lecteur ?

Pourquoi donc ne lirais-je point, dans une soirée de charité, une page de charité en action ? Et dans cette soirée donnée au bénéfice de l'Asile de la Providence, sous les auspices de ses dames patronnesses, quelle page mérite plus la lecture et la faveur d'un auditoire ami que celle qu'écrivit, il y a quelque cinquante ans, dans les annales de notre ville, la vénérable fondatrice de l'Asile et de la Communauté de la Providence, la révérende Mère Gamelin ?

Le sujet choisi, restait à le traiter. Ce n'était pas aussi facile.

Madame Gamelin a très peu écrit, et l'on a peu écrit sur elle. Les lettres, les lettres intimes surtout sont une

révélation décisive de l'esprit, du caractère, de la personne entière des morts illustres ou modestes. Elles expliquent et commentent, lorsqu'elles sont sincères et spontanées, des actions et des œuvres dont le témoin et l'historien ne saisissent pas toujours le caractère et la trame, parce qu'ils manquent de lumière directe sur ce dedans de l'homme où s'élaborent ses manifestations extérieures. Elles livrent, de plus, le secret de tout ce qui fait la vie intime de l'âme : ces pensées, ces passions, ces impressions, tour à tour joyeuses et douloureuses, que la vie extérieure ne reflète jamais tout entières, jamais toutes fidèles, et que la tombe enveloppe de son ombre, quand les épanchements de l'intimité n'en ont pas trahi le mystère dans les confidences écrites.

Ces confidences me faisant presque entièrement défaut, je me trouvais privé d'un élément précieux pour peindre un portrait fidèle et vivant.

Restaient, pour la vie extérieure et l'œuvre de Madame Gamelin, les documents écrits et les souvenirs des personnes encore vivantes qui l'ont connue. Ici encore, il y avait relativement peu à glaner.

Madame Gamelin, qui a peu écrit elle-même, vivait dans un temps où l'on écrivait peu, dans un temps aussi — le nôtre ne le continue-t-il pas trop sous ce rapport? — où l'on ne gardait guère ce qui s'écrivait ou s'imprimait au jour le jour, réservant ainsi aux recherches et aux travaux à venir une tâche toujours ingrate et souvent inféconde.

Les souvenirs personnels des contemporains d'âge de la vénérable fondatrice ne peuvent être plus nombreux ni plus fidèles que ne le permettent le petit nombre des survivants et la fidélité d'une mémoire, de sa nature, infidèle.

Une partie de ces éléments précieux, toutefois, a été recueillie et groupée par des mains pieuses dans une notice biographique qui m'a grandement servi. J'ai cherché et trouvé les autres un peu partout, à la faveur de bonnes occasions et de bienveillants renseignements, dont je remercie très cordialement ici toutes les personnes qui ont eu l'obligeance de me les communiquer. (1)

Bref, et pour cesser de vous prodiguer les excuses, avec le loisir et les ressources dont j'ai pu disposer, j'ai fait un travail forcément incomplet, dont les limites et les lacunes ont déterminé le titre.

Ce n'est ni le portrait achevé de madame Gamelin ni, proprement, sa biographie : c'est une esquisse, un croquis, si vous voulez, de sa personne et de sa vie dans le monde, de l'origine et des débuts de son œuvre. Voilà pourquoi j'ai cru pouvoir intituler ce crayon :

MADAME GAMELIN

ET LES ORIGINES DES SŒURS DE LA PROVIDENCE.

Madame Gamelin naquit à Montréal, le 19 février 1800, du mariage d'Antoine Tavernier et de Josephite Maurice. Sa famille paternelle était originaire d'Amiens en Picardie. Son bisaïeul, Julien Tavernier, vint s'établir à Ville-Marie en qualité de colon, on ne sait en quelle année. Son aïeul, un

(1) Depuis que cette conférence a été donnée, le zèle et l'activité des filles de madame Gamelin ont multiplié les recherches dans les archives de la communauté aussi bien qu'auprès de ses premières compagnes et de ses contemporaines survivantes. Ce travail a abouti à réunir les éléments d'une biographie aussi complète que possible, qui verra sous peu le jour, par les soins des sœurs de la Providence.

autre Julien, sergent dans la compagnie d'infanterie de milice du chevalier de La Corne de St-Luc, avait, suivant la coutume militaire du temps, ajouté à son nom ou reçu de ses camarades le sobriquet de *Sans-pitié*, qui demeura quelque temps accolé au nom de ses descendants, et que sa petite-fille devait, moins qu'aucun autre, mériter de porter. Il fut tué par les Anglais sur le lac Champlain, en juillet 1750, dans une de ces expéditions hardies, dirigées de Carillon par MM. de St-Luc et de Contre-Cœur contre les postes ennemis du voisinage.

Le père de Mme Gamelin, Antoine Tavernier, était voiturier. Sa maison s'élevait au pied du chemin Sainte-Catherine, sur un vaste domaine qui s'étendait de la rue Sainte-Marie aujourd'hui Sherbrooke, au chemin Sainte-Catherine. Ce terrain, concédé en fief aux Hospitalières de Saint-Joseph, qui y ont construit le présent Hôtel-Dieu, portait, — particularité remarquable, — le nom de terre ou fief de la *Providence*, et la maison d'Antoine Tavernier occupait un point de l'espace que couvre aujourd'hui le champ de courses, attenant au terrain de l'exposition provinciale.

Madame Gamelin était la deuxième fille et la plus jeune des six enfants d'Antoine Tavernier et de Josephte Maurice. Elle fut baptisée le lendemain de sa naissance, à Notre-Dame, par Messire Humbert, du Séminaire, et tenue sur les fonts baptismaux par Antoine Tavernier, son frère aîné, et Marie Claire Perrault, sa cousine germaine. Cette dernière, qui seule signa avec le prêtre, épousait, deux ans plus tard, Augustin Cuvillier, marchand de cette ville, dont le nom a été étroitement mêlé aux événements politiques du pays, de 1820 à 1840.

L'enfant reçut au baptême les noms de Marie-Emmèlie-Eugène. (1) Elle porta surtout, dans la suite, le deuxième de ces noms, qu'elle signait *Amélie*, bien que son acte de baptême, celui de ses trois enfants et celui de son mariage porte l'orthographe *Emilie*.

La patronne reconnue par elle et fêtée plus tard par ses filles en religion, est sainte Emmèlie de Césarée, veuve de S. Basile, qui prit le voile après la mort de son époux et éleva si bien ses ^{en} fants que quatre d'entre eux ont été honorés du culte de l'Eglise. Son patronage fut manifestement efficace sur sa protégée, qui arriva comme elle à la vie religieuse en traversant l'état du mariage.

Le ciel commença à la soumettre, dès l'âge le plus tendre, à cette série d'épreuves qui devait la disposer au détachement des meilleurs dons de la terre et à un entier abandon à la Providence, dont la main fut toujours si visible dans tous les événements de sa vie.

A six ans, elle était déjà orpheline.

Elle trouva par bonheur une seconde mère dans sa tante maternelle, madame Joseph Perrault, restée veuve avec quatre enfants, dont l'une, madame Cuvillier, avait Emmèlie pour filleule. Maîtresse d'une petite fortune, elle prit sa nièce au nombre de ses enfants et la traita comme telle.

L'instruction des filles, à cette époque, n'était ni très étendue ni très compliquée. Elles pouvaient faire ce qui passait pour de bonnes études sans multiplier les années à l'école et au couvent. Cette instruction n'était peut-être pas conforme à toutes les exigences d'une éducation accomplie, mais elle était proportionnée aux besoins et au niveau moyen

(1) Il était alors d'usage assez fréquent de donner aux filles des noms de saints.

de la société canadienne. Elle excluait surtout très sensément du programme des études et du régime des pensionnats toute superfluité prétentieuse et dispendieuse.

Emmèlie Gamelin sortit du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, alors le seul pensionnat de Montréal, sans avoir gradué en aucune sorte de métal. Je ne sais si elle y remporta quelque succès, ni dans quelle catégorie d'élèves elle fut classée, ni quel souvenir elle laissa à ses maîtresses et à ses compagnes. Je n'ai pu trouver aucune date ni aucun renseignement sur ce séjour, qui fut certainement de courte durée, car sa tante la rappela bientôt chez elle, peut-être pour suppléer à l'absence de ses deux filles, que l'approche de la vieillesse lui faisait plus vivement sentir. Je ne jurerais pas que l'orthographe de sa nièce n'en souffrit pas toujours un peu, si j'en juge par les quelques écrits d'elle que j'ai eus sous les yeux. Mais c'était alors un péché habituel à plus d'une personne comme il faut. La jeune fille y gagna, en revanche, à se former plus tôt à ces vertus domestiques, que l'on n'acquiert parfaitement qu'au foyer de famille, et à cette science du ménage dans laquelle excellaient nos grand'mères et que nos grands-pères appréciaient si justement.

Toute à ses devoirs auprès de sa tante, elle ne répugnait pas à aller dans le monde et à prendre une part ^{g^o} fûtée à ses plaisirs honnêtes. Son excellent cœur, sa franchise, son entrain, son esprit, sa gaieté lui firent beaucoup d'amis et même des admirateurs. Elle avait cette distinction naturelle, aussi éloignée de l'affectation que de la raideur, fruit de la noblesse du caractère et de la bonne éducation, qui met un cachet de haute marque sur les autres qualités, et les laisse incomplètes, si excellentes soient-elles, lorsqu'elle ne les accompagne point.

Aimée du monde et l'aimant dans une bonne mesure, elle

savait toutefois imposer des contraintes et des sacrifices à son amour du plaisir : “ J’ai fait une promesse de ne point danser, écrivait-elle le 24 août 1820, et j’espère la tenir tout l’hiver.”

Peut-être avait-elle lu, cet hiver-là, la raillerie un peu caustique qu’adressait aux danseuses d’un autre pays et d’un autre siècle le digne écuyer Pierre de Changy, dans son livre de *l’Institution de la femme chrétienne* : “ Quel plaisir ou profit, s’écrie-t-il sans aucune sorte de ménagement, vient de sauter plus haut que la corpulence de la fille ne peut porter, à estre élevée et avancée des bras, ou tripudier toute la nuycet sans sâciété ? Et s’il faut aller à la messe un peu loing, elle s’en fasche et a mal aux pieds, comme le cinge pour aller à l’église, et leur convient avoir chevaulx ou chariotz, tant sont tendrettes. Elles trouvent le prescheur tant long qu’elles s’i endorment ; mais le ménestrier sommeillera plus tost que ces saulterelles. A les voir danser de loing, semblent qu’elles soient folles. Si telle peine corporelle leur était enjoincte pour pénitence, la penseraient dure et griève.”

Ou mieux s’était-elle inspirée de cette grave leçon de S. François de Sales : “ Je vous dis des danses, comme le médecin des potirons et champignons : les meilleurs n’en valent rien, disent-ils ; et je vous dis que les meilleurs bals ne sont guère bons ? ”

Il faut toutefois reconnaître qu’elle ne fit pas, les fit-elle, ces lectures en tous ses hivers et ne renouvela pas pour tous l’austère résolution prise en 1820. Elle fut même, en passant, indulgente à un autre abus mondain, le décolletage et, si la citation n’en devait sembler profane sur des lèvres ecclésiastiques, je vous rapporterais

d'elle un mot imprudent qui prouvait à son insu la sagesse du bon évêque de Genève, et ménageait, pour l'avenir, à la mémoire trop fidèle de nièces malicieuses, une arme défensive contre les recommandations de l'aimable tante, devenue austère par état et grondeuse par devoir. Des cousines de ce temps-là m'ont aussi assuré que leur aimable parente avait découvert qu'elle avait la main bien faite : elle se plaisait, prétendent-elles, à la faire admirer à propos, et j'ai pu voir une bague en brillants, d'un goût sobre et fin, qui se serait prêtée, même aux années de retour, à ce petit manège.

Quoi qu'il en soit de ces menues frivolités et de ces passe-temps mondains, Mlle Tavernier, chez sa tante aussi bien que chez son frère, le Dr Tavernier, dont elle alla, pendant une année, distraire et consoler le veuvage, observa toujours jusqu'à son mariage une réserve irréprochable et les pratiques d'une vive et solide piété.

Dès cette époque d'inoffensive mondanité, des velléités de vie religieuse semblent même avoir hanté son esprit. J'en retrouve du moins la trace dans une lettre écrite au printemps de 1822. La mort de son excellente tante, Mme Perrault, arrivée au mois d'avril précédent, et le deuil qui suivit, donnèrent peut-être à son âme une impulsion plus marquée vers cet ordre d'idées. En tout cas, la vue d'une vêtue à l'Hôpital-Général lui inspire les réflexions suivantes, dont elle fait part à une cousine de Québec, dans une lettre datée du 18 juin : " Vous me parlez des messieurs de Québec : sachez que je ne m'en soucie plus du tout. J'ai passé la journée d'hier chez les Sœurs Grises, à l'occasion de la prise d'habit d'Eulalie, (1) et

(1) Vraisemblablement, Mlle Eulalie Lagrave, qui prit l'habit le

me suis très bien amusée. Toutes les religieuses nous ont reçues avec beaucoup de politesse et de bonté : aussi vous dirai-je tout bas que je me sens beaucoup de vocation depuis ce temps. J'espère que cela va continuer et que je finirai par vous surprendre une bonne fois. Ne parlez de cela à personne, quoique ce soit l'exacte vérité. Oui, je renonce pour jamais à vos messieurs ainsi qu'au monde, et me ferai religieuse vers l'automne"

Oui, en effet, vers l'automne, mais l'automne de 1843, car celui de 1822, puis l'hiver et le printemps passèrent sans amener la surprise promise. Les messieurs de Québec demeurèrent bien et dûment dans l'oubli, mais ce fut au profit d'un monsieur de Montréal.

En effet, le 4 juin 1823, en l'église Notre-Dame, après dispense de trois bans de publication, en présence de Messire Bréguier St-Pierre, prêtre de Saint-Sulpice, "suivant les lois et coutumes observées en la sainte Eglise," Mlle Em-mélie Tavernier échangeait "par paroles de présent" le mutuel consentement de mariage avec sieur Jean-Baptiste Gamelin, bourgeois de Montréal.

La notice biographique nous affirme que c'était un "riche et vertueux bourgeois."

Riche, je le veux bien, si l'on entend par là le possesseur d'une honnête petite rente qui lui assurait l'aisance de l'époque : tout bourgeois du temps était plus ou moins riche en ce sens. Vertueux, j'en doute encore moins, puisqu'il eut le cou-

17 juin de cette année et fit profession le 23 décembre de l'année suivante. Elle fut l'une des quatre fondatrices de la mission de la Rivière-Rouge (Saint-Boniface) où elle mourut le 4 août 1859. (Archives de l'Hôpital-Général.)

rage de prendre femme à cinquante ans. C'était, en tout cas, un célibataire féroce, indomptable jusque-là, à telle enseigne qu'ayant deux fois déjà décidé d'enchaîner sa vie, il s'aventura la seconde fois jusqu'aux balustres et là, sommé de se rendre, répondit : Non !

C'était évidemment un cas désespéré, qu'un rhumatisme revêche ou un miracle pouvait seul réduire. Le rhumatisme parla peut-être. J'aime mieux croire que le charme et la vertu de Mlle Tavernier firent le miracle.

Ils firent du moins le parfait bonheur de son époux pendant quatre années. Elle-même fut très heureuse, aimée et choyée d'une tendresse qui pouvait et devait être paternelle. Son mari l'adorait, ... bien qu'elle le méritât. Il l'entourait de soins, d'attentions et de ménagements dont l'excès ne laissait pas d'être parfois amusant. Elle les lui rendit avec un inaltérable dévouement, pendant les sept mois de la cruelle maladie qui la laissa veuve le premier octobre 1827.

Ce n'était point la première douleur de sa vie conjugale, où Dieu n'avait semblé l'amener que pour ouvrir dans son cœur, par la ruine de son bonheur d'épouse et de mère, la source d'une pitié si vaste et si généreuse à toutes les douleurs. Elle avait déjà perdu deux enfants, deux fils, Jean-Baptiste-Pierre et Jean-Baptiste-Antoine, morts, tous les deux, trois mois après leur naissance. Le troisième, Toussaint-François-Arthur, mourut à vingt et un mois, quelque temps après son père.

Madame Gamelin était trop femme pour ne point ressentir profondément tant de pertes cruelles, mais trop chrétienne pour s'enfermer dans une douleur sombre et stérile, et ne point demander à l'amour et au soin du prochain souffrant et délaissé un remède à son chagrin, un aliment à son affection, une occupation à ses loisirs, une sauvegarde à sa liberté.

Restée veuve à vingt-sept ans et bientôt sans enfants, maîtresse d'une petite rente suffisante à ses besoins, ayant beaucoup d'amis et de relations mondaines, elle pouvait, l'époque du deuil sévère écoulée, reprendre peu à peu sa place dans le monde et se ménager de loin et sûrement, avec les ressources d'une expérience que plus d'une sait rendre irrésistible, un nouvel établissement conjugal.

C'était son droit, comme c'est le droit de toute autre, peut-être le devoir et le salut de quelques-unes.

Mais ce n'était ni son goût, ni son ambition, ni surtout sa vocation, et Dieu l'amena par sa douleur même et son deuil aux occupations qui allaient préparer la grande œuvre de sa vie.

Un siècle plus tôt, Marie-Marguerite Dufrost de La Jemeraie, dame d'Youville, avait trouvé dans le veuvage un acheminement à une œuvre et à une gloire semblables, et ce n'est pas le seul côté par lequel se touchent les vies de ces vénérables fondatrices.

Sitôt après son veuvage, madame Gamelin quitta la maison qu'elle occupait avec son mari à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, petite maison en bois, basse et double, qui porte aujourd'hui le n° 26. En face s'étendaient, escaladant la pente du mont Saint-Joseph, assiette de notre nouvelle cathédrale, les beaux vergers de son mari, source de sa petite fortune.

Elle vint se fixer auprès de sa cousine germaine, madame Maurice Nolan, fille cadette de madame Joseph Perrault et veuve elle-même depuis dix ans, son mari, le major Nolan, ayant été tué, trois ans après son mariage, par une balle américaine, à l'attaque de Sacket's Harbor.

Madame Nolan, dont la reconnaissance garde le souvenir à la Providence, habitait alors, presque à l'encoignure des rues Saint-Urbain et Sainte-Catherine, une maison de pierre, ornée d'une galerie et précédée d'un jardin, que vous vous rappelez tous avoir vue sur l'emplacement actuel du Cyclo-rama de Jérusalem. C'était, en ces années, presque la borne-frontière de la ville, de ce côté de la rue Sainte-Catherine ; de l'autre, les maisons prolongeaient leur groupement jus qu'à la rue Saint-Simon, aujourd'hui rue Saint-Georges. Au delà s'étendait la campagne, parsemée d'habitations rurales ou de plaisance.

C'est à cette extrémité ouest du quartier Saint-Laurent que la jeune veuve commença son œuvre charitable. La ville était déjà assez vaste, et ses ressources de bienfaisance assez limitées pour laisser sans secours bien des misères. Il n'y avait, pour recueillir les vieilles femmes infirmes et pauvres, que l'Hôpital-Général, qui ne pouvait suffire à tous les besoins. C'est à cette classe de misérables que la charité de la jeune veuve commença d'intéresser ses loisirs. Elle les visita d'abord à domicile, leur portant des vêtements et des aliments, associant déjà sans doute à cette œuvre pie ses meilleures amies.

Mais bientôt sa charité voulut assurer aux plus misérables un abri où elles fussent, tous les jours, assurées d'un lit propre et de trois repas suffisants, d'un bon feu l'hiver, et à toute heure, en toute saison, des soins réclamés par leur âge et leurs infirmités. Dans cette intention, elle s'adressa au curé de Notre-Dame, M. Fay, qui mit à sa disposition le rez-de-chaussée d'une petite école paroissiale située au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent, qu'occupe aujourd'hui

l'élégant magasin occupé naguère par la Société générale des bazars français.

L'Asile, car c'en était déjà un, ouvrit pour la première fois ses portes, le 4 mars 1828, à une vieille femme de cent deux ans, la mère Saint-Onge, bien digne d'apporter l'enseigne de son âge à un refuge uniquement destiné à recevoir des vieilles femmes. Quelques autres vinrent bientôt la rejoindre, et l'on admit aussi par exception, avec ses deux enfants, une veuve plus jeune et plus vigoureuse qui prit soin de ses aînées.

C'était toute une petite communauté, avec ses besoins individuels, ses oppositions d'humeur et de caractère, ses variations de température morale, l'irritabilité qu'engendrent les caprices de l'âge et les souffrances de l'infirmité, les lacunes de l'ignorance et les indécidatesses d'une mauvaise éducation.

Madame Gamelin, avec l'autorité que lui donnaient sur ses protégées ses bienfaits et sa fermeté pleine de rondeur et de bonté, apaisait souvent des tempêtes qui, pour s'élever dans un verre d'eau, n'en étaient pas moins des tempêtes, et si parfois elle le perdait patience et reprenait trop vivement quelqu'une de ses vieilles, Mgr Lartigue, qui l'avait en grande estime, lui disait avec sa rude franchise, en la tutoyant comme il faisait à peu près avec tout le monde : "Lorsqu'on est, comme toi, impatiente, on apprend à mettre de l'eau dans son vin." Le conseil ne fut pas perdu, car madame Gamelin mit toute sa vie de l'eau dans son vin !

Ces petites difficultés et celles, plus grandes, amenées par les quêtes extérieures et journalières auxquelles elle employait toutes les jambes valides, — source de jalousies et de susceptibilités particulières, — la déterminèrent à se transporter auprès de ses turbulentes sexagénaires. Elle loua, à l'entrée

de la rue Saint-Philippe, presque en face de la maison Nolan, deux petits logements contigus, s'installa d'un côté et établit ses protégés de l'autre, en ménageant entre les deux une porte favorable aux interventions urgentes. Elle put ainsi les surveiller et les soigner de plus près, présider à leurs prières, leur faire régulièrement une lecture spirituelle, les envelopper, en un mot, de sa bienfaisante influence. M. Bréguier Saint-Pierre, le père de tous les pauvres, le confesseur de tous les pécheurs en détresse, et son propre confesseur, le devint aussi de ses vieilles.

Elle poursuivait depuis quatre ans déjà sa courageuse et généreuse entreprise. Plus d'une fois, elle s'était demandé si elle n'avait pas trop présumé de ses forces et tenté la bonté de Dieu, en s'aventurant dans une œuvre dont le lendemain demeurait toujours incertain. Que de fois, le matin, partant pour le marché, la bourse presque vide et le cœur gros d'inquiétude, elle avait mis ses vieilles en prière, pour demander le pain de la journée au Père du ciel, et toujours le secours était venu !

Elle reçut même parfois une assistance inespérée qui semblait arriver tout droit des régions surnaturelles. Un jour, entre autres, qu'elle entendait, suivant son habitude, une messe basse à Notre-Dame, avant de commencer ses petits marchandages, dont plusieurs ressemblaient à des maraudages, priant avec ferveur pour le succès de son entreprise, un monsieur inconnu et de tournure distinguée s'approche d'elle et lui demande : « Êtes-vous cette dame Gamelin qui prend soin de plusieurs vieilles ? » Et, sur sa réponse affirmative, il lui remet la somme de vingt-cinq louis.

De pareilles interventions de la divine Providence l'encou-

rageaient à persévérer dans l'œuvre commencée. D'un autre côté, le local de la rue Saint-Philippe devenait trop étroit pour les désirs de sa bienfaisance, qui croissaient avec les besoins et les demandes. Mais comment trouver mieux ailleurs? Ses modiques revenus, réduits des frais de son entretien personnel et ajoutés aux dons et aux aumônes d'occasion, suffisaient à peine à maintenir la barque à l'eau. Où donc trouver le prix d'une acquisition simplement convenable?

Elle dut prier Dieu d'abord beaucoup et faire prier ses vieilles avec elle. Puis, toujours pratique, elle adressa sa prière à un citoyen charitable de Montréal, M. Olivier Berthelet, qui passait à bon droit pour le procureur du bon Dieu auprès de toutes sortes de nécessiteux.

La bonne dame lui tendit un petit piège auquel il se laissa prendre avec une bonne grâce toute chrétienne. Elle l'invita à visiter son asile, et là la plus diserte de ses vieilles, bien dressée à la leçon, présenta la supplique au nom de ses compagnes, avec une simplicité et une naïveté qui en firent tout le charme et tout le succès.

Après acte de donation rédigé en bonne et due forme, en faveur de Messire Saint-Pierre et de Dame Gamelin, le petit bataillon d'invalides prenait possession, le 1er mai 1835, de l'immeuble dû à la générosité de M. Berthelet. Cette modeste maison en bois, désignée dans les souvenirs de la communauté, à cause de sa couleur, sous le nom de *Maison jaune*, occupait, rue Sainte - Catherine, l'emplacement de l'épicerie qui forme aujourd'hui un des coins de la rue Saint-Hubert, percée depuis cette époque.

Cette date de 1835 fait époque dans l'histoire de l'œuvre, car la Maison jaune devint le berceau de la Communauté

des Sœurs de la Providence, et l'Asile fut, aux environs de cette année-là, désigné sous le nom d'Asile de la Providence. L'œuvre, installée dans la propriété de la directrice, prit dès ce moment un essor décisif, une importance croissante, avec un caractère tout nouveau de régularité et de stabilité.

La maison s'élevait presque à l'ombre de la cathédrale Saint-Jacques et du palais épiscopal. Mgr Lartigue bénit les salles, accorda l'érection du chemin de la croix et honora souvent la maison de ses visites, lui et ses prêtres. Il ne fut peut-être pas étranger aux règlements que madame Gamelin donna alors à ses vingt-quatre protégées et à la distribution savante par laquelle elle appliqua les forces et les talents de chacune à des travaux manuels, tous, on le devine, plus difficiles et plus compliqués les uns que les autres !

Forte de ces encouragements de l'autorité ecclésiastique, la vaillante directrice multipliait aussi autour d'elle les sympathies efficaces, les relations productives qui préparaient pour bientôt, à son insu, une fondation nouvelle. Son nom et sa personne étaient devenus très populaires à Montréal. Les années 1832 et 1833 l'avait vue apporter le concours d'une expérience éprouvée et d'un dévouement incomparable aux efforts de la Société des Dames de la Charité, (1) pour secourir les orphelins et les veuves des pauvres ouvriers emportés par la violente épidémie du choléra.

Puis les troubles politiques de 1837 et de 1838, qui remplirent la prison de Montréal de nos infortunés compatriotes,

(1) Cette société, fondée vers 1820, sous la présidence de la baronne de Longueuil, a donné naissance à l'Hospice des petits orphelins de Montréal, dit des *Réco Uets*, aujourd'hui sous la direction des Sœurs Grises de l'Asile de Nazareth.

avaient admiré cette digne et compatissante femme, transformée au milieu des captifs en ange de consolation, leur portant chaque jour, le panier au bras, des aliments substantiels, de petites douceurs, des nouvelles et des messages de leurs familles angoissées, et glissant au milieu de ses dons, avec l'irrésistible efficace de la charité, une parole de foi qui consolait toujours et convertissait souvent.

Je ne sais quelle initiative et quelles démarches préliminaires donnèrent naissance à la Société des Dames de la Providence, mais il n'est pas à douter que madame Gamelin n'en ait été l'inspiratrice et l'organisatrice, comme elle en devait être la tête et l'âme dirigeante. Cette société se forma sous les auspices de Mgr Bourget qui, après avoir été trois ans coadjuteur, succédait, le 23 avril 1840, à Mgr Lartigue.

Ce prélat de sainte mémoire, qui a donné aux œuvres existante de son jeune diocèse une si vigoureuse impulsion, favorisé et protégé tant d'éclosions fécondes, n'aurait eu garde de refuser sa sollicitude à l'œuvre de madame Gamelin, d'un intérêt si urgent, d'un caractère si manifestement providentiel.

Il encouragea la création de la nouvelle société, qu'il laissait en pleine formation, lorsqu'il partit pour Rome au printemps de 1841. En son absence, les Dames obtinrent de la Législature des deux Canadas, par l'entremise de l'honorable D.-B. Viger, un bill qui incorporait leur association sous le nom de "Corporation de l'Asile des femmes âgées et infirmes de Montréal."

Douze dames et demoiselles la composaient. Avec la directrice, madame Gamelin, et la sous-directrice, Mlle Durand, qui depuis plusieurs années déjà remplissait auprès d'elle avec beaucoup d'intelligence et de dévouement les fonctions

d'assistante, les dix autres étaient presque toutes des proches parentes ou d'intimes amies, dont les noms figurent aux actes de mariage et de baptême de sa famille, et à coup sûr, sans en excepter une seule, des admiratrices convaincues de la fondatrice.

Je me fais un devoir de donner ici leurs noms : cofondatrices, auxiliaires fidèles de cette grande œuvre, elles méritent un public hommage dans un entretien consacré au souvenir de ses origines. C'étaient madame François Tavernier, secrétaire, madame Maurice Nolan, trésorière, madame Paul-Joseph Lacroix, madame Augustin Cuvillier, madame Maurice Delisle, madame D.-B. Viger, madame Julien Perrault, madame Edouard Raymond-Fabre, Mlle Thérèse Berthelet, madame Charles-Simon Delorme. De ces douze dames de la fondation, deux seulement survivent, madame Tavernier, qui atteindra dans quelques jours le bel âge de quatre-vingt-seize ans, et la mère vénérée de Mgr l'archevêque, la plus intime amie de la fondatrice, qui maintient sans doute au sein de la Société, devenue celle des Dames patronnesses, la pureté de la tradition primitive, comme elle maintient partout autour d'elle, de parole et d'exemple, le respect de toute bonne tradition !

La première réunion des Dames de la nouvelle corporation se tint au petit Asile, le 18 octobre de la même année. Mgr Bourget, de retour depuis un mois, présidait la réunion. Il fit part aux dames d'une nouvelle inattendue, qui ouvrit à leur ardeur et à leurs espérances des horizons presque infinis. Il leur annonça qu'à son passage à Paris il avait obtenu de la Supérieure des Filles de Saint-Vincent-de-Paul la promesse de quelques religieuses pour la fondation qu'il patronnait dans sa

ville épiscopale. L'idée qu'il en avait eue dans son voyage lui semblait d'autant plus inspirée du ciel qu'aucune suggestion, aucune entente à ce sujet n'avait précédé son départ. La promesse si aisément obtenue lui était un nouveau garant de la volonté du ciel.

Pieuse illusion que Dieu entretient parfois chez ses ministres pour mieux leur dérober un caché dessein, qu'ils servent déjà sans le savoir et qu'ils reconnaîtront à l'heure de son bon plaisir !

Cette nouvelle, accueillie par les Dames avec la plus grande joie, les détermina, dès cette première réunion, à acheter un terrain et à construire un édifice adapté aux exigences de l'installation d'une communauté et du développement qu'elle entraînerait nécessairement pour l'œuvre.

Quatre jours plus tard, une main généreuse et discrète offrait à la corporation un don de 4,800 francs. C'était du meilleur augure, et je comprends les *Mélanges religieux*, — sorte de *Semaine religieuse* de l'époque, très instructive pour la connaissance des faits religieux du temps, — saluant avec un légitime enthousiasme la fondation prochaine : " Tout ceci, lecteur, ne paraîtra d'abord qu'un bien petit événement, dans cette minime réunion d'une douzaine de personnes, escortées d'une trentaine de pauvres et d'infirmes, priant ensemble avec un pasteur. On croirait, ce semble, qu'il y a tout simplement le fait ordinaire d'un acte de dévotion. Ne vous y trompez pas, lecteur : il y a plus que cela. Il y a là tout l'avenir d'un grand événement ; il y a le berceau d'une œuvre admirable, l'ébauche d'un grand plan ; il y a là le fondement d'un édifice immense. Tout, dans la religion, commence ainsi par la prière et l'humilité, tout ce qui est grand et saint !" (*Mélanges religieux*, 22 octobre 1841.)

Les *Mélanges*, ou plutôt leur directeur, M. le chanoine Prince, — plus tard coadjuteur de Montréal et premier évêque de Saint-Hyacinthe, — qui venait d'être nommé chapelain de l'Asile et qui écrivait probablement ces lignes, en disant très vrai, ne croyait pas encore dire si vrai. Pas plus que Mgr Bourget, madame Gamelin ni aucune des personnes intéressées à l'œuvre, il ne présentait à ce moment la fondation d'une communauté nationale. Il se proposait simplement de préparer aux Filles de la charité un accueil et une installation aussi convenables que possible, et cette commune ignorance de tous les ouvriers ne fait que mieux briller l'intervention de Dieu dans la fondation.

Monseigneur, cette année-là, accorda à la pieuse fondatrice et à ses pauvres vieilles une grande faveur : celle de la sainte messe célébrée tous les jours à l'Asile et de la sainte réserve conservée sur l'autel au temps des neuvaines, du mois de Marie et de certaines fêtes solennelles. Cette concession du bon pasteur fut sollicitée par deux vieilles à genoux, l'une aveugle, l'autre boiteuse, qui, privées du bonheur d'aller à l'église, désiraient s'entretenir de plus près avec Celui dont la bonté fortifie le courage du boiteux et illumine l'entendement de l'aveugle, lorsque sa puissance s'interdit de redresser leurs jambes et de dessiller leurs yeux.

Ce fut un grand bonheur pour les pauvres affligées. La première messe fut célébrée, le 13 décembre 1841, sur un petit autel en bois donné par les sœurs de l'Hôpital-Général (1). Les ornements sacrés avaient été fournis, à la

(1) Cet autel est aujourd'hui dans la grande salle des vieilles, à l'Asile.

prière de Monseigneur, par les diverses communautés de la ville. La petite communauté témoigna dès lors sa reconnaissance au divin Maître, en relevant ses pieuses gardes à la porte du tabernacle, chaque heure des jours et des nuits où le Saint-Sacrement y reposait.

Cependant l'œuvre marchait. Le terrain avait été acheté dès le mois d'octobre. C'était un vaste emplacement, près de la Cathédrale et de l'Asile, mesurant cinquante-six mille et quelques pieds de superficie, couvert de vignes et d'arbres fruitiers. Ces audacieuses l'achetèrent de Mme veuve Hamelin pour la bagatelle de douze cents louis en rente constituée. Les *Mélanges*, en relevant la rondeur de ce chiffre, font cette observation, qui est en même temps une révélation : " L'acquiescement devient facile avec la générosité de M. P. Lacroix et de Mlle Louise Lacroix, sa sœur, premiers bailleurs de fonds, qui dès maintenant font don à l'Asile de la moitié de la rente pendant six années et " — ajoute insidieusement le pieux journal ! — " laissent encore espérer des remises considérables après l'échéance. " Et l'organe officieux du Palais de glisser en hâte cette invitation peu déguisée : " Nous ne doutons point que de si généreux commencements ne soient suivis des plus heureux succès et que tous les citoyens de Montréal ne se montrent efficacement dévoués à une œuvre qui intéresse si vivement le public. C'est tout prochainement que les fondatrices feront appel à la générosité de leurs compatriotes. "

Cette menace — pardon, Mesdames, si je qualifie ainsi les éloquentes appels à la charité dont vos mères et vos devancières vous ont laissé le devoir, si fidèlement accompli, d'entretenir l'écho — cette menace ne tarda pas à se vérifier, et

Monseigneur lui donna une sanction efficace par son mandement du 8 novembre suivant.

Dans ce document, adressé au "clergé et aux fidèles de la ville et paroisse de Montréal", le prélat faisait part des projets et des événements que je viens de rappeler et recommandait, avec cette ardeur de zèle et de charité qui fut un de ses grands dons, une liste de souscription que les dames de l'Asile allaient faire circuler par la ville. Les comparant à ces auxiliaires de l'œuvre évangélique, que S. Paul, dans une lettre inspirée, recommande à la sollicitude charitable d'un de ses collègues de la ville de Philippiques, il exhorte ainsi les fidèles à leur donner leur concours : "En les envoyant vers vous, nos très chers Frères, nous empruntons encore ces paroles de l'Apôtre, pour dire à chacun de vous : *Aidez-les*, ces dames toutes dévouées à une œuvre si belle, qui travaillent *avec nous* pour que la charité qui nous est tant recommandée *dans l'Évangile*, soit pratiquée dans sa perfection. *Adjuva illas quæ tecum laboraverunt in evangelio*. Nous espérons qu'elles vous trouveront préparés, lorsqu'elles iront solliciter votre secours, et que nous n'aurons pas à rougir de les avoir envoyées en vain. Aidez-les, car il y va de vos plus grands intérêts, du salut éternel de vos âmes, puisqu'il est certain que de l'accomplissement du grand précepte de la charité fraternelle dépendent votre bonheur et votre malheur éternels."

Deux jours avant son mandement public, Monseigneur en avait adressé un spécial aux dames de l'Asile, donnant à leur association l'institution canonique, sous le nom d'*Asile des Dames de la Providence pour les femmes âgées et infirmes*. Il y établissait le but de l'association, sa compo-

tion et son organisation, statuait que sa direction appartiendrait toujours à un de ses chanoines ou de ses vicaires généraux, et que des aumôniers et sous-directeurs, nommés par le supérieur du Séminaire, prendraient part à toutes ses délibérations. Il lui donnait pour première titulaire Notre-Dame de la Compassion, pour seconde sainte Elisabeth, reine de Hongrie, pour premier patron saint Vincent de Paul et pour seconde patronne, sainte Geneviève de Nanterre, leur rappelant assez par ce choix qu'elles devaient s'inspirer de l'héroïque charité dont ces trois saints furent d'admirables modèles et dont la Mère de Dieu, souffrant par les hommes et pour les hommes au pied de la croix, est le modèle suprême et la meilleure inspiratrice.

L'appel de l'évêque aux citoyens rencontra un généreux écho dans la population de Montréal. La liste de souscription accusait, dès le 20 décembre de cette année, le chiffre de £1003. 3 sh. 9 d. Cette somme, jointe à la perspective des profits d'un grand bazar en voie d'organisation, permit de décider sans retard le commencement des constructions. Des amis compétents furent priés d'ébaucher un plan et de négocier des contrats pour la valeur de deux mille louis.

Mais les dames, animées d'un vif esprit de foi, ne voulurent point s'en tenir aux calculs et aux prévisions les mieux fondées de la prudence humaine. Pour attirer sur leur entreprise la bénédiction céleste, qui pouvait seule lui donner une pleine fécondité, elles résolurent de se constituer en association de charité, pour visiter les pauvres à domicile, leur porter les secours obtenus des riches, exercer envers les membres souffrants de Jésus-Christ toutes les œuvres de charité spirituelles et corporelles. Mgr Bourget, informé de leur pieux

dessein le même jour où elles l'avaient formé, y donna toute son adhésion et, dès le lendemain, leur fit remettre un exemplaire, modifié selon les exigences locales, du règlement dicté par S. Vincent de Paul à la célèbre confrérie de charité qu'il avait lui-même organisée à Paris. Une lettre émue accompagnait ce document : " En vous donnant ce règlement, disait le pieux prélat, je crois vous donner l'esprit et le cœur de ce saint admirable. Guidées par ce sage directeur et soutenues de sa puissante protection, vous pouvez espérer que le Seigneur présidera à la distribution de vos aumônes, qu'il bénira vos généreux efforts et multipliera les fonds que vous amasserez pour ses membres souffrants. Croyez, Mesdames, que vous avez pris le moyen le plus sûr et le plus efficace pour assurer le succès des Filles de la charité en cette ville, en vous chargeant de faire leur œuvre d'avance. Vos soins empressés auprès des pauvres vont être des voix bien éloquentes pour annoncer leur venue.. .Votre charité industrielle va vous ouvrir tous les cœurs et toutes les bourses, afin de vous mettre en état d'élever rapidement le magnifique monument que vous voulez consacrer à la gloire de notre religion et ériger en l'honneur de son auguste Mère, patronne de notre ville."

Les dames associées prenaient le nom de *Servantes des pauvres* et devaient, pour être admises dans la société, témoigner d'une vertu reconnue et obtenir le consentement de leurs maris ou des personnes dont elles dépendaient. Elles se partagèrent la ville en six arrondissements, avec deux dépôts généraux d'aumônes, l'un à l'Asile, l'autre au faubourg Saint-Antoine. Elles ont été dans notre ville les devancières de la société Saint-Vincent de Paul et des religieuses de la communauté de madame Gamelin.

Tant de charité, de zèle et de dévouement devait produire des fruits précoces et abondants.

Le mois de mai 1842 vit la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel édifice et le premier bazar organisé dans notre ville.

La cérémonie religieuse fut faite, le dix de ce mois, par Mgr Power, ci-devant curé de Laprairie, qui venait d'être sacré évêque de Toronto. Trois évêques assistaient en habit de chœur : Mgr de Montréal, Mgr Gaulin, évêque de Kingston, et Mgr de Sidyme, coadjuteur de Québec (1). Le sermon fut prêché par M. Billaudèle, directeur du grand séminaire, qui développa éloquemment ce texte, tout de circonstance : *L'œuvre que le Seigneur a commencée, il l'achèvera.*

Le seizième jour du même mois, s'ouvrait à l'hôtel Rasco, l'hôtel élégant de l'époque, situé rue Saint-Paul, en face du marché Bonsecours, le grandissime bazar préparé depuis six mois. Les directrices étaient mesdames Gamelin, Gauvin, Saint-Jean, Lévêque, Boyer, Moreau, La Fontaine, noms qui ont figuré à la tête de toutes les entreprises charitables de notre ville. C'était le premier essai considérable de ce genre tenté à Montréal, partant, tout un événement. Il y en a eu beaucoup d'autres dans la suite, où l'on s'est ingénié à renouveler l'intérêt, en variant et multipliant les séductions presque à l'infini !

J'aurais aimé à retrouver aux faits divers des journaux du temps quelque description pittoresque, quelque compte rendu piquant d'une nouveauté à laquelle dut affluer toute la société

(1) Mgr Turgeon, avant-dernier prédécesseur de son Eminence le cardinal Taschereau.

française, surtout toute la jeunesse de la ville. Mais la *Minerve*, principal organe français, n'était pas encore sortie du silence où l'avait plongée la suppression gouvernementale de 1837, et les *Mélanges* se bornent à des réclames et à des compliments discrets, tels que ceux-ci : " On nous dit des merveilles des ouvrages destinés à la bonne œuvre, et si nous en croyons les rapports qui nous sont faits, ils sont à peine mis au jour qu'on se les assure à des prix incroyables. " Et encore : " Le désir d'admirer tant de merveilles suffirait pour attirer un nombreux concours, quand aux motifs d'une légitime curiosité ne se joindrait pas celui de concourir à une œuvre sainte, à un genre de bienfaisance qui s'accorde si bien avec la générosité native de nos compatriotes. "

Et plus tard, l'œuvre déjà en train : " La charité, si ingénieuse pour opérer le bien, vient de se montrer à notre ville, sous une forme nouvelle et des plus aimables "

C'est d'une réserve tout ecclésiastique, très séante au révérend chanoine directeur de l'œuvre et de la publication ! Le digne homme eut sans doute plus d'une fois à fermer des yeux indulgents sur de menues coquetteries qui firent probablement alors leur première apparition, sous le couvert de " cette forme nouvelle et des plus aimables de la charité ", et qu'une bénigne vigilance n'a pas encore eu l'imprudence de bannir de ces réunions.

Le bazar produisit £500. Une réédition au mois d'août, pour écouler les objets restés en main, compléta la somme désirée et permit de pousser activement les travaux de construction. Voulant obtenir un effort décisif, Mgr Bourget, faisant dès lors preuve de ce dévouement au bien public dont il a donné, au déclin de sa vie, un si mémorable et si touchant

témoignage, se mit lui-même en quête d'aumônes. Pendant les deux premiers mois de l'année 1842, il fit de porte en porte, dans sa ville épiscopale, une fructueuse collecte, qui vint grossir le fonds de construction. A cette occasion, l'honorable Charles-Séraphin Rodier exprimait, dans une lettre à Sa Grandeur, les sentiments de reconnaissance qu'il partageait avec tous ses concitoyens, " de ce qu'elle avait bien voulu les faire participer aux prières et aux bénédictions que cette heureuse maison répandrait parmi eux. "

Tout s'annonçait donc sous les plus heureux auspices, quand une grande déception vint tout à coup dérouter les associés et jeter le prélat dans une vive perplexité. Une lettre de la supérieure générale des Filles de la Charité le prévenait que sa communauté ne pouvait mettre à sa disposition les sujets qu'elle lui avait promis pour l'œuvre de Montréal.

Que faire ? Le vaisseau était lancé et presque gréé ; le ciel, pur et plein de promesses ; une foule nombreuse et sympathique couvrait le rivage, toute prête à saluer de ses vivats le départ de la nef et à lui rendre, par ses vœux et ses prières, les flots et les vents propices : et à ce moment même l'équipage recruté et attendu faisait inopinément défaut ! Encore une fois, que faire ? Tenter des démarches auprès d'une autre communauté française ? Mais peu de communautés réunissaient les caractères offerts par celle à laquelle il fallait renoncer. Ces démarches prendraient du temps. Elles risquaient en outre d'être infructueuses et, pendant ces attermoissements, le courage, l'entrain, disons mieux, l'enthousiasme des associés et des collaborateurs menaçait de se refroidir.

L'évêque, après avoir prié sans doute beaucoup, prit un

grand parti, et le ciel, pour sûr, l'inspirait cette fois, car il réussit. Il résolut de fonder lui-même une communauté, sur une base et avec une règle analogues à celles des Filles de Saint-Vincent de Paul, et de l'installer dans l'Asile nouveau. Il fit aussitôt appel aux filles de son diocèse. Cinq répondirent du dehors. Une sixième — la première ou la dernière, je ne sais —, déjà fort engagée dans l'œuvre, se joignit aux cinq autres. C'était Mlle Durand, la fidèle assistante de madame Gamelin, la sous-directrice de la société.

Monseigneur les agréa. Après un assez court délai — on était au mois de mars, — il les met en neuvaine pour les préparer à la fête de l'Annonciation. Elles en consacrent les derniers jours à une petite retraite, et le jour de la fête, sept novices, au lieu de six, reçoivent de ses mains le saint habit.

D'où venait donc la septième ? Elle s'était présentée à la porte de l'Asile, la veille même ou le premier jour de la neuvaine, et madame Gamelin avait pris sur elle de l'admettre aux exercices, présumant le consentement du prélat, qui faisait à ce moment sa propre retraite avec les prêtres de son évêché. Or, le costume des six autres une fois taillé, il restait tout juste assez d'étoffe pour en confectionner une septième. Je ne sais si ce détail fit quelque impression sur l'esprit du saint évêque, mais il coïncidait avec un fait singulier, survenu durant son précédent voyage en Europe, et l'on voit de pareilles choses, légères en apparence, mystérieuses dans leur rapport, à l'aurore de presque toutes les fondations religieuses.

Voici le fait. Un jour que, préoccupé, entre autres pensées, de l'établissement à Montréal des Filles de Saint-Vincent de

Paul, il priait avec larmes dans l'église de Notre-Dame de Chartres, une dame âgée s'approcha de lui et le pria d'accepter sept chapelets de Notre-Dame des Sept Douleurs. Le prélat ne vit point en songe, la nuit suivante, comme autrefois l'évêque Hugues de Grenoble, la nuit qui précéda l'entrée dans sa ville épiscopale de S. Bruno et de ses six compagnons, fondateurs de l'ordre des Chartreux, le prélat ne vit point sept étoiles brillantes tomber à ses pieds ! Mais Dieu, lui, les voyait et les comptait en sa prescience, avec une telle précision qu'il semble avoir voulu établir par ce nombre une mystique harmonie entre les sept douleurs de sa Mère et les sept victimes qu'il allait attacher à son culte dans le service de ses membres souffrants : tellement que, le jour de la profession religieuse des premières novices, le 29 mars de l'année suivante, bien qu'une des premières postulantes fût retournée au monde, c'étaient pourtant encore sept novices qui prononçaient leurs vœux entre les mains de Mgr Bourget, dans la chapelle nouvelle, inaugurée le 1^{er} mai de l'année précédente, et toutes les sept portaient à leur ceinture le chapelet de la Compassion, offert à leur père dans la basilique de Chartres !

Or, savez-vous qui avait pris la place de la jeune fille renvoyée dans sa famille ? Madame Gamelin elle-même, qui devenait, le lendemain de ce jour, 30 mars 1844, la première supérieure des Filles de Charité de la Providence.

Comment s'était opérée cette transformation, que ses meilleures amies n'auraient pu prévoir un mois auparavant, et qu'elle-même fut longtemps à redouter et à différer ? Je vais vous le dire, et je ne m'attarderai pas davantage, car j'ai déjà trop abusé de votre bienveillante attention.

La formation d'une communauté, dans cette maison ouverte et dirigée par elle, dont le merveilleux accroissement était pour une si grande part le fruit de ses soins et de ses efforts, avait dû faire sur elle une profonde impression et donner l'éveil à ses anciens désirs de vie religieuse. Déjà, au commencement de l'année 1842, le 2 février, jour où l'Eglise célèbre la Présentation au temple de la Vierge Marie, elle s'était liée à son œuvre et à son genre de vie par un engagement décisif et sacré, resté peut-être étranger à ses plus intimes amies et à ses propres filles en religion, acheminement tacite et inconscient vers un engagement plus solennel et plus étroit. Elle faisait vœu, ce jour-là, "de grand cœur et avec joie", de vivre, le reste de ses jours, dans une continence parfaite, d'être la servante des pauvres dans la mesure de ses forces, d'exercer sur ses conversations une vigilance plus sévère—vœu, soit dit en passant et sauf respect, que toutes les dames de charité pourraient peut-être aussi songer à faire, avec un ou deux degrés d'héroïsme ! — de retrancher dans ses habits tout ce qui sentait le luxe et la parure, le tout terminé par ce cri spontané de son cœur : " Je veux me donner à mon Dieu... Qu'il fasse ce qu'il voudra de moi ! Je m'y remets avec résignation. Aidez-moi, ô mon Dieu, dans ces résolutions que je vous ai faites aujourd'hui ! "

Ce fut vraisemblablement alors qu'elle renonça aux toilettes claires, qu'une de ses bonnes amies lui représentait, depuis quelque temps déjà, comme incompatibles avec l'approche des inévitables fils d'argent et avec sa situation de veuve austère, absorbée par les bonnes œuvres ; aux parfums, qu'elle aimait singulièrement ; à l'ensemble de ces petits riens, dans les atours, le langage, la manière d'être, dont le savant et subtil assemblage compose la physionomie de la femme du monde.

Mais de là à se faire religieuse, elle, la femme de quarante-trois ans, la veuve indépendante et parfaite maîtresse d'elle-même depuis quinze ans — puisque les œuvres qui la liaient aujourd'hui, elle se les était librement et spontanément imposées,—à renoncer à la liberté de sa vie et de ses relations, pour se faire petite sœur de charité, soumise et docile, comme la novice de dix-huit ans, à la volonté d'une supérieure et aux exigences d'une règle journalière, il y avait un abîme que peuvent seules franchir les ailes données à l'âme par l'abnégation surnaturelle.

Et pourquoi, du reste, un semblable sacrifice ? Ne pouvait-elle donc pas continuer à tenir la première place dans l'œuvre, par son dévouement ardent et affectueux, son intelligence aiguisée par les difficultés et l'expérience, sa volonté trempée aux épreuves, sa foi, forte de l'inébranlable conviction de l'œuvre de Dieu à confirmer et à assurer pour l'avenir. Ne pouvait-elle pas se ménager une maturité féconde, et rayonnante du prestige d'une vie exceptionnelle, une vieillesse adoucie par la vénération presque adorante de ses vieilles et de ses orphelines et les gâteries affectueuses de ces petites religieuses dont elle resterait toujours la seconde mère ?

Ainsi parlait la nature, et la nature avait certes des conseillers et des avocats respectables. M. Prince, lui-même, son directeur, n'encouragea pas tout d'abord son inclination à la vie religieuse. M. Blanchet, un autre chanoine, lui disait un jour en plaisantant : “ Vous, vous faire religieuse ! Vous n'êtes pas plus faite pour cela que moi pour être évêque.” Hélas ! le digne homme se trompait, car moins de quatre ans plus tard, il ceignait la mitre et s'acheminait vers son lointain diocèse de Walla-Walla, dans l'Orégon, où il devait bientôt

appeler quelques-unes des filles de cette Mère Gamelin dont il méconnaissait à ce moment la vocation religieuse.

Mais la grâce parla plus haut que toutes les répugnances et toutes les oppositions. La grâce lui montrait de quel grand secours elle pouvait être, et elle seule, au sein de cette communauté naissante, vouée aux mille difficultés des débuts dans l'inconnu et la pénurie. La grâce lui prouvait le mérite et la joie suprêmes dans l'immolation suprême.

Mgr Bourget fut auprès d'elle le grand interprète de la grâce. On m'a raconté que, pour vaincre ses dernières hésitations, obéissant à un de ces mouvements de foi vive qui lui furent si familiers, il l'invita à s'agenouiller avec lui, pour implorer la lumière divine, et qu'au bout de près d'une heure de fervente prière, elle se releva convaincue et décidée.

Son directeur ne mit plus d'obstacle à une demande réitérée avec instance et mûrie par cette lutte victorieuse. Il l'admit à remplacer la novice dont le départ avait jeté la désolation dans la petite famille. Mais, avant de prendre l'habit, la nouvelle postulante entreprit, du conseil de l'évêque et du supérieur, un voyage aux États-Unis, pour y visiter quelques maisons de charité. Celles des Filles de Saint-Vincent de Paul, à New-York et à Baltimore, occupèrent surtout son attention. Elle rapporta une copie de leurs constitutions, qui servirent de base à celles de la communauté nouvelle.

Rentrée à Montréal le 6 octobre, elle recevait, deux jours plus tard, le saint habit des mains de M. Prince. Personne, au dehors, n'avait été prévenu ni invité, et ses vieilles amies éprouvèrent dans toute sa vivacité et avec une véritable peine cette surprise dont elle avait menacé l'une d'elles vingt et un ans auparavant, dans cette lettre que je vous citais au

début de ma conférence. Le même soir, Mme Fabre, qui l'attendait à souper, reçut d'elle une lettre où elle lui faisait part de son retour de Baltimore et de son entrée à la Providence: " Ne m'en voulez pas, ma bonne amie, d'avoir ainsi agi à votre insu. Il m'a bien fallu un peu de courage pour en venir à cette détermination... J'aimais encore tant mes chers parents et amis... Mais enfin, tous ces sacrifices se sont faits de bon cœur ce matin."

Ces lignes, simples et discrètes, parce qu'elles sont d'une noble et forte femme, disent beaucoup en peu de mots. Elles disent l'étendue et l'intensité du sacrifice, ressenti en dépit du réconfort de la grâce. Elles présagent tous les sacrifices à venir, que la règle et la vie commune vont apporter jour par jour.

Cette règle et cette vie l'enveloppèrent, l'étreignirent de jour en jour. Elle fut la novice, la religieuse qu'elle devait et voulait être, puis la supérieure qu'elle pouvait être et qu'elle était déjà aux trois quarts. Elle fut la novice qu'exigeait d'elle M. Prince, plein d'une bonté et d'un dévouement inaltérables à ses filles, mais ferme et austère dans une direction dont dépendait la formation et la première impulsion d'une communauté bientôt nombreuse. On m'a raconté, avec une émotion respectueuse que les années n'ont point affaiblie, les petites privations, abstraction faite des grands renoncements, que l'impitoyable directeur lui infligeait sans avoir égard aux habitudes de sa vie passée ni aux ménagements que semblait parfois réclamer sa santé.

Ne s'était-il pas avisé, cet homme sévère, de lui imposer une vulgaire cassonade, au lieu du sucre blanc j usqu'alors servi sur sa table dans une élégante porcelaine de Chine, qui

se conserve encore précieusement ! de la mettre au thé, oserais-je dire de seconde main, de ses compagnes, fait de feuilles échaudées une fois déjà dans les théières du voisinage ! de lui retrancher le traditionnel verre de bière qui arrosait encore son maigre dîner ! de substituer, dans ses moments de fatigue, une abominable mixture de gingembre et de je ne sais quelle drogue au petit verre de ce genièvre, généreux comme un élixir et clair comme l'eau de roche, que nos pères recevaient avec respect des petites Indes et qu'on est aujourd'hui forcé d'interdire à leurs fils, pour protéger la pureté de leurs suffrages civiques !

La pauvre mère, qui appréciait fort, au temps jadis, les petits plats et les bons fricots, fut bientôt réduite, tout comme ses petites sœurs, au maigre régime de la Maison jaune, transporté sans adoucissement au grand Asile, et consistant surtout dans des restes de viande fournis par la charité du quartier et hachés menu avec des oignons et des pommes de terre. Peut-être même prit-elle part à ces pénibles lessives qui transportaient, l'été, tout le personnel valide au Pied-du-Courant, où l'on demandait au Saint-Laurent de suppléer à l'eau de l'aqueduc, trop dispendieuse pour être amenée aux baquets du logis, et remplacée en partie, l'hiver, par la neige fondue du grand jardin.

Je tire le voile sur toutes ces privations. Une des trois vénérables survivantes de cette sainte pléiade, que j'ai eu le bonheur d'interroger sur ces années de vraie misère, me disait : " Nous étions pauvres comme pas une des familles indigentes que nous visitions. " Mais elle ne me l'a pas dit pour que je le répète et cherche à lui faire un mérite et une gloire, à elle et à ses sœurs, de ce qu'elles considéraient toutes comme

le devoir, comme la croix de Jésus-Christ, portée et partagée avec un vaillant et fidèle amour. Si je vous le dis ce soir, Mesdames et Messieurs, c'est que j'éveille le souvenir déjà lointain d'un œuvre de ^{fondation} divine, que vous ne reconnaissez point, si elle n'était marquée du triple sceau des œuvres du Très-Haut : le dénuement, l'humilité, la foi à toute épreuve.

J'ai fini la tâche que j'avais entreprise ce soir. Je ne vous dirai pas, même en résumé, ce que la révérende Mère Gamelin a été ni ce qu'elle a fait, depuis le 29 mars 1844, date de sa profession religieuse, jusqu'à sa mort, arrivée le 23 septembre 1851. Ce résumé serait encore trop long.

Pendant ces sept années — encore ici le nombre sept ! — elle a gouverné avec sagesse et bonté sa communauté grandissante, et administré prudemment ses œuvres diverses. Elle a multiplié, aux yeux de ses filles, les exemples de foi, de piété, d'humilité profonde, d'ardente charité. Elle a vu sa maison s'accroître de nouvelles recrues et cinq branches se détacher du tronc pour aller dispenser au loin l'ombre et les fruits de leurs rameaux. Elle a vu huit de ses sœurs monter au ciel, pour y ceindre leur couronne et lui tresser la sienne. Elle les a vues toutes, ferventes et vaillantes, courir à toutes les infirmités et à toutes les infortunes, affronter le typhus en 1847, et le second choléra en 1849, laissant partout sur leurs pas une impression de charité et de dévouement, qui se renouvelle encore et dont nous avons presque tous, à des heures d'angoisse, apprécié le bienfait.

Epargnée elle-même par le premier de ces fléaux, qui avait frappé avec elle dix-huit de ses sœurs, sans les mettre au tombeau, elle fut atteinte du choléra le 23 septembre 1851.

Le mal la terrassa avec une effrayante rapidité. Réveillée subitement, à la pointe du jour, par une douleur violente, elle reconnut aussitôt la terrible maladie et poussa ce cri : " Je vais mourir ! Je suis atteinte du choléra ! "

La frayeur qui l'étreignit dès l'attaque, lui enleva toute force de résistance et précipita la marche du mal. Apaisée et consolée par la réception des derniers sacrements, que lui administra Mgr Prince, devenu coadjuteur de Montréal mais resté supérieur de la communauté, rassurée par les paroles de Mgr Bourget, qui lui affirma qu'il la croyait sauvée, elle se recueillit profondément, reprit son assurance habituelle, fit, malgré de vives douleurs, d'affectueux adieux à toutes ses filles et attendit paisiblement la mort, qui vint avant la chute du jour.

Elle avait vécu cinquante et un ans, sept mois et trois jours.

Le lendemain, au milieu d'une douleur générale, ses restes vénérés étaient déposés dans le caveau de l'église du couvent, sous le chœur, du côté de l'évangile, au milieu de celles de ses filles déjà couchées dans la mort. Ils y reposent encore, près des tombes de quelques bienfaiteurs insignes et de quelques chanoines de la cathédrale.

Sa tombe à elle, en briques blanchies à la chaux, est plus que modeste. Son nom, son titre de fondatrice, la date de sa mort, ce vers et du livre des Proverbes, qui résume en partie son œuvre : " Elle a considéré un champ et elle l'a acheté du fruit de ses mains ; elle a planté une vigne. " Puis cette prière de ses filles : " Veillez sur vos enfants ! "

C'est peu et c'est tout.

Descendu dans cette crypte, je contemplais avec émotion la

tombe, je lisais ces lignes. Et ma pensée, s'élançant au delà de la sombre voûte de mort, apercevait le champ de vie éclairé d'une autre parole, tombée, celle-là, des lèvres sacrées du Maître, sur une autre page du Livre qu'il remplit : " Si le grain de blé tombé en terre ne meurt point, il reste seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit."

Je voyais ce champ du Père de famille, dont il avait confié une portion à cette vaillante et généreuse ouvrière de la première heure. Dès le point du jour, à l'appel du Maître, elle avait jeté à pleines mains au sillon des actes de bonté, de dévouement, de générosité et d'abnégation, supérieurs à ceux du grand nombre des chrétiens et suffisants à lui assurer une ample moisson de mérite et de gloire éternelle. Mais quand Dieu voulut, l'heure venue, faire lever sur notre pays une grande moisson d'abnégation et de charité, dont les précieux épis iraient enrichir jusqu'aux solitudes des montagnes Rocheuses et du Pacifique, il demanda à la fidèle ouvrière de jeter après tout le reste dans le sillon, pour les y faire mourir, toute sa volonté et toute sa liberté, courbées et disciplinées par les contraintes et les renoncements de la vie religieuse.

Et le grain de blé est mort ! Et la moisson a levé, pleine et vigoureuse ! Elle a envahi le Nord et le Midi, et l'Est et l'Ouest, jusqu'aux lointains rivages du Pacifique !

Aujourd'hui, du haut du ciel où elle veille sur sa fondation, la vénérable Mère contemple cinquante-cinq maisons de sa communauté, 648 religieuses professes qui les soutiennent et les dirigent, 100 novices et postulantes qui sollicitent le laborieux honneur d'en faire partie, 268 tertiaires qui y remplissent les services subalternes.

Dans le seul diocèse de Montréal, ses filles donnent l'éducation, en partie gratuite, à 3000 petites filles. Elles prennent soin de 651 orphelins, de 165 vieilles infirmes, de 558 pauvres internes, de 275 sourdes-muettes, de 1077 aliénés.

Ce sont les statistiques officielles de l'année dernière.

Je ne donne point les chiffres des autres diocèses où leurs œuvres fleurissent, depuis Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe jusqu'à Walla-Walla, dans l'Orégon, et New-Westminster, dans la Colombie Anglaise. Ces chiffres, ajoutés à ceux qui s'alignent depuis tantôt cinquante ans sur tous les livres de l'Œuvre, ces chiffres sont éloquents, Mesdames et Messieurs, plus que les plus belles phrases du monde.

Puissent-ils éclipser dans votre souvenir mes phrases, qui n'ont pas eu la prétention ni le mérite d'être de belles phrases ! Puissent-ils surtout, joints à mon humble effort, vous inspirer un profond sentiment de vénération pour la mémoire de Mère Gamelin, de reconnaissante et efficace sympathie pour ses filles, de fervente adoration, surtout, pour Dieu qui suscite à son heure pour ses œuvres des hommes et des femmes héroïques et nous invite tous, moins forts et, faut-il le dire, moins généreux, à les suivre de loin et à partager leur récompense, en secondant leurs efforts et leurs travaux !

PANEGYRIQUE DE SAINTE CECILE

PRONONCÉ DANS LA CATHÉDRALE DE VALLEYFIELD, LE JOUR DE
LA FÊTE PATRONALE, 22 NOVEMBRE 1892.

*Fortis ut mors dilectio : dura sicut
infernus æmulatio.*

L'amour est fort comme la mort, et le
zèle de l'amour est inflexible comme
l'enfer.

CANT., 8. 6.

Messeigneurs, ⁽¹⁾ mes Frères,

Cette parole est une des dernières du Cantique des cantiques. En la jetant dans une des strophes finales de ce mystique poème, l'Esprit de Dieu a voulu, ce semble, résumer en elle le sens et la portée de son œuvre, et laisser un encouragement suprême aux âmes éprises des charmes divins du Christ et ayant à souffrir dans leur amour pour Lui.

“ Ne craignez point, semble-t-il leur dire ici par sa parole écrite, comme le leur répétera plus tard, avec une irrésistible autorité, le Verbe incarné, ne craignez point ceux qui ont pouvoir sur le corps et sur la vie mortelle. Ne redoutez point la mort qu'ils vous peuvent donner, ni l'enfer qui combat pour eux. Car l'amour que j'allumerai dans vos cœurs est plus fort que la vie qu'ils peuvent vous arracher ; et le zèle

(1) Mgr Fabre, archevêque de Montréal ; Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

de cet amour est inflexible comme la haine de l'enfer, armée contre lui. Son ardeur est une ardeur de feu, une flamme soufflée par les lèvres de l'Éternel. Les grandes eaux de la tribulation se précipiteront sur elle sans l'éteindre, et les fleuves des passions humaines pousseront contre elle leurs flots impétueux et pressés, sans réussir à l'étouffer. Un homme offrirait, en échange de cet amour, tous les biens de la terre, qu'il ne mériterait pour son offre que le mépris."

Ainsi chantait, mes Frères, en son divin cantique, le poète inspiré de l'amour mystique. Ainsi chante après lui le chœur des apôtres du Christ, hérauts intrépides de son amour qu'ils ont porté aux quatre coins de la terre. Ainsi chante le chœur des vierges, libres et heureuses victimes de l'amour du céleste Époux. Ainsi chante le chœur des martyrs, vainqueurs, par l'amour, de la mort et de l'enfer. Ainsi chante, avec ces trois célestes chœurs, la vierge Cécile, apôtre et martyr, car sa gloire est une part de leur gloire à tous, l'amour du Christ l'ayant faite tour à tour vierge, apôtre et martyr ; et je ne sais personne, au sein des glorieuses phalanges, qui prêche avec plus de charme et d'éclat la fécondité merveilleuse de l'amour de Jésus, son charme exquis, ses incomparables victoires !

En cette fête de la vierge romaine, céleste reine de l'harmonie et patronne de votre jeune cathédrale, pourrais-je mieux faire, mes frères, que de vous retracer, dans un très simple et très pâle récit, qui la fera revivre et parler devant vous, les traits héroïques et charmants de son aimable physionomie. Vous verrez briller d'un rare éclat, dans sa vie et dans sa mort, l'œuvre et le triomphe de la divine charité. Vous en aimerez peut-être mieux le Christ, sa doctrine, son

esprit et ses lois. Vous y puiserez, je l'espère, ou du moins vous y renouvellez, à l'égard de la séduisante patronne que la Providence a donnée à votre paroisse et à ce jeune et beau diocèse, une de ces affections pures, profondes et fidèles qui s'expriment, en cette vie, par des hommages attendris et des élans d'ardente confiance, et dont le plein épanouissement sera, dans l'éternelle vie, une des joies secondaires, mais non les moins délicates de notre inexprimable félicité. C'est là toute mon ambition, et ce sera, si j'y réussis, ma plus douce récompense.

I

A Rome, dans le quartier populaire qui couvre aujourd'hui la surface du Champ de Mars antique, s'élève une modeste église, reconstruite au siècle dernier par la piété du pape Benoît XIII. Elle s'appelait, au moyen âge, *Sancta Cœcilia de Domo*, Sainte-Cécile de la Maison, parce qu'elle s'élevait sur les ruines du palais de famille de la vierge vénérée. Mais elle était, depuis longtemps, plus communément et, ajouterai-je, plus affectueusement connue de la piété populaire sous le nom d'église du *Divin Amour*.

Le pape Benoît XIII a confirmé cette appellation expressive en la consacrant à nouveau sous le titre de Sainte-Marie du divin Amour.

A l'intérieur de la sacristie, sur un cippe antique, on lit, en caractères moyen âge, cette inscription latine : *Hæc est domus in qua orabat sancta Cœcilia* : " C'est ici la maison où priait sainte Cécile."

Le nom de l'église et cette inscription, mes Frères, résumément éloquemment la jeunesse de notre sainte; car l'amour divin et la prière la remplirent et la vivifièrent tout entière.

Fille de l'antique et illustre famille des *Cæcili*, elle portait un nom glorieux entre tous les noms romains. Sa race réclamait pour premier représentant dans l'histoire cette fameuse Caïa Cæcilia Tanaquil, épouse du roi Tarquin l'Ancien, demeurée, dans la mémoire et l'admiration séculaires du peuple romain, comme le type achevé de la matrone pudique et laborieuse, et honorée des éloges d'un père de l'Eglise. Ses ancêtres, aux diverses époques de la République, avaient illustré les armes, la magistrature, toutes les grandes fonctions de l'Etat, et sa famille occupait encore un des premiers rangs du patriciat romain, déchu de son antique suprématie par l'avènement des Césars.

Quand donc naquit, dans la seconde moitié du deuxième siècle, l'enfant prédestinée qui devait porter sur les autels de l'Eglise, le nom déjà si glorieux des Cæcili, elle voyait ouverte sous ses pas la voie fleurie des richesses, des honneurs et de tous les plaisirs exquis. Mais à ces périssables avantages ne devait point s'attacher son cœur, épris d'un amour plus haut, ni s'attarder son âme, entraînée par une vocation plus grande ; et toute jeune encore, elle pourra dire, avec les âmes captivées par le charme divin du Christ : " J'ai dédaigné les couronnes de ce monde et toutes les vaines pompes du siècle, pour l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ, que j'ai vu, que j'ai aimé, en qui j'ai cru et à qui je me suis donnée. "

Par quels soins, à la faveur de quelles circonstances cette fille de patriciens païens connut-elle le nom et la personne aimables du divin Crucifié, et fut-elle marquée du signe de son baptême ? Ses Actes ne nous le révèlent point, mais ils nous apprennent, par son propre témoignage, que sa plus tendre enfance fut éclairée des lumières de la Révélation chré-

tienne, qui avait lui déjà pour quelques membres de sa famille, et ils nous laissent supposer que ses parents ne la gênèrent point dans l'accomplissement des devoirs et des pratiques de sa foi. Elle pouvait donc fréquenter librement les assemblées des chrétiens, participer avec eux aux sacrés mystères, et communiquer discrètement, par l'entremise des pauvres, soulagés par ses aumônes, avec le saint évêque Urbain, qui abritait, en ces jours mauvais, sa tête vénérable et précieuse dans l'ombre sacrée du cimetière souterrain de Prétextat, sous la voie Appienne.

Tout entière à l'amour du Dieu Rédempteur, détachée des joies et des divertissements du siècle, auxquels la mêlaient forcément sa naissance et son rang, son âme, nous disent les Actes, jour et nuit s'épanchait dans la prière et le commerce de l'Époux céleste. Elle portait constamment sur sa poitrine la lettre des saints Évangiles, dont l'esprit remplissait et animait son cœur, et, non contente de rendre à l'Époux des vierges l'hommage de sa prière et de ses bonnes œuvres, elle lui avait fait un don plus complet et plus précieux dans l'offrande et le vœu de sa virginité.

Mais comment, au sein de cette profane cité de Rome, Babylone nouvelle, une pauvre enfant sans force et sans défense conservera-t-elle au Christ un trésor si fragile, exposé à tant d'attaques et de séductions ? La volonté arrêtée de ses parents, du reste, l'élévation de sa naissance, ses charmes et ses vertus personnels, la vouent irrévocablement à une alliance aussi honorable suivant le monde que redoutable à son cœur virginal. Quelles seront donc sa protection et sa défense, dans un milieu qui tout entier conspire contre son vœu ? Dieu lui-même, mes chers Frères, dont la main pater-

nelle protège la colombe contre la serre du vautour, garde la blanche corolle du lis de la déchirure des épines et veille avec un soin jaloux sur l'innocence de ses vierges, au milieu des passions et des scandales d u monde.

Dieu accorde à Cécile, par une singulière faveur, la vue de son ange gardien, et celui-ci l'assure que sans cesse il veillera à ses côtés, prêt à frapper de son bras vengeur le téméraire qui oserait convoiter le trésor du ciel.

Mais, non contente de cette réconfortante promesse et de cette sauvegarde extérieure, la vierge prudente veut en outre munir et armer son âme contre les ennemis intérieurs, ce cœur et ces sens, si prompts à trahir la volonté la plus droite et la plus ferme, quand ils échappent aux rigueurs d'une austère discipline. Elle meurtrit par le cilice sa chair innocente. Elle s'inflige des jeûnes de deux et de trois jours. Elle multiplie ses prières et ses larmes, convaincue que la chasteté, don de Dieu, n'est bien gardée que par Dieu. Elle recommande au Christ, divin époux de son choix, l'heure des noces terrestres qu'elle appréhende. Elle implore tour à tour les anges, les apôtres, les saintes légions des serviteurs du Christ, pour qu'ils sollicitent de leur roi la protection de sa pureté.

Enfin, le jour tant redouté arrive pour elle. Valérien, son fiancé, jeune, beau, de grande naissance comme elle, digne, autant qu'un jeune païen pouvait l'être par ses belles qualités et ses vertus naturelles, de devenir l'époux de cette vierge accomplie, va recevoir sa main et contracter avec la fille des Cæciliï une alliance vivement désirée par les deux maisons. Le mariage se célèbre au palais paternel, et le soir, à la chute rapide d'un jour d'hiver, à la clarté des torches et des flam-

beaux, le cortège nuptial va conduire l'épouse au palais de l'époux, sur l'autre rive du Tibre.

La foule applaudit, sur son passage, aux grâces pudiques de l'épousée, tandis qu'elle, absorbée dans un pieux recueillement, " converse dans son cœur avec le Dieu puissant qui préserva des flammes les enfants de la fournaise et sauva Daniel de la fureur des lions."

Sous le portique du palais de ses aïeux, orné de blanches tentures et de guirlandes de fleurs et de verdure, Valérien attend Cécile, pour l'introduire dans la demeure où elle va exercer sa jeune et douce souveraineté.

Des rites symboliques, un dialogue antique, consacrés par une vieille tradition, précèdent et accompagnent son entrée dans le palais conjugal. Le souper de noces est servi dans le triclinium. On y chante l'épithalame, et le son harmonieux des instruments charme la durée du festin. Mais Cécile, étrangère à ce profane concert, chante seule en son cœur au Seigneur, et son chant lui répète ces paroles du Psalmiste : " Que mon cœur et mes sens, ô ! mon Dieu, restent purs de toute atteinte, et que mon espoir en vous ne soit pas confondu ! " L'Église, en son office, répète les paroles de ce mystérieux cantique, et la chrétienté tout entière en a glorifié la mémoire, en saluant pour jamais Cécile patronne de la musique sacrée.

Le banquet est terminé ; la foule des convives s'est écoulée ; les accents profanes se sont tus. Mais le cœur de la vierge chante encore aux cieux. Que dis-je, dans quelques heures, les cieux mêmes vont descendre dans cette fortunée demeure et y faire éclater leurs merveilles !

Ecoutez, mes Frères, ce récit, que j'emprunte presque mot

pour mot au moderne et savant auteur de la vie de sainte Cécile, qui l'a scrupuleusement transcrit de ses Actes (1). Je ne connais point, dans toutes les annales de la jeunesse de l'Eglise, de page plus suave et plus touchante.

Cécile est maintenant seule en présence de son époux, dans le silence solennel de la chambre nuptiale, où les matrones ont guidé ses pas tremblants ; et la grâce de Dieu, qu'elle a si instamment implorée, la remplit de force et d'onction. S'adressant à Valérien par ces confiantes et naïves paroles : " Jeune et tendre ami, lui dit-elle, j'ai un secret à te confier ; mais jure-moi que tu sauras le respecter. "

Valérien jure avec ardeur qu'il gardera le secret de Cécile et que rien au monde ne pourra forcer sa bouche à le révéler.

— " Ecoute, reprend la vierge : j'ai pour ami un ange de Dieu qui veille sur mon corps avec sollicitude. S'il voit que, dans la moindre chose, tu oses agir avec moi par l'entraînement d'un amour sensuel, soudain sa fureur s'allumera contre toi, et sous les coups de sa vengeance, tu succomberas dans la fleur de ta brillante jeunesse. Si, au contraire, il voit que tu m'aimes d'un cœur sincère et d'un amour sans tache, si tu gardes entière et inviolable ma virginité, il t'aimera comme il m'aime et te prodiguera ses faveurs. "

Troublé jusqu'au fond de son âme par cet étrange langage, le jeune homme, que la grâce maîtrise déjà à son insu, répond : " Cécile, si tu veux que je croie à ta parole, fais-moi voir ton ange. Lorsque je l'aurai vu, si je le reconnais pour l'ange de Dieu, je ferai ce que tu me demandes ; mais si tu aimes un autre homme, sache que je vous percerai tous les deux de mon glaive. "

(1) Don Guéranger, *Sainte Cécile et la société romaine aux trois premiers siècles*.

La vierge reprend avec une ineffable autorité : “ Valérien, si tu veux suivre mon conseil, si tu consens à être purifié dans les eaux de la fontaine qui jaillit éternellement, si tu veux croire au Dieu unique, vivant et véritable, qui règne dans les cieux, tu pourras alors voir l’ange qui veille à ma garde.”

—“ Et quel est celui qui me purifiera, afin que je voie ton ange ? ” reprit Valérien.

Cécile répondit : “ Il est un vieillard qui purifie les hommes, après quoi ils peuvent voir l’ange de Dieu.”

—“ Ce vieillard, où le trouverai-je ? ”

—“ Sors de la ville par la voie Appienne. Va vers la troisième colonne milliaire. Là, tu trouveras des pauvres qui demandent l’aumône à ceux qui passent. Ces pauvres sont l’objet de ma constante sollicitude, et mon secret leur est connu. Quand tu seras près d’eux, tu leur donneras mon salut de bénédiction et tu leur diras : “ Cécile m’envoie vers vous, afin que vous me fassiez voir le saint vieillard Urbain ; j’ai un message secret à lui transmettre. Admis auprès de lui, tu lui répèteras les paroles que je t’ai dites. Il te purifiera et te revêtira d’habits nouveaux et blancs. A ton retour, rentré dans cette chambre où je te parle, tu verras le saint ange, devenu aussi ton ami, et tu obtiendras de lui tout ce que tu lui demanderas.”

Le jeune païen, ému d’un langage si nouveau, et avide d’ouvrir son âme aux révélations étranges qu’il lui promet, part sans tarder, dans la nuit. Aux premiers feux du jour, il arrive au lieu indiqué et trouve toute chose conforme à l’annonce de Cécile. Il est conduit à la retraite obscure du saint évêque Urbain, qui le reçoit avec bonté. Il lui raconte

l'entretien de la chambre nuptiale. Le vieillard est ravi de joie. Il tombe à genoux et, levant les bras au ciel, il s'écrie, les yeux pleins de larmes : "Seigneur Jésus-Christ, auteur des chastes résolutions, recevez le fruit de la divine semence que vous avez déposée au cœur de Cécile. Bon Pasteur, Cécile, votre servante, comme une éloquente brebis, a rempli la mission que vous lui aviez confiée. Cet époux, qu'elle avait reçu semblable à un lion impétueux, elle en a fait en un instant le plus doux des agneaux. Si Valérien ne croyait pas déjà, il ne serait pas venu jusque'ici. Ouvrez, Seigneur, la porte de son cœur à vos paroles, afin qu'il reconnaisse que vous êtes son créateur, et qu'il renonce au démon, à ses pompes et à ses idoles."

Urbain pria longtemps, et Valérien l'écoutait et le contemplait dans une muette émotion. Tout à coup apparaît à leurs regards un vieillard vénérable et d'un auguste aspect, couvert de vêtements blancs comme la neige et tenant à la main un livre écrit en lettres d'or. C'est le grand Paul, l'apôtre des gentils ! A sa vue im posant e, Valérien, saisi de terreur, tombe comme mort, la face contre terre. Le mystérieux vieillard le relève avec bonté et lui dit : " Lis les paroles de ce livre et crois : tu mériteras d'être purifié et de contempler l'ange dont la très fidèle vierge Cécile t'a promis la vue."

Valérien relève les yeux et lit en silence ce passage de la lettre de S. Paul aux Ephésiens : " Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu, Père de toutes choses, qui est au-dessus de tout et en nous tous." Quand il eut achevé de lire, le vieillard lui dit : " Crois-tu qu'il en est ainsi ?"

Valérien s'écria avec force : " Rien de plus vrai sous le ciel ! rien qui doive être cru plus fermement ! " Comme il

achevait ces paroles, le vieillard du ciel disparut, laissant Valérien seul avec Urbain. Le saint pontife s'empresse de donner au jeune homme le baptême qu'il désire maintenant de toute la force de son âme, il lui impose la blanche tunique des néophytes, l'admet à participer aux augustes mystères des chrétiens et le renvoie vers sa demeure, où Cécile l'attend dans l'espoir et la prière.

Mais elle n'est pas seule, ou du moins les yeux de son époux, miraculeusement dessillés, lui montrent, au moment où il touche le seuil de la chambre nuptiale, debout à ses côtés, le mystérieux défenseur dont elle lui a promis la vue. Le visage rayonnant d'une céleste lumière, les ailes diaprées des plus riches couleurs, il tient à la main deux couronnes entrelacées de roses et de lis, qu'il dépose sur leurs têtes. " Méritez, leur dit-il, de conserver ces couronnes par la pureté de vos cœurs et la sainteté de vos corps ! C'est du jardin du ciel que je vous les apporte. Ces fleurs ne se faneront jamais, leur parfum sera toujours aussi suave ; mais personne ne les pourra voir q u'il n'ait mérité comme vous, par sa pureté, les complaisances du ciel. Maintenant, Valérien, parce que tu as acquiescé au désir pudique de Cécile, le Christ, Fils de Dieu, m'a envoyé vers toi pour recevoir toute demande que tu auras à lui adresser. "

Le jeune homme alors, prosterné et suppliant, implore la conversion de Tiburce, frère de son cœur autant que de son sang. L'ange la lui promet et lui assure qu'il cueillera bientôt avec lui la palme du martyre. Puis il s'élève aux cieux, laissant les deux époux aux douceurs d'une conversation toute céleste, dans laquelle Cécile achève de dérouler aux yeux de Valérien l'harmonieux enchaînement des vérités de notre foi.

Le pinceau d'un artiste a tracé sur les murs de votre abside le pâle souvenir de cette nuit fameuse, qui vit un des plus touchants triomphes de la virginité chrétienne.

Je voudrais, mes Frères, poursuivre par le détail la suite de ce récit d'une si pure et si naïve poésie. Je m'y suis attardé avec complaisance, parce qu'il fait bon, en ce siècle de tendance dominante au bien-être matériel, de calculs rigoureux, d'esprit raisonneur et sceptique, de relire avec la foi simple et docile de nos pères quelques-unes de ces merveilleuses pages de la vie de nos saints et de nos martyrs, qui nous révèlent, dans ces visites du ciel à la terre, la réalité et la splendeur de cette vie future pour laquelle les premiers soldats du Christ savaient tout dédaigner, tout sacrifier et tout abandonner.

Vous venez de voir l'amour divin triomphant, dans le cœur de Cécile et de Valérien, de son plus redoutable ennemi, l'amour sensuel, qui lui livre, dans la plupart des cœurs, des batailles incessantes et si souvent, hélas ! victorieuses. Vous allez le voir tout à l'heure, chez Cécile, Valérien et Tiburce, s'épancher dans les conquêtes de l'apostolat, livrer le combat suprême au monde et à l'enfer, armant contre eux la puissance publique, et remporter la victoire promise par l'Esprit-Saint à la force invincible de son ardeur : *Fortis ut mors dilectio; dura sicut infernus œmulatio*. " L'amour est fort comme la mort, et son zèle est inflexible comme l'enfer ! "

II

Une semaine a suivi la nuit dont les surnaturelles splendeurs ont illuminé et sanctifié la demeure et l'âme des jeunes époux.

Tiburce est maintenant chrétien, comme son frère et sa sœur nouvelle. Cécile lui a ouvert le champ radieux de nos croyances, dans un discours digne d'un apologiste et d'un docteur de l'Eglise. Urbain a complété son instruction chrétienne et l'a plongé dans l'eau purifiante du baptême. Le jeune homme a vécu sept jours entiers auprès du saint vieillard, dans l'ombre des cryptes sacrées, près de ces tombeaux héroïques dont les inscriptions et les symboles convient son âme à la gloire du martyr. Rendu à la vie extérieure, il devient avec son frère l'émule de Cécile, dans l'amour du Christ, dans la piété, dans le soin des pauvres, dans le zèle et le courage à fortifier la foi et la vertu des frères. Leur maison est un ardent foyer de vie surnaturelle, qui rayonne sur toute la communauté chrétienne.

Ils sèment à pleines mains, dans le rayonnement de leur riche printemps, la moisson de mérites qu'ils vont être bientôt appelés à récolter au ciel. Car la persécution, toujours suspendue sur la tête des disciples du Christ, se réveille dans la ville des Césars. On multiplie contre eux les sentences iniques et les tourments cruels, et l'on interdit à leurs frères de donner la sépulture à leurs cadavres mutilés et sanglants.

Valérien et Tiburce se portent partout à leur secours. Ils encouragent les timides ; ils consolent et soulagent les orphelins et les veuves ; ils ensevelissent pieusement les suppliciés.

Mais leur courage et leur zèle sont dénoncés à Turcius Almachius (1), chargé de juger les causes intentées aux chrétiens.

(1) Turcius Almachius — corruption probable d'*Emachus* ou

Les deux frères sont cités à son tribunal. Tous deux, tour à tour, avec l'assurance de vétérans vieillis au service du Christ, et un enthousiasme de foi qui n'appartient qu'à la jeunesse, confessent la vérité de la religion qu'ils viennent d'embrasser et dénoncent la vanité du culte des idoles. En vain le magistrat s'efforce, par les détours et les ménagements de son interrogatoire, de soustraire à la fatale sentence ces jeunes et beaux patriciens, qu'il n'ose confondre dans la multitude plébéienne de ses précédentes victimes. La sainte hardiesse de leur langage, qui brave la toute-puissance des invincibles empereurs et va jusqu'à prédire au paganisme sa fin inévitable et prochaine ; leur ferme refus d'éluder la rigueur de la loi, en offrant aux dieux une simple libation, qui pourrait passer inaperçue de la foule des assistants ; la cupidité du magistrat à qui on laisse entrevoir une part des dépouilles, dans la confiscation de leurs biens : tout concourt à faire prononcer contre eux la sentence capitale, portée par les rescrits impériaux contre ceux qui refusent leur culte aux dieux de l'Empire.

Après avoir fait battre de verges Valérien, qui, pendant ce supplice, se réjouit d'être jugé digne de souffrir pour Jésus-Christ et exhorte les chrétiens à persévérer dans la foi, Amachi-
 us les condamne tous deux à avoir la tête tranchée et, pour

d'*Amachi-
 us*,—que les Actes de sainte Cécile donnent comme préfet de Rome, n'était probablement pas investi de cette haute fonction, qu'on ne confiait d'habitude qu'à des personnages honorés au moins une fois déjà de la dignité consulaire. Or, ce nom ne figure pas dans les fastes consulaires des trois premiers siècles. Il ne pouvait donc être qu'un magistrat inférieur, préteur, peut-être, ou délégué spécial du préfet aux causes religieuses. — Voir Don Guéranger, *Sainte Cécile et la Société romaine aux deux premiers siècles*, édit. 1890, p. 293.

ménager à la faiblesse de leur dernière heure une suprême amorce d'apostasie, il fixe le lieu de leur supplice aux portes du temple de Jupiter hospitalier, sur la voie Appienne, tout près de la mystérieuse retraite où ils ont reçu la grâce d'une vie nouvelle. Là, au dernier moment, ils pourront encore, s'ils se ravisent, racheter leur vie, en brûlant un grain d'encens au nez de pierre de l'inerte idole. Illusion vaine pour qui connaît le cœur intrépide de ces héros !

En route, au greffier du tribunal, Maxime, qui s'étonne de leur joie et de leur mépris de la vie, ils répondent : " Crois-tu donc que nous montrerions à cette heure tant d'allégresse, sans l'assurance où nous sommes de revivre pour l'éternité ? "

Leurs discours font sur Maxime une si vive impression, que, la nuit suivante, dans sa propre maison transformée pour quelques heures en sanctuaire, il reçoit le baptême avec toute sa famille et tous les soldats de son escorte, et abrite de son hospitalité les adieux de Cécile et ses entretiens avec cet époux et ce frère qui vont lui devoir leur éternelle gloire.

Le lendemain matin, au soleil levant, la vierge apôtre adresse aux deux héros cette vaillante invitation : " Allons, soldats du Christ, rejetez les œuvres de ténèbres et revêtez-vous des armes de la lumière ! Vous avez dignement combattu, vous avez achevé votre course, vous avez gardé la foi. Marchez à la couronne de vie : le juste Juge vous la donnera, à vous et à tous ceux qui se réjouissent de son avènement. "

Quelques heures plus tard, leurs têtes tombaient sous le glaive, et Maxime, le néophyte, en versant des larmes, répétait avec serment : " Au moment où, le glaive frappait les martyrs, j'ai vu les anges de Dieu resplendissants comme des

soleils! J'ai vu l'âme de Valérien et celle de Tiburce sortir de leurs corps, semblables à de jeunes épouses parées pour la fête nuptiale! Les anges les recevaient dans leur sein et, s'envolant vers le ciel, les emportaient avec eux. " L'heureux Maxime, quelques jours plus tard, rejoignait dans la même mort ces frères de sa foi, et Cécile couchait pieusement son corps à côté de ceux de Valérien et de Tiburce, qu'elle avait ensevelis de ses propres mains dans le cimetière de Prétextat.

III

Cinq mois plus tard, c'est au tour de Cécile de rendre au Christ le témoignage du sang et d'aller retrouver dans la gloire les saints martyrs qu'elle a précédés dans la foi.

Elle a employé tout ce temps à distribuer aux pauvres sa fortune, afin d'envoyer devant elle ses trésors au ciel. Et quand pour elle sonne l'heure de la dernière lutte, elle la trouve prête, calme et courageuse.

Les officiers d'Almachius se présentent chez elle pour l'inviter à sacrifier aux faux dieux, dans le secret de sa demeure, ou à se préparer à la mort. Elle leur répond qu'elle ne redoute pas la mort, puisque la mort, c'est la vie. Ils s'attendrissent sur sa jeunesse et la supplient de ne point la sacrifier avec un tel aveuglement. La vierge leur prêche une jeunesse qui ne se flétrira point, une vie qui ne finira jamais, seule digne de l'estime et des désirs de l'homme. Sa parole les trouble et les émeut profondément; la grâce de Dieu la féconde en leurs cœurs, et la conviction leur arrache cet aveu: " Nous croyons que le Christ, Fils de Dieu, qui possède une pareille servante, est le Dieu véritable. " — " Allez donc,

leur dit-elle, et dites au malheureux Almachius que je le prie de différer de quelques jours l'heure où j'aurai à comparaitre devant lui. Dans l'intervalle, vous reviendrez ici, et j'aurai fait venir quelqu'un qui vous rendra participants de la vie éternelle." Ils vont et portent sa prière au magistrat, qui y accède, et elle s'empresse de faire venir chez elle le saint vieillard Urbain, pour le prier de cueillir de ses propres mains la riche moisson qui mûrit pour le Christ. L'évêque fixe pour quelques jours sa demeure dans son palais. Il y reçoit avec bonté les officiers du préfet et la foule des catéchumènes et des fidèles qui viennent baiser ses mains et se nourrir de sa parole, et il administre, dans la plus grande pompe, le sacrement de la régénération à quatre cents catéchumènes.

Forte de ces nouvelles conquêtes, œuvre, en partie, de son zèle, munie de la bénédiction du pontife, Cécile comparait avec ^{con} fiance devant le meurtrier de son époux et de son frère. Charmante de jeunesse et de grâce pudique, admirable de force et de foi, elle répond à toutes les questions du magistrat par autant d'affirmations de sa foi, et met fin à son interrogatoire par ce cri d'invincible espérance: " Le Christ seul peut sauver de la mort et délivrer du feu l'homme coupable!"

Elle est condamnée à mort, mais le juge n'ose livrer au scandale d'un supplice public une dame de cette noblesse. Il ordonne en conséquence qu'elle soit enfermée dans la salle des bains chauds de son palais et qu'elle y périsse, suffoquée par les ardeurs d'une atmosphère dévorante et les tourbillons d'une brûlante vapeur. Mais cette fin obscure nuit à l'édification publique que Dieu veut attacher à son trépas. Sa main toute-puissante la protège au milieu des ardeurs de la

salle, transformée en humide fournaise, et l'entoure d'une agréable fraîcheur. Elle y passe le reste du jour et toute la nuit, sans souffrance et sans malaise, et ses bourreaux voient l'aurore se lever sur sa paisible prière. Almachius, irrité du prodige qui lui dispute sa victime, envoie aussitôt un licteur, avec ordre de lui trancher la tête sur les lieux. Mais trois fois le glaive s'abat sur le cou délicat de la vierge, et trois fois son bras incertain le retire, sans avoir pu abattre sa tête charmante. La loi romaine lui défendait de frapper un quatrième coup pour achever sa victime, et il s'enfuit éperdu, la laissant couchée et baignant dans son sang sur les dalles de la salle, semblable à l'agneau frappé sur la table du sacrifice. Elle passe ainsi trois jours entiers, entourée de la foule des fidèles, qui la contemple avec une tendre pitié et recueille avec le même soin pieux le sang qui s'échappe de sa blessure et les paroles qui découlent de ses lèvres : paroles de réconfort pour ces chrétiens d'hier, martyrs probables de demain, d'espérance et de consolation pour ces pauvres de tous les jours, qui perdent en elle leur mère et leur providence. Un miracle continu suspend au-dessus d'elle la couronne que sa propre prière éloigne de son front : car elle ne veut pas mourir avant d'avoir fait à Urbain un dernier legs, avant d'avoir reçu de sa main bénissante le signal du suprême départ.

Il vient enfin, le saint évêque qui a été le père de son enfance et de sa jeunesse chrétienne, dire le mot d'adieu à sa fille glorieuse. " Père, lui dit la vierge martyre, j'ai demandé au Seigneur ce délai de trois jours pour remettre aux mains de votre béatitude mon dernier trésor ; ce sont les pauvres que je nourrissais et auxquels je vais manquer. Je vous

lègue aussi cette maison que j'habitais, afin qu'elle soit par vous consacrée comme église pour toujours."

Ce furent ses dernières paroles. Après les avoir prononcées, elle se recueillit profondément pour ne plus penser qu'à l'Époux céleste, à qui elle allait s'unir dans la douceur des noces éternelles. Couchée sur le côté droit, les genoux modestement réunis, ses deux bras s'affaissèrent l'un sur l'autre, sa tête s'inclina vers la terre, "comme pour cacher le secret du dernier soupir qu'elle envoyait à l'unique objet de son amour;" et son âme se détacha de son corps. C'était le 16 septembre.

Au ciel, sans doute, les âmes de Valérien, de Tiburce et de Maxime, les saintes légions des apôtres, des vierges et des martyrs, les chœurs des anges et des archanges durent porter son âme, en un triomphal cortège, jusqu'au pied du trône de l'Agneau qu'elle suivra, "partout où il va", pendant les siècles des siècles.

Sur la terre, son double vœu s'est accompli. Les pontifes romains ont reçu dans leur sein les pauvres qu'elle aimait, et son palais du Transtévère est devenu un temple consacré à l'Époux des vierges et dédié à sa vierge fidèle. Les siècles ont défilé tour à tour sous sa colonnade, apportant l'hommage de la piété des fidèles et de la munificence des prélats et des pontifes. C'est aujourd'hui l'une des plus gracieuses et des plus riches des basiliques moindres de la Ville éternelle.

Le corps de la sainte martyre y repose depuis le neuvième siècle. A cette époque, le pape saint Pascal, guidé par une apparition de la vierge, reprit dans le cimetière de Calliste des fouilles, jusque-là restées infructueuses, et découvrit sa précieuse dépouille, que des soins prévoyants avaient su

dérober aux recherches des barbares saccageant les catacombes, sans laisser aux fidèles Romains de signe qui leur permît d'en retrouver la retraite. Les mains sacrées du pontife purent toucher avec un pieux respect ce corps virginal, préservé des outrages de la tombe, portant au cou la cicatrice de cette plaie qui avait si longtemps retenu sa vie prête à s'échapper, ayant à ses pieds les linges imbibés de son sang desséché, revêtu de la robe brodée d'or décrite par les Actes, et gardant, dans le cercueil de cyprès où l'avait déposé la piété d'Urbain et de ses diacres, la touchante attitude où l'avait laissé la mort. Pascal se borna à le recouvrir d'un voile léger et précieux, avant de le placer, au milieu du concert d'allégresse de Rome accourue toute entière, dans un sarcophage de marbre, sous le maître-autel, à côté des restes et d'Urbain, de son époux et de son frère, et non loin de ceux de Maxime transportés avec les siens dans la basilique rajeunie.

Sept siècles et demi plus tard, en 1599, Rome émue et transportée, jouissait du même spectacle. Le corps de l'aimable vierge, exhalant un doux parfum, révélait, dans son cercueil ouvert, aux yeux attendris de Clément VIII l'attitude, les vêtements et les linges sanglants qu'avaient vus et décrits Pascal. L'émotion pieuse du pontife put même vérifier, sous les ornements d'or de la robe patricienne, la présence du dur cilice qui affligeait, au témoignage des Actes, la chair virginale de la fiancée du Christ.

Une précieuse châsse d'argent, don magnifique de Clément, recouvrit pour la troisième fois cette auguste dépouille, et depuis lors on n'a point brisé le sceau de sa tombe. Mais, pour consoler les yeux du pèlerin séculaire, qui pourrait envier le bonheur des contemporains de Pascal et de Clé-

ment, un marbre, taillé par un artiste de génie, reproduit fidèlement, dans la pureté de ses lignes et la délicatesse de ses proportions, le corps de la sainte, couchée sous le tombeau de l'autel, dans l'attitude de sa mort et de son dernier repos.

Vous l'avez contemplée, Monseigneur, la gracieuse et touchante image, en ce jour de pieux concours où les étudiants du monde catholique, mêlés à la foule romaine, rapportent leur annuel hommage à cette fille glorieuse et toujours aimée de la Cité des martyrs. Je ne sais si alors le Christ, au sein de sa gloire, a désigné à la vierge triomphante, au milieu des jeunes prêtres agenouillés autour de sa tombe, celui qu'il destinait dès lors à s'asseoir dans une chaire promise à l'aimable patronage de Cécile. Mais il me semble qu'aujourd'hui du haut de la même gloire des mêmes cieux, la vierge martyre contemple avec une souriante complaisance, au milieu de l'allégresse et de l'harmonie du même jour de la terre, celui qui pria jadis, ému et fervent, sur les dalles de son sanctuaire. Il me semble, Monseigneur, que la pieuse émotion qui agitait votre cœur de prêtre auprès de son tombeau, émeut bien doucement aujourd'hui votre cœur d'évêque, sur ces parvis et sous ces voûtes gracieuses dont vous avez la garde et qui ne sont point indignes d'une sainte à qui tous les arts ont dédié des chefs-d'œuvre.

Complaisance de la sainte là-haut, culte ancien et renouvelé de votre cœur pour elle ici-bas, j'en vois l'égal et touchant témoignage dans l'éclat de cette première célébration de la fête patronale, dans cette couronne de prêtres qui vous vénèrent et vous aiment, et cet affectueux concours de fidèles, qui, en répondant à votre voix pastorale, forment avec elle l'harmonie du jour.

Puisse la sainte Patronne accueillir avec faveur l'hommage du pasteur et du troupeau !

Puisse, Monseigneur l'archevêque, votre bénédiction deux fois paternelle confirmer et consacrer les religieuses impressions de cette fête dans des cœurs qui n'ont pas cessé d'être à vous, puisque vous n'avez pas cessé d'être le père de leur père.

Et vous, Mes frères, puissiez-vous n'oublier jamais que vous avez au ciel pour patronne une sainte, une héroïne qui fut en sa vie et en sa mort le parfait modèle de cet amour du Christ, généreux, vaillant et fidèle, qui fait ici-bas les vierges, les apôtres et les martyrs, là-haut les élus triomphants !

NOCES D'ARGENT DES ZOUAVES PONTIFICAUX

SE REMON PRONONCÉ EN L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL, LE
19 FÉVRIER 1863, A L'OCCASION DU 25^e ANNIVERSAIRE DU
DÉPART DES PREMIERS ZOUAVES PONTIFICAUX

*Gloria magna glorificaverunt gentem
suam.*

Ils ont fait rejaillir sur leur peuple
une grande gloire.

I MACH., 14, 29.

Monseigneur, (1) Mes frères,

Un jour, le peuple d'Israël, voulant donner à son vaillant concitoyen, Simon Machabée et à son héroïque famille un témoignage éclatant de sa gratitude pour les signalés services qu'ils avaient rendus à la cause nationale, s'assembla dans la grande cour du temple de Sion. Et là, tous ensemble, prêtres et princes du peuple, anciens, chefs de famille et de tribus, simples citoyens, confondus en un de ces unanimes et profonds sentiments qui, à certaines heures de la vie des peuples, livrent au grand jour la véridique et libre expression de la conscience et de la volonté nationales, la nation toute entière formula solennellement sa reconnaissance envers cette famille illustre. Cette déclaration mémorable occupe vingt-trois versets du texte sacré. Elle fut gravée, d'après le vœu de l'assemblée, sur des tables d'airain et exposée aux regards sous un des portiques du Temple.

(1) Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

Or, l'un de ces versets renferme les paroles que je viens de vous citer : *Gloriâ magnâ glorificaverunt gentem suam*, " Ils ont fait rejaillir sur leur peuple une grande gloire " ; et je crois qu'il résume et caractérise bien, en sa forte et sobre éloquence, le résultat le plus brillant et le plus cher au cœur de tout peuple, de l'œuvre patriotique des Machabées.

Ce soir, mes frères, en contemplant vos rangs pressés autour de nos vaillants zouaves pontificaux, je me rappelle ces paroles historiques et sacrées, qu'un de leurs aumôniers a inscrites avec son cœur sur le premier feuillet de l'attachant récit de leurs campagnes, et je crois voir surgir autour de moi l'antique et solennelle assemblée du peuple de Dieu.

Car je ne crois pas mal interpréter vos sentiments intimes, en affirmant que vous êtes venus ici ce soir, non pas attirés par une banale curiosité, mais entraînés tous par le puissant désir de donner un public témoignage de votre sympathie et de votre reconnaissance aux valeureux compatriotes qui, il y a aujourd'hui vingt-cinq ans, quittaient notre ville, au bruit de ses acclamations, et s'en allaient apprendre à Rome et à l'Europe l'existence et la vitalité d'une autre France, américaine et catholique.

Nous sommes ici ce soir pour célébrer cette date épique, ce fait glorieux, l'un des plus considérables, sans conteste, et des plus caractéristiques de notre génie et de notre vie nationale.

En m'inclinant devant une invitation deux fois irrésistible, puisqu'elle venait à la fois des lèvres d'un pasteur vénéré et du cœur d'un père affectueux et bienveillant, je n'ai pas un instant songé à vous apporter un discours savamment agencé, aux graves et harmonieuses proportions classiques, encore moins le développement régulier de quelque forte thèse, aux aperçus nouveaux et aux grandes conclusions sociales.

Non, plus modeste est ma prétention, et plus sûre par là, peut-être, de rencontrer vos suffrages. J'apparais simplement dans cette chaire, avec le désir d'évoquer à vos yeux un souvenir glorieux et bienfaisant pour notre patriotisme, avec le dessein, aussi, de demander à ce souvenir une leçon pour le présent, qui suscite en vos cœurs, au profit de la patrie, quelque résolution opportune et généreuse.

C'est là tout le dessein de mon discours, et je demande à la céleste Reine de cette église et de cette ville de bénir ma parole et de la faire germer en vos âmes. *Ave Maria.*

I

LE SOUVENIR

Le souvenir, mes frères, beaucoup d'entre vous, plus et mieux que moi, en gardent au cœur la profonde et vivace empreinte, car ils avaient alors âge d'homme, et je n'étais, moi, qu'un enfant. Mais je me souviens parfaitement que, malgré mon jeune âge, ce grand événement et les démonstrations imposantes qui l'entourèrent, firent sur mon âme d'enfant une bien vive impression; et je sais que cette impression était commune, alors, à tous les enfants de nos familles chrétiennes, qui, tous les jours, au foyer domestiques comme à l'école, entendaient les grands parler entre eux, ou s'entretenaient eux-mêmes ensemble de la nouvelle croisade.

Ah ! c'est que le départ de " nos croisés ", comme on a si justement nommé ces guerriers d'une cause deux fois sainte, n'a pas été le fait isolé d'une poignée de jeunes gens, la flambée d'enthousiasme de quelques centainss de têtes chaudes et de cœurs ardents.

Non, ce départ, c'est la nation toute entière qui l'a voulu,

qui l'a favorisé, qui l'a enfanté. Le départ de nos zouaves a été en quelque sorte notre départ à tous. Ils sont partis parce que nous ne pouvions tous partir. Ils sont partis en notre nom, à notre place. Ils sont partis avec nos oboles, avec notre sang, avec notre cœur, avec notre conscience, avec notre âme de peuple catholique. Et en partant, ils ont emporté avec eux, enveloppés dans les plis de leur drapeau, les vœux, les espérances, les appréhensions, la foi, l'amour et l'abnégation de tout un peuple !

Ce peuple, c'était le nôtre, Canadiens-Français ! Et ce peuple, puis-je dire sans blesser aucune justice ni froisser aucun honneur, c'était surtout le nôtre, Canadiens-Français de Ville-Marie ! Car c'est Ville-Marie, c'est Montréal qui, après Castelfidardo et avant Mentana, a envoyé à Rome deux des trois premiers zouaves canadiens. (1) Le troisième, né aussi dans notre ville, d'un sang irlandais, est parti de Québec.

Il est mort depuis, en Espagne, au champ d'honneur, serviteur d'une cause qu'il croyait juste et sainte, et la balle qui l'a tué a rencontré sur sa poitrine l'image du Sacré-Cœur. Honneur à Hugh Murray, dont Québec, l'autre soir, célébrait la mémoire, unie à celle de ses autres zouaves ! Honneur à la race qui, en produisant ce héros, a prouvé quels vaillants émules elle aurait pu lui susciter chez nous !

C'est Ville-Marie qui a créé, à la voix de son évêque, ce comité d'organisation dont l'intelligent travail a assuré le succès de cette généreuse expédition.

C'est l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, de grande et sainte mémoire, qui, le premier de nos évêques, par l'appui

(1) MM. A. B. Testard de Montigny et Alfred La Rocque, chevaliers de Pie IX.

et la consécration d'une voix pastorale empressée à toutes les grandes initiatives, a donné une direction, un corps, une réalisation heureuse aux intimes désirs et aux vœux éclatants qui bouillonnaient alors au sein de notre vaillante jeunesse.

Je vais vous citer quelques dates et quelques textes qui établissent péremptoirement ce fait et déterminent nettement des responsabilités honorables.

Le dimanche, 17 novembre 1867, Mgr Bourget faisait recommander aux prières des fidèles assemblés dans sa cathédrale un de leurs jeunes concitoyens, (1) blessé grièvement à Mentana; et à cette recommandation il ajoutait la suggestion suivante qui, tombant de sa plume autorisée, ne pouvait manquer de germer dans le sol ému de l'opinion catholique.

“ Il y a, disait-il, nous le savons, dans cette ville et dans toute l'étendue du pays, des jeunes gens qui brûlent du désir d'aller, aussi eux, s'immoler pour la défense de notre père commun, de l'immortel Pie IX. Nous devons prier pour qu'il plaise à la divine Providence de leur ménager les ressources nécessaires pour les frais d'une expédition si glorieuse. Car il est à croire que, malgré le malheur des temps, il y a dans notre jeune Canada, aussi bien que dans les vieux pays, assez de richesse pour équiper un bataillon canadien, qui prouverait, en combattant pour le drapeau de la foi, que le courage que nous ont légué nos pères n'est pas éteint dans le cœur de leurs enfants.”

Trois semaines plus tard, le 8 décembre, il publiait, par une lettre pastorale, l'encyclique de Sa Sainteté Pie IX, prescrivant un jubilé de prières, pour obtenir du ciel la protection

(1) M. Alfred La Rocque.

des restes de sa souveraineté temporelle, menacés par les récentes manœuvres de la perfidie piémontaise. Et dans ce solennel document, après avoir glorifié nos deux jeunes blessés de Mentana, celui de Québec et celui de Montréal, le saint évêque ajoutait :

“ Beaucoup d'autres brûlent d'ardeur de partager la gloire de leurs jeunes compatriotes et viennent de l'avant, pour essayer à former un bataillon de zouaves... L'on parle de ce projet dans les villes et dans les campagnes ; et il sourit, à beaucoup de jeunes gens qui sont impatientes de pouvoir l'exécuter. Des souscriptions ont été faites spontanément par des enfants de l'un et de l'autre sexe, dans les collèges et les couvents, et ces enfants ont l'air de recevoir les premiers le souffle d'en haut, pour donner l'élan à leurs parents et à leurs concitoyens, car *c'est de la bouche des enfants que sort la louange parfaite.*”

Il examine ensuite quelques opinions émises sur la possibilité, la facilité et la forme d'un recrutement de ce genre. Puis il formule nettement et chaudement son sentiment et son vœu personnels :

“ Nous demeurons étrangers, dit-il, à ce mouvement laïque, mais, nous l'avouons, nous le bénissons de tout notre cœur et nous lui souhaitons un plein succès. Car nous le considérons comme une gloire pour notre religieux pays et comme une bénédiction pour ses habitants. Nous pensons qu'en effet un bataillon de zouaves canadiens prouverait au monde entier que l'extrême Occident se joint à toutes les autres parties du monde pour épouser la cause sacrée à laquelle se dévouent aujourd'hui tant de cœurs généreux, et montrer que le nom de Pie IX est grand et béni dans les froides contrées du

Nord. Ce bataillon, en combattant pour le grand principe sur lequel seul peuvent reposer solidement les sociétés humaines, donnerait un admirable exemple de dévouement pour la cause catholique, et chacun lui consacrerait avec une nouvelle ardeur sa plume, sa parole et surtout son cœur. Mais tout le monde comprend que pour cela il faudrait que les hommes qui se dévoueraient ainsi pour l'Eglise et son auguste Chef, fussent des hommes de foi, de principes et de pratique : car autrement ils ne pourraient que faire tort à cette cause sacrée et faire honte au pays qui les aurait députés. Mais, encore une fois, nous laissons à ceux qui ont conçu ce projet la noble tâche de l'exécuter."

Ces paroles étaient claires et décisives, pour quiconque voulait les entendre. Elles furent, grâce à Dieu, entendues et comprises par des ouailles dignes d'un tel pasteur. En effet, moins de quinze jours après, le 19 décembre, une assemblée de citoyens jetait les bases d'un comité d'organisation, et Mgr Bourget se hâtait d'en favoriser le travail, en faisant part à son clergé de sa création, et en l'invitant à prendre la haute direction du mouvement dans le diocèse.

Le président du comité était M. Olivier Berthelet, dont le nom a été si longtemps et si largement mêlé aux fondations et aux œuvres civiques et religieuses de notre ville, qu'il mérite, ce me semble, un solennel hommage, dans la plus vieille chaire de cette cité, en un pareil jour de reconnaissance publique.

De ses collègues du comité exécutif, plusieurs, comme lui, sont morts. Je ne vous dirai pas le nom et le mérite des survivants. Ils m'entendent peut-être : leur modestie en souffrirait. Je ne veux pas gêner le bonheur qu'ils éprouvent, au

soir des noces d'argent du bataillon de nos zouaves, à s'asseoir aux côtés de ces vieux amis dont ils furent alors en quelque sorte les pères nourriciers.

Il est inutile de résumer les travaux de ces messieurs. Ils furent poussés avec une rare activité, avec l'intelligence sûre et rapide des conditions et des exigences d'une entreprise de ce genre. Aussi le plus prompt succès vint-il répondre à leurs premières démarches. A la voix du saint évêque de Montréal répondit le concert des voix épiscopales de la province de Québec, et à cet auguste et commun appel de ses pères spirituels, le Canada français se leva comme un seul homme!

Ce fut dans notre peuple, et je parle surtout du peuple-peuple, de cette masse des croyants simples et robustes, qui ignorent, aux heures de l'appel de Dieu, les hésitations d'une étroite prudence et les défaillances d'une chair amollie par les aises d'une vie sensuelle et facile ; ce fut dans les rangs de ce peuple une fièvre de générosité et d'enthousiasme, pareille aux emportements oubliés qui précipitaient jadis l'Europe du moyen âge vers les plages sanctifiées par la présence visible du Sauveur et profanées par les abominations et les horreurs du croissant. Et je ne crains pas d'affirmer, sans tomber dans une exagération de rhéteur, que, sans la mouvante immensité de l'Atlantique, que S. Pierre ne pouvait leur donner de franchir, comme lui les flots de Tibériade, le pied sec et ferme, nombre de nos jeunes gens seraient partis en pèlerins, le bissac au dos, la coquille à l'épaule, le bourdon à la main, mendiant en route leur gîte et leur pain, pour aller demander à Pierre, couché dans son tombeau, la suprême faveur de garder et de défendre son successeur, assis dans sa chaire éternelle !

La preuve, c'est que cinq cent deux seulement partirent, et que plus de sept cents durent rester en arrière, la tristesse au cœur, résignés au mérite de leur désir et de leur demande.

Ce soir, mes frères, nous célébrons, jour pour jour, le vingt-cinquième anniversaire du départ de Montréal du premier détachement de nos zouaves pontificaux.

La veille au soir, 18 février, cette vénérable église, témoin deux fois séculaire, au moins par son vocable, de toutes les grandes manifestations de la foi et de la piété de nos pères, contempla les sublimes adieux de la patrie canadienne-française à cette cohorte de ses plus nobles enfants. Ce fut une grandiose démonstration, la plus émouvante peut-être qu'ait jamais abritée sa voûte sacrée. Le temple, étincelant de lumières, était pavoisé des couleurs nationales et pontificales, des bannières et des oriflammes de toutes nos pieuses confréries, de toutes nos sociétés ouvrières, dont les présidents sont accourus ici ce soir, drapeaux vivants de la même idée et de la même tradition. Deux cents prêtres ornaient le sanctuaire. Deux prélats vénérables occupaient les sièges d'honneur : l'un, le pieux évêque à qui revenait une si haute et si large part de ce généreux mouvement, l'autre, son ami d'esprit et de cœur, coadjuteur nouveau de l'évêque des Trois-Rivières, (1) dont la parole apostolique venait saluer, au nom de l'Eglise de la Nouvelle-France, ces fils magnanimes et vaillants qui s'en allaient donner le témoignage de leur sang aux droits imprescriptibles du suprême pasteur de l'Eglise universelle.

Aujourd'hui même, à Rome, Mgr des Trois-Rivières, avec deux autres prélats de notre province française, a pu, en ce

(1) Mgr Lafèche, évêque d'Anthédon *in partibus*.

cinquantième anniversaire de l'onction épiscopale du successeur de Pie IX, attester votre inébranlable attachement à son Siège, et votre constante et vaillante disposition à lui donner encore le sang de vos fils et de vos frères, si jamais il lui fallait une nouvelle levée de zouaves !

Son discours, alors, proclama éloquemment les sentiments qui animaient tous les cœurs et les hautes pensées qui dominaient ce grand évènement.

Mais la cérémonie qui seule valut un éloquent discours, ce fut la bénédiction et la remise du drapeau.

Il avait été fixé au sommet d'un brillant trophée, au point central de la nef, en face de cette chaire, à l'honneur déjà avant d'être à la peine, parce que sa chrétienne devise : " Aime Dieu et va ton chemin," promettait déjà toute vaillance en toute fidélité !

Or, le moment venu, le vénérable curé de Notre-Dame, donateur du drapeau, M. Rousselot, d'aimable et pieuse mémoire, alla, en compagnie de l'aumônier du détachement ⁽¹⁾ — je le salue ici au nom de l'Eglise et de la Patrie, car des deux il a bien mérité ! — et de tous les membres du comité, prendre en son lieu d'honneur le noble étendard et le porter solennellement au sanctuaire, où l'attendait le pontife. Pendant toute la bénédiction, il le tint dans ses mains, ayant à sa droite le président du comité, et à sa gauche celui de notre société nationale de S. Jean-Baptiste. Groupe harmonieux et touchant, mes frères, qui symbolisait hautement cette nécessaire et féconde alliance de l'Eglise et de la Patrie, notre force et notre salut dans le passé, que notre peuple n'a

(1) M. le chanoine Moreau.

pas le droit de méconnaître ni de désertier, pas plus aujourd'hui qu'hier, pas plus demain qu'aujourd'hui, et j'ajouterai moins aujourd'hui que jamais, à l'heure critique et décisive où s'agite, non seulement dans les discours et les écrits politiques, mais encore, ce qui est plus grave, dans les faits et les situations inévitables qu'ils produisent, le complexe et suprême problème de notre unité nationale !

Un instant après, le glorieux étendard était consacré au Dieu des armées, " vainqueur éternel des ennemis visibles et invisibles ", et l'évêque de Ville-Marie, avant de le remettre au commandant provisoire de la petite troupe, adressa aux vaillants jeunes hommes la question suivante : " Voulez-vous, braves enfants de la Religion et de la Patrie, prendre l'engagement d'honneur de ne rien faire, pendant la noble expédition que vous commencez, qui puisse imprimer quelque tache à cette aimable patrie dont vous êtes l'ornement et la gloire aux yeux des nations étrangères ? " A cet appel, les cent trente-cinq chevaliers, levant, d'un prompt et soudain mouvement, la main droite vers l'insigne devenu sacré, s'écrièrent tout d'une voix : " Nous le jurons ! "

Un long et profond tressaillement traversa l'immense assemblée, car le souffle du grand venait de passer sur elle !

Et vous-mêmes, mes frères, témoins survivants de cette glorieuse fête, ou témoins nouveaux de son brillant souvenir, en voyant, ce soir, dans la même nef, aux pieds du même Christ, Dieu des foyers et Dieu des armées, les mêmes hommes qui, depuis lors, ont reçu le baptême du feu et blanchi quelque peu dans ces combats et ces travaux de la vie, plus durs à l'esprit et au cœur de l'homme mûr que les hardies aventures de l'ardente jeunesse, n'êtes-vous pas fiers

de ces soldats du Pape, vos frères par le sang et par l'eau du baptême ?

N'êtes-vous pas fiers de ce drapeau, qu'ils ont rapporté sans tache et rayonnant de gloire d'au delà des mers et des monts ? Et lorsque, dans nos démonstrations et nos processions nationales, vous voyez la noble bannière baigner sa soie blanche et sa devise d'or dans la splendeur d'un beau soleil, n'avez-vous pas alors comme une vision soudaine, plus rayonnante que tous les feux du ciel et de la fête ?

Oui, la vision de la patrie canadienne-française, soulevée tout entière, en ce jour glorieux, par une poussée de foi vive et d'ardeur chevaleresque, donnant ses fils au vicaire du Christ, pour prouver à la vieille France et à la vieille Europe que partout, sous les cieux anciens, pour les œuvres de Dieu, les Francs savent se retrouver encore et toujours les Francs de Clovis et de saint Louis : *Gesta Dei per Francos !*

Cette vision, mes frères, puissiez-vous l'entrevoir souvent au plus profond de vos âmes, dans ce sanctuaire intime où l'esprit réfléchit, où la volonté commande, où la conscience tour à tour approuve et condamne, où le cœur s'humilie et prie ! Je vous dirai pourquoi tout à l'heure.

Le lendemain de cette grandiose soirée d'adieu, les cent trente-cinq volontaires prenaient la route de New-York.

Je ne rappelle que pour mémoire l'émouvant spectacle de ce départ.

Mon souvenir d'enfant me renvoie, à cette distance, le tableau d'un ciel bas et gris, floconneux par instants ; d'une foule immense, bloquant les avenues du palais épiscopal ; de cloches sonnant à toute volée aux tours de nos églises ; et, dans ce grave et mélancolique décor, une nuée de bérets blancs,

défilant allègrement au mouvement cadencé d'une martiale allure, entre deux haies serrées de peuple, les acclamant au passage.

Ils riaient et plaisantaient, dit-on — le cœur au dedans gonflé, j'en suis sûr, — ces derniers-nés de la vieille Gaule, qui allaient ajouter plus d'un mot alerte, plus d'un trait piquant à l'impayable vocabulaire du troupier français ; mais leurs mères, leurs sœurs et leurs fiancées pleuraient, les couvrant, au dernier moment, de caresses et de porte-bouheur pieux.

Le train s'ébranla et disparut ; et la dernière vibration d'adieu qui vint trembler à l'oreille et au cœur des parents et des amis, cloués sur le quai de la gare, la main chaude encore de la dernière étreinte, ce fut le chant de l'*Ave, maris stella*, poussé en chœur par ces jeunes et robustes poitrines vers l'Étoile de la mer, la patronne de Ville-Marie.

Deux ans plus tard, le 6 novembre 1870, la vieille église de Notre-Dame de Bonsecours, l'église par excellence de la vieille cité, l'église des pèlerins de tous les temps, retentissait du même chant à Marie, jaillissant des mêmes poitrines, mais avec l'accent, cette fois, plus grave et plus mâle de soldats endurcis par l'étape et le coup de feu.

Deux années avaient passé sur le glorieux départ. Rome n'était plus au Pape, et la France, coupable d'un injustifiable abandon, livrait à la Prusse sa rude et désastreuse bataille.

Nos zouaves revenaient vaincus et désarmés, mais goûtant, au fond de leur tranquille conscience de chrétiens confirmés dans la foi, la forte et bonne saveur de cette parole du premier et du plus grand des zouaves : " Il n'est point de gloire plus belle que celle d'être vaincu pour le Christ."

Pas un n'avait péri au champ d'honneur. Le ciel s'était

contenté du sacrifice de leur cœur, de leur temps et de leurs forces. Il avait sans doute voulu garder à la patrie canadienne une plus grande abondance du meilleur de son sang, pour lui ménager un nombre plus grand de germinations généreuses!

Neuf seulement, sur les cinq cent cinq qu'ils étaient partis, en tout, sont morts là-bas, du climat, d'accidents ou d'affections diverses. Ils reposent ensemble, un seul excepté, avec tous ceux de leurs compagnons d'armes dont on a pu réunir les corps, dans le cimetière du diacre martyr Laurent, non loin du tombeau de Pie IX, leur père et leur roi, en dehors de ces murs de la Ville, profanés et violés par une main sacrilège.

Mais la haine du vainqueur, oublieuse de leur grandeur, a poursuivi de sa toute-puissante insolence leur gloire au delà du tombeau; et, pour étouffer à l'oreille de l'Italie unifiée le cri vengeur du sang de Castelfidardo et de la Porta Pia, allié à l'énergique réprobation de l'univers catholique, elle a scellé au-dessous des noms et du sobre éloge funèbre de ces morts vénérables, un marbre menteur, qui prétend flétrir des méprisantes épithètes d' "étrangers" et de "mercenaires" ces intrépides et spontanés défenseurs de l'œuvre des Pépin, des Charlemagne et des Robert Guiscard!

Parmi ceux qui nous sont revenus, plusieurs, pour emprunter une poétique et touchante image à leur sympathique et vaillant doyen, "plusieurs, déracinés, ont glissé sur la pente de la colline qui conduit au tombeau". Mais ceux qui restent, poussent ce soir avec lui, et avec nous tous, mes frères, n'est-ce pas? ce cri de suprême espoir chrétien: "Ah! qu'il est consolant pour des hommes de cœur de songer que

nous nous reverrons tous ! Oui : tous ceux qui sont là-bas, couchés sur les champs de bataille ou morts dans les hôpitaux, tous ceux qui, depuis, ont payé leur tribut à la nature, nous tous qui les suivons, nous nous retrouverons ensemble. J'en offre ma garantie morale, endossée par nos aumôniers : car on n'est pas soldat du pape pour rien ; et si le Christ est le même qu'il était sur la terre, nous aurons une grande chance de répondre à l'appel. Et puis nous nous aiderons tous pour cet assaut suprême : nous ramasserons les traînardes." (1)

II

LA LEÇON

Mes frères, je veux rattacher à ces fortes et vibrantes paroles la leçon que nous devons retenir de cette belle et réconfortante démonstration.

Dites par un soldat du pape, dans une fête plus intime mais très parente de celle-ci, elle s'adresse non seulement à tous les soldats du pape, mais encore à tous les soldats du Christ.

Or tous, mes frères, vous êtes les soldats du Christ.

Vous l'êtes par le sacrement qui fait le parfait chrétien. Vous l'êtes par votre sang français qui a salué la croix à Tolbiac, qui l'a vénérée à Reims, qui l'a promenée et plantée sur toutes les plages du globe. Vous l'êtes par votre naissance à cette nationalité canadienne, préparée et fondée sous

(1) Paroles de M. B. A. Testard de Montigny, ancien zouave pontifical, président de l'Union Allet, au banquet qui lui fut offert à l'occasion du 30^e anniversaire de son engagement aux zouaves, le 15 janvier 1891.

des auspices si étrangement providentiels qu'ils nous présagent et nous garantissent une vocation de peuple.

Or, je vous le demande et je me le demande en ce moment, sommes-nous vraiment, à ce triple titre, de fait comme de droit, les soldats chrétiens que nous devons être ? Et notre divin chef, pontife invisible de notre sainte Eglise et roi immortel de nos âmes, s'il venait publiquement faire chez nous, en cette année de sa grâce dix-huit cent quatre-vingt-treizième, la revue générale de ses troupes, trouverait-il ses hommes dans l'état où il les veut ?

Je pose la question à vos loyales consciences, et c'est d'elles seules que j'attends le devoir d'une loyale réponse.

Certes, je n'ai pas accepté le rôle honorable et périlleux de la soirée pour venir mêler à sa joie et à sa fierté la dissonance du reproche ou du blâme, et je crois l'avoir prouvé.

Je sais pareillement qu'il n'est ni de ma jeunesse ni de mon inexpérience de venir en pareil lieu, à pareil jour, adresser à une foule qui représente plus ou moins complètement la nation, des observations et des réserves qui enveloppent tout un état social et atteignent la masse sans épargner les sommets.

Je sais qu'une parole de prêtre, en ces jours de malentendu et de confusion déplorables, pour avoir chance de faire dans les âmes cette sorte de bien, tout en leur infligeant de nécessaires et salutaires blessures, doit tomber de bien haut et couler de lèvres bien pures pour n'être pas discutée ; et je ne voudrais, pour tout au monde, courir l'aventure d'un échec qui serait en même temps, j'en ai la conviction profonde, celui de la vérité, et partant du *sal ut*.

Mais permettez-moi, mes frères, à moi qui suis votre frère, par le sang de mes pères et par celui de mon Dieu, qui suis même ici, en ce moment, quelque peu votre père, puisque toute parole tombant, au nom du Christ, de quelque bouche qui la dise, dans quelque cœur qui l'écoute, commence, poursuit ou consomme, dans l'âme sensible et docile à sa touche, son sublime enfantement à la vie spirituelle du Christ; permettez-moi, vous qui m'avez soutenu jusqu'ici d'une si bienveillante et si sympathique attention, de vous poser à nouveau la question.

Le Christ, notre divin Chef, notre souverain Roi, est-il content de ^{no} us comme chrétiens, comme Français et comme Canadiens ?

Et je crois pouvoir répondre au nom de vos loyales consciences, dont l'unisson formera la conscience nationale : non !

Et si je réponds ainsi, c'est au nom de tous ceux qui autour de moi ont des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un esprit droit et sain pour peser et mesurer toute chose en sa réalité, un cœur honnête et haut placé, pour s'indigner ou pleurer ! Et je vois à cette heure, entre les braves gens qui, Dieu merci, sont légion parmi ^{no} us, plus d'une tête blanche et fière qui, au souvenir de jours plus purs et plus glorieux, se penche avec espoir sur sa tombe entr'ouverte, parce qu'elle y voit un refuge assuré contre les ignominies de demain, présagées par les lâchetés et les turpitudes d'aujourd'hui !

Mais non, mes frères, pardon, je m'égare !

Demain, au contraire, j'en ai la foi et vous l'avez avec moi — car la foi console et fortifie, — demain, ce sera le réveil, le retour, la réparation, et nous en saluons déjà de consolants symptômes.

Demain, ce sera le progrès : non pas ce faux progrès prôné par des niveleurs stupides et bruyants, pour qui, trop souvent, réformer est synonyme de souiller, de dégrader et de démolir, mais le vrai progrès, réalisé de jour en jour par l'accomplissement fidèle, et autant que possible parfait, des lois essentielles à toute vie sociale.

Demain, ce sera l'ascension consciente et continue vers nos destinées providentielles.

Demain sera le jour meilleur, parce qu'aujourd'hui est le jour moins bon, plein d'ombres sinistres et d'indécisions inquiétantes.

Demain sera le jour de Dieu ; comme aujourd'hui est le jour de l'homme, le jour de notre misérable nature, faible de cette faiblesse, fausse de cette perversité native que d'orgueilleux sophistes s'efforcent en vain de méconnaître et de nier, pour se soustraire à la nécessité de réclamer à grands cris l'application d'un remède divin.

Demain, nous l'espérons tous, Laval et Olier, Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys, Brébœuf et Marguerite d'Youville, et d'autres encore, s'il plaît à Dieu, monteront sur nos autels et recevront les hommages et les vœux de la patrie qu'ils ont fondée.

Demain, mes frères, oh ! demain, si nous le voulons tous, vous comme moi, moi comme vous, et par vous vos enfants et vos petits-enfants, demain, ce sera, sur cette généreuse terre d'Amérique, la réalisation permanente et quasi officielle du vieux dicton historique : *Gesta Dei per Francos*, « Les œuvres de Dieu sont dans la main des Francs. »

Mais, pour arriver là, mes frères — et c'est là qu'il faut viser, — il nous faut le vouloir : le vouloir de tout notre esprit, de tout notre cœur et de toutes nos forces.

Il nous faut revenir à tout prix et sans retard à ces pures et fortes traditions de justice, de simplicité et de droiture de nos pères. Il nous faut reprendre cette éducation de la famille chrétienne, sensée, austère et forte, qui prépare des citoyens sages, intègres et dévoués, par des enfants respectueux, dociles, laborieux, chastes et polis. Il nous faut renoncer en masse à ces deux fléaux du luxe et de l'intempérance, maladies aiguës qui menacent de se faire héréditaires, si nous n'y appliquons un spécifique énergique. Il nous faut abjurer ce culte formaliste et routinier, fait d'habitudes inconscientes et d'influences ambiantes, c'est-à-dire d'inertie, lors même qu'il n'est point de calcul intéressé ou de simple parade.

Et il nous faut, en revanche, embrasser cette religion du Christ, l'adoration de son Père en esprit et en vérité, faite de convictions profondes et fermes, de pratiques simples et sensées, de vertus solides et vivantes, qui établissent, maintiennent et accroissent l'âme dans la vie parfaite. Il nous faut, en un mot, devenir tous de vrais soldats, des zouaves de Jésus-Christ, marchant allègrement au pas militaire, les yeux fixés sur le drapeau, le cœur fixé au ciel !

Et pour nous y aider, mes frères, en ce cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de notre pontife-roi, Léon XIII, en ce soir de l'antique neuvaine qui a vu nos pères se presser avec amour sous ces voûtes vénérables, tout imprégnées de pieux et réconfortants souvenirs, je vous invite tous, avec vos familles, à vous inscrire sans retard sur les rôles de cette universelle association de la Sainte-Famille, que le père auguste de la grande famille catholique vient d'instituer pour vous, et dont notre ville a possédé dès son berceau un type achevé et précoce. Car la famille, ne l'oublions jamais, c'est la cellule organique du grand corps social.

La famille chrétienne seule peut donc faire la nation chrétienne.

Qu'il en soit ainsi parmi nous, mes frères, et nous verrons la grande œuvre s'accomplir.

Nous verrons, aux jours de paix et de prospérité, la famille chrétienne donner à la patrie des prêtres éclairés et zélés, des religieuses dévouées et désintéressées, des citoyens intègres et courageux, des fils dociles, sobres et respectueux, des filles gracieuses et pudiques, des pères attachés à leur foyer et à la formation immédiate de leurs fils, des épouses sérieuses, fidèles et pieuses, des mères, encore et toujours, d'essence supérieure, femmes pures et fortes, comme il en est encore beaucoup, qui gardent à vos foyers l'honneur de Dieu et les droits de la conscience.

Dans les jours d'épreuve et de deuil national, — puisse Dieu les écarter longtemps de nos têtes ! — la famille chrétienne donnera à la patrie des soutiens éprouvés et des consolateurs efficaces.

Dans les jours d'affaissement et de défaillance générale, — puisse Dieu, avec nous, ne point les permettre, ni les prolonger pour nos péchés ! — elle suscitera les doux et forts instruments des guérisons et des restaurations urgentes.

La famille chrétienne, mes frères — et ce sera dès ici-bas sa parfaite gloire et sa suprême récompense, — la famille chrétienne donnera des saints à l'Eglise et des grands hommes à la Patrie. Or, sachez-le bien, ce sont les saints et les grands hommes qui font les grands peuples !

Puisse le Christ, Dieu de Clovis et de S. Louis, Dieu de Champlain et de Maisonneuve, de Laval et de Lartigue, Dieu toujours agissant et toujours caché, qui se dérobe sous

l'apparence du pain pour nourrir de sa substance la moelle de nos âmes, puisse le Christ entendre tout à l'heure, de son trône d'humilité rayonnante, la prière qui va monter à lui ! Puisse-t-il vous accorder ici-bas la force des parfaits chrétiens, là-haut le bonheur et la gloire des élus triomphants !

25^e ANNIVERSAIRE DE LA PRISE DE ROME

ALLOCUTION PRONONCÉE A LA CATHÉDRALE DE MONTRÉAL, LE 20 SEPTEMBRE
1895, A L'OCCASION DE LA PROTESTATION DES ZOUAVES
PONTIFICAUX CONTRE LA PRISE DE ROME.

Beati mortui qui in Domino moriuntur.
Bienheureux ceux qui meurent dans le
Seigneur. APOC., 14, 13.

Monseigneur, Mes Frères,

Cette parole de l'Apocalypse, vous venez de l'entendre chanter dans l'épître de cette messe funèbre. Elle est si vraie, si consolante, si pleine d'une éternelle promesse, que la voix qui la cria du ciel à l'apôtre S. Jean, lui donna l'ordre de l'écrire, pour qu'elle parvînt, en une page ineffaçable, aux âmes chrétiennes de tous les temps.

Aujourd'hui, proclamée par la voix du sous-diacre, sous la majesté de ces voûtes et dans la solennité de cette fête, elle doit plus que jamais tomber au plus profond de vos cœurs, pour se graver au plus vif de leur chair.

Pourquoi ?

Parce qu'elle vous révèle le secret du bonheur de tous ceux qui meurent dans la foi, dans l'amour et dans la grâce du Seigneur. " Bienheureux sont-ils, chante la voix du ciel, parce que leurs œuvres les suivent ! " *quoniam opera eorum sequuntur illos*. Elles les suivent, sans doute, dans

les jours éternels, où le mérite qu'elles engendrent compose leur couronne de gloire; mais elles les suivent même ici-bas, à travers les jours et les années du temps, par le souvenir qu'elles laissent dans la mémoire des hommes, car "le souvenir du juste, dit le Psalmiste, sera éternel." *In memoria aeterna erit justus.*

Mais s'il en est ainsi des justes ordinaires, qui ont sanctifié leur vie et édifié l'âme de leurs frères par l'observation de la loi de Dieu et l'exercice des vertus chrétiennes, que dirons-nous de ces justes, d'une foi plus robuste et d'un amour plus généreux, qui ont illustré leur vie par des actions d'éclat ? De ceux-là, certes, il convient de dire qu'ils sont heureux entre tous, dans leur mort sainte, parce que leurs œuvres les suivent au ciel, dans une splendeur de gloire plus grande, et sur la terre, dans un éclat de renommée plus rayonnant.

Or, mes frères, je vous le demande, s'il est des actions d'éclat, dont le mérite sollicite la gloire du ciel et dont le souvenir défie l'oubli de la terre, ne sont-ce pas, entre toutes, celles qu'inspirent le dévouement et la valeur militaires, mis au service d'une grande et sainte cause ?

Or, ce matin, c'est cette valeur et ce dévouement que nous célébrons ensemble, tout en offrant nos prières à Dieu pour l'âme des vaillants, tombés en combattant le bon combat, ou morts dans l'honneur d'une paix méritée.

Ah ! certes, en venant ici, invité par un prince de la paix, louer des hommes qui ont, un jour, ceint l'épée pour répandre le sang d'autres hommes, et dont plusieurs sont tombés sous les coups d'un glaive qui avait croisé leur glaive, je n'oublie pas que je suis un ministre du Dieu de la paix ; je n'oublie pas que son règne sur la terre est le règne de la paix, et que

le dernier don qu'il ait fait aux hommes, avant de les quitter visiblement, est le don de la paix. Mais je me rappelle aussi que lui-même, le Père éternel, dans une parole qu'il a dictée, s'est nommé le Dieu des armées. Je me rappelle que lui, le Fils incarné, "est venu apporter la guerre ici-bas", "diviser le père d'avec le fils et la fille d'avec la mère", et je comprends que, s'il veut établir et confirmer en ce monde le règne de la paix, c'est en repoussant les attaques et en réprimant les révoltes des ennemis de la paix, qui sont les ennemis de l'ordre et du bien.

Aussi, a-t-il, de tout temps, armé ses prophètes, ses apôtres et ses pontifes du glaive pacifique de la parole et de la loi, pour combattre et réduire les ennemis des âmes et de la vérité ; mais en même temps et toujours, à leurs côtés, pour protéger le fruit de leurs conquêtes et défendre les remparts des cités saintes qu'ils avaient édifiées, il a armé des soldats.

Et nous voyons, à toutes les grandes époques de l'histoire du peuple juif et même de celle du peuple chrétien,—groupé, dans la diversité de ses races et de ses domaines, dans cette admirable unité qui s'appela longtemps la Chrétienté,— nous voyons partout et toujours le soldat à côté du théocrate ou du pontife, le chevalier à côté de l'évêque ou du prêcheur. Sous la loi de Moïse, ce sont Moïse lui-même et Josué, Samuel et David, le second Josué et Zorobabel. Sous l'empire du Christ, ce sont le pape Sylvestre et l'empereur Constantin ; S. Léon III et Charlemagne ; Urbain II et Godefroi de Bouillon ; S. Dominique et Simon de Montfort ; Pie V et Don Juan d'Autriche ; Innocent XI et Sobieski.

Je ne rappelle que ces noms, parce qu'ils marquent, à des heures de péril plus grave et plus universel, la forte et

féconde alliance du glaive avec la tiare ou la parole apostolique. Ils personnifient, ces noms, le droit de la société chrétienne à repousser la force par la force, à protéger par les armes le domaine de l'Eglise ou de la patrie, envahi par l'erreur ou l'impiété militante, à venger les droits de l'autorité et de la liberté chrétiennes, violés par les attentats de l'ambition couronnée.

Et c'est avec bonheur que je rappelle ici ces noms et ces droits et ces causes saintes, parce que notre siècle de sécularisation et d'apostasie audacieuses a voulu jeter la flétrissure de son blâme sur la sainte énergie avec laquelle l'Eglise, dans le passé, a suscité et béni toutes les levées de glaives et de boucliers, qui ont eu pour objet d'entourer d'un vivant rempart sa personne sacrée ou d'arracher aux profanations de l'infidèle le tombeau qui avait reçu le précieux dépôt du corps de son divin époux.

Eh bien ! notre siècle s'est trompé, dans sa condamnation des batailles et des victoires sacrées de l'Eglise militante. Et, se fût-il trompé de bonne foi, notre siècle n'aurait, pour dissiper son erreur, qu'à se regarder lui-même, comptant le nombre de ses années ensanglantées par de profanes guerres et dénombrant les millions d'hommes qu'il ^{en} fante, tous les jours, au prix des efforts et des fruits les plus précieux de sa paix, en vue de batailles plus sanglantes et de victoires plus coûteuses que toutes celles du passé ! Et tout cela, souvent, pour une question d'extension matérielle ou de suprématie temporelle ; pour reculer ou fortifier une frontière ; pour faire flotter plus haut et plus loin, sur une plus vaste étendue de mer, un plus ambitieux pavillon !

Ah ! oui, notre siècle se trompe, quand il condamne les

croisades et les croisés d'antan. Car lui-même exalte et consacre de son admiration la guerre et les guerriers modernes.

Et certes, il n'a pas complètement tort en son admiration, car tous les siècles, avant lui, se sont inclinés devant la grandeur de la guerre, dans la sincérité d'un sentiment noblement et profondément humain.

Ah ! la guerre, je le sais, si vous ne voyez que ses horreurs avec vos yeux et votre cœur de chair, la guerre est affreuse, la guerre est impie, la guerre est abominable ! La guerre, ah ! je l'admets, c'est le glaive d'un frère se plongeant dans la poitrine de son frère ; c'est la main d'un frère répandant le sang de son frère ; c'est la vie d'un frère tout entière acharnée à détruire la vie de son frère. Que dis-je ? Mais ce sont des centaines et des milliers de frères, consumant leur intelligence, leur force et leur patience à forger, à tremper, à aiguiser des sabres et des baïonnettes, à fondre des canons, à construire des torpilles aiguës et rapides, à composer des poudres sans fumée et des boulets explosibles, pour venir, en quelques mois, en quelques semaines, ravager un pays florissant, faucher ses jeunes gens dans leur verdure et ses hommes dans leur maturité, remplir de deuil et de larmes le cœur de ses femmes et de ses vierges, et noyer la flamme de ses foyers dans le sang de leurs hôtes !

Oui, certes, la guerre est tout cela, et envisagée sous cet aspect, la guerre, je le répète, la guerre est horrible, la guerre est abominable.

Mais si vous songez qu'elle est souvent le seul moyen d'assurer à un peuple le respect de sa liberté et de sa sécurité, de maintenir l'intégrité de son territoire ou de sa prospérité, de briser les fers et d'effacer la honte d'une nation asservie,

ah ! la guerre, alors, vous apparaîtra comme un droit sacré et comme un grand devoir.

Et l'homme de guerre, le soldat, se montrera à vos yeux dans toute sa noblesse et toute sa dignité : non comme le meurtrier de son frère, mais comme le défenseur de la justice et de la paix, comme le mandataire d'une haute mission : celle de protéger la patrie contre les attaques d'un injuste agresseur et d'aller même lui imposer jusque chez lui le respect des droits de sa nation. Mission qu'il remplit, non par une parole sonore ou par une action passagère, mais par le don de son sang et de sa vie !

Et vous admirerez alors, vous aimerez le soldat, parce que le soldat incarne en lui le droit, le devoir, l'honneur, le courage, la fidélité, l'obéissance, l'abnégation, le mépris de la mort, en un mot, le sacrifice, le sacrifice qui relève, le sacrifice qui purifie, le sacrifice qui rachète, le sacrifice qui sauve l'âme du sacrifié, la vie et l'âme des frères pour qui un frère offre son sacrifice.

Et voilà comment la guerre, envisagée des yeux de l'esprit et de l'âme, est une grande chose, et l'homme de guerre, un grand homme, un héros !

Voilà pourquoi l'appareil des pompes et des sonorités militaires remue si profondément les fibres les plus généreuses et les plus viriles du cœur de l'homme, même pacifique. Voilà pourquoi la musique du régiment, lorsqu'elle passe dans les rues de la cité, entraîne à sa suite, à une martiale allure, les bourgeois et les ouvriers paisibles. Voilà pourquoi le drapeau aux couleurs nationales, le drapeau qui flotte et claque au vent, dans les jours de revue et de parade, arrache à la poitrine du patriote, lorsqu'il le salue au passage, une accla-

mation vibrante ! Et lorsque ce drapeau porte en ses plis les noms des glorieuses batailles où il a guidé au feu la légion rangée à son ombre ; lorsqu'il revient de la frontière voisine ou de la plage lointaine, noirci par la poudre et troué par les balles qui l'ont sacré et glorifié, il devient trois fois cher au cœur du citoyen dont il symbolise les droits, au cœur du soldat dont il a soutenu la vaillance ou adouci les blessures au fort du combat !

Or, mes frères, à cette heure, en face de cet autel, un drapeau est debout, fier de ceux qui l'ont porté, fier de ceux qui l'ont envoyé un jour à Rome, à la tête de leurs frères, pour y proclamer et y défendre les droits du Vicaire de Jésus - Christ, les droits de la grande famille catholique.

Le droit, le mérite et la gloire de cette guerre, vous les savez tous, et je ne viens pas vous les redire en cette matinée de deuil et de prière.

La bataille, vous le savez, a été perdue ; la cause, vaincue. L'honneur seul est resté sauf, et le droit, toujours, demeure entier, auguste et sacré. Et chaque année, en des heures solennelles, le grand pontife qui a recueilli sur la tombe de Pie IX l'héritage de S. Pierre, réaffirme ce droit et le rappelle à ses fils et au monde.

Ce soir, une autre voix que la mienne le proclamera, dans cette même chaire, en votre présence.

Ce matin, vous êtes venus pour prier. Or, pour qui avez-vous à prier ?

Pour tous les morts et pour tous les vivants du régiment des zouaves pontificaux.

Pour les morts, d'abord.

Oh ! pas pour ceux qui sont tombés au champ d'honneur,

sous les balles piémontaises : car ceux-là, s'ils eurent vraiment un cœur et une âme de croisés, ceux-là sont des martyrs, et les martyrs n'ont pas besoin de prières, car ils ont lavé leur robe dans le sang de l' Agneau, qui purifie des moindres souillures.

Ceux-là, vous les prierez eux-mêmes pour vous et vos familles, pour leurs familles, pour le Pape, pour l'Eglise, pour leurs patries diverses, car il y en eut de toutes les nations chrétiennes.

Mais prions pour les autres, pour ceux qui sont morts dans la paix. Car s'ils se sont endormis, eux aussi, dans le Seigneur—nous en avons la ferme confiance,—ils ont connu, aux heures périlleuses de la paix, les défaillances d'une nature déchue. Prions donc pour eux, afin que leurs œuvres les portent bientôt, après l'expiation nécessaire, au séjour de la paix éternelle.

Prions aussi, mes frères, pour tous les survivants du régiment, sous quelque ciel qu'ils vivent et de quelque vie qu'ils vivent. Prions, afin qu'ils n'oublient point qu'ils demeurent toujours enrôlés au service du Christ et du Pape, pour accomplir partout et toujours les œuvres que le Christ et le Pape commandent. Prions pour que leur foi ne vacille point, pour que leur charité ne s'attédie point, pour que leur courage ne défaille point.

Ah! puissiez-vous, soldats du Pape, n'oublier jamais que votre titre vous oblige à être des chrétiens exemplaires ! Vous venez de faire un acte de piété publique qui nous édifie. Dans cette église qui doit vous être si chère, à vous qui avez naguère monté la garde auprès du tombeau de saint Pierre, vous avez érigé un autel en l'honneur du Sacré-Cœur.

Ah ! puisse ce monument, pour vous, n'être pas un simple souvenir, dur et froid comme le marbre dans lequel vous l'avez taillé ! Souvenez-vous, en sa présence, que vos frères de France, après le désastre de Rome, ont demandé au Sacré-Cœur de ranimer leur espoir et leur vaillance, au sein du désastre de la patrie, et que le Sacré-Cœur a fait d'eux des héros, sur le champ de bataille de Patay !

Vingt-cinq années de paix et de travail ont passé sur l'ardent et l'enthousiasme de votre jeunesse. N'ont-elles pas creusé dans votre cœur et dans votre vie quelque sillon trop profond où n'aurait pas seulement germé des œuvres de vie ? Votre foi est-elle aussi vivace qu'alors, votre charité aussi ardente ?

S'il en est ainsi, par la grâce du Christ, ah ! je vous en prie, venez ici remercier le cœur sacré de Jésus, qui vous a protégés et vous a bénis ! Mais si, par malheur, vos années passées ont trop souvent fructifié pour la mort au lieu de la vie, ah ! venez, je vous prie, réchauffer et retremper vos âmes au foyer de l'amour de Jésus !

Ici, près de votre chapelle, repose le corps du saint pontife qui vous a bénis, à votre départ pour Rome et à votre retour au pays. Ici brillent, gravés sur les murailles, les noms de vos frères d'armes, que l'on a couchés dans la terre bénite de la Ville Eternelle ou des champs de mort de leur pays.

Or, le jour viendra bientôt pour vous d'aller vous coucher à leurs côtés, pour y dormir le même sommeil. Ou plutôt l'heure sonnera bientôt pour vous de fermer les yeux à l'obscurité de notre vallée de larmes, pour les ouvrir à la pleine lumière des collines éternelles.

Ah ! je vous en prie, pour l'amour du Christ dont vous

avez été sacrés les soldats, pour l'amour du saint pape Pie IX, dont vous avez été les défenseurs et qui vous appelle de là-haut à la divine gloire, pour l'amour de vos âmes, créées et sanctifiées pour l'éternel bonheur, préparez le jour suprême, en accomplissant, chaque jour, des œuvres de vie. Combattez, chaque jour, le bon combat de la foi et de la charité chrétiennes, afin de cueillir la palme promise aux vaillants athlètes du Christ !

Et, ce jour venu, les anges et les élus, au ciel, les mortels, ici-bas, recueillis autour de votre cercueil, dans le souvenir de vos vertus et de vos bonnes actions, rediront du même cœur, avec l'émotion maternelle de la sainte Eglise, la parole de l'ange de la sublime vision : " Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car leurs œuvres les suivent."

SAINTE ANNE MODELE D'HUMILITE

ALLOCATION FAITE A LA CLOTURE D'UN TRIDUUM EN L'HONNEUR DE
SAINTE ANNE, AU COUVENT DE LACHINE, LE 12 JUIN 1894.

Exaltavit humiles.

Il a exalté les humbles.

(Paroles du *Magnificat*.)

Mes chères Sœurs, mes chères enfants,

En présence de l'accueil triomphal fait à une relique de sainte Anne, aïeule du Christ et patronne de cette maison, voulant traduire les sentiments que j'éprouve et dégager de cette fête une leçon qui en fixe le souvenir et en maintienne le fruit dans vos âmes, pourrais-je mieux faire que d'emprunter cette parole au chant d'allégresse de Marie, la glorieuse fille de sainte Anne ?

Que veulent dire, en effet, cette exposition solennelle, ces flots d'encens qui l'enveloppent, ces chants qui l'acclament, ces hommages qui prosternent vos fronts et vos cœurs en sa présence, ces prêtres pieux, accourus pour lui faire une couronne d'honneur, ce concours empressé de fidèles, avides d'une grâce spéciale et d'une bénédiction nouvelle, cette joie religieuse qui, depuis trois jours, circule à travers votre maison, transportant votre communauté, ranimant votre foi, votre amour et votre piété ? Et tout cela pour une parcelle d'osse-

ment, apportée comme un trésor par des mains vénérables, à travers les monts et les mers, et donnée, sur une de ces prières qui sont irrésistibles sans le savoir, à une maison dont la consécration à sainte Anne était la promesse et le gage d'un accueil plus joyeux, d'une conservation plus affectueuse et plus fidèle, d'un culte plus tendre et plus ardent ! Et tout ce mouvement, tout ce transport, tout cet afflux d'hommages et d'émotions pour un reste humain qui s'appelle une relique !

Quelle disproportion apparente entre ces choses, aux yeux de la raison pure ! Quelle inconvenance et quelle aberration ! ajouterait le dédain railleur du sceptique et de l'incrédule.

Et pourtant quelle convenance, au contraire, quelle touchante et sublime harmonie, répond l'âme chrétienne, apercevant à la lumière de la foi le lien étroit qui unit le mérite à la récompense ! La sainte humilité, triomphant dans la gloire, n'est-elle pas comme l'arbre géant, sorti d'un humble germe qui a travaillé et pourri dans la terre, avant de lancer au ciel sa cime altière et ses rameaux luxuriants ?

Exaltavit humiles ! Le Seigneur a exalté, il exalte les humbles. Cela est vrai, mes Sœurs, de tous les saints, dont Dieu a glorifié l'humilité par la fécondité surnaturelle de leur vie et par ce rayonnement de gloire et de bienfaisance qui prolonge leur mémoire à travers les siècles, dans l'éclat de leur culte et dans la puissance de leur intercession. Mais si cela est vrai de tous les saints, de ceux de l'Ancien comme du Nouveau Testament, qui ont conquis leur gloire au prix de l'opprobre et du mépris, combien n'est-ce pas tout spécialement vrai de la sainte aïeule du Christ, et combien cette vérité n'éclate-t-elle pas à nos yeux dans la splendeur de cette fête ? L'humilité de sainte Anne, mais je la vois dans

sa personne, dans sa vie et jusque dans sa survivance en ce monde par le développement de son culte !

I

Dans sa personne et dans sa vie, d'abord.

Sa vie fut celle d'une femme du peuple, de condition honorable et aisée, il est vrai, mais modeste et hors de proportion avec une gloire qui éclipse aujourd'hui celle des plus grands capitaines et des plus illustres guerriers, des plus habiles conducteurs de peuple et de leurs plus célèbres charmeurs.

Son époux, Joachim, était pasteur, comme nombre de ses ancêtres de la tribu de Juda. Pieux et juste, il avait fait trois parts du produit de son troupeau : la première pour les veuves, les orphelins, les pauvres et les étrangers ; une autre pour le temple du Seigneur ; la troisième pour sa femme et lui, ses serviteurs et l'entretien de sa maison. Cette charité et cette religion avaient été bénies de Dieu, qui avait donné à ses pâturages la rosée du ciel et la graisse de la terre, à ses chèvres et à ses brebis l'abondance du lait et de la toison, qui lui assurèrent bientôt le plus beau troupeau du pays.

Anne était, sans aucun doute — sa vocation à son illustre maternité nous oblige à le supposer — une de ces femmes fortes dont l'Esprit-Saint nous a tracé, au livre des Proverbes, l'inoubliable portrait, “ filant le lin et la laine de ses mains industrieuses, adroite au fuseau et empressée aux besognes du ménage ; l'œil ouvert à tout ce qui se passe en sa maison, les lèvres aimables par la sagesse qui en découle, les mains tendues aux pauvres et aux indigents ; ornant son

époux de vêtements d'honneur et couvrant ses serviteurs d'étoffes chaudes et solides; craignant, en un mot, l'Eternel et méritant ses louanges." (1)

Mais, hélas! sur ses bonnes œuvres et ses vertus pesait une lourde épreuve; car, à l'encontre de ce portrait idéal, dont le livre saint complète les traits, Anne n'avait pas le bonheur de "voir ses fils se lever pour la proclamer bienheureuse." Femme modèle d'un époux exemplaire, elle se vit privée, pendant vingt ans, du fruit de son mariage. Opprobre souverain en Israël, dont chaque fille aspirait à l'honneur de fournir un anneau à la chaîne glorieuse qui devait relier un jour le Messie au père des croyants! Opprobre qui, pour Anne, ternissait toutes les joies, altérait tous les bonheurs, et qu'elle se vit plusieurs fois reprocher par ses proches et ses servantes, par son entourage et sa tribu, voire même un jour, par un prêtre du Temple, sans cœur et sans charité, qui osa, pour cette raison, refuser les dons que son époux apportait au Très-Haut, en sorte que celui-ci, confus et navré de cet affront, s'en fut, pendant trois jours, cacher sa douleur et sa honte dans les solitudes où paissait son troupeau.

Durant ce temps, que fait Anne, plus confuse et plus affligée que jamais, dans la solitude de sa maison et de son jardin? Entendez-la poussant ses gémissements vers le Seigneur, à l'exemple de la première Anne, épouse d'Elcana, affligée de la même humiliation, et adressant sa plainte à la nature entière, qu'elle envie et prend à témoin de son infortune: "A qui donc me comparerais-je? Est-ce aux oiseaux

(1) Prov., c. 31.

du ciel, qui volent et planent dans l'espace ? Hélas ! non, car eux peuvent sans crainte et sans indignité se présenter devant vous, Seigneur. Serait-ce aux animaux qui habitent et parcourent la terre ? Hélas ! non, car eux sont féconds devant votre face, ô Seigneur ! Serait-ce aux fleuves rapides, à la mer profonde ? Hélas ! non, encore, car leur fécondité recèle, dans la calme profondeur ou dans l'agitation de leurs flots, une multitude de poissons variés. Serait-ce, enfin, à la plaine immense ou à la vallée ombreuse ? Mais non, hélas ! car les plaines et les vallées produisent des fruits en leur saison, et leur fertilité vous bénit, ô Seigneur !”

Ainsi priait et gémissait l'épouse désolée de Joachim. Quelle humiliation dans sa vie ! Quelle humilité dans son attitude ! Et n'avais-je pas raison de la proclamer humble entre les humbles ?

Mais sa confiance a été récompensée, et son humilité, exaltée au-dessus de toute espérance et de toute gloire. Était-ce donc, pour elle, acheter trop cher, par vingt années d'opprobres et de souffrances, la gloire, l'unique et incomparable gloire de donner le jour à la Vierge Marie, à la Mère de Dieu, à celle qui règne sur les habitants de la terre comme sur les anges et sur les élus du ciel ?

Première exaltation de sainte Anne, fruit et récompense de son obscurité, et proclamant bien haut, dans l'humble vie de l'aïeule du Christ, la divine harmonie de la gloire et de l'humilité.

II

Cette harmonie, je la vois encore dans la survivance grandissante de sa mémoire et dans la progression et le développement que son culte a subi à travers les âges.

Oh ! sans doute, jamais, dans l'Eglise du Christ, le souvenir et le respect de son aïeule n'ont péri dans l'âme de ses fidèles. Mais son culte n'a pas toujours eu l'étendue et l'éclat dont il jouit aujourd'hui ; et dans cette survivance de sainte Anne, je constate encore cette succession de la gloire à l'humilité, qui a caractérisé sa vie.

Ses reliques en particulier, ces chères et saintes reliques qui, dans le culte de tous les saints, forment un objet si attrayant de notre vénération et de notre amour, les reliques de sainte Anne demeurèrent longtemps cachées dans l'ombre d'une crypte, plongées dans l'obscurité de l'ignorance et de l'oubli publics. Transportées, à coup sûr, d'Orient en Occident, au premier ou au deuxième siècle chrétien, elles furent, d'après une tradition touchante, enlevées à leur tombeau de Jérusalem et emportées précieusement par Lazare, Marthe, Marie et ce groupe de chrétiens haïs des Juifs, que leurs persécuteurs jetèrent dans une barque sans voiles et sans gouvernail et abandonnèrent au x caprices de la Méditerranée. Mais une brise miraculeuse poussa la barque, sur des flots constamment propices, jusqu'aux rives fleuries de la Provence ; et les reliques de l'aïeule de Jésus furent remises par ses amis à l'église d'Apta Julia, (1) dont l'évêque était alors le bienheureux Auspice. Je vous laisse à penser si ce trésor fut reçu avec joie par le pasteur et le troupeau, et de quelle vénération profonde il devint l'objet.

Mais bientôt vint la persécution, et le saint évêque, pour dérober son précieux dépôt aux profanations des païens, les cacha dans une crypte profonde de sa cathédrale. Après sa

(1) Aujourd'hui Apt (Vaucluse).

mort, les rares confidants de son secret l'emportèrent dans la tombe. Les barbares vinrent, puis les Sarrasins, foulant inconsciemment les dalles qui recouvraient l'obscur tombeau. L'oubli l'enveloppa tout à fait, et sept siècles passèrent sur lui sans en trahir le mystère. Mais un jour vint enfin qui fit cesser l'ingratitude des choses et rendit les saintes reliques à leur gloire.

L'an 792, Charlemagne entra en vainqueur dans Apt et rendit au culte du Christ le temple que son épée venait d'arracher aux profanations des ⁱⁿ fidèles. L'archevêque Turpin le consacra de nouveau. La foule des barons, des hommes d'armes et du peuple remplit ses nefes et fit résonner ses voûtes de la douceur des hymnes latines. Et soudain, au milieu de cette joie et de cette pompe, un fils de noble, adolescent de quatorze ans, aveugle, sourd et muet de naissance, acquit miraculeusement la parole et la vue, et révéla à l'empereur et à la multitude attendris la crypte, l'armoire murée et le coffre de cyprès où reposait, depuis sept siècles, le corps de l'aïeule du Sauveur. Une inscription murale l'attestait, et le miracle le proclamait. Charlemagne écrivit l'heureuse nouvelle au pape Adrien, qui en confirma l'authenticité par une lettre que l'on possède encore.

Au moment de cette merveilleuse découverte, la lampe qui brûlait encore, allumée par le B. Auspice en face du saint tombeau, s'éteignit à la lumière du jour, et une suave odeur émanée de la vénérable dépouille enveloppa l'assistance.

Cette lumière surnaturelle, mes Sœurs, qui, sept siècles durant, a brillé invisible devant la châsse, en fouie, de votre sainte patronne, luit aujourd'hui sur le monde; cette odeur

merveilleuse qui se dégagea, en ce jour, de ses ossements sacrés, embaume aujourd'hui le jardin de l'Eglise.

Quelques lieux privilégiés en ont une part plus abondante et plus glorieuse. Je nommerai entre tous la vieille terre bretonne, dont la race, forte en sa foi comme en ses coutumes, vient chaque année, au retour de la grande fête, s'agenouiller à rangs pressés sur le pavé de la basilique d'Auray, prosternant son front et ses lèvres dans la poussière du chemin, sitôt qu'elle aperçoit la statue d'or qui flamboie au sommet du clocher, et prolongeant sa nuit de jeûne et de prière jusqu'à l'heure où les prêtres de Jésus-Christ viennent la nourrir de la chair divine dont leur sainte patronne a porté le germe dans ses flancs miraculeux.

Je nommerai aussi cette rive de Beaupré, où les frères et les cousins des vieux Bretons d'Armorique viennent de tous les points de ce jeune continent, murmurer des prières héritées de leurs aïeux et suspendre aux murs du sanctuaire les témoignages des infirmités guéries et des sacrifices accomplis. Je nommerai encore toutes les chapelles et toutes les maisons de cette communauté des filles de Sainte-Anne, qui demandent à leur illustre patronne, la mère de la Vierge immaculée, l'art grand et difficile, — ignoré ou oublié peut-être aujourd'hui d'un trop grand nombre de mères, — de former des épouses laborieuses et modestes, des mères fortes et vigilantes, des vierges pudiques et sacrifiées. Je nommerai surtout avec vous cette maison mère où nous sommes, tête et cœur de la vie intellectuelle et morale qui vibre dans les nerfs et coule dans les veines de ce grand corps, toujours en mouvement, en progrès, et qui pousse toujours plus au loin son œuvre d'éducation chrétienne.

Et nous la nommerons surtout à partir d'aujourd'hui, car après la réception de cette précieuse relique et l'explosion de joie et de piété qu'elle suscite, le culte de sainte Anne va y recevoir une nouvelle splendeur, et ses fruits se multiplier en plus grande abondance.

Ne voyez-vous pas maintenant la gloire de sainte Anne, qui rayonne de son humilité en une éclatante réalisation de la parole de Marie : " Le Seigneur a exalté les humbles," *Exaltavit humiles ?*

Eh bien ! cette gloire, mes Sœurs et mes enfants, dans les limites de votre vocation et de votre état, n' y êtes-vous pas toutes appelées ? Cette humilité qui en est la source et le gage, ne voulez-vous pas toutes la pratiquer ? Gloire, sur la terre, du bien accompli dans votre âme et dans celle du prochain, édifié par le prestige aimable de la vertu ! Gloire, dans le ciel de la vertu récompensée et de la grâce confirmée !

Humilité, mes Sœurs, de l'œuvre, si laborieuse, si pénible et si sainte, de l'éducation : du sillon tracé, de la semence jetée, du matin au soir de chaque jour, dans une terre neuve, souvent aride et parfois ingrate, avec une patience qui ne se lasse pas, une application et un dévouement qui ne se rebutent pas, une affection qui ne se dément pas. Humilité, mes enfants, de la vie, laborieuse et réglée, de l'élève et de la pensionnaire, dans la docilité qui ne s'insurge pas, dans la persévérance qui ne se décourage pas, dans la charité qui ne se refuse et ne s'isole pas, dans la chasteté qui ne s'avilit pas, dans la modestie qui ne se recherche et ne s'exalte pas !

Humilité et gloire chrétiennes, divine harmonie enseignée à l'homme par un Dieu fait homme ! Humilité et gloire,

racine et fleur de la vie chrétienne! Humilité et gloire, racine et fruit de la vie éternelle, descendez dans nos âmes! Transfigurez nos vies, à l'exemple de celles de Jésus, de Marie et d' Anne, par la grâce de Jésus, par l'intercession de Marie et d'Anne, afin qu'un jour, dans l'éternel concert des anges et des bienheureux, nous chantions le triomphe et la récompense de notre humilité, avec sainte Anne, notre modèle et notre patronne ici-bas, notre sœur, notre mère, notre compagne là-haut! Amen.

LES DEUX PATRONS

SERMON PRONONCÉ EN L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH DE MONTRÉAL, LE
8 JUILLET 1894, POUR LA BÉNÉDICTION DES STATUES DE
S. JOSEPH ET DE S. JEAN-BAPTISTE.

Cernant ea pro signo et monumento.

Qu'ils les considèrent comme un signe
et un monument.

NUM., 16, 38.

Révérendissime Père¹, mes Frères,

Ce signe et ce monument, que le Seigneur voulait fixer à jamais sous les yeux des fils d'Israël, c'étaient des lames d'or fabriquées avec les encensoirs usurpés de Coré, de Dathan et d'Abiron, qui venaient de payer, par le plus terrible des châtiments, la plus sacrilège des témérités. En faisant attacher à son autel, pour les maintenir sous les regards de ses adorateurs, ce souvenir du crime et de la punition, Jéhovah érigeait un signe de son inflexible justice, un monument de sa haute et redoutable vengeance.

Si j'apporte ici ce matin, mes frères, le verset des Livres saints qui rappelle ce fait et l'ordonnance du Très-Haut qui en perpétua le souvenir, ce n'est certes pas pour assimiler la fête de ce jour à l'événement antique, et pour comparer les saintes images que la bénédiction solennelle de l'Église est

¹ Le T. R. P. don Antoine, abbé de la Trappe de Notre-Dame du Lac.

près d'imposer à votre culte affectueux, aux lames de métal qui devaient entretenir chez les adorateurs de l'ancienne loi la salubre frayeur des jugements de Dieu !

Non, car cette fête est une fête de joie ; ces images sont les signes de la miséricorde et de la paternelle tendresse de Dieu, qui sourit à ses *en* enfants de la terre à travers la protection de ses saints du paradis, et les écoute à la faveur de leur intercession.

Elles sont aussi le signe visible et durable de l'existence historique des saints qu'elles représentent, de leurs vertus, de leurs grandes actions. Elles sont encore un signe de la protection qu'ils vous doivent, que vous sollicitez d'eux, et dont la présence de leurs figures au frontispice de ce temple vous sera la solennelle garantie.

Ces images sont en même temps un souvenir, un monument : le souvenir et le monument de la libéralité qui en fait don à votre église.

Mais j'ajouterai : ces images doivent être surtout, car là est la fin, le résultat pratique et nécessaire de notre culte, elles doivent être pour vous une invitation constante et pressante à cultiver les vertus des deux saints qu'elles rappellent, une solennelle sollicitation à faire revivre leur vie dans la vôtre, en configurant votre vie à la leur.

Et certes, à ce titre principal, ces statues ne pouvaient être mieux choisies, et c'est un acte de justice de louer publiquement la piété éclairée et le patriotisme intelligent qui en ont dicté le choix à leurs donateurs.

Saint Joseph, en effet, est non seulement le patron de votre paroisse, préposé à sa garde et recommandé à votre piété comme à votre imitation spéciales, mais il est le premier

patron de votre pays, le patron de l'Eglise universelle et, avant tout cela, par le fait même de sa vie, le patron et le modèle des époux et des chefs de famille chrétiens. Et S. Jean-Baptiste, ce précurseur de Jésus, ce dernier prophète de l'ancienne loi, qui relie, dans l'annonce immédiate, je dis mieux, dans la présentation même du Messie à ses propres disciples, toutes les promesses et toutes les figures à tous les dons et à toutes les réalités de la religion révélée, S. Jean-Baptiste n'est-il pas le second patron de notre pays, celui de notre société nationale, et, à ce titre, le prédicateur et le modèle des vertus civiques, le patron de votre vie publique, comme S. Joseph est le patron et le modèle de votre vie privée et domestique ?

Qu'ils soient donc désormais pour vous plus que jamais les signes vivants des devoirs que vous devez pratiquer et des vertus que vous devez exercer ; et qu'à l'exemple de l'Eglise, qui érige aujourd'hui leur image matérielle sur la façade de votre temple, pour attirer et fixer sur elles vos regards, érigez leur image spirituelle au sommet de vos âmes, en présence de sa contemplation la plus intime, afin qu'elle rayonne de là sur votre vie tout entière, qu'elle la réforme et la transfigure, et réalise en vous ce vœu que l'Eglise va tout à l'heure adresser au Seigneur : " Puisse chaque regard de nos yeux, donné à leur sainte image, éveiller en nous un regard de l'âme, qui enfante la reproduction de leurs œuvres et l'assimilation de leur sainteté ! "

I

S. Joseph est le patron et le modèle de la vie privée et domestique des époux et des pères chrétiens.

Admirez, mes frères, comme Dieu, dans sa condescendante sagesse, a multiplié autour et au-dessus de nous les saints dont il a voulu faire des modèles pour tous les âges et toutes les conditions de la vie privée ou sociale.

“Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait,” disait Notre-Seigneur à ses disciples ¹.

En effet, après nous avoir créés, par notre âme spirituelle et immortelle, à l'image de sa substance, ce céleste Père veut compléter graduellement en nous notre ressemblance avec lui, par la vie surnaturelle de la grâce, qui est un partage de sa propre vie, par la sainteté active qui en est le développement, par les vertus qui en sont les fleurs et les fruits.

Et comme il est tout à la fois invisible à nos yeux de chair, parce qu'il est tout esprit, et incompréhensible aux yeux de notre esprit, étant tout à la fois infiniment simple et infiniment parfait, il se crée tous les jours dans les saints, ses plus grandes merveilles, des images de Lui, qui nous laissent deviner plus ou moins ses divins attributs et saisir, à un certain degré, son incompréhensible nature.

Il se révèle d'abord à nous par une image supérieure à toutes les images créées, dans la personne adorable de son Verbe incarné, qui laisse rayonner, à travers sa sainte humanité, les perfections divines de son Père, au point qu'il a pu dire à un de ses apôtres, qui lui demandait de lui faire voir à lui et à ses autres frères ce Père du ciel dont il leur parlait sans cesse: “Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Père.” ²

¹ Matth., 5, 48.

² Jo., 14, 9.

Mais, non content de nous donner en Jésus-Christ la plus complète et la plus ravissante image de ses perfections incréées, comme le parfait exemplaire des vertus qui doivent réfléchir en nous son infinie beauté, non content de faire de Jésus, notre frère par la chair et le sang, le modèle de tout homme venant en ce monde pour marcher vers le ciel, il veut constituer ici-bas, dans une famille exemplaire, un modèle à la famille chrétienne. Et de même que Jésus-Christ, modèle du chrétien, est l'image parfaite de Dieu son Père, la famille exemplaire qu'il donne pour modèle à la famille chrétienne, est en même temps l'image aussi parfaite que possible de la famille éternelle que forment ensemble, au sein de la divinité, les trois adorables personnes qui en possèdent également la plénitude.

Au ciel, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Sur la terre, Joseph, Marie et Jésus.

C'est Jésus, sans doute, qui est la source première de la vie naturelle et de la vie surnaturelle de la sainte famille de Nazareth, puisque, Verbe de Dieu, il a créé Joseph et Marie et que, Rédempteur de tous les hommes, il sauve et sanctifie ce père et cette mère qu'il s'est donnés sur la terre.

Et pourtant c'est Marie qui lui a donné sa chair et qui, partant, est sa vraie mère. C'est Joseph qui nourrit cette chair du pain de son travail; et c'est à Joseph aussi bien qu'à Marie qu'il obéit en véritable fils: *Erat subditus illis.*¹

Quelle merveille, mes frères, et dans quelle stupéfaction profonde ne doit-elle pas nous plonger! Il n'y a que la puissance de Dieu, unie à sa sagesse, qui puisse fonder ainsi

¹ Luc, 2, 51.

l'ordre et l'harmonie de la vie sur l'apparence d'un tel désordre et d'un tel renversement des rôles. Et sa puissance et sa sagesse ont fait cette merveille !

Or, c'est dans cet apparent désordre que résident la grandeur de saint Joseph et le principe de notre vénération pour lui. Il est moins grand que Jésus, le Dieu fait homme ; et pourtant Jésus lui obéit comme à son père. Il est moins grand que Marie, la Vierge immaculée, la " Mère admirable," et pourtant Marie lui est soumise comme à son époux : il est son supérieur, au regard de Dieu et de la loi, et de ce chef, presque au lendemain des épousailles, il est sur le point de remettre de son plein droit à ses parents la vierge dont l'humilité refuse de trahir, pour sa défense, les faveurs mystérieuses de Dieu !

Joseph est le chef de la sainte famille. C'est par lui surtout, comme père et comme chef, qu'elle se configure à la famille éternelle des cieux dont le Père est le principe ; c'est par lui d'abord qu'elle est donnée en modèle aux familles chrétiennes, appelées à vivre en commun la vie participée de la famille éternelle.

Telle est la constitution de la sainte famille de Nazareth ; tel, son rôle dans le plan surnaturel de Dieu. Ne vous étonnez pas, mes frères, que le Saint-Esprit, dans l'Évangile, ait semblé négliger de faire un ample éloge du chef de cette auguste famille. Son éloge, le voici : il a été le père putatif de Jésus, il a exercé à son égard tous les devoirs et tous les droits d'un père ordinaire. Il a été l'époux légal de la Vierge Marie, et il a exercé envers elle tous les devoirs et tous les droits que pouvait avoir sur elle l'époux d'une vierge perpétuelle, épouse de l'Esprit-Saint ! Quel éloge plus complet et

plus flatteur à faire de lui que de rappeler seulement ces titres ? Aussi, quand l'évangéliste affirme que Joseph était " juste ", sachant de quelle épouse ce juste fut l'époux et de quel fils il fut le père, j'ai le devoir d'interpréter ce mot dans toute sa plénitude. Il était juste, c'est-à-dire que sa sainteté éminente et ses vertus parfaites le conformaient, dans toute l'étendue à laquelle une âme humaine peut atteindre, à cette ressemblance de Dieu qui est la forme de la vie surnaturelle, la relation exacte et précise qui doit assimiler l'âme créée à l'éternel modèle qu'est son Créateur.

Or, mes frères, ce j'uste, cette image touchante et fidèle de la paternité divine, est le modèle proposé aux époux et aux chefs de famille chrétiens ; et c'est sa justice, c'est-à-dire sa sainteté, qui est offerte à leur imitation.

Mes frères, je ne vous dirai pas au long tout ce que vous devez faire pour réaliser cette ressemblance et vous conformer à votre modèle. Je ne puis vous apporter ici que quelques pensées, recueillies et rédigées rapidement ; et si leur imperfection est indigne du sujet qui les sollicite, elle a pour excuse l'invitation supérieure et bienveillante qui me les impose, et le légitime désir de mêler une parole d'adieu à la dernière de ces belles fêtes paroissiales où ma participation aura été un devoir et une fonction de mon ministère auprès de vous. Mais je vous ai invités à contempler en saint Joseph le patron et le modèle des pères et des époux chrétiens, et je dois à ma promesse de vous rappeler, fût-ce même rapidement, les principaux traits de ce modèle et les principales conditions de son imitation.

Or donc, pères de famille, rappelez-vous que le centre de la famille chrétienne, son cœur et sa fin, c'est l'enfant.

Joseph a été prédestiné à Jésus. Vous êtes prédestinés à vos enfants, et, par eux, à l'Église et à la patrie qui les réclament, au ciel qui les attend et les appelle.

Pères de famille, rappelez-vous que vous êtes à l'enfant par l'épouse, et que l'épouse étant à vous pour l'enfant, c'est à cette relation et à cette dépendance que vous devez demander l'intelligence de vos principaux devoirs d'époux.

Pères de famille, rappelez-vous que vous êtes la base, la pierre angulaire de la famille; que vos convictions de chrétiens et d'honnêtes hommes sont le fondement des convictions, de l'honnêteté et de la dignité de vos familles; que vous êtes responsables, à votre foyer, des offenses faites à la foi, à la piété, à la morale, à l'honneur, au respect de toutes les autorités, tout ce qui constitue la bonne et sainte vie de la famille chrétienne. C'est à vous de fermer l'entrée de votre demeure aux journaux impies ou légers, aux livres corrompteurs, au luxe insolent et déplacé, aux plaisirs indécents, aux jeunes hommes libertins et frivoles.

Pères de familles, souvenez-vous que vous êtes les éducateurs et les juges naturels de vos enfants; qu'à vous il appartient de leur enseigner, de concert avec leur mère, les vérités essentielles de la religion et les premiers préceptes de la morale; de les reprendre de leurs manquements à l'autorité de Dieu et à la vôtre; de les punir efficacement, lorsque la persuasion ne suffit pas à gagner leur âme au bien et à l'écartier du mal; de vous intéresser, quand votre instruction le permet, à leurs études, et, en tout cas, à leur assiduité et à leur bonne conduite à l'école, pour qu'ils comprennent que leurs instituteurs ne sont que vos auxiliaires et vos représentants, et qu'en désobéissant à leurs maîtres ou

à leurs maîtresses, en négligeant leurs devoirs d'école, ils ne méconnaissent pas seulement votre bienfaisance, mais qu'ils s'insurgent de plus contre votre volonté et votre autorité.

A vous, pères, d'interdire à vos enfants l'accès de ces lieux et de ces rendez-vous de plaisir, où l'on désapprend la sanctification du dimanche et le respect de la décence et de la dignité personnelle, de ces spectacles, de ces représentations inconvenantes où des pères inconscients et des époux aveugles s'avisent d'aller applaudir en famille des drôleries qui bafouent la sainteté de la famille, des intrigues et des aventures qui en ébranlent la force et en dissolvent l'unité.

Pères de famille, souvenez-vous surtout que les leçons, les défenses et les corrections de votre enseignement et de votre magistrature paternelle ne vaudront pas grand' chose, si elles ne sont pas appuyées et justifiées par votre propre exemple, et que ce sera toujours une triste ressource, pour prévenir ou réprimer les résistances et les révoltes qui peuvent sourdre au cœur de vos enfants et jaillir de leurs lèvres, que de leur opposer cette déplorable réponse : " Faites ce que je vous dis ; ne faites pas ce que je fais ! " Rappelez-vous que, si Jésus-Christ est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, ce n'est pas seulement parce qu'il a dit des paroles de vie qu'aucune lèvre humaine, avant comme après lui, n'a prononcées, mais encore et surtout parce qu'il est la parole parfaite du Père, répandant à travers sa vie humaine la splendeur de la perfection divine, qu'il puise sans cesse dans l'infinie profondeur du sein paternel, et qu'en voyant le Verbe incarné, on voit en lui, comme lui-même le rappelait à son apôtre, son Père invisible.

Pères chrétiens, tels vous devez être, en un mot, par les

vertus et les exemples qui appuieront votre parole au cœur de vos enfants, qu'en vous voyant, ils croient voir le modèle des pères chrétiens, Joseph, et par delà ce modèle, au fond du ciel des cieus, Dieu, le Père céleste, l'éternel exemplaire de tous les hommes, dont Jésus nous a dit : " Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait."

Epoux chrétiens, souvenez-vous que Joseph fut l'époux d'une vierge, épousée déjà par l'Esprit vivifiant de Dieu ; que lui-même fut vierge, et qu'en le donnant pour modèle et pour patron aux époux chrétiens, Jésus-Christ a voulu leur insinuer la délicatesse, la pudeur, la réserve et l'honneur qui doivent distinguer des amours profanes et libres une alliance qui emprunte son modèle à la mystique alliance de Jésus-Christ avec son Eglise et lui demande le principe de sa force et de sa noblesse.

Epoux et pères chrétiens, que vous dirai-je de plus sur l'ensemble de vos grandeurs et de vos devoirs ? Cette fête, cette exaltation de l'image de Joseph au seuil de votre église doit parler assez haut à vos cœurs et à vos âmes. Je vous répèterai seulement, dans un sens très spécial, l'invitation que l'Eglise adresse si fréquemment à ses enfants, pour les conduire au premier ministre des faveurs temporelles du Roi du ciel : " Allez à Joseph !" *Ite ad Joseph*. En lui, vous trouverez les vertus du père et de l'époux, pour les méditer et les imiter. Auprès de lui, vous obtiendrez, par la force irrésistible de sa supplication, la grâce d'accomplir en perfection les devoirs que Dieu vous prescrit, de pratiquer les vertus qu'il vous commande, et dont le poids, sans le secours de la main qui les impose, peut faire fléchir la plus robuste épaule !

II

Allez à Joseph, mes frères, pour apprendre vos devoirs d'époux et de pères. Mais allez encore à lui, pour lui demander de vous conduire lui-même à Jean-Baptiste, l'illustre précurseur du Christ, que je vous présentais tout à l'heure comme le patron de votre vie publique, le prédicateur et le modèle des vertus civiques.

Si je vous confie à l'intermédiaire de Joseph, pour vous conduire à votre second patron, c'est que la pratique des vertus domestiques est la meilleure garantie de l'accomplissement des devoirs et des vertus civiques : car ceux-ci s'apprennent beaucoup mieux au foyer domestique, dans l'enseignement du bien, donné tous les jours par les préceptes et les exemples d'un père honorable et d'une mère délicate, qu'au pied des tréteaux politiques où se débitent trop souvent des leçons de patriotisme que viennent démentir les actions et les attitudes de la vie publique. Ce n'est donc pas à ces précepteurs sonores que je vous adresserai pour apprendre vos devoirs civiques.

Non, je vous conduirai loin des villes, loin des nombreuses et bruyantes réunions d'hommes, loin des lieux où les foules amusent et trompent leur fatigue ou leur ennui en se passionnant pour une parole qui vibre et tombe en une heure, pour un spectacle qui brille un instant et s'éteint dans la nuit, pour un trésor fiévreusement amassé que des mains prodigues ont bientôt dissipé, pour des honneurs et des adulations qui s'affadissent par la prompte possession, pour une situation élevée qui s'effondre sous les coups d'une ambition rivale ou sous le caprice de la fortune inconstante, pour un

plaisir dont l'ivresse a bientôt fait place au dégoût, au désenchantement, à la lassitude et au remords.

Non, quittez pour un instant les lieux qu'habitent les hommes et le temps où nous vivons. Remontez dix-huit siècles et pénétrez dans un désert de Judée, sur les bords du Jourdain.

L'eau de ce fleuve est sainte. L'arche d'alliance l'a traversée, aux jours de Josué, entre ses flots repliés pour vénérer son passage. Les patriarches ont conduit leurs troupeaux le long de ses bords. Les prophètes ont fait vibrer leurs ardentes paroles sur ses ondes rapides, et un jour, Elie, le plus merveilleux d'entre eux, le guide d'Israël durant nombre d'années, fut enlevé de sa rive vers le ciel en un char de feu, laissant à son disciple Elisée son manteau avec son double esprit.

Or, sur cette même rive, neuf siècles après lui, surgit un autre homme, portant en lui la vertu d'Elie.

Austère comme lui, sa nourriture se composait de miel sauvage et de sauterelles du désert ; l'eau du torrent éteignait sa soif ; une peau de chameau couvrait sa nudité ; l'ancre d'un rocher abritait sa longue prière et son court sommeil. Dès l'adolescence, poussé par l'Esprit qui devait conduire Jésus au désert, il s'était enfoncé dans le silence et l'ombre d'une vallée solitaire, pour épargner la profanation d'inutiles discours à sa langue appelée à annoncer le Messie.

Vers trente ans, il quitta sa retraite et descendit au bord du fleuve, pour révéler à Jérusalem et au pays accourus à son étrange et puissante parole, le baptême de pénitence et l'approche du Messie promis.

Aux pharisiens il prêchait la nécessité du repentir, pour

échapper à la colère de Dieu, irrité contre leur hypocrisie ; aux publicains, le fidèle accomplissement de leur mandat ; aux soldats il défendait la rapine et la calomnie, et recommandait d'être satisfaits de leur solde ; à tous il prescrivait l'aumône et prédisait à toute chair le prochain salut de Dieu.

Un jour, sa main baptisa le Christ en présence de la multitude, et son humilité, qui repoussait cet honneur, proclamait en toute circonstance, qu'il n'était pas digne de dénouer le cordon de la chaussure du Maître ; qu'il devait s'amoindrir et s'effacer devant Lui ; que Celui-là était l'Agneau de Dieu qui seul enlève le péché du monde, et que lui-même n'était, suivant une parole d'Isaïe, que la voix qui crie dans le désert : " Préparez le chemin au Seigneur et redressez ses sentiers. Toute vallée sera comblée et toute éminence aplanie. Les voies tortueuses se redresseront, et les chemins raboteux s'adouciront. Toute chair verra le salut de Dieu ! "

Puis, à quelque temps de là, jeté en prison par le tétrarque Hérode, pour lui avoir reproché son inceste public, il fut décapité sur le désir d'une femme adultère ; sa tête sanglante fut servie sur un plat à la jeune danseuse dont le pas lascif venait d'arracher ce crime à la sensuelle complaisance du monarque, et sa langue d'or, son incorruptible langue, fut percée à coups d'aiguille par la main blanche et fine dont il avait flétri les séductions.

Ainsi périt, mes frères, pour n'avoir pas su ménager au trône la vérité qu'il prodiguait à la foule, celui que Jésus avait un jour proclamé prophète et plus que prophète, l'ange qui marchait devant son visage, et si grand qu'aucun fils de femme n'avait encore atteint à sa taille.

Recueillez-vous un instant, et demandez à vos consciences si la parole et la vie de cet homme n'ont pas été une grande et forte leçon de patriotisme et de vertus civiques.

Sa vie, courte et pleine, il l'a consacrée tout entière à mener sa patrie vers ce Messie dont la venue résumait son passé et son espérance, sa gloire et sa destinée. Sa mission publique il l'a préparée par des années de recueillement et de prière, par une rude pénitence et de profondes méditations. Il a appuyé et rehaussé son infatigable parole du prestige et de l'autorité d'une irréprochable vie, sacrifiant à son dévouement au peuple et aux âmes son repos et ses aises, toute préoccupation de fortune et toute ambition personnelle. Il a dit la vérité à tout le monde, aux grands comme aux petits, aux riches comme aux pauvres, avec une constante franchise et un invincible courage. Et pour couronner sa vie, il a payé de son sang l'intrépidité de son zèle et l'indépendance de sa parole. En lui, nous saluons un prophète, un apôtre et un martyr ; et certes, après Jésus, et sur son propre témoignage, je ne sache pas que l'histoire nous offre ni plus haute vie ni plus grand caractère.

Or, ces vertus publiques, qui furent les siennes, doivent être aussi les vôtres : car non seulement il vous les prêche comme prophète, mais il vous les enseigne activement comme patron ; et le devoir de l'imitation s'allie ici pour vous à l'hommage du respect et de l'admiration.

Allez donc à Jean-Baptiste, comme au modèle de la vie et des vertus civiques. Allez-y comme chrétiens, avec vos frères de tous les temps, appelés tous à reproduire dans leur vie un si bel exemple. Mais allez-y encore, à un titre nouveau, comme chrétiens de sang français, établis sur la terre d'Amérique.

Car, depuis trois siècles, j'entends sur les bords d'un autre fleuve et sous le ciel d'une autre terre, une voix criant, comme jadis au bord du Jourdain : " Préparez le chemin du Seigneur ! " Et j'entends du ciel, répondant à la voix de la terre, une autre voix qui dit : " Voici que j'envoie mon ange devant ton visage pour frayer la voie à tes pas ! "

La parole de la terre, c'est la nôtre, peuple français et catholique du Canada. La voix du ciel, c'est celle du Père éternel, disant à son Christ : " Je t'ai donné les nations en héritage. Je t'ai donné là-bas, pour accomplir tes gestes et porter ta parole au vieux monde, la voix de la France, qui est ta fille aînée. Je te donne ici, pour accomplir tes œuvres et porter ta parole au nouveau monde, la voix de cette fille de France, dont j'ai déposé le berceau sur la rive du Saint-Laurent. "

Voix de Dieu parlant à la Nouvelle-France, voix de la Nouvelle-France répondant à Dieu et à son Christ, voilà, mes frères, la mission, la vocation, la destinée providentielle de notre peuple en cette terre d'Amérique. Aveugle celui d'entre nous qui ne la verrait pas ! Malheureux qui ne s'en réjouirait et ne s'en glorifierait pas !

Le Christ vous parle à l'oreille par l'enseignement de son Eglise et par la suprême direction de ses ministres. Il vous parle au cœur par les lumières et les mouvements divers que l'Esprit Saint multiplie dans les âmes de bonne volonté, pour les conduire à leur fin éternelle, tout en les aidant à accomplir les œuvres de la terre et du temps. Répondez avec une généreuse docilité à la direction extérieure de l'Eglise comme à la direction intime de l'Esprit de Dieu.

Cet esprit, qui a fait la force et la grandeur de Jean le Pré-

curseur, fera aussi la force et la grandeur du peuple précurseur du Christ, que nous aspirons à être.

Canadiens-Français, mes frères par le sang et par la foi, demandez aux vertus et aux traditions de nos aïeux le secret de rester fortement unis entre vous en Dieu, et à Dieu par l'Eglise.

Comprenez la vie publique comme une tâche ardue et noble, où chacun emploie son énergie et son dévouement pour le bien et la grandeur commune, non comme une spéculation habile, où chacun poursuit son dessein d'ambition ou de lucre personnel au détriment des droits d'autrui ou de la prospérité publique. Voyez dans les charges publiques un moyen d'honorer Dieu en servant vos frères, et non pas le terme d'une voie tortueuse ou violente qui mène à la gloire et à la fortune par la fraude et le mensonge, la calomnie et la vénalité, l'achat des consciences, le parjure et l'intempérance.

Mettez sur vos poitrines, au-dessus de la cocarde rouge ou bleue, la croix, signe éternel du chrétien, la croix, signe antique du Canadien-Français.

Montrez-vous, sans fausse honte, chrétiens et catholiques, dans les assemblées publiques et dans les relations officielles, comme vous savez l'être encore en si grand nombre au foyer domestique et sous la voûte de vos temples!

En faisant ainsi, vous accomplirez tout votre devoir civique et vous imiterez Jean, votre saint patron, apportant chacun votre note, éclatante ou discrète, à l'hymne qui, tous les jours, doit monter au ciel des bords du Saint-Laurent, chantant au Christ et à son Père cette ardente prière : " O Dieu de nos pères, qui nous avez appelés à la grâce de la foi au baptistère

de Reims ; qui nous avez conduits par la main dans cette terre nouvelle, pour y faire briller la lumière de l'Évangile et y faire fleurir les vertus qui naissent à l'ombre de la croix, rendez-nous dignes de notre haute et sainte vocation. Aimez-nous, protégez-nous, gardez-nous, sanctifiez-nous, aujourd'hui, demain, tous les jours !" Ainsi soit-il.

LE PATRIOTISME

DISCOURS PRONONCÉ A MONTE-BELLO, LE 14 OCTOBRE 1894, A LA RÉUNION DES CERCLES DE L'ALLIANCE NATIONALE.

Messieurs,

A quel titre suis-je venu vous adresser aujourd'hui la parole ? En qualité d'aumônier général de l'Alliance nationale, cette société si jeune, dont les brillants débuts autorisent les plus belles espérances. J'ai répondu à la fraternelle invitation de M. Chauvin, qui a fait une excellente action en acceptant la charge de substitut du président général dans le cercle qui vient de se constituer parmi vous. Il s'est acquitté vraiment d'un devoir de sa position sociale et de sa situation officielle, en déployant, pour la diffusion et le succès de l'Association, le zèle et l'activité dont cette convocation est la preuve.

Je ne viens pas vous énumérer ni vous démontrer les avantages spéciaux et techniques qui assurent à l'Alliance nationale une supériorité marquée sur nombre de sociétés du même genre qui se disputent vos suffrages. M. Papineau, notre sympathique secrétaire général, vous le dira tout à l'heure : il est venu exprès pour cela.

Mais je veux vous signaler, en commençant, l'avantage considérable qu'assure à notre société le fait qu'elle est fondée sur l'unité de croyance et de race, et qu'elle ne limite pas ses

visées d'extension et de propagande aux limites étroites d'une municipalité, d'une paroisse, d'une ville ou même d'une province. Munie actuellement d'une charte provinciale, elle compte demander au parlement fédéral, à sa prochaine session, une charte qui lui permette d'embrasser dans ses cadres toutes ces vaillantes et généreuses minorités françaises et catholiques des provinces fédérées, qui voient aujourd'hui leurs droits menacés et compromis par une explosion d'injustifiable hostilité. Elle compte répondre bientôt au désir de nos frères des Etats-Unis, qui lui adressent de chaleureux appels : c'est dire qu'elle vient à son heure, pour combler une profonde lacune et satisfaire à de pressantes exigences.

Je vous ferai observer de plus qu'en raison même de sa composition, elle prévient au sein de ses réunions les méfiances, les froissements et les complications que peuvent produire, à un moment donné, dans les relations d'hommes très raisonnables et très unis d'ailleurs, le contre-coup des conflits extérieurs entre citoyens de race, de croyance et de sujétion différentes. Elle assure en même temps à la cause nationale, aux heures de péril et de combat, l'appoint d'une association fortement unie, éclairée et puissante, dont les membres ne sont pas exposés à se rencontrer, en dehors de leurs réunions, sous des drapeaux hostiles. Enfin, elle trouve dans la largeur de ses cadres et de son champ d'action une sauvegarde contre une tendance à laquelle cèdent trop certaines sociétés analogues : celle d'accroître les bénéfices de leurs membres au détriment des ressources collectives de la société.

Ces multiples avantages, Messieurs, ont été nettement exposés par M. Laporte, notre président général, dans le

discours qu'il a prononcé à Montréal, l'été dernier, à la convention générale de notre société naissante. Je ne m'y arrête pas davantage. Je regrette que notre estimé président ne soit pas ici avec nous. J'aurais eu le plaisir de vous le présenter. Je suis heureux d'exprimer ici quelles vues larges et généreuses ont inspiré cet homme d'un rare mérite et ses dévoués collaborateurs dans la fondation de la société. L'amour de leur race et de leur foi, le souci de conserver aux mains des catholiques français l'argent des catholiques français, et de les éloigner des sociétés d'un caractère international ou neutre, ont été l'unique mobile de leur création.

C'est dire, Messieurs, quel est l'objet des paroles que j'ai l'intention de vous adresser. Je viens vous parler de la patrie et du patriotisme : c'est un sujet de haute actualité, sur lequel on ne saurait trop souvent revenir, pour parer aux dangers et aux exigences de l'heure présente.

I

Le patriotisme, c'est l'amour de la patrie,—sentiment éminemment élevé et noble, naturel au cœur de l'homme, source de son dévouement à la patrie, comme l'amour de sa famille et de son foyer est la source de son dévouement à sa famille et à son foyer. Le patriotisme a été de tous les siècles et de tous les pays, et partout et toujours, il a enfané des grands hommes et de grandes actions qui ont mérité l'admiration et la reconnaissance des peuples.

Mais notre patriotisme à nous est forcément, si je puis ainsi parler, d'une essence plus complexe que celui des autres peuples, du moins de la plupart d'entre eux. Car la patrie, pour nous, Canadiens-Français, n'est pas essentiellement et princi-

pablement constituée par l'unité territoriale. Nous partageons ce territoire, soumis au même gouvernement, avec des hommes de langue, d'origine, de culte et de traditions différentes. Nous ne pouvons donc constituer simplement et complètement la patrie avec eux par notre seule cohabitation et notre sujétion commune au gouvernement britannique. La patrie complète et parfaite comporte la communauté de la langue, des croyances et des traditions nationales, toutes choses dont l'ensemble peut se définir par la formule latine : *res patria*, la chose de nos pères, tout ce qui les a faits ce qu'ils ont été, au point de vue social et politique, en face des autres nations, dans le temps et dans l'espace. A ce point de vue, notre patrie dépasse de beaucoup nos frontières politiques, et en deçà même de ces frontières nous constituons, à nous seuls, une patrie dans la patrie. Cette patrie, elle est partout où notre race est groupée avec ses éléments essentiels : sa langue, sa foi, le culte de ses souvenirs et de ses traditions communes. Cette patrie, Messieurs, elle couvre aujourd'hui une grande surface du continent nord-américain, partout où battent des cœurs canadiens-français, à l'ombre d'un clocher qui ne proscrit pas leur langue, et d'une école qui la maintient et la cultive.

Or, c'est l'amour de cette patrie-là, de tout ce qui la constitue et la protège, en l'affermissant, que je viens vous inviter à cultiver dans vos cœurs.

C'est, à mes yeux, un devoir impérieux et urgent, puisque nous ne savons pas quel état politique nous est réservé d'ici à un siècle, peut-être même un demi-siècle. Qui peut dire, en effet, si, d'ici à un demi-siècle, nous serons encore sous le régime fédéral ou si nous aurons passé sous l'union légis-

lative ? Qui sait si d'ici là nous n'aurons pas aboli nos frontières et envoyé nos mandataires à Washington ? Qui sait même si, plus tard, nous ne composerons pas un élément considérable et prépondérant, dans un Etat indépendant formé par une partie du Dominion, fondue avec un fragment du bloc américain que les révolutions ou les désagréations futures peuvent morceler en cinq ou six fractions ?

Toutes ces éventualités sont, pour le moment, du domaine de l'hypothèse ; mais l'une ou l'autre peut être la réalité de demain. Quels que soient les prévisions et les désirs de chacun sur ce sujet vital, il est d'un politique éclairé de les envisager toutes et de les discuter froidement ; il est d'un patriote sincère d'assurer à tout prix et à tout hasard à ses coreligionnaires et à ses nationaux le maintien et le respect absolus de tous leurs droits et de tous leurs intérêts dans chacune de ces combinaisons éventuelles. Or, comment arriver à ce résultat, si dès ce jour, dès cette heure vous n'avez pas au cœur un véritable amour de votre patrie, c'est-à-dire de votre race ?

Il ne suffit certes pas, pour avoir et prouver du patriotisme, de célébrer pompeusement et joyeusement, le 24 juin de chaque année, la fête nationale. Ce n'est pas avec des bannières, des drapeaux, des tentures multicolores, des éclats de fanfares et des discours sonores, que démentent trop souvent les actes et les attitudes de toute l'année, même de toute la vie, qu'un peuple affirme pratiquement son patriotisme, son attachement et son dévouement à la cause nationale. Ceci, c'est une manifestation, excellente en soi mais passagère, du sentiment national : mais cela ne suffit pas. Ce qu'il faut, c'est la démonstration vivante, pratique, tout le

long de l'année, tout le long de la vie, de son attachement et de son dévouement à sa race, chaque fois que ses intérêts le réclament.

Or, pour être patriote de cette façon, qui est la seule bonne, il faut de l'esprit public, c'est-à-dire l'intelligence du bien commun et la disposition habituelle et énergique à le procurer dans la mesure de ses forces, de ses ressources et de sa situation sociale. Il faut, par le fait même, exclure de soi deux esprits, qui sont les mortels ennemis de l'esprit public, partant du patriotisme.

Ces deux esprits sont l'esprit de parti et l'esprit d'égoïsme individuel.

II

Je n'étonnerai pas, j'ose l'espérer, un trop grand nombre d'entre vous en affirmant que l'esprit de parti sévit chez nous à l'état de fléau public.

“ Tout pour le parti, tout par le parti, ” telle est la formule de nombre d'électeurs et d'élus de notre estimable pays. Rien n'est bon en dehors du parti, tout est bon en lui, où à peu près. Le parti avant tout ; le parti après tout ; le parti surtout ; le parti quand même ; le parti toujours ! Les chefs du parti, grands ou petits, vieux ou jeunes, honnêtes ou fripons, intelligents ou médiocres, fidèles ou infidèles à leur programme ! Les journaux du parti, sincères ou menteurs, rédigés ou barbouillés, polis ou grossiers, chrétiens ou païens, ce qu'ils disent, ces journaux et ces chefs, c'est vrai ; ce qu'ils font, c'est bon ; ce qu'ils suggèrent et commandent, c'est excellent ! Le parti, c'est la chose sainte, sacrée, à laquelle il ne faut pas toucher, sous peine de sacrilège. C'est l'arche d'alliance. C'est,

pour le service de la cause publique ou nationale, quelque chose d'aussi essentiel et nécessaire que l'Eglise, pour la vie religieuse et la vie éternelle.

Voilà, dans son expression extrême et la plus déplorablement réelle, l'esprit de parti que je vous dénonce. Un trop grand nombre d'entre nous en sont possédés, abêtis (le mot n'est pas trop fort), paralysés pour le service et la défense de nos véritables intérêts nationaux.

Et comment en serait-il autrement, quand on adopte un parti, qu'on vit ou qu'on meurt bleu ou rouge, parce que papa ou grand-papa a été toute sa vie rouge ou bleu ?

Mais cet esprit de parti est essentiellement contraire au principe et à l'exercice du régime constitutionnel. Il nous ramène, par des voies aussi sûres, sinon aussi directes, à tous les abus des régimes autocratiques du passé.

Vous n'êtes certes pas le "peuple souverain." Ce serait une illusion grande, une erreur énorme de le croire, et ceux qui vous le répètent à satiété, sont de mauvais plaisants, car on ne saurait être à la fois gouvernement et gouverné, Etat et peuple, souverain et sujet. Mais vous désignez, vous constituez ceux qui, sous votre surveillance et votre contrôle, comprennent-le bien, doivent exercer, pour le bien commun, l'autorité, la souveraineté dont ils ne sont que les dépositaires. Vous êtes investis d'un droit auguste et précieux, d'un droit acquis, au prix de cinquante années ^{d'e}fforts opiniâtres et de vaillants combats, par nos pères, qui, il faut le reconnaître, valaient mieux que nous. Or, vous ne pourrez jamais exercer votre droit avec intelligence, si vous ne vous dégagez pas de l'esprit de parti, dans ce qu'il a d'étroit, d'abusif et de funeste.

Un électeur intelligent et dévoué à sa patrie n'accorde son

suffrage qu'à un homme qu'il sait vouloir et pouvoir remplir le mandat qu'il lui confie. S'il le juge indigne ou incapable de cette haute fonction, il ne doit pas, en bon patriote, la lui confier. S'il constate qu'il a violé son mandat, menti aux promesses faites à ses mandataires, trahi la patrie au seul profit de son parti ou, ce qui pis est, de sa personnalité, il doit le lui retirer, pour le remettre à des mains plus loyales ou plus fortes. S'il est un vrai patriote, il ne doit pas hésiter à désavouer, même à répudier le député, le chef, le groupe ou le parti qui a trahi sa confiance ou trahi la patrie.

Voilà le devoir le plus élémentaire d'un électeur, d'un citoyen, d'un patriote. Si ce devoir n'existe pas, tel que je vous l'indique, le civisme, le patriotisme est un vain mot ; la patrie, une figure de rhétorique, un être de raison ; la politique et la morale, des sciences d'agrément ; et la religion, qui les éclaire, les complète et les sanctionne, une formule bonne à reléguer dans quelque répertoire oublié de pédagogie antique. Avec cela, on n'a qu'à biffer l'histoire de son pays, à effacer ses gloires, à fermer à jamais les horizons de son avenir, à supprimer ses plus nobles et ses plus légitimes espérances. Je n'en dis pas plus contre le premier ennemi du patriotisme, l'esprit de parti, et je vous prie de faire l'application de ces principes à tous les partis, à tous leurs chefs, à toutes leurs fautes et à toutes leurs trahisons, sans chercher dans mes paroles aucune préoccupation personnelle, aucune allusion aux drapeaux différents que vous avez pu suivre dans le passé ou que vous pouvez acclamer aujourd'hui ou demain.

III

Quant à l'esprit d'égoïsme individuel, plus instinctif et plus vulgaire encore que le premier, je crois aussi urgent de le signa-

ler à votre mépris et à votre aversion d'honnêtes hommes et de chrétiens. Je ne veux pas énumérer ses ravages et sa désastreuse influence sur la dignité et l'indépendance des élus et des électeurs de la nation. Je ne prétends pas, non plus, qu'un homme qui voue son talent, ses forces et son temps au service de son pays doive abandonner le souci de son légitime intérêt personnel. Mais je prétends qu'un tel homme doit savoir concilier honnêtement le souci de cet intérêt avec celui du bien public, et ne sacrifier jamais le second au premier. Je prétends, et tout vrai citoyen avec moi, qu'il ne doit pas subordonner le service de ses compatriotes à l'âpre poursuite de sa fortune personnelle, au maintien de sa situation officielle, à la conservation, malgré tout, de son portefeuille, de son mandat ou de sa situation administrative.

Le souci avant tout de la fin secondaire et personnelle d'une carrière politique, engendre naturellement l'obtention du suffrage électoral par tous les procédés de corruption, et l'état politique où le gouvernement et l'électorat s'appellent et se soutiennent par un pareil système, est un état déplorable et ignominieux qui conduit une nation et une race à la ruine et à la mort, par le déshonneur et la décomposition sociale.

Je ne saurais déterminer le degré précis où ce mal honteux sévit dans le *Dominion* et spécialement dans notre province. Mais je connais d'honorables députés et des organisateurs de campagnes électorales, qui ont dans leurs papiers le tarif, la cote du suffrage électoral de maint comté de la province, et qui y puisent de très utiles renseignements pour baser leurs calculs et assurer le résultat con-

voité. Je sais que la législature fédérale a édicté contre la corruption politique des lois sévères, qu'on viole fréquemment et qu'on élude aisément. Je sais que tous les évêques de notre province française et catholique ont naguère, en un solennel document, tenté un édifiant effort pour enrayer ce mal par des remèdes et des peines spirituelles. Vous savez toutes ces choses comme moi ; elles sont déjà un châtement et une flétrissure publique, que tout homme de cœur ressent vivement, même s'il ne fait pas la part exagérée à ceux de sa croyance et de sa race. Il en rougit pour eux et désire apporter sa part d'énergie et de vaillance pour écarter de lui cette souillure et aider ses frères coupables à s'en laver.

Eh bien ! messieurs, descendez dans vos consciences, interrogez votre devoir de bons chrétiens et de bons patriotes. Interrogez aussi les grands exemples de nos pères, conquérant nos libertés publiques pendant cette admirable période de lutte constitutionnelle qui a suivi l'héroïque période de nos derniers combats pour la défense du drapeau français contre l'invasion anglo-américaine. Dites-vous que vous êtes les fils de cette noble et généreuse France qui occupe encore, malgré l'abandon partiel de ses traditions nationales, le premier rang des nations civilisées et chrétiennes du monde. Dites-vous que vous devez prolonger sur ce continent, dans les siècles à venir, sa mission historique de guide et de champion de la civilisation chrétienne. Elevez vos fils dans le culte des gloires, dans l'observance des traditions de notre passé. Apprenez-leur à faire du choix d'un drapeau politique une question de raison, d'intelligence, de dévouement désintéressé et libre à leur race, à leur croyance, à la chose publique, et non pas une simple question d'instinct, de

sentiment, de simple imitation filiale, moins encore une transaction commerciale.

Avec cela, quoi qu'il arrive, vous formerez pour l'avenir une génération droite et forte, bien préparée à prendre sa part de la vie publique. Vous ménagerez un instrument docile et fort à ces nobles chefs de peuple, vrais représentants de leur race, intelligents serviteurs de leur pays, que Dieu, dans sa bonté tendre et prévoyante pour un peuple favorisé de son élection, ménage à nos jours à venir, comme il en a toujours gratifié nos jours passés.

Et vous, mesdames, dont les mères ont si généreusement et si vaillamment secondé nos pères dans leurs luttes et leurs travaux, préparez à vos fils et à vos petits-fils des femmes dignes de vous et dignes d'eux. Elevez vos filles dans l'amour du travail domestique, dans la pudeur, dans la simplicité. Prémunissez-les contre cette extravagante tendance qui pousse toutes les classes de notre société démocratique à sortir de leur rang, par un déploiement de luxe aussi déplacé que périlleux pour le bon ordre des finances domestiques et la sécurité des jours mauvais. Mettez-les en garde contre cette vanité prétentieuse, qui voudrait suppléer par l'élégance des toilettes à l'absence de la grâce, du bon langage et des bonnes manières. Rappelez-leur qu'elles ne feront pas la conquête et le bonheur de leurs maris par leurs chapeaux tapageurs et leurs brillants colifichets, mais par leur bonté, leur tendresse, leur dévouement et toutes les vertus. Encouragez vos maris et vos fils à entrer dans des sociétés semblables à la nôtre, qui assurent la subsistance de la famille en même temps qu'elles entretiennent et fortifient leur solide attachement à l'Eglise et à la Patrie. Par là, vous

ferez votre devoir de bonnes chrétiennes et de bonnes Canadiennes-Françaises; vous coopèrerez à l'œuvre nationale, qui est une œuvre voulue et bénie de Dieu, et vous nous prouverez que ce n'est pas par simple courtoisie que nous devons vous inviter aux réunions et aux discours de ce genre.

M. CHAUVEAU ET L'IDÉE NATIONALE

CONFÉRENCE FAITE DEVANT L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA
CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES CARTIER,
A L'OCCASION DE SA CENTIÈME CONFÉRENCE,
LE 24 JANVIER 1895.

Monseigneur (1), Mesdames et Messieurs,

Le 27 janvier 1842, le *Canadien*, de Québec, reproduisait du *Courrier des Etats-Unis* les lignes suivantes :

“ Il y a quelques mois, parcourant l'Amérique en ses parties diverses, nous fûmes frappé du beau rôle que pourrait y remplir un journal assez heureusement conçu pour devenir le représentant et le défenseur de la nationalité française au sein du nouveau monde. La grandeur et l'utilité de cette tâche nous séduisirent à tel point, que nous ne pûmes résister au désir d'en transmettre l'impression à un journal de Paris, dont les colonnes étaient ouvertes à nos humbles observations. Voici à peu près ce que nous lui écrivîmes :

“ Le langage est et sera à jamais le signe le plus distinctif, le plus profond et le plus vrai dont la Providence ait marqué et caractérisé les différents peuples. C'est là ce qui, dans un prochain avenir, classera et constituera les différents groupes de notre humanité. C'est par le verbe que les hommes se distingueront toujours d'eux-mêmes aussi bien que du reste

(1) Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

de la création. L'influence du langage sur les idées et sur les habitudes sociales est immense.

“Aussi les conquérants ont-ils toujours cherché à effacer du sein des populations conquises cette tradition vivace de leur passé, qui est comme l'incarnation de leur esprit. Les Anglais nous en fournissent l'exemple au Canada, dont ils ne parviendront pas à arracher l'esprit français, tant qu'ils ne lui auront pas arraché son idiome... Le journal dont je vous sou mets la pensée, viendrait s'offrir en ami et en allié aux populations militantes de l'Amérique, qui ont à défendre leur idiome national contre l'invasion ou contre l'isolement, cet autre ennemi plus redoutable que la persécution. Portant la parole française à tous les points du nouveau monde, il soutiendrait et rallierait tous ceux qui entendent cette parole et, de ces différents membres épars, il ferait, s'il est possible, un esprit et un corps.”

Ces lignes étaient de la plume de M. Frédéric Gaillardet, homme de lettres parisien, déjà très connu du public littéraire de France par différents articles de journaux et surtout par son fameux procès avec Alexandre Dumas, au sujet de leur collaboration respective à la non moins fameuse *Tour de Nesles*.

Il venait de prendre la direction du *Courrier des Etats-Unis* et rédigeait, dans les termes que je viens de dire, son article-programme.

I

Aucun journal, plus que le *Canadien*, n'était digne de donner à ce programme la publicité de ses colonnes et l'appui de son adhésion.

Fondé au plus fort de nos luttes parlementaires, pour appuyer et inspirer notre vaillante députation bas-canadienne, si infatigablement dévouée à la réclamation de nos droits contestés et de nos libertés opprimées, ce journal portait à son frontispice cette franche et claire devise: " Nos institutions, notre langue et nos lois." Son directeur était M. Etienne Parent, esprit large, prudent et vigoureux, qui avait eu le courage, au moment de la terrible crise politique de 1834 à 1837, de rappeler à la sagesse la majorité parlementaire dont l'ardeur mal réglée et les revendications à outrance faillirent à jamais compromettre la plus juste et la plus noble des causes et anéantir dans le sang de ses concitoyens les fruits d'une action et d'une lutte de cinquante années. Il se montrait donc fidèle à son passé, en faisant écho à l'appel intelligent et généreux du *Courrier* en faveur de cet " idiome " immortel, de ce " verbe " spirituel, franc, généreux et brillant qui proclamait alors énergiquement, aux bords du Saint-Laurent, les souvenirs, les espérances et les aspirations de cinq cent mille Français, livrés seuls à la haine ou au moins à la malveillance d'un élément hostile et puissant qui prétendait hautement—par droit de naissance et par droit de conquête — dominer et réduire sur le terrain politique ceux qu'il avait terrassés sur les champs de bataille, sans abattre leur courage et leur constance.

Or, parmi les collaborateurs du *Canadien*, personne, plus que le jeune Chauveau, n'était digne d'apporter le concours de sa plume au service de l'idée nationale, car il commençait dès lors à en être parmi nous le représentant, sinon le plus complet et le plus vigoureux, du moins le plus distingué, le plus *varié* et le plus fécond qu'elle ait compté au nombre

de ses serviteurs pendant un demi-siècle. Je devrais peut-être ajouter, hélas ! le plus oublié de la grande majorité de nos contemporains, qui vivent trop vite et trop complètement dans le présent pour avoir le loisir et le souci de se rappeler et de remercier ceux qui furent les grands serviteurs de leurs intérêts de la veille, lorsqu'ils ont cessé de faire du bruit, sans cesser de leur faire du bien.

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau n'avait alors que vingt et un ans.

Admis, l'année précédente, au barreau de Québec, il avait quitté, à l'âge de dix-sept ans, cette vieille et illustre maison du Séminaire, pépinière toujours féconde d'hommes distingués, que dirigeaient alors avec talent, dans la voie d'un large esprit d'initiative et d'un progrès sagement entendu, deux prêtres d'un rare mérite, M. Demers et M. Holmes.

Le premier, supérieur de l'institution, avait un jour donné cette réponse à une ouverture de cœur et de conscience du jeune *finissant* : " Vous voulez vous faire prêtre ? Vous êtes bien jeune. Seize ans ! Bien, bien, allez dans le monde, petit, on verra plus tard."

Mais plus tard fut trop tard pour ce projet, qui n'était que le rêve d'une jeune âme naïvement et ardemment chrétienne, développée dans l'atmosphère domestique la plus pieuse dont mère canadienne ait jamais entouré un enfant, d'autant plus aimé et choyé — trop peut-être pour sa formation parfaitement virile — qu'il était l'unique souvenir vivant d'une affection et d'un bonheur qui auraient mérité d'être plus durables.

Mais, plus tard et toujours, on vit, dans la vie privée et publique de l'homme qui avait suivi, adolescent, le conseil

éclairé du prêtre, le fruit des leçons religieuses du jeune âge : un chrétien pro fondément convaincu de sa foi, étroitement attaché à ses pratiques, puisant dans sa lumière la direction élevée de sa vie, et dans sa douceur la consolation des jours de souffrance et d'humiliation.

Son patriotisme en reçut la forte et pro fonde empreinte. Ce fut le patriotisme d'un chrétien, qui ne sépare pas les intérêts de la terre de ceux du ciel, et qui ne conçoit pas le service de l'Etat et de la Patrie dans l'antagonisme avec l'Eglise, pas même dans un bienveillant et respectueux désintéressement de sa direction et de ses enseignements.

C'est ce patriotisme qui domine l'œuvre littéraire de M. Chauveau aussi bien que sa carrière administrative et politique.

Ses premiers écrits en vers et en prose en ont été l'expression vigoureuse et spontanée. A l'âge où il les publia, on ne feint pas, on ne calcule pas, et c'est là un des grands charmes des premières œuvres d'un écrivain : son âme s'y livre et s'y épanouit naïvement. Jamais, peut-être, autant qu'à cette heure, on ne pourra dire de lui ce mot si vrai d'un styliste consommé : " Le style, c'est l'homme."

M. Chauveau avait dix-huit ans, lorsqu'il consacra, sous le titre de *l'Insurrection*, ses premiers vers au courage malheureux de ces soldats improvisés que des chefs imprudents armèrent pour la revendication de droits et de libertés auxquels un grand nombre d'entre eux, peut-être, n'entendaient pas grand'chose.

L'année suivante, en 1839, sous le coup de l'unanime réprobation soulevée au cœur de nos compatriotes par la répression cruelle d'un soulèvement que l'opiniâtreté et l'in-

justice gouvernementales devaient rendre excusable sinon justifiable, il adressait à sir John Colborne, l'auteur de ces excès, ces *Adieux* pathétiques et sévères, qui rappelaient à un critique français (1) "quelque chose de la verve et de la manière de l'auteur des *Iambes* :

Colborn, comme la ville est sombre à ton départ !
 On dirait un linceul jeté de toute part !
 Ces visages, parfois mobiles comme l'onde,
 Conservent tous l'aspect d'une douleur profonde.
 Est-ce qu'en te perdant, le peuple croit qu'il perd
 Un maître juste et bon, un maître ferme et sage ?
 Ce pauvre peuple, hélas ! victime de ta rage,
 A-t-il donc oublié tout ce qu'il a souffert ?
 Des villages détruits n'est-il plus de fumée
 Qui, montant vers les cieux, décèle tes méfaits ?
 De tes séides fiers la fureur désarmée
 N'exalte-t-elle plus les crimes qu'ils ont fait s ?
 Loin de cela, bien loin ! Ce que fut ta clémence,
 On ne le sait que trop ; et tes lâches amis
 Qui du sang des vaincus par toi furent nourris,
 En te reconduisant, bénissent ta clémence !
 Mais le peuple, vois-tu, ne s'émeut plus de rien ;
 Et tout ce qu'on lui fait, que ce soit mal ou bien,
 Le laisse au même état, le laisse triste et sombre.
 Des proconsuls méchants il ne sait plus le nombre
 Qui passèrent sur lui comme un glaive acéré,
 Et, stupides, l'ont tous froidement lacéré.
 D'un jour calme et serein il n'attend plus l'aurore :
 Il a trop espéré pour qu'il espère encore.
 Ainsi qu'un mendiant qui, déchu de bien haut,
 Sale et déguenillé, gît auprès d'une borne,
 Contemplant les palais qu'il possédait tantôt,
 Aumône et coups de pieds, reçoit tout d'un air morne,
 Un peuple qu'on descend vivant dans son cercueil,
 Confond les jours de fête avec les jours de deuil.
 Voilà comment, voilà, sans qu'un long cri de joie
 N'éclate dans les airs et ne te suive au port,
 Sans que, pour le bénir du bien qu'il nous envoie,
 Sans que, pour témoigner un trop juste transport,

(1) M. de Puibusque.

Nous adressions au ciel un hymne d'allégresse,
 Voilà, Colborn, voilà comment tu peux partir,
 Ne laissant après toi qu'un sanglant souvenir,
 Et tout fier d'observer la publique tristesse.
 Oh ! lorsque l'Océan recevra ton vaisseau,
 Si l'esprit protecteur de la jeune Amérique,
 Comme le dieu des mers, à la pointe d'Afrique,
 Apparut à Gama, pouvait surgir de l'eau,
 Lugubre et menaçant, et sa bouche sévère
 Dire la vérité, la dire sans mystère,
 Saurais-tu que répondre à sa pressante voix ?

.....
 Tu pars !..... De ton vaisseau les foudres ont tonné,
 Et le dernier signal bientôt sera donné.
 De ta suite déjà s'agitent les panaches,
 Des tambours de la garde un dernier roulement,
 De tes amis zélés un rauque hurlement,
 Dans le sein de la foule un mouvement rapide,
 Annoncent ton départ. Reçois donc nos adieux !
 Nous ne médions pas de ton règne odieux :
 Qui voudrait remuer ta mémoire fétide ?
 Seulement, pour flatter l'orgueil de ton vieux cœur,
 Si, par hasard, dans Londres, une vénale plume
 Voulait de tes hauts faits compiler un volume
 Sur tes exploits récents, ô le noble vainqueur !
 Rappel le-toi là-bas ce qu'une amitié sage
 Te souhaite au départ : Silence et bon voyage (1).

Nous devons faire, dans l'indignation virulente du jeune poète, la part de la passion de son âge et de la sombre colère qui bouillait au fond de tous les cœurs patriotiques, au spectacle du funèbre dénouement d'un drame où leurs droits les plus incontestables avaient été méconnus et sacrifiés aux exigences de la faction bureaucratique qu'appuyait le ministre tory de Londres. Sir John Colborne n'était certainement pas un monstre de cruauté. Après le sac de St-Eustache, il se montra juste et bon aux villageois paisibles qui avaient subi,

(1) *Le Canadien*, 23 octobre 1839.

bien malgré eux, l'état de siège avec l'horreur de ses conséquences, in fligé à leurs dispositions pacifiques par une minorité aveuglée. C'était un soldat, qui crut devoir réprimer la violence par une violence excessive, et, de plus, un soldat anglais, très pénétré de la suprématie, de la grandeur et des droits de sa nation : il croyait, comme beaucoup des siens, que c'est pécher deux fois que de se révolter contre Albion— eût-elle cent fois tort— et qu' un pareil crime ne saurait être châtié trop durement.

Quoi qu'il en soit, M. Chauveau a prouvé, dans ses *Adieux à Colborne*, son amour sincère pour son pays ; et il a dit son amour et sa colère en des vers qui ne manquent pas de mérite, bien qu'ils sentent leur jeunesse.

Il n'avait pas encore alors vingt ans. Il en avait dix-sept, lorsqu'il sortit du collège ; et vingt et un, lorsqu'il fut admis au barreau.

A vingt-quatre ans, il était élu député du comté de Québec au Parlement des Canadas-Unis, de préférence à l'hon. John Neilson, un vieil ami des Canadiens-Français et un vétéran de nos luttes politiques. Il était ministre à trente et un ans et surintendant de l'Instruction publique à trente-cinq.

Ces précoces succès, ces rapides et brillants états de service peuvent bien faire excuser la vanité, si candide du reste et si bon enfant, qu'on s'est trop souvent laissé aller à lui reprocher. Nous connaissons tous des vanités et des prétentions qui se paient de titres moins solides et moins éclatants, et j'aurais aimé voir ceux qui se sont plu à adresser ce reproche à M. Chauveau, le faire toujours avec la courtoisie charmante et la grâce dégagée avec lesquelles

cet homme essentiellement bon savait lancer l'épigramme et le trait piquant à des adversaires dont il n'a jamais pu se faire des ennemis.

Je ne prétends pas analyser, ce soir, son œuvre littéraire, encore moins résumer et juger sa vie publique. J'ai dû même renoncer, dans une réunion où une pareille étude trouvait naturellement sa place, à exposer et apprécier ce qu'il a fait pour l'instruction publique de son pays, pendant les dix-huit années qu'il en a exercé la surintendance. On ne saurait nier, je crois, que son administration ait été fructueuse et brillante à plusieurs égards.

Elle a pu être déparée par des lacunes ou des erreurs qui n'étaient pas, du reste, exclusivement son fait. L'on ne saurait oublier que M. Chauveau a eu à présider au fonctionnement d'un organisme nouveau et délicat, au milieu des complications qu'entraînent forcément les relations de l'Eglise et de l'Etat, dans un pays où les limites de la thèse catholique et de l'hypothèse libérale n'ont pas toujours été bien comprises et pratiquement définies, avec un sens suffisamment juste des situations, et où l'ardeur du tempérament national et de l'orthodoxie traditionnelle ont fait trop souvent perdre de vue l'importance de ménager les bonnes volontés indiscutables et les illusions honnêtes, avant de réprover sans réserve et de condamner sans ménagement des nuances d'opinion ou des divergences d'attitude qui ne révélaient pas nécessairement, chez leurs auteurs, des tendances punitives. Il avait, de plus, à parer aux difficultés d'un autre ordre, provenant de ce dualisme de nationalité et de culte, qui se reproduit dans toutes les branches de notre administration publique et dans plusieurs sphères de notre activité

nationale. Sur ce point, je crois que jamais homme d'Etat catholique et canadien-français, sans abdiquer aucun principe, n'a su déployer à l'égard d'une minorité anglaise et protestante autant de justice, de bienveillance et de loyauté.

A ce propos, j'invite les prétendus partisans de l'égalité des droits civiques et les bruyants sectaires qui abritent l'esprit de persécution sous le drapeau de la protection des intérêts de race et de la neutralité nominale de l'école, à méditer ce passage d'une lettre qu'un secrétaire de S. A. R. le Prince-Consort adressait, en 1857, au lord-évêque de Montréal, pour le remercier de l'envoi de deux volumes que M. Chauveau avait fait parvenir, par l'entremise de ce haut dignitaire protestant, à l'époux de notre Souveraine :

“Son A. R. accueille l'envoi de M. le Surintendant avec un plaisir d'autant plus vif que votre lettre lui apporte en même temps la preuve que les hommes éclairés de l'Eglise romaine et de la religion protestante peuvent réussir parfaitement à mettre au service des intérêts communs du christianisme la cordialité des mêmes efforts et une égale absence de cet esprit de secte qui envenime trop souvent les rapports des deux communautés.”

Beau témoignage, certes, rendu à l'un de nos hommes d'Etat les plus sincèrement catholiques et français par une des voix les plus irrécusablement protestantes et les plus incontestablement britanniques qui puissent être au monde ! Je prie nos frères séparés — et égarés — des provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest de vouloir bien, s'ils sont capables de cette justice, tirer de ce texte, au point de vue des circonstances présentes, les conclusions qu'il renferme.

II

J'ai dit que le jeune poète du *Canadien* avait répondu à l'appel de M. Gaillardet. J'ai même lieu de croire qu'il l'avait devancé, puisque M. John Lespérance, dans l'article biographique qu'il lui a consacré dans le *Week* de Toronto, place sa correspondance politique au *Courrier* entre les années 1840 et 1855. Ces lettres furent largement espacées entre ces dates extrêmes, si j'en juge par ce passage d'une lettre de M. Gaillardet, datée du 2 septembre 1844 : " Il y a bien longtemps que vous laissez le *Courrier* veuf de vos écrits. Savez-vous que, pour les appréciateurs de votre jeune et beau talent, c'est à prendre le deuil ? "

Ceux qui ont pu lire, depuis, les revues européennes de M. Chauveau dans l'*Opinion publique*, la *Revue de Montréal*, le *Canada-français* et d'autres publications périodiques, se rendront compte de l'intérêt et de l'attrait que cette correspondance a pu offrir aux lecteurs du *Courrier*, et ils souscriront sans doute à l'appréciation de M. Masseras, l'un de ses rédacteurs, écrivant, le 3 mai 1851, à son collaborateur canadien : " Depuis cinq ans, les correspondances que vous adressez de temps en temps au *Courrier*, ont été les seules lumières qui aient éclairé pour moi les questions canadiennes. Les journaux, remplis par des polémiques violentes et trop souvent personnelles, ne permettent guère de distinguer le juste du faux, et oublient toujours, d'ailleurs, qu'ils peuvent être lus par des gens non initiés aux affaires de leur pays. "

Je rapproche à dessein de ce jugement sévère d'un Français de New-York les observations analogues émises, cinq

années plus tôt, par un Montréalais de mérite, M. Le Tourneux, éditeur de la *Revue canadienne*, de l'*Album littéraire et musical* et de la *Revue de législation et de jurisprudence*. Ecrivant à M. Chauveau, au sujet d'un roman canadien que le jeune député lui avait promis pour son *Album*, et qui devait être *Charles Guérin*, il lui disait :

« Il est beaucoup à désirer que des plumes comme la vôtre viennent en aide aux journalistes de la Province, quand toutefois on peut les imprimer convenablement. Ce serait le moyen de relever la presse de l'état avili dans lequel l'ont traînée de misérables écrivailleurs, qui manquaient autant sous le rapport des talents que sous celui de la gentillesse nécessaire dans les transactions ordinaires de la vie. Pour nous, il faut tâcher d'améliorer cet état de choses. Avec la collaboration de quelques hommes comme vous, je parviendrai à jeter quelque intérêt sur nos colonnes. » (1)

Ces fragments de lettres de l'époque prouvent qu'au moins sous le rapport de la décence et de la courtoisie, notre presse quotidienne d'aujourd'hui, quand elle n'est pas fouettée par une de ces rafales de passion politique qui viennent de temps à autre secouer sa tranquille allure, a su faire oublier les intempérances et les violences de celle de 1846 et de 1851.

Ces lettres prouvent aussi l'estime que professaient dès lors les hommes compétents pour le talent si parfaitement distingué de M. Chauveau.

Car il ne faut pas oublier qu'il a été non seulement un homme de lettres remarquable, mais en tout et partout, dans ses discours et dans ses écrits, dans son commerce intime comme dans ses relations officielles, un parfait gentilhomme.

(1) 18 janvier 1846.

Je me rappelle même que ce mot de *gentilhomme*, la première fois qu'il a frappé mon oreille d'enfant, était appliqué à M. Chauveau. J'avais alors sept ou huit ans, et je me mis à observer, avec l'attention muette et soutenue qu'on a souvent à cet âge, l'hôte aimable que ma mère venait d'honorer de cette qualification nouvelle pour moi ; et j'eus bientôt fait de me rendre compte, à le voir et à l'entendre, qu'un gentilhomme est un homme parfait de langage et de manières, abordant légèrement et courtoisement tous les sujets de conversation, sans dogmatiser ni pérorer, plein de respect et d'attentions gracieuses pour les femmes et d'une aimable rondeur de façons avec les hommes. Ce que je sentis de M. Chauveau, à cet âge d'impressions naïves et vives, je pus le constater et l'apprécier plus profondément plus tard, à la faveur de son intimité quotidienne ; et quand je le vis pour la dernière fois, peu de semaines avant sa mort, dans la petite chambre d'hôtel où la première atteinte de son mal venait de l'aliter, ce fut le sourire aux lèvres qu'il me donna congé, après un entretien sur lequel sa bienveillance et la grâce de son esprit venaient de répandre tout son charme.

Certes, il avait bien raison, ce membre éminent de l'Institut de France, qui s'exprimait ainsi à son sujet, dans une lettre à M. Bossange : "M. Chauveau est un littérateur distingué, un homme bienfaisant, un Américain éminemment français ; et il ne dépendra pas de moi que, en toute circonstance, je ne lui sois pas utile, agréable, personnellement ou près de l'Académie des sciences morales et politiques." (1)

Ces sentiments ont été partagés par tous les Européens

(1) M. Moreau de Jonnés, 25 avril 1859.

distingués qui ont eu avec lui des relations quelque peu suivies. Ces relations sont même un des traits caractéristiques de sa vie et de sa carrière administrative et littéraire. Ils ont été la forme d'un des plus signalés services que son patriotisme si sincère et toujours actif ait rendus à notre nationalité : la révéler à l'Europe littéraire et savante, à la France surtout, qui l'avait si longtemps et si profondément oubliée, après l'avoir si légèrement dédaignée et délaissée. Pendant près d'un demi-siècle, il a entretenu avec nombre de sommités du monde politique, scientifique et littéraire de notre mère patrie une correspondance qui a eu pour effet de lui révéler graduellement notre vie nationale, notre expansion croissante, les travaux et les livres de nos écrivains, les débuts et les succès de nos artistes et de nos hommes d'Etat. Sur la liste de ses correspondants, dont il a eu l'heureuse idée de conserver toutes les lettres, figurent les noms de Mgr Dupanloup, de Montalembert, du duc de Broglie, du prince d'Arenberg, de Victor Duruy, de Camille Doucet, de Xavier Marmier, d'Eugène Rendu, l'ami d'Ozanam et du cardinal Pie, de Claudio Janet, de Rameau de St-Père et de tant d'autres qui tous lui écrivent avec estime et respect, souvent avec admiration et toujours avec une affectueuse sympathie, sollicitant sa collaboration à leurs périodiques, le remerciant de l'envoi incessant de livres, de brochures et de journaux du pays, qui leur révèlent notre vie française, notre histoire, notre état politique et social, nos aspirations légitimes, notre progrès matériel ou moral, notre attachement aux traditions et aux exemples de la France chrétienne.

C'est ainsi qu'un jour M. de Montalembert le remercie d'un envoi de ce genre : " J'ai à cœur de ne pas retarder l'expres-

sion de ma sincère reconnaissance. Elle est d'autant plus vive que j'ignore absolument quels titres je puis avoir à une bienveillance dont vous m'avez déjà donné plus d'une preuve et dont la continuation, dans les circonstances actuelles, me touche plus que je ne puis dire. Peut-être vous êtes-vous rappelé les efforts de mes amis et les miens pour la liberté de l'enseignement, que nous avons conquise sous la République ; mais ces efforts sont si complètement oubliés en France, que leur souvenir a dû s'effacer encore plus facilement au delà de l'Atlantique. Peut-être avez-vous su qu'une phrase tombée de ma plume sur les libertés du Canada avait servi de motif à la condamnation portée contre moi l'hiver dernier : et vous auriez raison d'en conclure que mon attention et mes sympathies se portent depuis longtemps sur cette noble race canadienne qui sait si bien pratiquer et revendiquer, au besoin, les principes du *self-government* que la France a si misérablement oubliés. Quoi qu'il en soit, je n'en suis pas moins heureux de posséder, grâce à vous, un véritable trésor de renseignements historiques et statistiques sur un pays dont le présent, le passé et l'avenir méritent d'être étudiés et admirés par les esprits sérieux." (1)

Dans une autre lettre, le noble comte s'excuse sur ses infirmités croissantes et sur le temps que lui réclame la reprise de ses *Moines d'Occident*, de ne pouvoir entreprendre la rédaction d'une étude, relative sans doute au Canada et à ses libertés, que M. Chauveau lui avait suggérée. (2)

M. le duc de Broglie lui écrit, le 11 décembre 1887 : " La

(1) 5 septembre 1859.

(2) 13 mars 1860.

situation de la France est toujours bien triste, et vous la dépeignez — dans son introduction à la *Vie d'Ozanam* — sous des couleurs trop véritables. Nous aurions grand besoin d'une infusion du vieux sang français dont nos compatriotes du Canada ont conservé toute la pureté. ”

M. Désiré Nisard, l'éminent critique qui a tenté si persévéramment de réagir contre les débordements et les excès de la mauvaise littérature du jour, le successeur de Villemain dans la chaire d'éloquence latine de la Sorbonne et le réorganisateur de l'École normale supérieure de France, lui dit, entre beaucoup de choses flatteuses : “ Je ne suis pas peu confus qu'ayant la pensée si amicale de parler aux lecteurs canadiens de mon *Histoire de la Littérature française*, vous soyez obligé d'emprunter, pour la lire, l'exemplaire de la bibliothèque de Montréal. Si l'on m'eût demandé : “ Avez-vous envoyé votre livre à M. Chauveau ? ” je l'aurais assuré sans hésiter, car quelle apparence que, pouvant disposer à chaque édition — la treizième vient de paraître — de quelques exemplaires, j'aurais oublié de comprendre parmi ceux à qui j'en ai fait hommage le seul ami que j'ai au Canada et le plus compétent des juges que j'y puisse avoir ? ” (1)

M. Joïon des Longrais, de Rennes, l'auteur de patientes recherches sur la ville, la famille et les voyages de Jacques Cartier, lui écrit, en 1886 : “ Je ne puis tarder plus longtemps à vous remercier de votre bel ouvrage sur Garneau. Il ne m'appartient point d'en faire un éloge que vous avez reçu bien des fois de personnes plus autorisées que moi. Personnellement, votre livre m'a ouvert des aperçus nouveaux et m'a

(1) 15 février 1888.

véritablement instruit sur une foule de faits et de personnages politiques que nous ne connaissons pas assez dans la vieille France. Je vous suis donc on ne peut plus reconnaissant de me l'avoir adressé. En lisant le *Jubilé pontifical à l'Université Laval*, j'ai été heureux de voir exprimés, surtout de votre part, les sentiments de foi que je partage et qui sont si chers à notre Bretagne. Mille remerciements aussi, monsieur, pour le volume de M. Myrand, qui, sous une forme pittoresque, met si bien en scène les compagnons de Jacques Cartier, dont les noms me sont plus familiers que ceux de beaucoup de mes contemporains. Je serais très heureux d'avoir une bonne adresse de librairie canadienne, car je puis avoir besoin d'ouvrages sur votre pays, qu'il me serait plus facile de faire venir que de trouver à Paris. " (1)

Par une autre lettre, il lui offre un exemplaire d'un autre de ses livres, qu'il a dédié à la Société Royale du Canada, "en témoignage de la grande sympathie qu'il a toujours éprouvée pour notre pays, comme Français et aussi comme Malouin, compatriote de Jacques Cartier. " (2)

M. de Maulde, fondateur de la *Société d'histoire diplomatique* et directeur de la *Revue d'histoire diplomatique*, organe de cette société, lui apprend qu'il vient de faire admettre, sur sa recommandation, comme membres correspondants de l'association dont lui-même fait déjà partie, trois écrivains d'un rare mérite, MM. les abbés Casgrain et Verreau et M. Duclos de Celles, et il sollicite de son entremise l'adhésion d'un certain nombre de nos compatriotes à l'œuvre que poursuit la société, à savoir " l'étude de la science des

(1) 8 avril 1888.

(2) 6 janvier 1888.

rapports internationaux des peuples et du droit international, appuyée sur les règles de l'expérience et de l'histoire, son plus solide fondement." Il rend compte, dans la *Revue*, de deux ouvrages de M. Chauveau, et il le prie d'assurer ses confrères canadiens qu'ils doivent se considérer comme de véritables coopérateurs " *sous sa direction*, leurs communications devant passer sous ses yeux, *avant tout*." (1)

Faut-il vous citer d'autres noms et d'autres lettres ? le regretté M. Xavier Marmier, par exemple, un de nos plus vieux et plus dévoués amis ? Il lui écrit que le livre de son fils sur Ozanam est " un franc et beau livre, bien conçu et très bien fait, " que le père a raison de vouloir présenter aux suffrages de l'Académie, et il lui annonce que la dernière édition de l'*Histoire du Canada*, de Garneau, précédée de l'intéressante introduction dont M. Joïon des Longrais faisait plus haut l'éloge, a été remise à une commission de l'Académie, pour l'un de ses prix annuels. " Je n'ai pas besoin, lui dit-il, de vous dire que je le recommanderai de mon mieux. "

M. Charles de Bonnechose, l'auteur d'un volume d'un style si alerte et si coloré sur Montcalm, lui dit : " J'ai toujours un œil ouvert du côté du Canada. Cet œil pourra-t-il jamais voir autre chose que des livres ou des lettres de mes chers amis d'Amérique ? Veuillez croire, cher monsieur, que, parmi ceux-là, il n'en est aucun à qui j'aimerais mieux serrer la main qu'à vous. Par-dessus la mer, je vous tends la mienne, avec l'expression de ma vive sympathie et de mon entier dévouement. "

M. de Bonnechose lui-même, MM. Rameau de Saint-Père,

(1) 23 novembre 1887.

Georges Demanche, de la *Revue française*, Victor du Bled, de la *Revue des Deux Mondes*, Johannet, du *Courrier de Vaugelas*, et plusieurs publicistes des plus distingués ont échangé avec lui un nombre considérable de lettres où respire le plus vif et le plus cordial intérêt pour notre pays, qu'il a si largement contribué à leur faire connaître et aimer. Plusieurs d'entre eux lui font part de leurs vues et de leurs sentiments sur nos devoirs, nos méprises ou nos fautes, sur ce que nous aurions pu faire ou dû omettre en certaines conjonctures délicates où notre honneur et notre intérêt national étaient sérieusement en jeu, en péril même, parfois.

Je ne puis résister au plaisir de vous communiquer quelques passages de ces lettres, qui contiennent des aperçus très suggestifs. Celui-ci, par exemple, d'un de ses correspondants les plus sympathiques et les plus sagaces, qu'il avait invité à la grande convention nationale de 1880, dont il a été le président. Il lui dit : " Je ne doute pas que la solennité de la Saint-Jean-Baptiste ne contribue à vous révéler à l'Europe, et je regretterais que des exagérations de langage, faciles à prévoir, viennent vous nuire près du grand public français. Le public, soyez-en sûr, n'apprécie pas les violences oratoires de certaine nature : il les juge inutiles et même dangereuses, car elles sont ensuite le prétexte de toutes les mesures brutales. Quant au parti républicain, vous savez de quelles préventions il est obsédé à votre endroit : avec peu d'efforts, on lui fera croire que le Canada est un " nouveau Paraguay ", et l'on vous jettera *Candide* à la tête. Dès lors, votre nationalité cessera d'être ce qu'elle est encore : une *chose nationale*. Pour ma part, j'en serais désolé, car j'avais toujours espéré que le Canada — et non pas la république, comme le pré-

tendait M. Thiers — serait le terrain qui nous rapprocherait le plus. ” (1)

En 1885, année critique dans notre histoire, parce qu'elle a été la source de courants d'opinion et de démonstrations tour à tour imposantes et tapageuses, dont le retentissement et le contre-coup sont loin d'être apaisés, M. Claudio Jannet — dont la mort prématurée a mis en deuil les si nombreux amis qu'il possédait parmi nous — appréciait en ces termes le caractère et la portée de ces faits : “ Le Canada reste toujours un de mes plus grands intérêts. Je suis avec amour votre développement national et économique. Les tristes événements du Nord-Ouest me paraissent déterminer une crise heureuse, au point de vue canadien-français. On se laissait trop aller à se mêler aux Anglais dans les relations sociales et à leur céder du terrain dans les choses politiques. Vous vous relevez fièrement à l'heure présente ; il me semble que le sentiment français s'échauffe, et c'est un bien : car il faut vraiment qu'*un beau désespoir les secoue*, pour empêcher 2,500,000 Français d'être, à la longue, étouffés par les 54,000,000 d'Anglo-Saxons qui les entourent ; mais Dieu et votre courage feront ce miracle. ” (2)

De ce passage, qui sent son ardeur méridionale et aussi, faut-il peut-être ajouter, cette légère inexpérience qui caractérise les opinions et les conseils de ceux de nos amis d'outre-mer qui n'ont pas fait un séjour assez prolongé parmi nous ni une étude assez complète de notre état social et politique, il est intéressant de rapprocher ces paroles d'un autre de nos

(1) M. de Bonnechose, 10 février 1880.

(2) 20 octobre 1885.

amis, aussi fervent mais plus rassis, peut-être, et de plus vieille connaissance : " Il se trouve que votre pensée se rencontre absolument avec la mienne, au sujet de Riel... Au fond, je crois bien qu'il ne mérite, sous aucun rapport, l'intérêt passionné qu'il a inspiré à certain public. Il ne vaut pas " tant d'honneur ni tant d'indignité. " Mais, comme vous le dites très bien, cette exécution excessive est une faute impardonnable : il eût suffi de le mettre pour sa vie dans une maison de santé. Mais, une fois cette faute commise par les hommes d'Etat, c'est une autre faute aussi excessive, aussi impolitique, pour le peuple canadien, de s'être emporté en agitations, comme il l'a fait. Mieux eût valu, comme vous le dites, dévorer l'affront en silence que de compromettre par des déclamations intempestives l'excellente position, l'éminente influence que les Canadiens-Français possédaient dans la Con fédération et qui favorisait singulièrement la chose essentielle pour eux : la liberté de leur puissante expansion. " Et il ajoute très sensément : " A propos, je vous dirai qu'à mon sens on fait un peu trop de bruit, depuis quelques années, autour de cette *puissante expansion*. Il était bon, il était utile que les Canadiens eussent une conscience bien nette de cet état de choses et de leur virilité. Mais il est plus qu'inutile d'en tant parler : il faudrait, au contraire, que l'on sût bien que, plus elle sera silencieuse, plus elle sera puissante. Il y a bien d'autres sujets sur lesquels il serait utile, nécessaire de s'agiter davantage : notamment, le soutien et la propagation des paroisses et des écoles canadiennes aux Etats-Unis ! "

L'examen réfléchi de ce double point de vue d'une question vitale pour notre race s'impose de plus en plus à l'attention

de nos publicistes et de nos hommes d'Etat, qui ne sauraient trop se pénétrer de l'impérieux devoir qui leur incombe, sur ce point, de mettre la préoccupation du bien général et permanent de leurs nationaux au-dessus du souci des intérêts secondaires et transitoires des partis, quelque nécessaires qu'ils soient au fonctionnement de nos institutions politiques.

Je crois pouvoir affirmer sans témérité, à l'honneur de M. Chauveau, que son attitude et son action politiques n'ont pas sensiblement ni habituellement dépendu de ces considérations d'ordre secondaire. L'élévation naturelle de son esprit, sa générosité de caractère et la sincérité de son patriotisme pouvaient, mieux que beaucoup d'autres, le défendre de ce danger. Les erreurs et les inconséquences qu'on a pu lui reprocher, doivent être attribuées à d'autres causes, d'ordre personnel ou extérieur, et l'histoire, sur ce point, sera clémente à sa mémoire.

III

Je crois vous avoir amplement démontré que l'idée nationale a inspiré et guidé M. Chauveau dans presque toutes ses relations avec les hommes éminents et haut placés de notre mère patrie dont il avait conquis l'estime et l'amitié. Mais ce n'est pas seulement à l'étranger qu'il a, par sa plume et par sa parole, manifesté son amour pour son pays et servi les intérêts les plus élevés et les plus durables de ses concitoyens.

Vous avez pu voir que ses nombreux envois de livres contenaient, la plupart du temps, une ou plusieurs de ses productions personnelles : discours, conférences, introductions aux livres de ses confrères, brochures, articles de journaux et de revues, séries entières du *Journal de l'Instruction pu-*

blique, — auquel sa direction et sa large part de rédaction ont longtemps imprimé un rare cachet d'élégance et d'instructive précision, — œuvres même de longue haleine.

Ces dernières, toutefois, sont en très petit nombre : ses fonctions diverses, sa vie accidentée, la nature même de son esprit et de son tempérament, qui se prêtaient médiocrement à une application soutenue et rigoureuse au même objet d'études, nous font regretter qu'il n'ait pas fait plus de livres. Sa plume, étonnamment facile et féconde, trop aisément abandonnée à sa vive et franche allure, a effleuré une grande variété de sujets, sans en creuser bien profondément aucun.

À part son volume sur *l'Instruction publique au Canada*, fait sur des statistiques officielles, à la demande du docteur Schmid, de Stuttgart, qui lui a donné une place de faveur dans sa volumineuse *Encyclopédie d'instruction et d'éducation générale* ; à part *Charles Guérin*, ce très attrayant roman de mœurs canadiennes, fait à temps perdu et à bâtons rompus ; à part son introduction à la dernière édition de *l'Histoire du Canada*, de Garneau, qui a pris inconsciemment, sous sa plume éprise de son sujet, les proportions d'un volume entier, — ce qui lui est parfois arrivé dans d'autres analyses critiques ou bibliographiques, celle, par exemple, des *Canadiens de l'Ouest*, du regretté Joseph Tassé, — M. Chauveau n'a guère fait que des articles de journaux et de revues, plus ou moins considérables, des conférences et des discours. Quelques pièces de vers émaillent ici et là l'élégante et riche abondance de sa prose, révélant la rare souplesse et l'ingéniosité de son talent.

Mais, je le répète, l'idée mère et le lien de ces productions diverses, c'est l'amour de son pays et de sa race, le culte

enthousiaste de nos gloires passées, l'indulgence pour nos lacunes et nos fautes présentes, l'inébranlable croyance à l'avenir et aux destinées providentielles de la Nouvelle-France.

Absolument respectueux, — juste, loyal et délicat comme il l'était, — des droits et des privilèges de nos concitoyens d'origine anglaise, qu'il n'a jamais provoqués d'une façon intempestive ou déplacée, estimé et recherché de leurs hommes éminents et de leurs femmes distinguées, il n'a jamais faibli à son sincère et profond attachement à ses compatriotes et au consciencieux désir de servir leurs intérêts.

Le patriotisme de M. Chauveau était chose si notoire et si incontestée qu'il lui a valu, joint à la conscience universelle de son beau talent d'écrivain et d'orateur, de prendre la parole dans toutes les manifestations nationales, dans la plupart des occasions mémorables où l'idée catholique et française réclamait l'organe d'une parole autorisée, respectée et éloquente. Il a présidé plusieurs de ces grandes conventions nationales qu'a provoquées chez nous, depuis vingt ans, le légitime et pressant désir de nous réunir autour de nos représentants naturels et de nos bannières nationales, venus de toutes les parties du pays et des Etats-Unis, pour nous reconnaître et nous compter, jeter un coup d'œil rétrospectif sur les étapes parcourues et les positions conquises, concerter nos plans d'invasion pacifique et, ne l'oublions pas, examiner, atténuer et corriger nos défauts, réduire le nombre de nos fautes et de nos erreurs en prévenir le retour, en détourner les conséquences. Avec quel tact, quelle courtoisie et quelle grâce d'un autre âge il l'a fait, j'en appelle au souvenir des témoins de ces jours de joie, d'harmonie et de réconfort, qui ont appris alors à con-

naître, à estimer, à aimer ce gentilhomme accompli, ce fin lettré, ce chrétien aimable et convaincu, qui savait affirmer ses principes et ses sympathies sans blesser les convictions honnêtes ni heurter violemment les préjugés des autres.

Les discours qu'il a prononcé alors, la plupart de ceux qu'il a fait entendre aux réunions officielles ou à certaines fêtes solennelles de cette noble Université Laval dont il a été un serviteur si convaincu—et parfois, avec d'autres si péniblement déçu,— tant d'allocutions heureuses, de causeries spirituelles et attachantes, faites dans nos institutions scientifiques ou littéraires, pourraient se résumer souvent par ces quelques mots : “ Pourquoi nous devons être heureux et fiers de notre sang, de notre nom, de notre histoire, de nos grands hommes et de nos bonnes choses. Quel est notre devoir de patriotes, aujourd'hui, demain, tous les jours ? ”

Il était même, sur ce sujet, d'un enthousiasme quelque peu outré et d'un absolutisme invraisemblable, qui confinait souvent au chauvinisme. Je l'ai entendu plus d'une fois tancer presque vertement certains jeunes gens revenus de Paris ou de Rome avec des points de vue ou de comparaison, qui ne lui semblaient pas suffisamment complaisants pour plusieurs choses de notre pays. Son amour et son admiration surtout pour sa bonne et chère ville natale, — que tout bon Canadien, du reste, doit loyalement partager avec lui, — frisaient parfois l'hallucination.

Et si ma mémoire ne trompe pas, à cette heure, mon très grand souci d'exactitude biographique, j'oserais presque affirmer que j'ai failli encourir sa passagère disgrâce, pour avoir seulement semblé douter que la basilique de Québec peut bien ne pas avoir de faux airs de celle du Vatican et que la

chapelle des Ursulines, de la même ville, ne rappelle que de très loin la Sainte-Chapelle de Paris . . .

Quoi qu'il en fût, vous avouerez avec moi que cet excès d'amour était un excès de bel amour. Et peut-être avec moi regrettez-vous l'irréparable absence d'une parole si noblement cultivée et d'un accent si purement patriotique, émouvant nos grandes assises nationales et charmant nos réunions scientifiques et littéraires. Son genre de talent et de culture, il faut bien le reconnaître, était malheureusement trop rare au sein d'une société jeune encore, où le souci des exigences de la vie matérielle et la facilité d'atteindre, sans une préparation sérieuse, aux hautes fonctions de la vie publique, font trop souvent dédaigner les travaux et l'honneur d'une haute culture intellectuelle.

Puisse Dieu, qui fait, à son heure, les hommes de haute et pleine valeur, en faire surgir bientôt plusieurs de cette race, pour être l'honneur et la confiance de leur nationalité et pour conduire le vaisseau de ses destinées sur les flots incertains et si sombrement voilés de l'avenir prochain !

M. Chauveau lui-même, auprès d'une tombe qui scellait une illustre et tendre amitié, celle de notre grand historien Garneau, s'écriait : " Adieu au nom de notre pays ! Jouissez en paix, jouissez de votre double immortalité. Dans ces grandes destinées qui s'ouvrent devant lui, le Canada ne vous oubliera pas ; les peuples rivaux qui nous entourent apprendront dans vos œuvres à aimer nos ancêtres ; ils réclameront leur part de notre glorieux héritage.

" Soyez tranquille ! Quelque chose qui arrive, notre pays, notre nationalité chérie ne manquera pas de défenseurs. Nous vous le promettons au nom de cette jeunesse, de cette foule

recueillie qui entoure votre tombe. Et puis, le ciel n'est pas une prison ! Ces hommages rendus à votre mémoire, vous les voyez, n'est-ce pas ? Ces beaux sentiments que vous savez, vous les verrez germer, grandir, se développer. Du sein de l'immortalité, vous planerez, esprit bienfaisant, sur notre avenir.....

“ Ici, vos restes mortels reposeront sous cette pierre tumulaire, sur ce champ de bataille que vous avez célébré, non loin de cet autre monument que vous avez eu la joie de voir élever à nos héros, au milieu de cette grande nature que vous avez si bien appréciée. Ces grands pins qui vous entourent, conserveront en votre honneur leur sombre verdure, et les oiseaux d'hiver, sujet d'une de vos poésies, viendront y gazouiller sur votre tombe. Ces lumières errantes de notre ciel boréal, que vous avez aussi chantées, se réuniront au-dessus de vous en couronne aux mille couleurs. Les restes des héros qui vous entourent, tressailleront peut-être auprès des vôtres ; les derniers indigènes, dont vous avez reproduit la plainte, erreront autour de cette enceinte ; vous entendrez peut-être ces bruits étranges, et vous direz encore, comme en vos vers harmonieux :

Perfide illusion, au pied de la colline
C'est l'acier du faucheur ! (1)

Puisse ce cri de sa foi nationale avoir touché le cœur du Christ qui aime les Francs !

(1) Discours prononcé le 18 septembre 1867, lors de la translation des restes de Garneau.

IV

Ces paroles vous livrent tout le secret de sa plus haute comme de sa plus constante inspiration littéraire. Prononcées dans un lieu consacré par la douleur et la gloire de deux batailles fatidiques, elles éveillent trop naturellement l'écho du célèbre discours qu'il avait fait, douze ans auparavant, le 18 juillet 1855, à la pose de la première pierre du monument des Braves, pour que je puisse me dispenser d'en reproduire ici la superbe péroraison. C'est, du reste, de ma part un acte de justice et de réparation. Si l'ombre de mon vieil ami, comme celle de Garneau dans sa belle évocation, plane sur nous ce soir, elle sourit affectueusement, j'en suis sûr, de me voir ainsi réparer et presque désavouer une malice que je m'étais un jour permise, dans une de nos bonnes causeries d'après-dîner, à l'endroit d'une œuvre pour laquelle il gardait, quoi qu'il pût dire, une prédilection, une faiblesse paternelle très marquée. Mais jugez vous-mêmes.

“ Et ces guerriers eux-mêmes, s'il leur était donné de se lever de leur couche funèbre et de contempler le jour aussi pur et brillant qu'était sombre le jour de leur combat; ces campagnes aussi riches, aussi heureuses qu'elles étaient alors désertes et dévastées; cette ville, alors en ruines, et qui, florissant aujourd'hui dans les arts de la paix, se répand partout dans la vallée et déjà, sur le coteau, envahit jusqu'à leur sépulture; ce bassin splendide, cet “ afourc d'eau bel et profond,” comme disait Champlain, aujourd'hui couvert des vaisseaux de toutes les nations, au milieu desquels se trouve en fin un de ces vaisseaux français que nos pères attendaient avec tant d'angoisse à l'heure suprême; s'il était donné à nos

miliciens d'entendre, après un siècle, parler français sur leur tombe, de voir, comme ils disaient naïvement, de voir *leurs gens*, des uniformes français mêlés à des uniformes anglais, pour leur rendre hommage ; de contempler leur religion et leur nationalité debout encore et respectées à côté de la religion et de la nationalité des conquérants, sous cette domination anglaise qu'ils redoutaient si fort, n'est-il pas vrai qu'ils demanderaient comme une faveur de vivre quelque temps auprès de nous ?

“ Mais non, guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie : c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée : la nôtre à peine commence. Vous vous êtes couchés dans la gloire : ne vous levez pas ! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix, sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme ! Dormez ! jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles ! Et alors tous, Anglais et Français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous lèverez tous, non pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites, et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera, quand les temps ne seront plus ! ”

Ce serait prétention de ma part d'ajouter mon éloge à celui de tant de juges compétents qui ont honoré de leur admiration ce jet d'éloquence, qui ferait bonne figure dans les répertoires classiques de la littérature française. Je n'exagère point, et je vous donne mes preuves.

En 1886, quatre ans avant la mort de M. Chauveau, M. Claudio Jannet lui écrivait : " Je recevais d'un professeur de l'Université de Munich un recueil de morceaux choisis de la prose française, où brille à la première place la péroraison de votre célèbre discours sur Wolfe et Montcalm. Puissiez-vous longtemps, cher monsieur, garder cette puissance littéraire dont vous faites un si noble usage et que vous consacrez aux objets les plus capables de relever la pensée humaine. " (1)

Vingt-cinq ans plus tôt, le 25 décembre 1861, M. Rameau de Saint-Père lui avait écrit : " Je veux vous dire quelque chose qui certainement vous sera sensible. Je me trouvais, l'autre jour, avec Forcade, le rédacteur de la *Revue des Deux Mondes*. La conversation vint à tomber sur le Canada. Tout à coup, Forcade me frappa sur l'épaule en me disant : " Connaissez-vous là le Surintendant de l'éducation, M. Chauveau ? " Je lui répondis que j'avais cet honneur. " Ce doit être un homme fort distingué, m'ajouta-t-il : j'ai lu de lui un discours qui est certainement une des choses les plus éloquentes que je sache en français. " — Je vous rapporte ses propres paroles : il s'agissait de votre discours sur Montcalm. Il me raconta alors qu'il avait eu occasion de le lire à plusieurs hommes d'Etat, déjà rassis, me disait-il, et bien blasés sur les discours politiques. Néanmoins, ils ne purent

(1) 25 décembre 1886.

s'empêcher d'être profondément émus, si bien, me dit-il en finissant, que de deux copies que j'en avais, elles ont si bien couru le monde, que je ne les ai plus revues. Je lui ai promis de lui donner copie de l'exemplaire que vous m'avez remis, et je tiendrai ma promesse ces jours-ci; peut-être même lui prêterais-je, en même temps, *Charles Guérin*,—si je n'avais la crainte qu'il ne me le remît jamais ensuite. Cet incident doit vous être d'autant plus précieux que M. Forcade est certainement un de nos plus éminents critiques.

“ Maintenant, je n'en ai pas fini de votre discours Montcalm, qui paraît prédestiné à faire naître des incidents. J'en ai réjoui l'âme, l'autre jour, à un vieillard qui porte un nom bien cher au Canada, M. le marquis de Montcalm, petit-neveu du célèbre général, que j'ai eu occasion de rencontrer dans le monde, et qui a été ému jusqu'aux larmes en écoutant vos éloquents paroles, dont il a fait aussitôt prendre copie, pour les conserver précieusement. — On l'avait invité, m'a-t-il dit, à aller assister à l'inauguration du monument, il y a quelques années. “ Jamais plus, m'a-t-il ajouté, je n'ai regretté mon “ grand âge et mes infirmités. Si j'avais eu seulement qua- “ rante ou cinquante ans, non seulement j'aurais été à cette “ cérémonie, mais j'aurais été, avec toute ma fortune et ma “ famille, m'établir dans cet excellent pays qui m'a été révélé “ trop tard, dans son attachement chevaleresque à son origine “ française et à la mémoire de mon bon oncle. Malheureuse- “ ment, je suis vieux et impotent, et le nom de Montcalm ne “ tardera pas à s'éteindre, car je n'ai que des filles, et le der- “ nier des neveux de mon nom, qui en a épousé une, n'a pas “ d'enfants et a la plus misérable santé. ”

Or, vingt-sept ans plus tard, le 3 novembre 1888, au ban-

quet que lui avaient offert, sous la présidence de M. Chauveau, bientôt septuagénaire, trois sociétés canadiennes-françaises de Montréal, (1) M. Rameau lui-même rappelait publiquement cet incident, confié naguère à l'épanchement d'une lettre intime, et il ajoutait ces flatteuses paroles à l'adresse de son vieil ami :

“ Comme vous le voyez, je n'ai pas dit une phrase banale en déclarant que la France revendique M. Chauveau comme vous, Canadiens-Français. Oui, la France le revendique et il le mérite bien. Le discours dont parlait M. Forcade était un chef-d'œuvre. Dans sa péroraison, il y avait comme du Bossuet dans l'oraison funèbre du grand Condé. Comment vous remercier, messieurs, de l'accueil que vous me faites ? Je suis, je l'avoue, fort embarrassé. Mais laissons là les paroles, alors, pour l'action.”

Et l'orateur, s'interrompant, donna à M. Chauveau une chaude et longue accolade, qui fut saluée par les applaudissements de tous les convives.

A cette occasion, un de nos compatriotes, écrivain distingué, lui-même, cœur délicat et noble caractère, faisait, dans une lettre intime à son fils, cette juste observation : “ J'ai été bien satisfait du témoignage que M. Rameau a rendu à M. Chauveau, non seulement parce qu'il le mérite, mais parce qu'il est peut-être bon d'apprendre à la génération des littérateurs du jour, qu'on n'arrive à mériter une appréciation aussi honorable de ses œuvres que parce qu'on y a imprimé l'élévation de ses sentiments et la dignité de son caractère. ”

(1) La Société Saint-Jean-Baptiste, la Chambre de Commerce et le Cercle Ville-Marie.

Ce juste éloge, après tous ceux que je vous ai cités, joint à ceux, beaucoup plus nombreux, que j'ai dû réserver, m'autoriserait à inscrire en tête des œuvres de M. Chauveau, si j'avais le bonheur de les publier, la parole que Montalembert avait donnée pour épigraphe au recueil de ses œuvres : *Qualis ab incepto*, — "Tel qu'au commencement." Fidèle aux nobles cultes, aux généreuses affections, aux purs dévouements de sa jeunesse et de son âge mûr, la vieillesse et la mort l'ont confirmé dans l'élévation et la droiture de sa vie. Son dernier discours — véritable chant du cygne — a été comme la finale de ce que M. de Maulde, dans l'éloge qu'il lui a consacré au bulletin nécrologique de la *Revue d'histoire diplomatique*, a si heureusement défini, parlant de son œuvre littéraire, "une sorte d'hymne permanent en l'honneur de sa nationalité."

Permettez-moi, avant de vous lire la péroraison de ce discours, de vous rappeler les circonstances qui s'y rattachent.

C'était le 24 juin 1889, jour de la fête nationale, à l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf, au pied de cette ville aimée de Québec qui lui avait donné naissance, où il avait passé, dans la maison maternelle, plusieurs des jours les plus doux et les mieux remplis de sa vie, ressenti, hélas ! aussi la blessure répétée de "ces vraies douleurs qui ravagent l'âme," entendu, à des reprises parfois si cruellement rapprochées, ce "glas funèbre" qui, une fois ébranlé, "ne cesse plus de sonner," donné le suprême baiser à des parents, à des amis dont le départ, chaque fois, arrachait un lambeau à son cœur sensible, brisait un des liens qui l'attachaient à une vie si largement dominée par les joies et les devoirs de l'affection. C'était au milieu de ce panorama, splendide à la fois et gracieux, qui donne à la vieille cité sa belle et presque unique

parure, et dont le charme avait fourni de si heureuses inspirations à sa parole d'écrivain et d'orateur. C'était là, certes, un beau cadre, plein de grandeur, de poésie, de nobles et mélancoliques souvenirs; et l'âge de l'orateur, ses forces affaiblies et déclinantes lui disaient bien profondément à l'âme, que ce serait là son dernier cri de patriotisme, la parole suprême qu'il allait dire à une génération longtemps charmée par sa voix, à des générations plus jeunes qui l'avaient peut-être injustement ignoré.

Et ce fut vraiment son adieu, — adieu au passé et au présent, vœu suprême, aussi, pour l'avenir de sa race, pour l'union, la grandeur et la prospérité de cette patrie canadienne-française qu'il avait si passionnément aimée, si noblement servie, si brillamment illustrée. Ces sentiments divers éclatent dans la péroraison d'où, malgré la vivacité du coloris et la rapidité aisée de la pensée, semble se dégager, pour l'œil attentif de l'ami et du fidèle, une grave et solennelle tristesse, présage du prochain départ pour l'éternelle Patrie.

“ Merci à vous, organisateurs de cette belle fête ! Merci à vous, compatriotes des autres provinces ! Merci à vous, surtout, compatriotes de la grande République voisine. Merci et adieu !

“ Franchement, j'aimerais mieux vous dire : au revoir. Mais cela dépend de vous. Sans en avoir tout à fait pris notre parti, nous comprenons mieux le rôle important, que vous êtes appelés à jouer au delà de la frontière, car de plus en plus vous faites honneur à notre race.

.....

“ Adieu à vous tous, et salut à toi, vieille cité de Champlain, cité de toutes les épreuves, de tous les malheurs et de toutes les gloires !

“ Tu n’as rien à envier à tes rivales dans le passé, et l’avenir te réserve des jours meilleurs. Assise sur le promontoire de Stadaconé, tu réalises le rêve de Charlevoix, le précurseur de Garneau et de Ferland. De jeunes villes, déjà florissantes, te font cortège sur tes trois amphithéâtres, dont le plus vaste est couronné par la chaîne onduleuse et gracieuse des Laurentides.

“ Lorsque, le soir, tu illumines des splendeurs dues au progrès moderne — auquel tu n’es pas aussi étrangère qu’on le prétend — ta citadelle, tes vieux remparts, ta noble basilique, ta grande université et la magnifique promenade qui remplace le château St-Louis de Frontenac, mille souvenirs historiques surgissent autour de toi, apparitions tantôt gracieuses, tantôt sanglantes, mais toujours glorieuses !

“ Tes fils sont partout, luttant avec ceux de la ville de Maisonneuve. Il serait difficile de dire où les uns et les autres n’ont pas pénétré. Ils se sont trouvés et se trouvent encore côte à côte, dans les combats de la science et du patriotisme. Jusque dans leurs nécropoles, ils ont plus d’un souvenir qui leur est commun. Tandis que, sur le Mont-Royal, dort du long sommeil un homonyme de notre héros, un second Cartier, dont le nom est maintenant du domaine de l’histoire, sur les hauteurs de Ste-Foye repose un de nos plus purs patriotes, que j’ai déjà nommé.

“ Vieilles et illustres cités des bords du Saint-Laurent, centres du développement prodigieux de nos populations rurales, centres, aussi, de l’activité d’hommes qui appartiennent à bien d’autres races, si la Providence exauçait les vœux d’un enfant de Québec, vous resteriez longtemps unies par vos grands souvenirs, par vos nobles aspirations,

accueillant tous les progrès véritables et conservant, à l'ombre du drapeau britannique, toutes les saintes et nobles choses qui forment le trésor de vos traditions : et le monde, faisant une variante à un mot bien ancien, le monde dirait de vous : *Par nobile sororum !*”

Nous n'avons tous, certes, qu'à dire : *Amen !* Et moi, je n'ai plus qu'à mettre le point final. Je m'arrête à ces dernières paroles publiques de mon vieil ami, de notre éminent compatriote.

Je suis heureux d'avoir pu, —si faible soit-il,— rendre cet hommage de cœur à sa chère mémoire.

J'avais emporté ce désir de ses funérailles, avec l'émotion ressentie au moment où, au milieu d'un petit groupe d'amis et d'admirateurs restés fidèles aux années de sa retraite et de son délaissement, je vis descendre sa dépouille mortelle dans le caveau de la chapelle des Ursulines de Québec, tout près de celle de Montcalm, qui lui doit, dans son célèbre discours, un impérissable monument de gloire.

Ils reposent là côte à côte, le soldat et l'historien, le chevalier et le poète.

Leurs tombes doivent nous être chères et sacrées. Nous irons les visiter avec respect, dans nos pèlerinages à la cité de Champlain, ce cher reliquaire de nos gloires historiques. Nous viendrons, tout auprès, demander au Dieu du devoir et de la paix de réchauffer leurs cendres, pour qu'il en germe des hommes nouveaux : chevaliers sans peur et sans reproche, poètes inspirés, orateurs élégants et diserts, hommes d'Etat aux vues larges et généreuses, à l'esprit sagace et conciliant, au dévouement invincible à la cause sacrée de leurs frères, de leurs fils et de leurs neveux.

Et peut-être, un jour, nos arrière-petits-neveux, obéissant à des destinées imprévues pour nous, viendront faire toucher les enseignes de la Patrie aux ossements pulvérisés de ces deux morts illustres et solliciter du Dieu des batailles, du Christ de Jeanne d'Arc et de la Nouvelle-France, l'amour qui fait les cœurs vaillants, la force qui trempe les épées victorieuses !

LA JEUNESSE DE MONTALEMBERT

CONFÉRENCE FAITE AU CERCLE VILLE-MARIE DE MONTRÉAL
LE 5 AVRIL 1895.

M. le Président (1), Messieurs,

Peu de mois avant sa mort, M. de Montalembert écrivait à des étudiants suisses, qui lui avaient adressé un témoignage d'intérêt : " Même quand ils ne me demandent rien, je me sens toujours porté à crier aux jeunes gens : " Courage et confiance ! Travaillez énergiquement pour la bonne cause, pour la vérité, la justice et la liberté, et soyez sûrs que vous ne vous en repentirez jamais. Il faut espérer et persévérer. Mais, quand même on serait sans espoir, il faudrait encore lutter sans peur, ne fût-ce que pour l'honneur de notre drapeau, ne fût-ce que pour revendiquer une place parmi les cœurs généreux, parmi les âmes vraiment libérales, parmi les solides chrétiens de notre siècle (2)."

On n'est nullement surpris de recueillir ces chaudes paroles sur les lèvres presque mourantes de l'illustre fondateur du parti catholique en France. Il n'en a jamais dit ni écrit que de semblables, au cours de sa glorieuse carrière, et tous ses actes publics en ont été la confirmation et la démonstration.

(1) M. Adolphe Chauvin, avocat.

(2) Lettre à l'Association des Etudiants suisses, séant à Brigg, en Valais, insérée dans le *Français* du 1er décembre 1869.

On s'en étonne encore moins, quand on a eu le rare bonheur de lire l'expression intime des pensées et des sentiments qui embrasaient et soutenaient, à dix-huit et à vingt ans, cette âme, l'une des plus hautes, des plus pures et des plus généreuses qui soient sorties des mains de Dieu et de l'eau du baptême. A quarante ans d'intervalle, il ne parle pas autrement. Il aime les mêmes choses, il sert les mêmes causes. Seulement, il demande en vain à des forces épuisées le secret du même dévouement et de la même activité.

C'est l'âme de Montalembert à vingt ans, messieurs, son âme de jeune homme chrétien et chevaleresque, que je voudrais vous ouvrir ce soir, à l'aide de confidences et de révélations dont la lecture tiendra, durant cette heure d'entretien, beaucoup plus de place que leur analyse et leur commentaire. C'est lui qui parlera, qui se dira devant vous. Mon rôle se bornera à peu près à faire parvenir ses paroles à vos oreilles. Je ne vous demande que de leur ouvrir vos cœurs. A votre âge, il est bon de contempler de beaux et purs modèles. L'admiration et l'amour qu'ils inspirent, attirent en haut, et si l'on ne trouve pas toujours dans son courage ou dans la vivacité de sa foi la force de les reproduire dans sa vie, on leur accorde du moins un hommage qui est la revanche de la conscience méconnue et la source des réactions salutaires.

I

“ Charles-Forbes-René de Montalembert naquit à Londres, le 15 avril 1810. Il était le fils de Marc-René, comte de Montalembert, qui, après avoir, dans la légion de son nom, dont le père était colonel, fait toutes les campagnes de l'armée de Condé, avait, au licenciement de ce corps en

1799, pris du service dans l'armée anglaise et épousé la fille unique de M. James Forbes, des comtes de Granard en Irlande. Les Forbes étaient premiers barons d'Ecosse. Une branche de cette maison s'établit en Irlande en 1620, et le chef de la famille fut créé comte de Granard par Charles II. C'est la branche d'Irlande qu'appartenait M. James Forbes (1).”

Ainsi, dans ses veines coulaient mêlés le sang catholique et le sang royaliste de deux vieilles familles aristocratiques de France et d'Irlande, qui avaient également souffert pour leur foi religieuse et pour leurs convictions politiques. Il devait puiser à cette source cette profonde aversion de l'oppression des consciences et des libertés publiques, qui a caractérisé toute sa carrière et inspiré ses travaux et ses nombreux combats de plume et de parole. Ajoutez une forte éducation chrétienne et une passion intense pour l'étude, et vous aurez le secret de sa formation et l'explication de sa vie.

Son premier éducateur fut son aïeul maternel, M. Forbes. “ Membre de la Société royale de Londres, voyageur remarquable, chrétien d'une forte conviction, il s'empara, dit M. Foisset, de son petit-fils, avant même que l'enfant eût accompli sa seconde année ; il lui enseigna les éléments du grec et du latin ; il lui inspira surtout cette curiosité universelle qui est restée l'un des rares attributs de cette infatigable intelligence ; en un mot, il fit de lui l'admirable travailleur que nous avons connu. Jusqu'à l'âge de neuf ans, Charles ne s'intéressa qu'à des livres ; il ne sortit plus, pour ainsi dire, de la bibliothèque de M. Forbes ; il ne recherchait d'autre récréation que la conversation de son grand-père (2).”

(1) Foisset, *le Comte de Montalembert*.

(2) Foisset, *ouvrage cité*.

Cette impulsion première, si forte, si austère et si élevée, donnée à son esprit précoce, lui imprima des habitudes viriles et, si je puis ainsi m'exprimer, un mouvement ascensionnel qui ne s'affaiblit jamais, en dépit d'abattements passagers, fruits d'un amour de l'idéal, fréquemment froissé aux réalités vulgaires de la vie et d'une ardeur qui se heurtait souvent à des mécomptes inattendus.

La piété de Charles de Montalembert marchait de pair avec son amour de la science. A douze ans, le jour de sa première communion, il écrivait dans son journal : " Pour la première fois, j'ai compris qu'il pouvait être doux de mourir." Cinq ans plus tard, après avoir communiqué avec un condisciple, ils se promettaient l'un à l'autre " de demeurer chastes, pour mieux se dévouer par l'étude à la religion et à la France, au mépris de tout intérêt personnel, et, s'il le fallait, jusqu'au martyre."

La Religion et la France : ce furent là les deux passions, les deux cultes de son âme. Rendre la France à la religion, à l'Eglise; rendre à l'Eglise son antique suprématie, sa bienfaisante influence sur celle qui était sa fille aînée : ce fut l'œuvre de sa vie. S'il n'a pas toujours compris, au cours de sa carrière, les conditions exactes où cette œuvre devait se réaliser définitivement, pour rencontrer l'idéal de l'Eglise, ce ne fut certes pas manque de sincérité, d'attachement et de confiance en l'Eglise elle-même. Il voyait trop nettement les impossibilités de la réalisation actuelle de l'idéal chrétien de la société, de même, les abus et les inconvénients qui ont déparé sa réalisation passée et en ont compromis la permanence, pour ne pas consacrer tous ses efforts à obtenir pour l'Eglise la plus grande somme de liberté possible sous le régime du droit commun, en face de l'hostilité ou de l'in-

différence du grand nombre de ses concitoyens. Son erreur, que devaient contribuer à entretenir les exagérations et les vivacités de polémique d'une école plus strictement orthodoxe, fut l'erreur d'un honnête homme et d'un chrétien très ardemment dévoué aux intérêts présents de la société chrétienne. Il n'en faut pas plus pour la lui faire pardonner et pour s'étonner des paroles de blâme excessif qui ont retenti autour de sa tombe et que la postérité équitable ne sanctionnera point.

Pour juger de l'ardeur et de la fermeté de sa foi et de son patriotisme et de l'intime fusion qu'elles avaient opérée dans son âme, il faut lire l'admirable lettre qu'il écrivait, à dix-sept ans, à son ami Cornudet, quelques jours seulement après cette solennelle et religieuse promesse qu'ils avaient échangée, en se levant de la sainte table.

“ Récapitulons quels doivent être les motifs de notre conduite.

“La cause de la liberté de nos institutions triomphera, je n'en doute pas. Tant que cette liberté ne sera pas entièrement garantie, tant qu'elle sera menacée des moindres dangers, Dieu sait et la patrie saura avec quelle ardeur, avec quel entier dévouement je combattrai pour elle. Mais, quand le moment du triomphe sera venu, quand les libéraux d'aujourd'hui deviendront dominateurs,—ce qui arrivera dans bien peu de temps,—mon rôle changera, car la lutte ne sera plus la même. Ce ne sera plus la liberté et la Charte qu'il faudra défendre ; ce sera le christianisme, le catholicisme, qui sera exposé aux attaques de l'impiété, du déisme, du protestantisme, enfin de tout ce qui est ennemi de la vraie religion. Je ne sais si Dieu appesantira sur la France le bras de sa

colère, s'il lui fera acheter la possession de ses libertés par la perte de sa religion, ou s'il ne fera pas plutôt éclater sa grandeur et sa gloire, en l'affranchissant et en la sanctifiant en même temps ; tout ce que je sais, c'est que, de ce moment, je me range du côté des défenseurs de la religion, quels qu'ils soient.

“ *La vérité est encore plus pour moi que la liberté, et mon ardeur et mon dévouement croîtront, s'il est possible, avec l'importance de la cause qui les réclamera. Tout ce que j'espère, c'est qu'il me sera permis de montrer, avant cette crise fatale, combien je redoute peu le pouvoir, combien j'adore la liberté. Mais, quoi qu'il en soit, je me transporte en esprit à ce moment où, séparé de ceux avec qui j'aurai combattu jusqu'alors, méconnu peut-être par ma patrie, je serai confondu avec ceux dont j'abhorre les principes politiques mais qui auront pris pour bannière la croix de Jésus-Christ. Cette pensée m'attriste, mais elle ne me décourage pas. Tite-Live a dit qu'il fallait sacrifier à sa patrie non seulement sa vie, mais encore l'honneur ; j'applique ces paroles, et, fort de ma conscience, me confiant en la miséricorde de Dieu, je tâcherai de mourir pour la foi ; car la calomnie sur vit rarement à sa victime, et la couronne du martyr me semble bien au-dessus même de celle du patriote.*

“ Tels sont mes principes, tels sont aussi les tiens, j'en suis sûr.

“ Mais, pour les maintenir dans toute leur pureté, pour ne point les affaiblir par une condescendance criminelle, nous devons nous observer avec un soin particulier sur l'article de la religion ; nous devons préserver de la moindre atteinte

nos croyances précieuses, qui peuvent seules nous affermir dans la vertu et dans le patriotisme. *C'est donc, je te l'avoue, avec une vive douleur que j'ai aperçu en toi, dernièrement, un penchant à enlever à la religion une partie des faibles garanties qui lui restent.* J'espère que mon amitié a exagéré mes craintes : car je ne conçois pas de peine plus cruelle pour moi que celle que tu me ferais éprouver, si, en te livrant à cette tendance fatale, tu me montrais que je suis seul sur terre.

“Il ne faut pas de religion de l'Etat, prétends-tu. Ou tu es catholique ou tu ne l'es pas. Dans ce dernier cas, tu aurais parfaitement raison : il serait absurde, pour un protestant, qui croit que chacun peut avoir raison dans son culte et que le salut est également assuré pour tout le monde, quelles que soient les croyances, de défendre l'exaltation d'une religion quelconque sur les autres. *Mais, si tu es catholique, tu crois que la vérité n'est nulle part hors de la sainte Eglise, que c'est là son dépôt inaltérable et éternel, et que le seul culte véritable est celui que l'on rend à Dieu selon ses formes.* Remarque bien que je parle de culte, et non pas de devoir, de prière ; je parle uniquement du culte public et solennel. Loin de moi l'idée d'admettre dans son sens littéral la maxime : “Hors de l'Eglise point de salut.” Je crois seulement qu'il n'y a point d'autre Eglise, point d'autre assemblée de fidèles, consacrée et légitime, que celle catholique, apostolique, romaine. Telle doit être la croyance de tout bon catholique ; et, plus il a de tolérance pour les autres cultes, plus il doit conserver de respect et de vénération pour le sien. Or, avec de tels principes, et en supposant même que ces mots : “La religion catholique,

apostolique et romaine est la religion de l'Etat," n'aient point de sens défini, comme tu prétends le prouver, je soutiens que c'eût été une lâcheté impardonnable, un véritable crime, si les rédacteurs de la Charte, parlant au nom du Roi très chrétien, du fils aîné de l'Eglise, eussent négligé d'insérer dans le pacte fondamental de la nation quelque témoignage de leur respect et de leur attachement à la foi de leurs ancêtres, au culte que seul ils regardent comme vrai. Mais cette ignominie nous a été épargnée : la Charte a proclamé par ces paroles sacrées la supériorité de la vraie Eglise ; la France, le roi, qui parlaient tous deux par cet organe, n'ont pas rougi de leur religion. Ils lui devaient cet hommage solennel, et Dieu n'a pas permis que notre patrie fût le seul pays du monde où l'on affectât une indifférence complète pour la vérité religieuse. Je le répète, si la Charte ne contenait pas ces paroles importantes, elle eût été une œuvre incomplète, et le chrétien n'aurait pas pu la prendre comme la base de sa croyance politique.

“ Quant à ceux qui croient que les lois ne doivent rien déterminer en matière religieuse, ce qui revient précisément à dire que la loi doit être athée, je ne puis que plaindre leur aveuglement, même quand je suis persuadé de leur bonne foi. Quoi ! depuis six mille ans que le monde existe, toutes les législations quelconques, civilisées ou barbares, modernes ou anciennes, despotiques ou libres, auraient assigné la première place, dans les obligations sociales, au respect pour la religion, auraient réservé les peines les plus sévères pour punir les outrages dont elle est l'objet ; et nous, nous l'oublierions, nous la mettrions, pour ainsi dire, hors de cause ! Eh quoi ! la religion est-elle donc

si triomphante, ses lois sont-elles donc si universellement respectées, les mœurs sont-elles si pures, la civilisation a-t-elle produit partout une influence si heureuse, que la législation n'ait plus besoin de la rappeler aux citoyens ? Après un siècle d'outrages prodigués à tout ce qu'il y a de plus sacré, après le spectacle effroyable d'une nation qui abolit la religion, est-ce le moment d'effacer son nom auguste de nos codes ?

“ Quoi ! l'on punirait sévèrement toute insulte faite au Roi, aux Chambres, même à un simple individu ; et les outrages adressés à la Majesté divine ne seraient regardés que comme des écarts d'une liberté fort légitime ? Dieu me préserve de la coupable négligence qui laisserait au journaliste obscur, au pamphlétaire mercenaire le privilège d'outrager le culte qui est et qui doit être l'objet du respect de trente millions de Français ! Que l'on ne me dise pas que l'on ne doit pas fermer la bouche à la vérité : si nous sommes chrétiens, les vérités du christianisme doivent nous suffire en matière religieuse ; et, puisque nous sommes censés l'être, nos lois doivent réprimer tout ce qui est contraire à ces vérités. Malheur à ceux qui cachent l'indifférence sous le nom de tolérance ! Ils deviendront bientôt intolérants à leur tour, intolérants contre Dieu et la vérité.

“ Il y a quelques mois, quand tu me fis connaître une opinion contraire à la mienne sur le grand monde, tu me laissas espérer que mes raisonnements avaient produit quelque impression sur toi. Puissé-je obtenir aujourd'hui le même succès, en défendant une cause bien autrement importante ! Je crains cependant que ma plume ne t'exprime pas la chaleur, la conviction qui remplit mon cœur à ce sujet. Mais

puisse, du moins, la Providence t'éclairer, cher ami ! Puisse sa force divine compenser les faibles efforts d'une amitié mortelle !" (1)

Cette lettre, mise en regard des écrits et des actes de sa vie publique, explique la contradiction apparente qui semble les opposer entre eux, par le fait que la réflexion et l'expérience avaient démontré à l'illustre publiciste l'impossibilité actuelle de réaliser l'idéal chrétien, orthodoxe, de la société. Il n'a pas suffisamment fait, dans ses écrits, parce qu'on ne l'avait pas encore faite assez nettement autour et au-dessus de lui, la distinction nécessaire entre la thèse catholique et l'hypothèse libérale. Les malentendus et les obstinations qui résultent toujours de luttes prolongées et ardentes entre des hommes également convaincus et animés d'intentions pures, ont dû rendre cette distinction plus difficile à son esprit et lui faire traduire dans des formules absolues des idées contingentes, que la réflexion et l'apaisement l'eussent amené à dessiner plus clairement.

Étant donné ce rêve ardent de sa jeunesse, il est aisé de deviner que tous ses efforts et tous ses moments furent consacrés à en préparer la réalisation.

Son ardeur et son application au travail étaient inouïes. Jugez-en par ce tableau de sa journée d'étudiant à Sainte-Barbe, au printemps de 1828 :

“ Il se levait à quatre heures et demie ; il alternait entre l'étude de la philosophie grecque, dans Xénophon, et celle de l'histoire d'Allemagne, dans Pfeffel. De six à sept heures et demie, après un court intermède de lecture accordé à un poète,

(1) 29 décembre 1829.

il faisait son devoir de mathématiques, suivi d'une récréation d'une demi-heure. De dix heures et demie à midi un quart, étude ou classe de physique. Puis le dîner. A midi trois quarts, répétition de chimie, deux fois par semaine, le mardi et le vendredi ; les autres jours, récréation passée avec un ami. De deux heures à quatre heures un quart, classe de philosophie. A quatre heures un quart, goûter et récréation. De cinq à six, lecture d'ouvrages de philosophie. De six heures à sept heures et demie, récréation ou prolongation de l'étude dans sa chambre. A huit heures et demie, souper et prière. A neuf heures, notre jeune collégien, rentré dans sa chambre, lisait un poète grec ou latin, puis il étudiait l'histoire grecque, dans Thucydide ou Xénophon, jusqu'à dix heures. Alors, jusqu'à onze heures, c'était le tour de l'histoire d'Allemagne, dans Pfeffel ou dans Schiller. Le dimanche, répétition de grec et lecture de Platon. Voilà ce que Charles de Montalembert a fait de son temps, durant son année scolaire de philosophie. L'année d'avant, en prenant cinq minutes par jour sur l'heure de son lever, il avait traduit du grec tout Epictète. C'est dans cette même année— celle de rhétorique — qu'il obtint le second prix de discours français au grand concours (1).”

Deux ans plus tard, non plus au collège, mais dans sa famille, au sein d'une ville aussi féconde en distractions légères et séduisantes que Paris, voici l'emploi de son temps : “La matinée, depuis sept heures un quart, est consacrée au droit, qu'il étudie avec Saint-Laumer, et à l'histoire de France, qu'il travaille avec Cornudet. De midi à deux heures un quart, leçon d'économie politique avec d'Herbelot, ou de phi-

(1) Foisset, *ouvrage cité*, p. 58.

losophie allemande avec Rio ; de deux heures un quart à trois heures, lecture de journaux. Rentré chez lui, Charles se plonge dans l'histoire du droit et reçoit ses visites jusqu'au dîner. Vers neuf heures, il quitte le salon, pour lire un chapitre de la Bible, écrire son journal, faire ses extraits, continuer ses travaux sur l'Irlande et la Suède et entretenir sa correspondance. Ces occupations le mènent très avant dans la nuit, en dépit des ordres et des plaintes de sa mère. Quelquefois, Cornudet vient veiller avec son ami, pour l'empêcher de dormir. A ce moment, jamais Charles ne sort le soir ; le théâtre et le spectacle ne l'attirent point : " Une fois seulement, dit-il, j'ai dérogé pour entendre la Malibran, et cela dans un de ses plus mauvais rôles "... Montalembert s'acharne à son règlement. S'il y manque par hasard, c'est une désolation, et il semble que tout soit perdu. En plus de ces travaux réguliers, Charles s'en impose d'extraordinaires. Le droit ne lui suffit point, il aborde même la médecine : " J'ai commencé mes études anatomiques avec Rio, écrit-il, c'est-à-dire que j'ai été avec lui au cabinet de médecine... J'y retournerai trois fois la semaine... Dans quelque temps, viendra la dissection. Vous voyez que je donne dans l'horreur (1). "

En même temps, il fournit des articles remarquables à la *Revue française* et au *Correspondant*. Pour se délasser, il suit les grands cours universitaires de l'époque, écoute et apprécie tour à tour les professeurs célèbres qui ont nom Guizot, Michelet, Cousin, Jouffroy et Villemain. Celui-ci, un jour qu'il s'est permis, dans son cours, d'égayer son auditoire

(1) Lecanuet, *Correspondant*, 10 janvier 1895, pp. 9 et 10.

aux dépens de Dante, de sa barbe rousse, des croyances superstitieuses du peuple à son endroit, etc., lui arrache cette parole d'indignation, écrite à Lemarcis : " En vérité, ce ton goguenard de votre ami, en parlant de l'apparition de l'épopée chrétienne sur la scène du monde, aurait mérité deux bons soufflets ! "

Il aborde même l'intimité de quelques-uns des grands hommes du jour. De Cousin, en particulier, " fils d'une blanchisseuse, né dans un grenier et élevé dans le ruisseau, et pourtant étonnamment aristocrate, libéral, ayant souffert pour ses idées et prêchant à son jeune ami le libéralisme, " pour nous débarrasser, dit-il, de la canaille libérale ; " qui le tient sous le charme pendant des heures entières chaque semaine, tantôt l'invitant à respecter la charte, " son idéal et son idole, comme une vierge de quinze ans, " tantôt lui donnant sur l'éloquence politique des conseils tels que celui-ci : " Elle ne doit être ni poétique ni esthétique. En France, tout est prose, tout est bon sens, et tant mieux ; " un jour, lui disant : " A votre place, j'entreprendrais une monographie de Pitt et la vie de quelque docteur du moyen âge, par exemple, de saint Bonaventure. " Une autre fois, il le gagne, " par sa manière si caressante, " à traduire pour lui cent pages de la *Critique de la raison pratique*, de Kant.

Les historiens et les poètes l'attirent à l'égal des philosophes. Il voit fréquemment Michelet. Il rencontre Sainte-Beuve, dont les œuvres, *Joseph Delorme* et les *Consolations*, " le ravissent au troisième ciel, " et " il lui adresse, du fond du cœur, des remerciements pour ses vers. " Il est reçu chez Alfred de Vigny, qu'il appelle " le plus aimable et le moins prétentieux de nos génies modernes. "

Il assiste, ravi, aux fréquentes lectures que Lamartine fait de ses vers chez la comtesse de Narbonne, un jour même chez son père, où, après avoir entendu ses belles strophes du *Souvenir des Morts*, il s'écrie : " Voilà vraiment le génie ! Ah ! si je n'ai pas été doté comme les fils du Génie, si je ne puis charmer comme eux la postérité, au moins j'ai respiré comme eux quelque chose de cet enthousiasme, de ce sublime amour du beau qui vaut peut-être mieux que la gloire elle-même. "

Mais il admire surtout Victor Hugo, que la jeune école littéraire saluait alors comme l'émancipateur de la poésie moderne et le père d'une nouvelle charte littéraire : " Oui, je suis enthousiasmé, écrit-il à Lemarcis, (1) non pas que je ne lui reconnaisse de nombreux défauts, et surtout celui de systématiser son style et d'avoir beaucoup trop d'indulgence et d'amour pour sa pensée, souvent capricieuse et baroque ; mais quel verbe, quel sentiment vraiment poétique, surtout quelle profondeur de sentiment moral ! "

Il le visite fréquemment et reçoit de lui le plus cordial accueil, le poète l'entretenant longuement. Un jour, après une discussion assez vive sur le catholicisme, que le " poète s'obstine à regarder comme une forme passagère du christianisme éternel, " il le contraint finalement à avouer que " toute l'histoire moderne était à refaire au profit du catholicisme. "

Il est piquant de rapprocher le souvenir de ces entretiens et de ces discussions intimes du grand débat de l'Assemblée législative, le 19 octobre 1849, où l'orateur catholique, après une triomphante réplique à un discours malheureux et

(1) 27 février 1830.

déplacé du poète, trop complètement gagné déjà aux idées révolutionnaires, jetait, avant de finir, ce superbe cri d'amour chrétien, resté inoubliable dans les fastes parlementaires de ce siècle :

“ Quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément. Elle lui dit : “ Frappez, mais vous vous déshonorerez, et vous ne me vaincrez pas.” Eh bien ! l'Eglise n'est pas une femme, elle est bien plus qu'une femme, c'est une mère ! C'est la mère de l'Europe, c'est la mère de l'humanité moderne. On a beau être un fils dénaturé, un fils révolté, un fils ingrat, on reste toujours fils, et il vient un moment, dans toute lutte contre l'Eglise, où cette lutte parricide devient insupportable au genre humain, et où celui qui l'a engagée tombe accablé, anéanti, soit par la défaite, soit par la réprobation unanime de l'humanité.”

II

Il ne faut pas croire que ces habitudes de travail acharné, de préoccupations sérieuses et élevées, de délassements distingués ne fussent le privilège de la vie de Montalembert qu'au collège ou à Paris seulement. Les voyages mêmes étaient, pour lui une source d'observations et d'études nouvelles, aussi abondantes, aussi fructueuses que ses études sédentaires.

A dix-huit ans, à sa sortie de Sainte-Barbe, un ordre de son père, ministre de France à Stockholm, l'avait appelé auprès de lui. Ce lui fut une très grande épreuve. Se séparer de ses amis, Rio, Cornudet, Lemarcis, confidents de ses pensées, de ses espérances et de ses découragements ; s'éloigner de l'abbé Busson, le directeur intelligent et vigou-

reux de ces dernières années; de Cousin, qui commençait alors à lui témoigner cette grande affection dont je vous rappelais tout à l'heure les précieux témoignages; abandonner Paris, ce foyer intense de la vie intellectuelle, de la renaissance littéraire, qui commençait à captiver ses facultés, c'était pour ce jeune homme, dont vous connaissez maintenant les facultés élevées et les goûts distingués, un incomparable sacrifice.

Il s'en ouvre franchement à son ami Lemarcis: " J'ai tant travaillé, tant aimé pendant ces derniers neuf mois, que mon cœur et mon esprit s'effraient égelement de leur oisiveté future... Ma mère me parle de voyages à Pétersbourg et en Norvège. Je voudrais, pour ma part, que la Scandinavie et la Sarmatie fussent encore au pouvoir des Huns et des Goths inhospitaliers. On ne pourrait pas alors y aller perdre sa jeunesse."

Certes, il ne l'y perdit point.

Il avait, pour cela, les yeux, les oreilles, l'esprit trop ouverts, le cœur trop chaud, l'âme trop ardente.

Le spectacle nouveau que lui découvrent les pays qu'il traverse, l'intéresse au plus haut point.

Bruxelles, " ville délicieuse, " avec ses maisons vieilles et ses boulevards nouveaux; — la Belgique wallone, " française de langue, de cœur, de religion " ; — la Hollande, avec ses routes étroites et couvertes de gazon, ses innombrables canaux, ses champs et ses maisons environnés d'eau et de marais, ses mâts de navire paraissant au milieu des arbres et des toits, ses Hollandaises lavant leurs maisons, à l'extérieur, depuis le matin jusqu'au soir, et son superbe musée d'Amsterdam où " le coloris et l'expression des figures sont admirables, mais

les femmes y sont toutes masquées, — faute, sans doute, de beaux modèles ;” — Hambourg et ses environs superbes ; — le Holstein, beau de sa profusion de lacs et de forêts, “ mais gâté par le despotisme du roi de Danemark, qui méconnaît ses anciennes constitutions et écrase le peuple d’impôts ; ” — Copenhague, “ superbe, triste et froide, ” où il visite la bibliothèque en compagnie d’un illustre philologue, M. Rask, qui sait 25 langues sans savoir le français ; — la Baltique, “ sans flux ni reflux, aux ondes d’une couleur noire très prononcée, aux îles parsemées de villages, de clochers, de moulins, de forêts qui descendent jusqu’au bord de la mer, d’arbres superbes qui semblent sortir du sein des flots ; ” — la Suède, enfin, de Gothenbourg à Stockholm, avec ses immenses rochers, entièrement dépouillés ou couverts de pins, ses vertes prairies, ses fameuses cataractes de Trolhaetta ” : — telle est la série de tableaux qu’il esquisse d’un crayon toujours alerte et juste, entremêlant sa description du regret des amis absents, de la messe du dimanche, qu’il n’a entendue de trois semaines, “ privation, dit-il, qui lui fait cruellement sentir l’amertume de son exil, ” et lui rappelle, “ avec une tristesse mêlée de joie, ces délicieux saluts de Sainte-Geneviève, ces communions où l’amitié venait au secours de la piété, et cette dernière matinée où, agenouillés devant le même autel, ” ils avaient prié, lui et Cornudet, “ l’un avec l’autre et l’un pour l’autre. ”

A Stockholm, il ne tarde pas à organiser sa vie d’étude et de travail. Il y est depuis quinze jours à peine et déjà peut écrire à Cornudet : “ Je travaille six à sept heures par jour, ce qui est bien différent des quinze heures de Sainte-Barbe... Le matin jusqu’au déjeuner, et le soir, depuis neuf heures

jusqu'à minuit, je travaille fort à mon aise. Le matin, je m'occupe de Kant, que j'étudie avec ardeur et dont les commencements ne sont pas difficiles ; le soir, j'étudie en détail l'histoire du Nord ; l'après-midi, je réserve le temps que je puis attraper à la lecture de quelques poésies et romans allemands et à des études statistiques et politiques. Tout cela est peu suivi, peu réglé, cher et bon ami ; je ne me sens pas cette énergie, cet amour du travail dont le seul souvenir a consacré à mes yeux la cellule étroite de Sainte-Barbe. D'ailleurs, je sens bien, comme tu me l'as dit vingt fois, que l'on ne travaille pas bien *seul*, c'est-à-dire quand, après l'étude, on ne trouve personne à qui l'on puisse rendre compte des résultats de ses lectures et communiquer ses émotions."

Et telle est la vivacité de cette impression, qu'il écrit, dans la même lettre : " Je tâche surtout de me familiariser avec l'idée de la mort, persuadé, comme je le suis, que ma vie ne sera qu'une longue suite de désappointements. "

Le milieu, du reste, lui déplait absolument. " Le peuple suédois, écrit-il ailleurs, est parvenu au dernier degré de la dégradation. Je n'ai pas, aujourd'hui, le temps de te prouver cette assertion ; je te dirai seulement que je ne pense pas qu'il y ait de peuple où l'ivrognerie et la débauche soient plus en honneur, autant dans les hautes que dans les basses classes... Les Suédois se disent les Français du Nord, et n'offrent qu'une pâle imitation des vices et de la dépravation de la France au 18e siècle. Il n'y a dans leur dépravation rien de séduisant, comme dans celle des peuples du Midi. Une ivrognerie révoltante a changé les basses classes en une population énervée et dépérissante... Quant aux hautes classes, elles sont dévorées par un amour effréné du luxe,

qui contraste étrangement avec leur pauvreté... Les femmes sont presque toutes divorcées, car le divorce s'accorde ici avec une facilité remarquable: *il faut seulement prêter serment d'avoir été coupable d'adultère*; et c'est à quoi personne ne répugne. Ici, la sensibilité et l'enthousiasme ne sont que des ridicules; point de sentiments généreux, point d'élans du cœur; tout est froid, tout est calculé, jusqu'à la débauche"...

Il fuit la cour et la haute société de Stockholm: " Je vais et j'irai heureusement très peu dans le monde, et, après une lutte vigoureuse, j'ai obtenu de ne pas être présenté à la cour, si ce n'est comme simple bourgeois et en visite du matin. Ce dernier point est de la plus haute importance; car ici on nous invite si souvent à la cour qu'on n'y tient plus (1)."

Aussi, il promène dans les salons de Stockholm, où il est forcé de paraître, un air grave, ennuyé et distrait. Une femme distinguée d'esprit et de cœur, avec qui il devra bientôt se lier de solide amitié, la comtesse d'Ugglas, le trouve " pédant et altier"; et, autour de lui, il entend qu'on se moque de lui, de ses théories et de ses doctrines, qu'on murmure les mots de " globiste, doctrinaire, jeunesse présomptueuse et ardente, folle, etc."

Son impression de la famille royale, celle de Bernadotte, est plaisante: " Hier, écrit-il, ma mère m'a mené en bourgeois et sans cérémonie au Château où j'ai eu l'ineffable honneur d'être présenté à Sa Majesté Charles XIV, Jean, roi de Suède et de Norwège, des Goths et des Vandales, et à

(1) A Cornudet, 20 octobre 1828.

son auguste épouse, Bernardine-Eugénie-Dé sirée. Le roi a fort bonne tournure et un air extrêmement jeune, malgré ses soixante-quatre ans. C'est certainement celui de nos soldats de fortune qui a l'air le plus distingué. En parlant, il a un accent gascon très désagréable. Il descend, en effet, d'un avocat de Pau. Quant à la reine, c'est une très bonne femme et sans prétentions, mais une des femmes les plus communes qu'il soit possible de voir. Elle est fille d'un négociant de Marseille, Clary." A la suite d'une autre audience, où il accompagnait son père, Montalembert s'indigne contre le jacobin couronné qui a laissé échapper cet aveu de son despotisme: " Ah ! si j'étais roi de France, avec 1200 millions et 300,000 hommes, je me moquerais bien de vos chambres !" et il ajoute avec beaucoup de justesse: " La Suède est vraiment à plaindre d'avoir détrôné la race antique de ses rois, pour aller prendre un parvenu, qui épouse avec acharnement tous les vieux préjugés de l'oligarchie." Cette impression se produira plus tard, dans toute sa force, au cours d'un article qu'il publia, en février 1830, dans la *Revue française*, sur la *Liberté constitutionnelle en Suède*, et où il décrit ainsi l'ouverture de la Diète, à Stockholm :

" Figurez-vous, au fond d'une salle immense et sous un dais magnifique, un trône d'argent massif, présent fait à Christine par un de ses amants, Lagardie. Figurez-vous, sur ce trône, revêtu d'un manteau royal et la couronne de Gustave Waza sur la tête, un sergent français, né au pied des Pyrénées, que la République nourrit de sang et de victoires, et qu'une longue suite de révolutions poussa vers le Nord, pour le faire régner sur le peuple le plus ancien de l'Europe. A ses pieds, les seigneurs du royaume et les chevaliers des Séraphins,

vêtus de l'antique costume national, semblent attendre sa volonté ; des cavaliers, équipés comme au temps de Gustave-Adolphe, lui servent de garde ; et, autour de son trône, se tient respectueusement debout une cour nombreuse et brillante, mais où ses yeux chercheraient en vain un confident, un compatriote. Son maintien est impassible, sa figure immobile ; rien ne trahit les émotions d'orgueil, de surprise et de satisfaction qui doivent dévorer son âme ; il semble étranger à cette scène dont il est le principal acteur ; seulement, quelques regards lancés, de temps en temps, vers la tribune diplomatique, semblent destinés à s'assurer qu'il y a là vingt témoins qui vont, sur-le-champ, envoyer aux extrémités de l'Europe la narration de ces pompes royales.

“ Debout, devant lui, sont les représentants de la nation, qui attendent en silence la proclamation de ses volontés : une noblesse nombreuse et toute militaire éclipse entièrement le petit nombre des députés du clergé, de la bourgeoisie et des paysans. Bientôt, un jeune homme, que l'on reconnaît, à sa couronne gothique et à son manteau royal, pour l'héritier du trône, se lève et parle à la nation au nom de son père, car le monarque ne parle ni ne comprend la langue du peuple qui l'a élu ; puis le grand maréchal de la noblesse, le primat de Suède et les orateurs des bourgeois et des paysans viennent tour à tour baiser la main royale et prodiguer des éloges et des flatteries à leur souverain, sans obtenir un seul sourire ou un regard moins indifférent. Enfin, la noblesse défile, en sortant, devant le trône ; on voit les chefs des plus grandes familles, les Brahe, les Oxenstierna, les Stenback, les Lewenhaupt, les descendants de ces hommes qui ont, un moment, effrayé l'Europe et qui ont tant de fois changé la face de leur

patrie, se courber humblement devant le soldat étranger qu'ils se sont donné pour mattre ; et le monarque, ne daignant pas admettre les autres ordres au même honneur, se lève de son trône et sort de l'assemblée, sans avoir prononcé une seule parole."

Montalembert étudie, du reste, avec intérêt les institutions politiques du pays, le jeu des partis et les travaux de la Diète. Il trouve, pour cette étude, un guide précieux dans la personne du baron d'Anskarsward, chef de l'opposition constitutionnelle, qui l'honore de sa bienveillance et dont il devra écrire : " On l'a toujours vu sur la brèche, quand il s'est agi de défendre les libertés ou l'honneur de la Suède, soutenir avec une rare éloquence une lutte qui ne lui offrait pas la plus faible perspective de succès, et s'associer, autant par ses écrits que par ses discours, aux intérêts méconnus et oubliés qu'il s'est chargé de revendiquer." (1)

Presque en même temps, il fait une connaissance des plus précieuses pour son isolement et la direction de ses études philosophiques. C'est un jeune prêtre allemand, l'abbé Studach, aumônier de la princesse royale, plus tard vicaire apostolique de Suède, qui lui révèle l'existence de la nouvelle école philosophique de Munich, dont les chefs, Schelling, Zimmer, Baader, aspirant à la foi par la science, s'efforcent d'expliquer la religion par la philosophie et donnent, dans leur système, une large place à l'esthétique. Ce programme a vite séduit l'âme enthousiaste du jeune philosophe, qui s'est rebuté, malgré les pressantes exhortations de Cousin, des subtiles abstractions et de la terminologie abstruse de

(1) *Revue française*, février 1830.

Kant. " Il met ses intérêts philosophiques entre les mains de son nouvel ami, " et travaille à gagner l'adhésion de Rio et de Cornudet à des maîtres pour lesquels il proclame sa sympathie en ces paroles d'une chaude émotion : " Je ne sais quelle sympathie extraordinaire il y a eu entre les nobles efforts qui ont signalé l'apparition des chefs de cette école dans le monde scientifique et mes faibles débats contre l'influence contraire de mes maîtres et de mes camarades ; comme moi, ils ont commencé par la religion et ont pris pour base de leurs recherches une foi inébranlable ; comme moi, ils ont senti qu'un dogmatisme déplacé et ignorant ne suffisait pas pour convaincre et réfuter une génération éprise de raisonnement et de science, et ils ont été puiser, dans la science même, des arguments en faveur de la foi ; comme moi, ils ont été tourmentés par des doutes, des convictions diverses et contradictoires, et ils en ont triomphé ; comme moi, enfin, ils ont été méconnus et insultés, ils le sont même encore par ceux qui prêchent la tolérance et une liberté absolue de conscience." (1)

Rio, plus enthousiaste, se laisse gagner. Cornudet, plus posé et plus sagace, résiste et se retranche dans l'éclectisme de Cousin ; il raille le " système aristocratique " de l'abbé Studach, son " intuition pure, " et met son ami en garde contre le danger d'un certain entraînement vers la contemplation mystique, à laquelle " l'incline le penchant de son imagination vers l'enthousiasme religieux. " Montalembert répond, en prouvant que l'éclectisme, acceptable comme méthode, est " absurde " et " impossible " comme système ; il

(1) Lettre à Lemarcis, 12 décembre 1823.

le lui prouve en plusieurs lettres, où il justifie énergiquement ses préférences et ses convictions, et enfin, lassé par l'obstination de son adversaire, il lui crie : "Tu m'assommes avec ta philosophie. Chaque fois que j'ouvre une de tes lettres, je suis sûr d'y trouver 15 pages sur 20 où il ne s'agit que du *fini* et de l'*infini* ; et chaque fois que je prends la plume pour t'écrire, il faut que je médite longtemps sur mes expressions et mes idées, de peur que tu ne viennes les chicaner : car, depuis quelque temps, tu es devenu chicaneur et ergoteur au possible ; on dirait un clerc d'avoué, muni de trois années de scolastique." (1)

Il ne borne pas ses études à la philosophie. Il aborde celle de la langue suédoise, traduisant ses œuvres renommées en allemand, qui offre avec elle beaucoup d'analogie. Il compose une brochure à l'adresse du clergé de France, projette d'écrire une histoire constitutionnelle de l'Europe, et commence à travailler à celle de l'Irlande depuis 1682. Chateaubriand en approuve l'idée, et lui-même, dans une lettre à Cornudet, en indique le caractère. "Je n'ai pas la prétention de poser et de juger comme les historiens du dernier siècle. Je veux seulement peindre ou du moins raconter. Il faut aussi que l'ouvrage soit plus ou moins *de circonstance* ; et je le publierai sous un titre modeste, tel que *Essai sur l'histoire d'Irlande* ou *Esquisses historiques*."

Il avait formé le projet de ce livre dans l'espérance d'intéresser l'opinion publique à la cause des catholiques irlandais, et ce fut pour lui, deux ans plus tard, une grande déception, quand le bill d'émancipation et la publication de l'histoire de

(1) Avril 1859.

Thomas Moore, dont il ne prévoyait pas l'apparition si prochaine, vinrent amoindrir l'actualité d'une œuvre qu'il avait entourée de toutes les caresses de son esprit et de son cœur.

Si vous ajoutez aux travaux dont je viens de vous donner le rapide aperçu l'attention suivie qu'il prête au mouvement littéraire et politique de la France, sur lequel ses lettres intimes à Lemarcis et à Cornudet contiennent tant d'observations ingénieuses et P^{ro} fondes, vous aurez une idée de cette vie studieuse, dont tous les efforts convergeaient au but élevé qu'il s'était proposé dès son adolescence : rendre sa vie utile et féconde pour l'Eglise et pour son pays.

III

Il ne passa qu'une année à Stockholm. Il dut en partir, au mois d'août 1829, pour accompagner en France et, éventuellement, en Italie, sa mère et sa sœur, celle-ci atteinte d'une maladie de langueur qui devait se terminer par sa mort, à peine rentrée dans la patrie.

C'est ici le lieu d'ouvrir un petit chapitre, pour montrer, chez Montalembert, cette sensibilité exquise et cette profondeur d'attachement que vous n'avez pu jusqu'ici qu'entrevoir par quelques citations de sa correspondance et de son journal. Chez lui, le cœur était à la hauteur de l'esprit et traduisait en vibrations puissantes la lumière qui venait de la pensée.

Sa douleur, lorsqu'il perdit son grand-père, à l'âge de dix ans, avait été extrême. Cinq ans plus tard, il en éprouva une presque égale, à la mort du vénérable duc de Montmo - rency, " le personnage le plus vertueux et le plus accompli

de la cour," au témoignage de M. Foisset, et qui eut pour ses quinze ans un intérêt et une affection vraiment paternels.

Son amitié pour Cornudet rappelle les plus touchantes que les poètes aient immortalisées dans leurs œuvres.

Elle dura toute sa vie, dans sa fraîcheur et sa vivacité, fortifiée par les épreuves respectives de leur existence. Ils n'avaient pas de secret l'un pour l'autre et tendaient constamment à la réalisation du même idéal de vie intelligente, laborieuse, chrétienne, utile aux grandes causes auxquelles ils avaient voué leur avenir. Ils s'encourageaient au bien; ils se soutenaient dans les défaillances de leur ardeur; ils se signalaient leurs défauts, se reprochaient leurs illusions et leurs erreurs. L'un était plus mûr, plus réfléchi, plus défiant de ses forces; l'autre, plus ardent, plus impatient, plus enclin aux enthousiasmes décevants, aux abattements qui en sont le réveil et la rançon. En un mot, ils se complétaient l'un l'autre, et Montalembert pouvait dire de leur mutuelle affection: " J'ai connu toutes les douceurs de la plus pure amitié." Il écrit, un jour, de Stockholm, à son ami: " Désormais, je t'appellerai simplement *mon ami*, parce que tu es le premier et le meilleur de mes amis, en un mot, mon ami par excellence." Et une autre fois: " Je ne puis trop remercier Dieu de l'amitié qui nous unit. Je trouve en elle le plus grand préservatif contre tout ce qui est mal. De toutes les considérations qui me retiennent, lorsque je pense avec trop de complaisance à des plaisirs illégitimes, une des plus puissantes, sans contredit, est celle qui me montre la perte de ton estime et, malgré toi, de ta confiance. Cher ami, cette influence salutaire est un nouveau lien qui

m'attache à toi ; puisse-t-elle être réciproque, si jamais tu en sentais la nécessité." (1)

Or, à côté de ce sentiment si profond et si pur, son affection pour sa jeune sœur avait pris une force égale, accentuée par l'empire du sang et l'attrait d'une nature frêle, gracieuse et charmante. L'ayant quittée enfant, " il la retrouvait d'une beauté parfaite, d'un cœur excellent, d'un esprit vif et pénétrant." Une douce intimité s'établit rapidement entre eux. " Elle m'a promis toute confiance, disait-il, j'espère qu'elle tiendra cette douce promesse." Aux signes de sa maladie naissante et croissante, son cœur se trouble et s'alarme : " D'affreux pressentiments remplissent mon âme, écrit-il le 17 juin 1829 ; depuis quatre ou cinq jours, je suis poursuivi de l'idée que cette jeune et charmante enfant est aussi une de ces émanations célestes destinées seulement à apparaître sur la terre, sans avoir le temps d'y connaître le bonheur par elles-mêmes, ni de rendre heureux ceux qui les entourent. J'espère et je prie Dieu de nous épargner ce cruel châtement ; mais j'avoue que rien ne me rassure.. ." Et, un mois plus tard : " Non, tant que je verrai cette chère enfant debout ou assise devant moi, tant que je contemplerai son sourire mélancolique, son regard inquiet et interrogateur, tant que je pourrai baiser son front fatigué, ses mains pâles et amaigries, je ne désespérerai point. Mourir ! Je ne puis admettre cette idée. Ce soir, je l'entendais parler suédois si bien ; cette langue, si belle par elle-même, redoublait d'harmonie sur ses lèvres. Après avoir tant brillé, tant conquis de cœurs à Stockholm, est-il possible qu'elle disparaisse pour jamais de la terre ?" (2)

(1) 19 décembre 1828.

(2) *Journal*, 17 juillet 1829.

Hélas ! ses pressentiments n'étaient que trop fondés ! Après deux mois du voyage le plus douloureux, dont chaque étape révèle les angoisses, en affaiblissant l'espoir, sa pauvre petite sœur expire à Besançon, entre les bras de sa mère, le lendemain même de leur arrivée, et Charles écrit à Cornudet : " Mon ami, mon meilleur, mon bien-aimé ami, prends entre tes mains le cœur de ton ami et console-le : tout est fini. Aujourd'hui, à midi, mon Elise, ma sœur unique est montée au ciel, après une agonie de douze heures ; ses derniers instants ont été doux et paisibles ; elle s'est endormie dans le Seigneur, sans angoisses, sans efforts. Elle est morte, elle est là, gisant sur un lit de douleur. Mon Dieu ! vous m'êtes témoin que j'achèterais par le sacrifice de ma jeunesse encore une année de sa vie." (1)

" Le 5 octobre, " — jour de ses funérailles, — écrit-il quelques jours après, " c'est le jour où j'ai le plus souffert de ma vie. "

Il ne ferma du reste la tombe de sa sœur que pour verser de nouvelles larmes sur celle de son ami Lemarcis, qui était, après Cornudet, son plus cher et son plus intime confident. C'est de lui qu'il écrivait de Stockholm à ce dernier : " Comme si je n'avais pas assez de bonheur en méritant ton amitié, Dieu m'a encore donné un noble cœur à aimer et à consoler, celui de Gustave Lemarcis. " (2)

Comme lui et avant lui, Lemarcis avait perdu une sœur charmante et aimée, dont la mort avait vivement affecté Montalembert, et il lui écrivait, au lendemain de son propre deuil, réunissant le souvenir de leurs chères absentes :

" Toujours il y a entre ces deux êtres une mystérieuse

(1) 3 octobre 1829.

(2) 1er janvier 1829.

liaison que la mort a rendue indissoluble . . . Ce sont nos deux anges gardiens ; elles se sont retrouvées dans le ciel ; peut-être y prient-elles ensemble pour leurs frères ; unissons-les dans nos invocations, dans nos aspirations vers une vie meilleure, vers un monde moins vide et moins pesant ; rappelons-nous qu'à bien peu de distance l'une de l'autre, elles ont scellé, par le sacrifice de leurs deux vies courtes et pures, les deux grandes ères de notre amitié." (1)

Hélas ! cette amitié même touchait à sa fin !

A son retour de Suède, il est douloureusement frappé de la pâleur et de l'affaiblissement de son ami. Il s'écrie, avec un de ses élans de générosité si naturels : " O mon Dieu, vous savez avec quelle ardeur j'échangerais ma santé contre la sienne, avec quelle joie je m'élancerais au-devant de la mort qui le menace." Quand il eut pris congé de l'intéressant malade, qui partait pour l'Italie, " il resta les yeux attachés sur lui, jusqu'à ce qu'il fût caché par les arbres," et pendant son absence, chaque soir, malgré la fatigue de la journée et l'envahissement du sommeil, il envoie à l'ami éloigné et souffrant une lettre qui résume les impressions, les travaux et les découvertes des dernières heures, et nous permet de reconstruire cette vie d'étudiant, si remplie et si vivante, dont je vous ai déjà résumé les grandes lignes.

IV

A cette époque, l'âme ardente de Montalembert, toujours dévorée d'aspirations inassouvies, de rêves de dévouement immédiat, d'activité féconde, de sacrifice, s'embrase tour à

(1) 10 avril 1830.

tour du désir du sacerdoce et de la carrière militaire. Il veut voler à Alger, où la monarchie traditionnelle va jeter un dernier éclat sur les armes françaises, avant de succomber sous la réaction provoquée par une de ses plus graves malades, et il ne cède, en restant, qu'à l'autorité de son père et aux instances de ses amis. Une lettre à Lemarcis explique bien ces mouvements tumultueux et contraires de sa jeune âme : " Vous savez qu'en tout je ne sais pas ce que c'est que la modération, qu'en tout je m'abandonne avec excès à l'impression du moment. Je ne guérirai de ce défaut qu'en mourant. ... Je suis véritablement un grand pécheur... Je sens tout ce qu'il y a d'injuste et d'ingrat dans cette révolte perpétuelle contre la volonté de Dieu, dans cet oubli persévérant de ses bontés et de sa miséricorde. Si vous saviez quelles bonnes résolutions j'ai prises hier en communiant, comme je me suis bien promis d'accepter avec résignation toutes les croix qui pèsent sur ma jeunesse, de les regarder comme autant de bienfaits de Dieu, destinés à me mûrir plus tôt pour une autre vie ! "

Non, elles le mûrissaient pour la vie d'ici-bas, pour y remplir le glorieux rôle militant qu'il y a si persévéramment soutenu, malgré des écarts, parfois prolongés, contre le devoir absolu d'un catholique qui doit savoir soumettre, à certaines heures, son propre jugement à l'autorité souveraine de l'Eglise, avec sa raison propre et son sentiment personnel, mais avec une ardeur de dévouement, de vaillance et d'inaltérable attachement à l'Eglise et à la liberté, qui ont fait de lui la plus haute et la plus pure figure de chevalier chrétien, qu'il ait été donné à notre siècle égaré et sceptique de contempler et d'admirer.

Il est aisé, comme vous le voyez, d'expliquer sa vie par sa jeunesse qui, de fait, s'est prolongée à travers son âge mûr par la constance de son ardeur et la fidélité de ses affections.

Je n'ai plus rien à dire, pour vous révéler cette grande âme et ce beau caractère. Mais je ne puis clore cette esquisse sans vous rappeler son voyage d'Irlande, qui ferme cette première période de sa vie, si attachante et si pleine de vivifiantes leçons. A son retour, il entrera, pour n'en plus sortir, dans la vie publique. La chevaleresque aventure de l'*Avenir*; le retentissant procès de l'école libre, qui le mit en évidence devant la France et devant l'Europe; ses luttes pour la liberté de l'enseignement; sa séparation à jamais regrettable du groupe de l'*Univers*, qui devait affaiblir pour si longtemps les forces catholiques; ses écrits, toujours inspirés par l'idée chrétienne et libérale; son attitude attristante, mais loyale et consciencieuse, au moment du Concile et à l'approche de la définition de l'infaillibilité pontificale: toutes ces choses sont du domaine de l'histoire. Elles forment une des pages les plus émouvantes et les plus instructives de celle de l'Eglise au XIXe siècle, et l'historien qui rapproche les intentions des hommes de leurs actions, pour juger équitablement ces dernières, ne ménagera point l'estime et l'admiration à cette grande mémoire, là même où il aura à faire des réserves et des reproches. Cette œuvre de compensation et de justice est déjà commencée, et je ne doute pas que la *Vie* du grand chrétien, dont le P. Lecanuet nous donne les prémices dans les derniers numéros du *Correspondant*, ne contribue largement, si les pages qui vont paraître répondent à celles que j'ai eu le bonheur de lire, à asseoir notre jugement définitif sur cette noble et haute personnalité, l'une des plus admirables de notre temps.

Le voyage d'Irlande, accompli à l'automne de 1830, dura un mois et demi et fut un enchantement perpétuel. Je n'ai pas le loisir de le résumer ici, mais je vous conseille de le lire dans le *Correspondant*. Vous avez pu voir, à certaines citations, quel voyageur intelligent il était. Si vous vous rappelez que, depuis plus d'un an, il vivait en Irlande et avec l'Irlande, pour la préparation de cette histoire dont l'interruption lui causa une si amère déception, vous vous ferez aisément l'idée du fruit de ses observations et de la chaleur de son enthousiasme. Cet enthousiasme déborde de chaque page de son journal et de sa correspondance. On y lit des phrases comme celles-ci : " Je ne sais pas comment établir une gradation dans mon admiration, ni comment trouver des paroles pour l'exprimer. " — " Décidément, je n'ai jamais rien vu de si grandiose ; " — ceci, en face de la Chaussée des Géants et des grottes de Bangor. Mais ses effusions embrassent le peuple avec le pays, les figures avec le cadre ; et, tout le monde lui faisant fête, depuis le clergé et l'aristocratie, qui admirent en lui le jeune *laird* de sang celtique et de foi ardente, jusqu'au paysan qui l'aime, d'abord parce qu'il est catholique et plus encore parce qu'il est Français, il n'a aucune raison pour ne pas envelopper tout le monde de sa sympathie la plus chaude et la plus admirative.

Je ne veux citer de cet intéressant récit que deux pages particulièrement saisissantes, parce qu'elles résument des impressions qui ne s'effacèrent plus de sa mémoire. La première, ce tableau d'une messe, au fond d'une campagne pauvre et croyante :

" Je n'oublierai jamais, dit-il, la première messe que j'entendis dans une chapelle de campagne. J'arrivai, un jour,

au pied d'une éminence dont la base était revêtue d'une épaisse plantation de sapins et de chênes ; je mis pied à terre pour y monter. A peine avais-je fait quelques pas que mon attention fut attirée par un homme agenouillé au pied de ces sapins ; j'en vis bientôt plusieurs autres dans la même posture ; plus je montais, plus ce nombre de paysans prosternés était considérable ; enfin, au sommet de la colline, je vis s'élever un édifice en forme de croix, construit en pierres mal jointes, sans ciment, et couvert de chaume. Tout autour, une foule d'hommes, grands, robustes, énergiques, étaient à genoux, la tête découverte, malgré la pluie qui tombait par torrents et la boue qui fléchissait sous eux. Un profond silence régnait partout. C'était la chapelle catholique de Blarney, et le prêtre y disait la messe. J'arrivai au moment de l'élévation, et toute cette fervente population se prosterna le front contre terre. Je m'efforçai de pénétrer sous le toit de l'étroite chapelle qui regorgeait de monde. Pas de sièges, pas d'ornements, pas même de pavés ; pour tout plancher, la terre humide et pierreuse, un toit à jour, des chandelles en guise de cierges. J'entendais le prêtre annoncer en irlandais, dans la langue de ce peuple catholique, que tel jour il irait, pour abrégér le chemin de ses paroissiens, dans telle cabane, qui deviendrait, pendant ce temps-là, la maison de Dieu, qu'il y distribuerait les sacrements et qu'il y recevrait le pain dont le nourrissent ses en fans.

“ Bientôt, le saint sacrifice fut terminé ; le prêtre monta à cheval et partit ; puis chacun se leva et se mit lentement en route pour ses foyers ; les uns, laboureurs itinérants, portant avec eux leurs faux de moissonneurs, se dirigèrent vers la chaumière la plus voisine, pour y demander une hospitalité

qui est un droit ; les autres, prenant leurs femmes en croupe, regagnèrent leurs lointaines demeures. Plusieurs restèrent pour prier plus longtemps le Seigneur, prosternés dans la boue, dans cette silencieuse enceinte, choisie par le peuple pauvre et fidèle au temps des anciennes persécutions.

“ L'étranger qui vit ces choses, s'était, lui aussi, agenouillé avec ces pauvres chrétiens, et il s'était relevé le cœur plein de fierté et de bonheur, en songeant que lui aussi était de cette religion qui ne meurt point, et qui, au moment où l'incrédulité se hâte de lui creuser un tombeau, se retrouve dans les déserts de l'Irlande et de l'Amérique, libre et pauvre comme à son berceau.” (1)

La seconde page est le récit de sa visite à O'Connell, qui fut malheureusement la seule déception de son voyage, quand elle en aurait dû être le couronnement et la consécration. Vous allez voir pourquoi.

Le récit est tout entier du P. Lecanuet.

“ Le célèbre agitateur se trouvait alors dans sa vieille abbaye de Derrynane. Pour s'y rendre, Montalembert vint à Kennmare, par Bautry et Glengarrif. “ Quel pays ! écrivait-il dans son journal, qu'il est beau, mais aussi qu'il est rude et sauvage ! Ce n'est pas de la désolation et de la stérilité pour rire. Pendant dix milles irlandais, on passe littéralement au milieu des nuages, et l'on suit une route de temps en temps verticale, au risque imminent de se casser le cou. ” Il voyageait à cheval ; un enfant de quinze ans, nommé John Brennan, lui servait de guide. Mont é en croupe derrière lui, le jeune Irlandais l'amusait par son spirituel babillage.

(1) *Avenir*, janvier 1830.

Il dissertait sur toutes choses avec l'aplomb d'un philosophe et avait son opinion faite sur la révolution qui venait de s'accomplir en France. Montalembert souriait aux saillies de son compagnon. Mais, quand celui-ci se mit à parler religion, à comparer les chapelles couvertes en chaume, où il adorait son Dieu, avec les temples somptueux des protestants ; quand il exprima le bonheur et les consolations que le catholique puise dans sa piété envers la sainte Vierge et les saints ; enfin, quand il termina ses réflexions naïves sur les abus de l'Eglise établie, par ces mots : " Dieu — gloire soit à Lui et louange à son saint nom ! — Dieu les voit, comme il nous voit nous-mêmes ; ils auront leur récompense dans l'autre monde, et nous, la nôtre, " alors, Montalembert l'eût embrassé.

" Cela, dans la bouche d'un enfant de quinze ans, dit-il, c'est sublime ! " Ils causèrent longtemps de la sorte. Cependant, le soleil disparaissait de l'horizon ; la nuit les surprit dans la longue vallée de Boname ; tout à coup le guide se mit à chanter : c'étaient les litanies de la sainte Vierge.

" Quel émouvant et gracieux tableau ! Ce fils des chevaliers français et ce jeune paysan animent seuls le sévère et splendide paysage. L'une après l'autre, les étoiles se lèvent dans le ciel ; les grandes ombres descendent lentement du haut des montagnes ; on n'entend que l'harmonie lointaine des cloches d'Irlande qui carillonnent l'*Angelus*, et la voix pure et vibrante de l'enfant qui chante les louanges de la Mère de Dieu. Montalembert écoute, silencieux et ravi ; il est ému jusqu'aux larmes et comme enveloppé par un profond sentiment religieux.

" Le chant sacré va réveiller dans son cœur une foule de

souvenirs, exciter mille espérances, mille ardents désirs de se sacrifier pour Dieu, pour l'Eglise et pour l'humanité.

“ Derrynane est peut-être l'endroit le plus sauvage du comté de Kerry, qui passe pour le plus sauvage de l'Irlande. C'est une petite baie ouverte sur l'Atlantique ; des montagnes boisées l'entourent de toutes parts ; le Gulf-stream y entretient une douce température et y développe une flore merveilleuse. Le *Roi sans couronne* de l'Irlande trouve ce lieu unique au monde. “ Il l'adore, nous dit Montalembert, il en a toujours l'éloge à la bouche. ”

“ L'abbaye se compose d'une vaste maison rectangulaire, flanquée d'ails à ses extrémités et entourée d'arbres et de pelouses. De la bibliothèque, on jouit d'une vue admirable sur l'Océan et les montagnes.

“ C'est là, dit O'Connell, que je formai le grand projet de laisser, à ma mort, ma terre natale plus heureuse que je ne l'ai trouvée à ma naissance et de la rendre, s'il plaît à Dieu, glorieuse et libre... Que ne puis-je vous faire admirer ces immenses baies et ces promontoires de montagnes, dont l'exquise beauté est maintenant adoucie par la pâle clarté de la lune qui enchante cette soirée. Tout ce qui, pendant le jour, se montrait grand et terrible, offre, dans la tranquillité silencieuse de la nuit, un spectacle plein de sérénité. Vous pourriez vous convaincre que l'homme si souvent traité de féroce démagogue est, en réalité, un doux amant de la nature, un admirateur enthousiaste de toutes ses beautés, puisant dans la majesté ou la tristesse de l'Océan et de ces scènes alpines qui l'entourent, au milieu de son inexprimable admiration des œuvres divines, une plus vive ardeur pour travailler au bien des hommes.

“ A Derrynane, O'Connell mène une vie toute patriarcale. Son temps se passe à s'occuper des affaires d'Irlande, à chasser dans la montagne, à jouer avec “ ses chers petits enfants ” et à prier. Car il ne reste pas un seul jour sans entendre la messe, faire sa méditation et réciter le bréviaire avec son aumônier.

“ En arrivant plein d'enthousiasme à Derrynane, Montalembert trouva la porte de l'abbaye assiégée par un groupe d'Irlandais aux costumes bariolés. Ils attendaient le retour d'O'Connell pour le consulter sur leurs affaires ; chaque jour, il accueillait ainsi avec bonté une foule de pauvres gens qui avaient recours à ses conseils. Cette circonstance ne fit qu'augmenter la vénération du jeune voyageur : ne venait-il pas, lui aussi, pour une grande consultation d'où peut-être allait dépendre sa vie entière ? Sans prendre garde au tapage assourdissant des paysans, il s'assit et prit patience.

“ Bientôt parut “ le conseiller ” ; c'est le nom que les Irlandais donnent à O'Connell. Il tendit la main à Montalembert avec rondeur et affabilité. C'était un homme de haute stature, à la physionomie enjouée et brillante de santé, au regard franc et animé. Mais pourquoi ses yeux ne pénétrèrent-ils pas, ce jour-là, au fond de l'âme supérieure que Dieu lui envoyait ? Manifestement, il prit Charles pour un de ces jeunes Français amenés près de lui par la curiosité, attirés par son universelle renommée. Après quelques propos aimables, il s'excusa, ayant à expédier ses nombreux clients, et introduisit son hôte dans le salon de famille.

“ Grande fut la surprise de Montalembert. Le salon où il entra, était rempli d'une société bruyante et joyeuse. Toute la famille d'O'Connell s'y trouvait réunie, ses enfants, ses

gendres et belles-filles, ses neveux et nièces et ses nombreux petits-enfants. Chacun s'emprensa autour de l'étranger, qui gardait bonne contenance, mais était consterné au fond d'avoir tant de connaissances à faire, tant de mains à serrer, tant de saluts à rendre. Qu'allaient devenir ces beaux entretiens qu'il avait rêvés sur la politique, la liberté et l'avenir de l'Eglise ? Etait-ce donc pour se trouver dans ce milieu qu'il avait accompli ce long voyage ; pour jouir, une nuit, de cette hospitalité bourgeoise, qu'il avait traversé la mer et les montagnes ?

“ Après une longue et pénible attente, O'Connell entra. L'heure du dîner était venue. On se mit à table au nombre de vingt-cinq. Montalembert espérait se dédommager. Nouvelle déception. Ce fut à peine si O'Connell toucha, en passant, les hautes questions politiques. En revanche, il se montra gai, spirituel, plein d'entrain. L'idée lui venait de moins en moins qu'un jeune Français de vingt ans pût préférer une conversation sérieuse aux badinages ordinaires en pareil cas.

“ Le repas se termina aux sons de la cornemuse irlandaise. Montalembert se disposait à aborder le grand homme, mais O'Connell se déroba de nouveau, engagea les jeunes gens à bien s'amuser et s'assit dans un coin du salon pour dépouiller sa correspondance et lire les journaux. Puis on invita Charles à danser. En vérité, il avait bien le cœur à la danse ! Son désenchantement était complet, et, regardant à la dérobée la bonne figure d'O'Connell, plongée dans ses papiers : “ Je me suis trompé, pensait-il avec désespoir. Cet homme est loin d'être l'objet le plus intéressant de l'Irlande. Il a l'air d'un bon fermier.” Il est probable aussi que les jeunes dames de

la maison n'éprouvèrent pas un moindre désappointement et trouvèrent M. le vicomte de Montalembert bien original et bien maussade.

“ Le lendemain matin, Charles, après une heure de conversation avec O'Connell, continua son voyage. Un meeting populaire devait avoir lieu à Killarney. Montalembert y assista ainsi qu'au banquet donné à cette occasion. Toujours sous l'impression de sa déconvenue, il trouve tout exécrable, le dîner et les discours. La foule trépigne, “ applaudit furieusement son libérateur.” Charles reste glacial et mécontent. Il juge l'illustre tribun avec un dédain tout aristocratique; il s'amuse à noter certaines particularités qui lui semblent ridicules, comment O'Connell divise ses discours en quatre parties et marque la fin de chaque point en retroussant un des coins de ses manches; comment, quand il a lancé une phrase vigoureuse, il renforce sa perruque avec un mouvement presque convulsif, etc. “ Son éloquence, conclut-il, ne m'a nullement inspiré. Ce n'est qu'un démagogue, ce n'est nullement un grand orateur.”

Plus tard, heureusement, remis d'une mauvaise digestion et d'un excès d'esprit classique, il reviendra de cette impression et consacrera, dans son livre : *De l'avenir politique de l'Angleterre*, un chapitre spécial à étudier le caractère, le rôle et l'œuvre du premier et — le mot n'est pas exagéré — du plus gigantesque porte-drapeau de la liberté religieuse au XIX^e siècle.

Et en 1847, quand le grand patriote passa, mourant, à Paris, s'acheminant vers la Ville éternelle où devait arriver seul son cœur, qu'il lui avait légué, Montalembert, à la tête d'une délégation de catholiques militants, alla le saluer et

lui offrir la sympathie de ce petit bataillon qui devait accomplir, les années qui suivirent, de si grandes choses et provoquer la réaction religieuse dans leur pays. “ Nous sommes tous vos enfants, lui dit-il, ou, pour mieux dire, vos élèves. Vous êtes notre maître, notre modèle et notre glorieux précepteur... Vous n’êtes pas simplement l’homme d’une nation; vous êtes l’homme de la chrétienté tout entière. Votre gloire n’est pas seulement irlandaise, elle est catholique ! Partout où les catholiques renaissent à la pratique des vertus civiles et se dévouent à la conquête de leurs droits légitimes, après Dieu, c’est votre ouvrage. ”

Louis Veillot était là. Il a raconté cette entrevue dans une page d’une émotion pénétrante. J’en détache ces lignes : “ O’Connell répondit par quelques mots que nous pûmes à peine entendre... Nous nous retirâmes l’âme brisée. Il nous semblait que tout était fini et que, O’Connell de moins, la longue nuit reprenait son empire. “ Mais non, me dit Tessier, non. Il faut que le grain meure, ce n’est que le semeur qui tombe. Attendons les trois jours. ”

*
* *

“ Attendons les trois jours ! ”

Messieurs, je les attends moi-même, après cette heure d’entretien, je les attends de vous. Toute parole est une semence, toute âme qui la reçoit, une terre en laquelle elle doit germer et fructifier. Je viens de jeter quelques paroles dans la terre de vos âmes. La plupart d’entre elles, je vous l’avais annoncé, ne venaient pas de mon esprit. Mais elles ont passé par mon cœur et par mes lèvres, et mon cœur ne les a confiées à mes lèvres que dans l’espoir d’atteindre la

profondeur de vos âmes et d'y rencontrer le généreux désir qui seul peut les faire fructifier.

En quittant l'Irlande, le noble jeune homme que je viens d'évoquer devant vous, s'écriait : " Longtemps, mon cœur sera rempli de ces doux souvenirs, comme le vase dans lequel on a distillé des roses ; on peut détruire la coupe, mais le parfum des roses s'attache encore à ses débris."

Un discours, qu'il soit d'or ou d'argile, est un vase brisé dont la mémoire n'emporte que des fragments. Mais, s'il est vrai que le parfum des roses s'attache à l'argile des débris, en prenant congé de moi, j'ose espérer que vous emporterez dans vos cœurs le parfum d'une noble et grande âme qui a vibré quelques instants pour vous à travers mes paroles.

Puisse-t-elle, après avoir captivé votre amour et votre admiration, imprimer sa ressemblance à votre vie, fortifier, élever, sanctifier votre jeunesse, pour féconder et illustrer votre âge mûr !

L'HOTEL DE RAMBOUILLET

CONFÉRENCE FAITE A L'UNIVERSITÉ LAVAL AU MOIS DE MARS 1897.

Mesdames et Messieurs,

Supposez pour un moment que vous êtes à Paris, à la Comédie-Française, et que, sur la scène, au lieu d'un professeur de l'Université Laval en ses graves atours, vous avez devant vous deux jeunes demoiselles de la bourgeoisie provinciale de la seconde moitié du XVII^e siècle, fraîchement déballées dans la capitale, et échangeant entre elles et avec leur servante le dialogue suivant :

CATHOS.

Mon Dieu, ma chère, que ton père a la forme enfoncée dans la matière ! Que son intelligence est épaisse ; et qu'il fait sombre dans son âme !

MA DELON.

Que veux-tu, ma chère ? J'en suis en confusion pour lui : j'ai peine à me persuader que je puisse être véritablement sa fille, et je crois que quelque aventure un jour me viendra développer une naissance plus illustre.

CATHOS.

Je le croirais bien ; oui, il y a toutes les apparences du monde. Et pour moi, quand je me regarde aussi...

MAROTTE, *entrant.*

Voilà un laquais qui demande si vous êtes au logis, et dit que son maître vous veut venir voir.

MADÉLON.

Apprenez, sottise, à vous énoncer moins vulgairement. Dites : voilà un nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être visibles.

MAROTTE.

Dame ! je n'entends point le latin, et je n'ai pas appris, comme vous, la philosophie dans le grand Cyre.

MADÉLON.

L'impertinente ! Le moyen de souffrir cela ! Et qui est-il, le maître de ce laquais ?

MAROTTE.

Il me l'a nommé le marquis de Mascarille.

MADÉLON.

Ah ! ma chère, un marquis ! Oui, allez dire qu'on peut nous voir. C'est sans doute un bel esprit qui aura osé parler de nous.

CATHOS.

Assurément, ma chère.

MADÉLON.

Il faut le recevoir dans cette salle basse plutôt qu'en notre chambre. Ajustons un peu nos cheveux au moins, et soutenons notre réputation. Vite, venez nous tendre ici dedans le conseiller des grâces.

MAROTTE.

Par ma foi ! je ne vois point quelle bête c'est là ; il faut parler chrétien, si vous voulez que je vous entende.

CATHOS.

Apportez-nous le miroir, ignorante que vous êtes, et gardez-vous bien d'en salir la glace par la communication de votre image.

Vous avez reconnu Molière, dans une scène de ses *Pré-*

cieuses ridicules, (1) et du coup je vous ai présenté deux spécimens achevés de cette espèce de femmes singulières, qui ont fleuri dans la seconde moitié du XVII^e siècle, et à qui la verve impitoyable du grand comique a porté ces coups formidables qui ont commencé leur déchéance dans l'estime des contemporains, tout en perpétuant le souvenir de leurs travers pour l'amusement de la postérité.

Je ne viens pas ce soir esquissier leur histoire ou vous amuser à leurs dépens : ce serait d'une méchanceté trop facile et d'une utilité discutable, car personne d'entre vous, que je sache, n'est tenté d'imiter leurs ridicules et de verser dans leurs excès : les excès de la manie littéraire sont pour longtemps encore, sans doute, un de nos moindres dangers. Mais je dois, en apportant devant vous le nom de l'hôtel de Rambouillet, écarter un souvenir qui s'y est obstinément attaché dans l'esprit de la postérité, bien qu'une critique éclairée ait toujours eu soin de l'en dégager.

I

Aux yeux même de plusieurs d'entre vous, peut-être, la demeure de la célèbre marquise apparaît comme le paradis des précieuses et des précieux ridicules du grand siècle, une sorte de serre chaude où, à la faveur d'une politesse maniérée, d'une galanterie obséquieuse, se serait développée une végétation littéraire luxuriante et bizarre, faite de compliments étirés, de périphrases entortillées et baroques, de pointes laborieusement effilées, de rapprochements d'idées et de mots forcés, de roucoulades alanguies et banales, d'enthousiasmes factices. Cette végétation, en effet, a largement envahi, au

(1) Molière, *les Précieuses ridicules*, acte I, scènes VI et VII.

mépris du bon sens et du bon goût, un grand nombre de ces salons, de ces "réduits", de ces "alcôves", de ces "ruelles", qu'un vif amour des lettres, de la politesse, de la singularité, et même ce besoin, cette rage d'imitation qui fait le fond de la vie mondaine, multiplièrent à l'envi dans la période de paix et d'unification politique qui fit suite aux guerres civiles et à l'ébranlement du système féodal, qui avaient marqué l'époque précédente.

Mais l'hôtel de Rambouillet n'est pas seul ni principalement responsable de ce désordre et de cet abus ; il ne l'est pas plus que les grands écrivains qu'il écouta et applaudit, ne le sont des défauts et des sottises de leurs imitateurs médiocres. Aussi, lorsque Molière, en 1659, fit représenter son étincelante satire, la compagnie du noble hôtel fut aux premières places pour l'applaudir, et l'auteur, dans la préface de sa pièce, eut-il soin d'indiquer la différence marquée et très juste qu'il établissait, à l'exemple de Somaize, entre les "véritables précieuses" et les "précieuses ridicules."

Nous allons donc, ce soir, fausser compagnie à ces pecques, dont l'abbé de Pure, un de leurs premiers adversaires, dans son curieux livre de *la Prétieuse ou le mystère des ruelles*, a dit fort peu respectueusement : "C'est un animal d'une espèce autant bizarre qu'inconnue. Les naturalistes n'en disent rien, et nos plus anciens historiens ni même nos modernes n'en ont point encore fait de mention. Comme on découvre tous les jours des astres au ciel et des pays inhabités sur la terre, la Prétieuse fut introduite à peu près en vogue la mesme année qu'ont eut déclaré de prendre la macreuse pour poisson et d'en manger tout le caresme. On fut surpris à l'abord d'une chose de si belle apparence, et on

la reçut avec toute l'estime que notre nation a pour toutes les choses nouvelles. Chacun tâcha de s'en fournir ou du moins d'en voir. On dit qu'elles ne se formaient que d'une vapeur toute spirituelle qui, se tenant par les douces agitations qui se font dans une docte ruelle, se forme ^{en} fin en corps et compose la Prétieuse... Je m'en vais vous dire comment j'ay conçu. La Prétieuse n'est point la fille de son père ni de sa mère ; elle n'a ni l'un ni l'autre ; elle n'est pas non plus l'ouvrage de la nature sensible et matérielle ; elle est un précis de l'esprit, un résidu de raison. Comme la perle vient de l'Orient, ainsi la Prétieuse se forme dans la ruelle... Il est impossible de savoir comment la chose s'est rendue si commune. Il n'est plus de femme qui n'affecte d'avoir une Prétieuse, ou pour se mettre en réputation, ou pour avoir le droit de censurer autrui et de se tirer de la jurisdiction des connoisseurs et des raisonnables."

Comment, en effet, " cet animal d'espèce autant bizarre qu'inconnue " devint-il tout à la fois si connu et partant si commun, je vous l'ai appris en deux mots, en vous nommant l'engouement littéraire et l'esprit d'imitation, naturel à un sexe prompt, en raison de sa délicatesse, de sa souplesse, de sa sensibilité, de sa finesse et de sa vanité, à s'assimiler les idées et les façons qui le séduisent par leur excellence ou simplement par leur rareté.

D'où, pour parler comme Molière, lorsque l'esprit, le goût et une saine direction font défaut, ces " vicieuses imitations de ce qu'il y a de plus parfait, " ces " excellentes choses sujettes à être copiées par de mauvais singes qui méritent d'être bernés. "(1)

(1) Molière, *Préface des Précieuses ridicules*.

J'ajouterai donc avec lui : “ les véritables précieuses auraient tort de se piquer, lorsqu'on joue ” — ou qu'on rappelle—“ les ridicules qui les imitent mal ; ” car une précieuse et un précieux n'étaient, dans l'acception première du mot, qu'une femme et un homme qu'on appellerait aujourd'hui distingués, c'est-à-dire qui, ayant de la valeur, du prix, en sont estimés précieux, au-dessus du commun.

“ Chaque siècle, dit M. Cousin, se fait un idéal de distinction à son usage. Deux choses pourtant y entrent presque toujours, deux choses en apparence contraires, qui ne s'allient que dans les natures d'élite, heureusement cultivées : une certaine élévation dans les idées et dans les sentiments, avec une extrême simplicité dans les manières et dans le langage.

“ La grandeur était en quelque sorte dans l'air dès le commencement du XVII^e siècle. La politique du gouvernement était grande, et de grands hommes naissaient en foule pour l'accomplir dans les conseils et sur les champs de bataille. Une sève puissante parcourait la société française. Partout de grands desseins, dans les arts, dans les lettres, dans les sciences, dans la philosophie. Descartes, Poussin et Corneille s'avançaient vers leur gloire future, pleins de pensées hardies, sous le regard de Richelieu. Tout était tourné à la grandeur. Tout était raide, même un peu grossier, les esprits comme les cœurs. La force abondait ; la grâce était absente. Dans cette vigueur excessive, on ignorait ce que c'était que le bon goût. La politesse était nécessaire pour conduire le siècle à la perfection. L'hôtel de Rambouillet en tint particulièrement école.” (1)

(1) Cousin, *la Jeunesse de Madame de Longueville*, 10^e édit., t. I, p. 122.

Cette distinction de bon aloi, dont M. Cousin constate, avec tant de justesse le besoin et les causes à cette époque, se confondait avec cette qualité de l'« honnête homme, » que Ménage — un honnête précieux — dépeint ainsi : « Etre honnête homme, c'est n'être point prévenu, avoir du discernement, juger bien des choses, avoir l'esprit et le cœur droits ; c'est louer avec chaleur un concurrent et son ennemi dans les choses où il est louable ; c'est le condamner sans aigreur et sans emportement, quand il est condamnable ; c'est enfin ne pas exagérer le mérite de son ami et ne pas soutenir ses sottises. »

La Bruyère, avec cette note d'exagération dont se départ rarement un portraitiste qui pratique fréquemment la caricature, ajoute cette ombre au portrait du bon Ménage : « Souvent, pour obtenir le titre d'honnête homme, il suffit d'avoir un train nombreux, de superbes équipages, une belle livrée, un nom de terre et beaucoup de suffisance. L'honnête homme est celui qui ne vole pas sur les grands chemins... L'honnête homme est celui dont les vices ne sont pas scandaleux. »

On pourrait prendre une moyenne entre ces deux appréciations extrêmes, pour juger de la manière dont la société de l'hôtel de Rambouillet réalisa la notion de cette honnêteté, si haut prise par les bons esprits de l'époque. Cette société, sans doute, était communément croyante et chrétienne ; mais elle était humaine, elle était mondaine. Elle ne se recrutait pas, à la manière des couvents, de gens qui se réunissent pour pratiquer en commun l'oraison mentale et l'observance des trois vœux. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on y relève quelque petit scandale, des potins de salon, que M. Tronson n'aurait pu couvrir de l'autorité des deux conciles d'Orange, des rivalités et des animosités littéraires ou galantes que M.

Olier aurait reprochées à ses paroissiens, le P. Joseph et S. Vincent de Paul à leurs pénitentes.

Mais madame de Rambouillet a eu l'insigne honneur et l'inappréciable mérite de créer, par son influence personnelle et le caractère de ses réunions, une réaction nécessaire et durable contre la dépravation des mœurs, la grossièreté et l'imperfection du langage, qui déshonoraient alors le grand monde et la cour.

La cour, c'était celle du Béarnais, ce roi tout à la fois guerroyeur, spirituel, très sensé et très sensuel, qui savait mêler d'une mesure à peu près égale les soucis d'une politique extérieure large et suivie, d'un gouvernement intérieur avisé et paternel, à des habitudes persistantes de plaisir, que Ménage n'aurait peut-être pas refusées à son honnête homme, mais qui ont laissé sur la vie de ce grand prince une tache qui a fait suspecter par quelques-uns la sincérité de sa conversion.

Avec ses compagnons de guerre et de plaisir, qui n'avaient pu prendre, au hasard de la vie des camps, l'habitude du beau langage, du savoir-vivre et du respect des femmes, ce prince égrillard, ces courtisans délurés, ces grandes dames et ces dames d'honneur, plus ou moins indulgentes à une licence où elles trouvaient parfois leur compte, ne pouvaient plaire au cœur chaste et délicat, à l'esprit élevé et noble de Catherine Pisani, épouse de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet.

Fille unique de Jean de Vivonne, marquis de Pisani et de Julia Savelli, elle devait au sang de sa mère la grâce, la finesse et l'enthousiasme de ce peuple gâté de Dieu, qui, sous un ciel caressant, au milieu des aspects toujours variés et riants

d'une riche nature, respire avec la vie l'amour des belles choses, emplit ses cités des œuvres de ses artistes, et qui, durant deux siècles, a servi d'intermédiaire entre le monde ancien et le moderne, entre l'Orient grec et l'Europe méridionale et occidentale, pour faire fleurir les belles-lettres et les beaux-arts au sein d'une société rude encore des habitudes de la vie féodale.

Elle appartenait par son grand-père maternel à l'antique famille des Savelli, qui comptait au nombre de ses illustrations deux papes, des cardinaux, la possession plusieurs fois séculaire de la charge de maréchal perpétuel de l'Eglise et de gardien du Conclave, confiée à l'un de ses membres, sans oublier cette vaillante et pieuse vierge Lucine, immortalisée, au premier siècle chrétien, par son dévouement aux saints martyrs et par l'asile qu'elle donna, dans son pré de la voie d'Ostie, à la dépouille de l'apôtre S. Paul.

Sa grand'mère, Clarisse Strozzi, était fille du maréchal de ce nom, dont la famille, alliée à celle des Médicis et illustre en Italie, y avait compromis sa fortune, en s'attachant à Catherine de Médicis et en suivant le parti de la France.

C'est cette princesse qui fit le mariage de sa mère, Julia Savelli, déjà veuve de Louis des Ursins, des princes d'Ascoli, avec Jean de Vivonne, seigneur de Saint-Goard, premier marquis de Pisani, sénéchal de Saintonge, grand cordon de l'ordre du Saint-Esprit, ambassadeur en Espagne et à Rome. Il avait alors soixante-trois ans ; c'était en vérité un " très honnête homme, " dans toute la force du terme. Ce mot d'Henri IV, qu'il avait fidèlement servi dans les camps et à la cour, vaut un long panégyrique : " Quand j'ai voulu faire un roi de mon neveu " — le jeune prince

de Condé,—“ je lui ai donné le marquis de Pisani ; quand j'en ai voulu faire un sujet, je lui ai donné le comte de Belin. ”

Sa mère était digne d'un tel époux. Lorsque son mari revint en France, pour mettre son épée au service d'Henri IV, aux prises avec la Ligue, elle demeura seule à Rome et, femme énergique et très instruite des affaires d'Italie, elle y continua en quelque sorte, avec le cardinal d'Ossat, l'ambassade de son mari, dont elle transmet les traditions à son successeur. (1)

Ces détails ne sont pas inutiles : ils expliquent le caractère, la vie, le rôle social de madame de Rambouillet. Faites-la naître d'une famille de petite noblesse ou de la bourgeoisie, grande ou petite, de son siècle ou d'un autre, donnez-lui des dons brillants, et vous aurez encore une femme de talent, une femme de mérite, une femme distinguée, une Maintenon, si vous voulez, une Rolland, une d'Abrantès, une de Staël, mais vous n'aurez pas la femme de très grand air et de très grand monde que fut madame de Rambouillet.

Il faut ajouter que son mariage, à ce point de vue, fut heureux et servit bien sa destinée.

Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, baron de Talmont, seigneur d'Arquenay, vidame et sénéchal du Mans, était, lui aussi, un fort “ honnête homme. ” C'était, nous dit M. Cousin, d'après Tallemant, “ un personnage à tous égards considérable, qui avait été bien avec le maréchal d'Ancre et fut encore mieux avec le cardinal de Richelieu, de beaucoup d'esprit, d'une assez grande fierté, de peu d'ordre en ses affaires, et dépensant fort noblement sa fortune. (2)

(1) Livet, *Précieux et précieuses*, p. 88.

(2) Cousin, *la Société française au XVII^e siècle d'après le Grand Cyrus de Mlle de Scudéry*, t. I, p. 269.

Il était lui-même des mieux apparentés. Son père, Nicolas d'Angennes, ami éclairé des lettres, chargé successivement de plusieurs ambassades remplies avec succès, avait tenu la vice-royauté de Pologne, en attendant qu'Henri III prît possession du trône ; sur ses huit oncles, il comptait un cardinal et six ambassadeurs, comme il le fut lui-même en Piémont et en Espagne.

Un homme de ce mérite, ayant douze ans de plus que sa femme, âgée de onze ans et quelques mois, lorsqu'il l'épousa, en janvier 1600, comprenait assez son rôle et son devoir de mari, pour travailler ou tout au moins se prêter au développement de sa jeune femme et au complément de son éducation, car il n'était pas obligé de croire, avec un de ses futurs biographes, qu'elle était dès lors " tout élevée. " (1)

Cette conviction de son seigneur et maître permit à la petite marquise d'apprendre beaucoup de choses utiles à une femme de son rang, entre autres l'italien, l'espagnol, l'histoire, l'éloquence. Elle aurait appris le latin, sans une maladie qui coupa court à ses débuts dans cette étude, et peut-être le piano, si cet instrument de supplice eût alors existé, et s'il eût été admis par la bonne société de son temps comme un accompagnement obligé des conversations de salon.

En revanche, elle entendait assez l'architecture et le dessin pour avoir pu tracer elle-même les plans de son superbe hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Du moins, M. Livet, sur la foi de deux habitués de la maison, nous l'apprend en ces lignes : " La marquise, qui faisait en se jouant, dit Voiture, des dessins que Michel-Ange n'eût pas désavoués,

(1) Livet, *Précieux et précieuses*, t. I, p. 90.

mécontente de tous les projets des architectes, entreprit de réformer l'architecture. Jusque-là, on avait suivi des règles bien simples pour les bâtiments de ce genre : " On ne savait que faire une salle à côté, dit Tallemant, une chambre de l'autre, et un escalier au milieu." Un soir, paraît-il, que la marquise était fort préoccupée de son idée favorite : " Vite, vite, s'écria-t-elle, du papier ! j'ai trouvé le moyen de faire ce que je voulais." C'était l'eureka de l'architecture civile. C'est d'elle, nous dit l'auteur des *Historiettes*, qu'on a appris à mettre les escaliers dans un des angles du corps principal de bâtiment, pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges, et vis-à-vis les unes des autres... C'est la première qui s'est avisée de peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de tanné. " (1)

Cet hôtel fut une des merveilles de l'époque et l'admiration du tout-Paris d'alors.

Sauval, dans ses *Antiquités de la ville de Paris*, l'a décrit dans le plus grand détail. Mlle de Scudéry, dans la septième partie du *Grand Cyrus* — le " Grand Cyr " de la Marotte de Molière, — Mlle de Montpensier, dans son *Histoire de la princesse de Paphlagonie*, s'attachent surtout à la description de la " chambre bleue," cette célèbre chambre à coucher de la marquise, tendue de " velours bleu, rehaussée d'or et d'argent," qui fut son véritable salon et le centre intime de ses réunions. Car à cette époque, hors les très grands hôtels, en dehors d'une salle basse où se faisaient les réceptions cérémonieuses, la pièce où l'on recevait les habitués et les intimes était la propre chambre de la dame de céans, d'où ces

(1) Livet, *Précieux et précieuses*, p. 7.

noms de "réduits," "d'alcôves," "de ruelles," "d'alcôvistes," "d'introducteurs de ruelles," et autres que vous relevez à chaque page des ouvrages relatifs à l'histoire littéraire de cette société.

Voici la description de Mlle de Scudéry, dans la peinture qu'elle a consacrée au palais de *Cléomire* : "Tout est magnifique chez elle et même particulier ; les lampes y sont différentes des autres lieux ; ses cabinets sont pleins de mille raretés qui font voir le jugement de celle qui les a choisies. L'air est toujours parfumé dans son palais ; diverses corbeilles magnifiques, pleines de fleurs, font un printemps continuel dans sa chambre, et le lieu où on la voit d'ordinaire est si agréable et si bien imaginé, qu'on croit être dans un enchantement, lorsqu'on y est près d'elle."

Mlle de Montpensier renchérit encore sur son émule.

Dans son roman, la noble marquise est plus qu'une grande dame de Tyr : ce n'est ni plus ni moins qu'une "déité", Minerve, la déesse d'Athènes ; et son alcôve devient une grotte, voire même un "antre", qu'elle décrit ainsi d'un pinceau amoureux : "Je la crois voir dans un enfoncement où le soleil ne pénètre point et d'où la lumière n'est pas tout à fait bannie. Cet antre est entouré de grands vases de cristal, pleins des plus belles fleurs du printemps, qui durent toujours dans les jardins qui sont auprès de son temple, pour lui produire ce qui lui est agréable. Autour d'elle, il y a force tableaux de toutes les personnes qu'elle aime ; ses regards sur ces portraits portent toute bénédiction aux originaux. Il y a encore force livres sur les tablettes qui sont dans sa grotte ; on peut juger qu'ils ne traitent de rien de commun... On n'entre dans ce lieu que deux ou trois à la fois, la confusion lui

déplaisant, et le bruit étant contraire à la divinité, dont la voix n'est d'ordinaire éclatante que dans son courroux ;... celle-ci n'en a jamais : c'est la douceur même."

Ces lignes furent écrites l'année même de la représentation des *Précieuses ridicules*.

Leur légère préciosité justifie quelque peu la satire de Molière. Si la petite-fille d'Henri IV, l'intrépide frondeuse qui avait fait tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi, son cousin, donnait l'exemple de cette mignardise, jugez de la langue du menu fretin des ruelles. A cette date, madame de Rambouillet, âgée de soixante et onze ans, affaiblie par de nombreux chagrins domestiques et de longues infirmités, n'était pas responsable des excès qui se commettaient au sujet de sa personne et de sa "grotte." Son règne mondain et l'âge d'or de son salon avaient pâli, comme les tentures bleues de son cénacle.

Avant son mari, ses deux fils étaient morts, l'un, le marquis de Pisani, tué à Nordlingen, sous les ordres du grand Condé, le héros de toute la jeune noblesse ; l'autre, ravi, encore en fant, par la peste à l'amour de sa mère et de sa sœur aînée, qui s'enfermèrent dans sa chambre et le soignèrent avec un dévouement qui provoqua l'admiration de toute leur société, comme sa mort et celle, plus tard, de son aîné, provoquèrent beaucoup de condoléances en vers, de la part des lettrés de leur cercle.

Voiture, l'ami du jeune homme, fit défaut à ce devoir. Il croyait que la douleur d'une mère demande d'autres consolations, et il se défendit de l'indiscret reproche que lui en faisaient Tallemant et d'autres, par ces paroles qui montrent qu'il était à l'occasion homme de cœur autant que d'esprit :

« Ce que vous désirez de moy est fort juste, et plût à Dieu qu'il me fût possible !... Si je puis, je feray ce que vous me conseillez, et ce que mon devoir m'ordonne. A cette heure, vous me pardonnerez bien, si je dis : *Nil nisi flere licet*... Je feray pourtant tous mes efforts pour satisfaire madame de Rambouillet, à qui je dois plus qu'à tout le reste du monde ensemble... »

Cette anecdote est caractéristique ; elle peint à quel excès la préoccupation littéraire tenait tous ces beaux esprits, jusque dans l'ordre des sentiments les plus profonds et les plus simples. Tout, pour eux, était prétexte à littérature.

Un autre détail à signaler, c'est la constance de l'attachement et de l'admiration que madame de Rambouillet sut inspirer à ses amis et à ses admirateurs et, ce qui n'est pas un mince éloge, à ses admiratrices même.

Vous avez entendu en quels termes de respect parlent d'elle Mlle de Scudéry, la plus illustre des précieuses de la première décadence, et Mlle de Montpensier, qui était une personnalité. Leur témoignage n'est qu'une note dans le concert d'hommages qui entourra sa vie.

Pour vous expliquer cette unanimité, je vais vous citer en entier le portrait que M. Livet a pu tracer d'elle en toute fidélité, après ses études consciencieuses sur les choses de sa famille et de sa société. « Il y a dans son existence un côté brillant qui nous la montre au milieu d'une cour choisie, empressée autour d'elle, fière d'y être accueillie, attentive à s'y maintenir, heureuse d'obtenir les suffrages de son goût délicat ; d'un autre côté, dans une ombre obscure que percent à peine les puissants rayons de sa vie publique, j'aperçois une femme vivant auprès de son mari, dans son intérieur muré

aux profanes, une mère entourée de sa nombreuse famille, éprise des joies intimes de son foyer, vaillante à supporter les chagrins sans nombre qui l'ont visitée et dont sa constance courageuse dérobaît à ses amis le secret et les amertumes. C'est toujours une nature exquise et fine, une sensitive que blesse tout ce qui la touche sans ménagement, tout ce qui est violent ou heurté, une lumière trop vive, le froid, la chaleur, comme une parole trop rude ou un sentiment peu délicat; difficile dans le choix de ses amis, sincère, fidèle, indulgente pour eux; si belle, qu'elle commandait l'amour; si digne, qu'elle le faisait taire; si pure, qu'elle ne soupçonnait jamais les passions qu'elle inspirait; si bonne, qu'elle put faire le bien sans trouver d'ingrats; noble et sainte femme dont le regard, comme le charbon du prophète, purifiait autour d'elle les cœurs et les lèvres et dont la médisance n'osa jamais s'approcher." (1)

Ajoutez à cet éloge d'un écrivain de notre siècle, ces paroles de Tallemant des Réaux, le plus impitoyable chroniqueur de son temps: " Il n'y a pas au monde une personne moins intéressée; elle passe bien plus avant que ceux qui disent que donner est un plaisir de Roi, car elle dit que c'est un plaisir de Dieu... Il n'y a pas d'esprit plus droit... Jamais il n'y a eu une meilleure amie." (2)

Et vous aurez le secret de cette royauté mondaine sans conteste, sans jalousie et sans interrègne; et vous comprendrez, en vous rappelant sa haute naissance et celle de son mari, leur grande fortune, leur installation somptueuse dans leur hôtel de Paris et dans ce princier château de Rambouillet

(1) Livet, *Précieux et précieuses*, p. 2.

(2) *Historiettes*, t. 2, p. 233.

qui avait vu mourir François I^{er}; vous comprendrez qu'ils aient pu s'écarter de la cour sans se l'aliéner, et s'éloigner, sans l'indisposer, du monde qui briguaît l'honneur de figurer chez eux.

Il n'était pas requis, pour y être admis, de porter blason et de tenir haut rang dans le monde. La noblesse de l'esprit, du savoir et du langage compensait largement l'absence de l'autre. Ce fut une heureuse anticipation, toute de bon vouloir et de libre initiative, du rapprochement des classes, imposé deux siècles plus tard par la Révolution française, un effacement de "l'inégalité choquante qui séparait", dit précieusement le précieux Georges de Scudéry, "ceux dont la plume était au chapeau de ceux qui la maniaient comme une arme." (1)

L'entourage féminin de l'illustre marquise la seconda puissamment dans cette heureuse réforme. Les femmes furent l'instrument intelligent et nécessaire de cette transformation sociale qui consista surtout, disent ses historiens, à *débrutaliser* les mœurs et à *dévilgariser* la langue.

"Elles seules, remarque justement M. Livet, purent obtenir des hommes des manières plus délicates et un langage épuré; mais en même temps qu'elles durent se faire rechercher par le charme de leur conversation, elles eurent à faire désirer, en le rendant difficile, l'accès auprès d'elles et à commander le respect par la pureté de leurs mœurs. Elles avaient donc elles-mêmes à se réformer." (2)

Cette réforme trouva chez la marquise de Rambouillet son premier point d'appui.

(1) Livet, Préface au *Dictionnaire des précieuses* de Somaize.

(2) *Précieux et précieuses*, Introduction, p. IX.

Je ne dis pas que la fragilité humaine et la mondanité ne trahirent pas quelquefois ses bonnes intentions et son zèle délicat ; mais ces échecs et ces mécomptes sont inséparables de toute entreprise humaine, et jamais on ne put reprocher à cette digne femme d'avoir été la complice ou la confidente d'intrigues et d'aventures dont la souillure, en déshonorant les coupables, aurait pu flétrir le bon renom de sa loyale et généreuse hospitalité.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les plus connus de ses hôtes et sur les divertissements habituels de sa maison.

N'oublions pas que sa période la plus brillante et la plus active flotte entre les dates approximatives de 1612 et de 1645, entre son installation dans son bel hôtel et les années qui virent le mariage de sa fille aînée, la mort du jeune marquis, son fils, et les préliminaires de la Fronde. La guerre civile dépeupla ses salons au profit des camps volants et des combats de barrières, jetant dans les deux partis maint galant cavalier, devenu lieutenant de M. le Prince ou de M. de Turenne, mainte reine de salon, transformée en amazone et plus souvent en intrigante in fatigablement zélée. Mais, pendant sa période de gloire, la noble demeure vit défilier toutes les illustrations de la noblesse, de la magistrature, des sciences, des lettres et des arts.

Le grand nombre y défila. Une élite s'y attacha : ce fut le cercle des habitués, des intimes, le " rond, " ce rond dont Voiture, d'après Tallemant, était l'âme. Dans ce cercle même, il y avait des assidus et des visiteurs moins fréquents, de très intimes amis et d'autres d'attache moins étroite, comme dans tous les cercles. Nous ne pouvons que saluer au passage les uns et les autres, avec un intérêt ou une sympathie

diverse, suivant leur mérite et leur gloire. Voici d'abord venir les très grands : Richelieu, Corneille et Condé, le grand ministre, le grand poète et le grand capitaine, symbolisant éloquemment par leur rencontre cette rare fortune d'un pays qui allait tout à la fois prendre la tête de l'Europe par l'union irrésistible de l'habileté politique, de la puissance des armes et de la robuste splendeur d'une langue où venait se fondre le génie de Rome, de l'Italie et de l'Espagne, pour mettre dans la bouche de ses poètes, de ses orateurs et de ses historiens des accents capables de susciter des héros et dignes de célébrer leurs exploits.

Autour d'eux et dans les toutes premières années, j'aperçois le grave et savant président de Thou, l'auteur latin de l'*Histoire de mon temps*, l'exécuteur testamentaire du père de la marquise, dont il disait " qu'il ne savait pas plus belle vie à écrire ;" son fils aîné, Français-Auguste, compagnon infortuné de la conspiration et du trépas de l'imprudent Cinq-Mars, dont la chute figure par une allusion d'une ligne dans un des rares billets qui nous restent de Mme de Rambouillet.

Voici Malherbe, le grammairien-poète, le premier législateur du Parnasse français, qui

..... le premier en France
 Fit sentir dans les vers une juste cadence,
 D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir
 Et réduisit la muse aux règles du devoir.

C'est lui qui, pour suivre l'usage et donner aux poètes un moyen de la chanter, sans livrer à la foule un nom si respecté, substitua au nom de Catherine, que portait la marquise, l'euphonique anagramme d'Arthénice, plus conforme, du reste, aux manies latinisante et mythologique des beaux

esprits du jour. “ La mort, ” au dire de son contemporain Balzac, “ l’attrapa sur l’arrondissement d’une période, et l’an climatérique l’avait surpris délibérant si erreur et doute étaient masculins ou féminins. ”

Avec Malherbe, et parmi les poètes, viennent Racan, son élève favori; Saint-Amant, léger et buveur, auteur du *Moïse sauvé*, que Furetière appelait le “ Moïse noyé, ” et que Boileau a raillé dans ces vers incléments :

Ainsi tel, autrefois, qu’on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d’un cabaret,
S’en va mal à propos, d’une voix insolente,
Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante ;
Et poursuivant Moïse au travers des déserts,
Court avec Pharaon se noyer dans les mers.

Il surnage pourtant à ce désastre par un véritable génie poétique, d’une inspiration déjà romantique, et par cette amende honorable de Boileau : “ Je veux bien aussi avouer qu’il y a du génie dans les écrits de Saint-Amant, ” qu’il aurait fallu graver sur sa tombe, à la suite de ses belles stances sur l’*Imitation de Jésus-Christ*, dédiées à Corneille, et les dernières qu’il publia.

Le nom de Saint-Amant rappelle, grâce à un autre satirique, moins célèbre que Boileau, celui de Chapelain, et le souvenir du “ Moïse noyé ” évoque celui de la *Pucelle... gelée*. Car, au dire de M. de Callière, l’auteur de l’*Histoire poétique de la guerre déclarée sur le Parnasse en 1588*, “ Saint-Amant, avec son *Moïse sauvé*, sera employé à la garde et à la conduite de plusieurs chariots, chargés de bouteilles de vins de Champagne et de Bourgogne, qui lui ont toujours tenu lieu des eaux d’Hippocrène pour lui inspirer des vers ; et Chapelain

conduira avec sa *Pucelle* plusieurs chariots chargés de glace, que la froideur de son poème sera fort propre à empêcher de fondre, et qui servira aux besoins de son armée, pour rafraîchir les bouteilles de vin conduites par Saint-Amant." (1)

Eloignons-nous au plus vite de ce monceau de glace, dont Boileau a fait un bloc impérissable, en nous rappelant toutefois que Chapelain fut, au demeurant, puisque Boileau le déclare, un " bon homme," bien qu' " auteur pauvre et pauvre auteur," au jugement de Furetière, et " candide " à son propre témoignage, si l'on en peut croire ce singulier aveu de son mérite, inscrit de sa propre main sur la *Liste des gens de lettres dignes de pension* : " Surtout il est candide, et comme il appuie toujours de son suffrage ce qui est véritablement bon, son courage et sa sincérité ne lui permettent jamais d'avoir de la complaisance pour ce qui ne l'est pas." Rappelons-nous aussi qu'il fut grand érudit ès lettres anciennes et critique d'une certaine valeur, en un temps où la langue avait besoin de critiques sévères, et, en dépit de tout, causeur des plus agréables.

Saluons en courant Segrais, frais et charmant auteur de jolies pastorales, traducteur de l'*Enéide* ; Tristan l'Hermite, l'écrivain original et fort inégal d'*Osman* et de la *Mort de Sénèque* ; Desmarets de Saint-Sorlin, malmené, pour son *Clovis*, par Boileau, à qui il ne pardonna point, observateur spirituel et malin de la société polie, donc il ridiculisa les travers dans sa comédie des *Visionnaires* ; Pellisson, qui plaïda dans des vers touchants la cause de Fouquet, le Voiture des samedis de Mlle de Scudéry ; Mairet, Colletet, Sarrasin, Gon-

(1) *Hist. poétique*, etc., p. 102.

baux, le sonnettiste, l'abbé Cotin, le plastron de Boileau, Conrart, Vaugelas, tous académiciens et préparant sans s'en douter la fondation de la docte assemblée dans ces agréables et savants entretiens de la rue Saint-Thomas-du-Louvre ; Georges de Scudéry, l'auteur d'*Alaric*, l'absurde contempteur du *Cid*, et le chef de la cabale conduite contre ce chef-d'œuvre ; et sa sœur, Madeleine, l'auteur de *Clélie*, du *Grand Cyrus* et des *Conversations*, non sans mérite malgré sa pédanterie, romancier prolix, qui ne procédait guère que par dix volumes, tellement que Mme Cornuel put dire d'elle, exagérant un peu la couleur de son teint, " qu'on voyait bien qu'elle était destinée par la Providence à barbouiller du papier, puisqu'elle suait l'encre par tous les pores."

Puis, quelques sceptiques, comme Saint-Evremond et le chevalier de Méré, épicuriens passablement vides de foi, et amateurs de toutes sortes de plaisirs, qui rallient les " athéistes" du XVI^e siècle aux libertins des deux régences et se distinguent surtout par le tour spirituel, dégagé, enjoué et gouailleur de leur correspondance.

Nous saluons les autres en bloc, et nous nous arrêtons quelques instants aux deux rivaux de l'esprit de salon et du genre épistolaire : Balzac et Voiture.

Ils ont tenu tant de place dans la vie du noble hôtel et même dans les préoccupations littéraires de leurs contemporains, qu'il pourra vous paraître intéressant d'entendre les choses flatteuses qu'ils savaient à l'occasion écrire ou dire l'un de l'autre. Un jour, par exemple, l'Ermite de la Charente — ainsi nommait-on familièrement M. de Balzac — écrivait à son émule : " Monsieur, bien que la moitié de la France nous sépare l'un de l'autre, vous êtes aussi présent à mon esprit

que les objets qui touchent mes yeux, et vous avez part à toutes mes pensées et à tous mes songes. Les rivières, les campagnes et les villes ont beau s'occuper à mon contentement, elles ne sauraient m'empêcher de m'entretenir de vous avec ma mémoire."

Et Voiture, lorsqu'il ne répondait pas sur le même ton, ne négligeait pas l'occasion de communiquer à un tiers quelque aimable appréciation qui parvenait ordinairement à leur objet. C'est ainsi qu'il écrit à Costar, son confident officieux, qui revient d'une visite chez Balzac : " Je vous porte envie d'avoir été huit jours avec M. de Balzac. Je sais que vous aurez bien su profiter de ce bonheur-là, car, sur tous les hommes que je connais, vous êtes celui qui savez le mieux jouir d'une bonne fortune et *Deorum muneribus sapienter uti* ; vous prendrez ce *sapienter* comme il vous plaira, en sa propre signification, ou en la métaphorique ; car, si on fait de beaux discours à Balzac, on y fait aussi de bons dîners, et je ne doute pas que vous n'ayez su goûter admirablement l'un et l'autre. M. de Balzac n'est pas moins élégant dans ses festins que dans ses livres ; il est *magister dicendi et cœnandi*. Il a un certain art de faire bonne chère qui n'est guère moins à estimer que sa rhétorique ; entre autres choses, il a inventé une sorte de potage que j'estime plus que le Panégyrique de Pline et que la plus longue harangue d'Isocrate. Tout cela a été merveilleusement bien employé en vous."

Vous avez dans ces lettres une idée du ton badin, courtois, spirituel, parfois prétentieux et recherché de la correspondance, non seulement de ces deux hommes de lettres, mais de beaucoup d'épistoliers de leur temps ; car on écrivait alors

grand nombre de lettres, et sur tous les sujets : histoire, politique, littérature ancienne, événements littéraires et mondains du jour et de la veille ; et cette correspondance nourrie, piquante et vivante entretenait entre la capitale et toutes les parties de la province le même goût du bel esprit, de la culture littéraire et de la mode courante. Elle nous permet aujourd'hui, avec les nombreux mémoires, de reconstituer avec une scrupuleuse exactitude cette intéressante société, qui fut contemporaine de l'établissement de la Nouvelle-France, et à laquelle apportaient plusieurs membres de nos compagnies des Cent-Associés et de Montréal et quelques-uns de nos gouverneurs.

On faisait fête aux lettres spirituelles et bien tournées ; on les lisait dans les cercles ; on les citait à ses amis ; on s'étudiait à y adapter son propre style. Celles de Balzac et de Voiture eurent grande vogue dans le " rond " de madame de Rambouillet ; ce fut même longtemps la seule communication que le premier eut avec l'aimable compagnie, que l'autre divertissait presque journellement de sa présence. Balzac adressa à la marquise plusieurs de ses beaux discours, qui passaient alors pour des modèles de grand style, sur le *Romain*, sur la *Vertu*, sur l'*Éloquence*. Ce dernier fut lu par Chapelain à la marquise et à sa fille, la " princesse Julie " — c'est-à-dire mademoiselle d'Angennes, fille aînée de la famille, — et le lecteur rend compte en ces termes de l'effet produit sur cet auditoire d'élite : " Il faut avoir bien du temps et moins de rheume que je n'en ai pour vous dire toutes les exclamations qui furent faites, et toutes les louanges qui vous furent données. Pour abréger, on vous fit justice, et l'estat où cette lecture avait mis madame la Marquise, la fit

sortir de sa retenue habituelle, et l'obligea à me dire qu'elle ne serait point contente que le discours de la Vertu ancienne et romaine ne fût fait, et qu'elle croyait que vous estiez obligé par votre propre intérêt à ce travail, n'y ayant point de doute que la matière ne donnaist à la grandeur de vostre esprit toute l'élévation dont il était capable, et qu'en cette occasion, vous ne fissiez le plus grand de vos miracles." (1)

Dans une autre œuvre du même écrivain, lue aussi chez "la divine Arthénice," tout en admirant grandement le tout, on se permit toutefois de critiquer le mot *besogne*. "J'ai vu tout le monde s'arrêter à ce mot de *besogne*," lui écrit le même Chapelain, "pour travail ou ouvrage, et l'on le trouve bas. Je suis de cette opinion aussy. Vous y penseré; cependant je liray ouvrage." (2)

Ne regardez pas, je vous prie, ces disputes comme futiles et oiseuses : c'est d'elles que sont sorties la pureté et la perfection de la langue des grands classiques, et jamais, croyez-le, nous n'échapperons à la banalité vulgaire où s'étirole la nôtre, si nous ignorons le souci du mot propre et le noble tourment du meilleur et du plus parfait.

On disputait souvent sur les mots, sur les phrases et sur les tours de langage, dans la chambre bleue d'Arthénice et dans ses environs. Un jour, c'était à propos du mot *serge*, que la marquise prononçait *sarge*, comme plusieurs dames de la Nouvelle-France, et que, sur décision commune, elle se mit à prononcer comme on fait aujourd'hui. Un autre jour, c'était un débat sur les mots *homme* et *Rome*, que d'aucuns prononçaient *houme* et *Roume*, comme le font encore nos paysans

(1) Chapelain à Balzac, 14 avril 1640.

(2) 3 juillet 1639.

acadiens. D'autres fois et souvent, on discutait orthographe ; on proclamait le grand principe de l'orthographe phonique, qui prétend assimiler, par une simplification que combattent souvent l'étymologie et la logique, l'écriture à la prononciation, principe qui a reçu naguère de l'Académie française une consécration imposante et que nous nous sommes dès longtemps empressés d'appliquer à plusieurs de nos noms propres, notamment à ceux que termine l'*et*.

C'est à l'initiative des précieuses, même de celles qui ne fréquentaient pas la chambre bleue, que nous devons la suppression de l'*s*, dans les mots *tête*, *prône*, *hôtel*, *réjouissance*, *chrétien*, *jeûne*, *blême*, etc. ; du *d*, dans *ajouter*, *avocat*, *avis*, etc ; de l'*h*, dans *auteur*. Ils avaient même privé de cette consonne aspirante, le mot *enthousiasme*, ce qui était inintelligent, et transformé *cathéchisme* en *catéchime*, qui sévit encore en quelques-unes de nos régions : preuve que ces discussions étaient excellentes et qu'elles éclairaient les auteurs et les grammairiens. Les précieuses ridicules elles-mêmes ont enrichi et orné la langue d'une foule de tours hardis, pittoresques, ingénieux, qui nous leur font pardonner leurs inventions baroques, eu égard aux paillettes dont elles ont mêlé leur gravier ; c'est à elles ou aux messieurs de leur compagnie que nous devons ces expressions heureuses : " Une âme raide aux soucis. Le mot me manque. Un ameublement bien entendu. Un esprit à expédients. Jouer à coup sûr. Il est brouillé avec un tel, avec le bon sens, avec l'harmonie. Il agit sans façon. Il s'est embarqué en une mauvaise affaire. Il ne faut pas tant raffiner sur la langue. Faire des avances. Faire figure dans le monde ; " et tant d'autres que nous employons avec une inconscience qui ne

révèle rien des angoisses d'esprit qui les ont mises au monde et des discussions courtoises qui leur ont assuré l'état civil.

On s'animait aussi, on se passionnait pour des idées, pour des œuvres romanesques et théâtrales, dont les auteurs, les modèles, les héros et les héroïnes étaient parfois des habitués de la maison. Corneille, malgré l'opposition peu honorable du grand cardinal et la délation de sa sublime tragédie à l'Académie, trouva, dans la grande majorité des fidèles de la chambre bleue, les plus chaleureux défenseurs de son Rodrigue et de sa Chimène. En 1629, après un succès que celui du *Cid* seul dépassa, et que le mérite de la pièce ne justifiait pas du reste, on représenta à l'hôtel la *Sophonisbe* de Mairet, avec des personnes de la société, Julie d'Angennes en tête, ^{com}me acteurs et comme actrices, et la belle Mlle Paulet, habillée en nymphe, chantant dans les entr'actes, de cette voix superbe " qui ne faisait point regretter, dit l'abbé Arnault, la meilleure bande de violons qu'on emploie d'ordinaire en ces intermèdes."

Les poètes les plus bouffons ne sont pas exclus de cette large et généreuse hospitalité, lorsqu'ils peuvent amuser et qu'ils savent se conformer au bon ton de la maison ; témoin, N^{eu} fgermain, gueux, médiocre et pique-assiette, vivant d'aumônes qu'il payait en méchants vers, comme ce quatrain dont les rimes dépècent en syllabes le nom de sa protectrice :

Entre les dieux doit tenir *rang*,
Proche Jupin, au plus haut *bout*,
Plus belle que rose et *oeillet*,
La divine de *Rambouillet*.

Il publia en 1630, sous ce titre bizarre : *les Poésies et rencontres du sieur Deneufgermain, poète hétéroclite de*

Monsieur, frère unique du Roy, un recueil de pauvres pièces, que les plus illustres entre les habitués de la maison, et Monsieur lui-même, firent précéder d'un formidable cortège d'éloges, signés de leur nom. Voiture, pour sa part, s'amusa, en des vers dignes du pauvre diable, à donner la réplique à Patrix, qui avait écrit la "Plainte des consonnes qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neufgermain." Il inventa cet expédient, "pour les rendre contentes :"

Mais je ne vois à leur attente
Aucun remède assez puissant,
Si ce n'est que cet homme rare
Ait nom Bodelneufgermicopsant :
Mais ce mot est un peu bizarre.

Ces plaisanteries prouvent le joyeux laisser-aller, la franche gaieté de ces "honnêtes gens", qui ne concevaient pas un salon comme un bureau d'esprit, ni ses réunions comme de solennelles séances d'académie, où chacun, tour à tour, à son rang et gravement, viendrait disserter sur quelque sujet sérieux, inscrit à l'ordre du jour. La littérature était le plus noble de leurs amusements, mais il n'était pas le seul, et Voiture, dont l'esprit excellait en inventions ingénieuses pour récréer la compagnie, n'en était jamais court.

Un jour, par exemple, voulant plaisanter Mlle d'Angennes sur son admiration pour le roi de Suède, Gustave-Adolphe, l'illustre allié de la France, dont on l'accusait, en badinant, d'être éprise, Voiture fait travestir en Suédois quatre ou cinq hommes, et les envoie en carrosse porter à Julie un portrait du prince, qu'accompagne cette lettre : "Mademoiselle, voici le lion du Nord, et ce conquérant dont le nom a fait tant de

bruit dans le monde, qui vient mettre à vos pieds les trophées de l'Allemagne et qui, après avoir défait Tilly," etc., etc.

Une autre fois, voyageant en province, il écrit de Nancy à madame de Rambouillet, sous le nom de Callot, en lui envoyant un recueil de ce graveur. Un autre jour, c'est Mlle Paulet, qu'on appelait à l'hôtel la Lionne, à cause de ses cheveux d'un " blond fauve," qui reçoit de Ceuta, en Afrique, une lettre de lui, qu'il a signée : " Léonard, gouverneur des lions du roi de Maroc."

Il fut moins bien inspiré, lorsqu'il introduisit dans la " grotte de Minerve ", suivis de leur montreur, deux ours rencontrés dans la rue, et dont la marquise effrayée aperçut tout à coup les grosses pattes et le museau au-dessus de son paravent. Est-ce après cette mauvaise plaisanterie que, par vengeance innocente, elle fit imprimer à son insu, dans un recueil de poésies variées, un sonnet de sa composition, livré par un intime, qu'elle lui montra dans le volume, après qu'il l'eut récité à la compagnie ? Il s'expliqua si peu le tour, qu'il s'imagina avoir appris d'un autre ces vers de son cru, et demeura longtemps mystifié avant qu'on ne l'éclairât.

Ainsi s'amusaient cette aimable compagnie. Je vous fais grâce des énigmes, des devinettes où triomphait l'abbé Cotin, des travestissements et dialogues mythologiques, où grâces, nymphes et " déités " de toutes sortes rivalisaient de beauté, de grâce et d'esprit.

Le gracieux essaim des dames et des demoiselles de son entourage pouvait fournir de dignes figurantes à tous ces spectacles, des interprètes intelligentes aux comédies qu'on jouait chez elle, des causeuses fort agréables et fort appréciées aux conversations les plus spirituelles et les plus littéraires.

J'ai déjà nommé parmi elles, en même temps que son frère, Mlle de Scudéry, l'auteur des si longs romans que vous savez, qui inaugurera plus tard les fameux "samedis," où les défauts précieux iront se développant à l'excès. Voici la duchesse d'Aiguillon, la nièce de Richelieu, la fondatrice de notre Hôtel-Dieu de Québec, d'une bonté égale à un très solide et brillant esprit ; madame la princesse de Condé, mère de M. le Prince, la dernière passion de Henri IV, type accompli de grande dame ; sa fille, Mlle de Bourbon, bientôt Mme de Longueville, âme passionnée, vaillante, malheureuse et coupable pendant un temps, pénitente à la fin, et si intéressante toujours que la vanter semblerait banal ; Mlle du Vigean, qui inspira au vainqueur de Rocroy un sentiment si véhément et si pur ; madame de Sablé, l'amie de Mlle de Bourbon, de madame de Saint-Maur et de Julie d'Angennes, type de précieuse héroïque, à l'espagnole, qui, ayant été passionnément aimée du brave et infortuné Montmorency, cessa de le voir, dès qu'elle eut appris qu'il avait osé lever les yeux sur la reine, "ne pouvant recevoir agréablement des respects qu'elle avait à partager avec la plus grande princesse du monde," disciple de Port-Royal, sous les murs duquel elle vint finir ses jours ; Mlle Paulet, que je vous ai déjà présentée ; madame de Lafayette, la dernière amie de La Rochefoucault, dont elle adoucit les maximes, le délicat auteur, avec sa collaboration, de la *Princesse de Clèves*, qui fait époque dans l'histoire du roman de sentiment ; madame de Sévigné, plus jeune, dont le règne commence plus tard, mais qui vient apprendre là ce don de converser agréablement, qu'elle transportera dans ses incomparables lettres, et admirer Voiture, qu'elle définira un jour "un esprit libre, badin,

charmant" (1) ; Julie d'Angennes, enfin, la "princesse Julie," qui fut, auprès de sa mère, la seconde reine de cette cour brillante, l'autre muse inspiratrice de tant d'hommages idolâtriques, de tant d'enthousiasmes lyriques en vers et en prose. Elle eut l'honneur de partager avec sa mère l'épithète "d'incomparable," que Fléchier lui a maintenue dans son oraison funèbre ; et son nom se rattache à une invention galante, restée célèbre dans l'histoire de la société précieuse : la Guirlande de Julie. C'est un cahier d'une centaine de feuillets, contenant, un par feuillet, vingt-neuf fleurs peintes et soixante et un madrigaux, adressés à Julie par autant de fleurs qui célèbrent ses vertus et ses charmes, les sentiments qu'elle inspire, le désespoir que causent ses froideurs, tout ce que peut, en un mot, inspirer à des poètes de salon, plus ou moins en veine, le désir ou l'obligation de plaire à une femme universellement admirée et aimée. Je ne citerai qu'un seul de ces hommages passablement banals ; non qu'il ait plus de valeur que les autres, mais parce qu'il nous livre le secret de ce poétique assaut de galanterie :

LE SOUCY, MADRIGAL.

Si l'on vous donne un œillet, une rose,
 Je vous veux présenter aussy
 Un triste et languissant soucy ;
 Le sort ne me laisse autre chose ;
 Je souffre une telle douleur
 De vous offrir la moindre fleur,
 Qu'on verra dans votre couron ne
 Que je deviens ce que je donne.

(1) Lettre du 24 novembre 1679.

Le madrigal est signé : “ M. le marquis de Montausier.” Vous comprendrez sa plainte et l’emblème dont il enveloppe son triste hommage, quand vous saurez que depuis huit ans déjà il soupirait après une parole de Julie, qui lui permit d’espérer sa main. Je ne sais si les quatorze madrigaux qui représentent sa part dans ce concours eurent le don d’adoucir la cruelle ; mais, en tout cas, le procédé était délicat, et l’hommage offert à Julie Lucine d’Angennes, au jour de sa fête, le 22 mai 1641, n’était pas de nature à lui déplaire.

Cette constance dans une affection profonde et respectueuse, ces attentions si longtemps multipliées fléchirent enfin sa résistance, (1) et au bout de quatre ans elle accorda sa main à cet homme de mérite, qui avait été un vaillant militaire et qui occupa toute sa vie, dans le gouvernement du royaume, les charges les plus honorables, jusqu’à celle de gouverneur du Dauphin, pendant que la duchesse, sa femme, devenait première dame d’honneur de la reine. La réputation de la duchesse a souffert de certaines complaisances, au moins de certains silences auxquels sa situation l’exposait au temps de la faveur de madame de Montespan ; et l’on regrette que son élévation l’ait privée d’une gloire aussi pure que celle de sa mère. L’ambition et le souci de se maintenir en place sont un périlleux écueil aux plus belles natures, et il ne semble pas que l’“ incomparable Julie ” y ait pleinement échappé. Tenons-la toutefois, avec M. Cousin, pour “ un esprit très rare, et au premier rang des femmes éminentes de la première moitié du XVII^e siècle.”

(1) La religion protestante, dans laquelle était né le marquis, fut aussi un obstacle à l’agrément de Mlle d’Angennes ; cet obstacle disparut par l’abjuration du marquis.

Sa sœur, Angélique-Clarisse, la plus jeune des cinq, et seule restée dans le monde avec elle,— les trois autres entrées en religion, l'une, Claire-Diane, devenue abbesse d'Hyères, pour son malheur et pour la plus grande peine de sa famille,— n'était pas à beaucoup près aussi aimable qu'elle et que leur mère. La préciosité très légère de la marquise s'accusa sensiblement chez cette filleule de Mlle Paulet, au point qu'on en faisait des gorges chaudes. Un gentilhomme, au dire de Tallemant, prétendait qu'elle s'évanouissait, lorsqu'elle entendait un méchant mot ; un autre, lui parlant, hésita longtemps à prononcer le mot d'avoine et s'écria, au sortir de cette corvée : “ De par tous les diables, on ne sait comment parler céans.” (1)

Elle épousa, en 1658, M. de Grignan, qui devait, après un second veuvage, se consoler de sa mort, avec la fille de madame de Sévigné. C'était une enfant terrible, volontaire et capricieuse, qui, entre autres aversions, avait celle des longs sermons, si l'on en croit le bon Godeau, cet évêque de Grasse et de Vence, un des meilleurs amis de la famille, et l'un des plus assidus entre ces ecclésiastiques tout à la fois pieux et hommes de très bonne compagnie, que cette société comme il faut était heureuse d'associer à ses divertissements distingués.

Il nous faut maintenant prendre congé de cet aimable et beau monde. Je ne sais si j'ai réussi à vous le faire aimer tel qu'il le mérite, dans cet essai d'évocation qui l'a fait, ce soir, défiler si rapidement sous vos yeux. Il ne me plaît pourtant pas de le quitter au seuil de ses salles de fête, au

(1) Tallemant, *Historiettes*, t. 2, p. 251.

milieu de quelque réunion brillante ou d'une discussion animée sur le mérite respectif de la *Belle Matineuse* de Malleville et de celle de Voiture, ou du sonnet de Voiture à *Uranie*, comparé à celui de Benserade sur *Job*. Je voudrais m'arrêter sur une impression plus sérieuse et plus profonde, qui rattacherait cette superficielle étude à quelque point de vue élevé de la vie humaine et de la destinée chrétienne ; et il me semble la trouver dans une petite scène d'intérieur de la vie déclinante de la noble marquise.

C'est après 1652. Elle a dépassé soixante ans. Elle est entrée avant dans cet âge où une femme qui n'a pas autre chose que de la beauté et du monde, voit peu à peu les admirations et les attentions s'éloigner d'elle, et son cœur, s'il n'a pas en lui quelque bien plus profond, regretter, sans les remplacer, les hommages et les amusements disparus. Son gendre et sa fille, les Montausier, viennent de compléter, dans l'hôtel maternel, un appartement somptueux et commode, qu'ils habiteront avec leur fille, et le premier soir de leur installation, la duchesse donne à souper à sa mère et à ses deux sœurs, l'abbesse de Saint-Etienne de Reims et la future madame de Grignan, qui servent leur mère. Le deuil les environne et pèse sur leur âme : celui de l'enfant, enlevé si jeune par une horrible maladie ; celui du fils aîné, mort bravement dans une glorieuse bataille, au service du roi ; celui, plus récent et plus désolant, de l'époux si tendrement, si fidèlement aimé, pendant une union de cinquante années, étroitement et profondément vécue à deux, et le pénible souvenir, qui la hante toujours, de cette fille orgueilleuse qui scandalise le cloître et le monde par ses prétentions et ses révoltes.

Et pourtant cette femme a été belle et elle l'est encore. Elle

a inspiré des affections profondes, des fidélités inébranlables. Elle a régné sur les esprits et sur les cœurs de deux générations d'hommes élégants, chevaleresques, spirituels, empressés à ses pieds, pour qui ses désirs étaient des ordres, ses sourires des encouragements et des récompenses ; de femmes aimables, séduisantes, admirées et adorées comme elle, heureuses de devoir à son hospitalité une partie de leur succès, d'accepter son amitié comme une faveur et de l'admirer elle-même sans réserve et sans jalousie.

Et malgré toute cette gloire, et cette royauté véritable, et les restes de splendeur qui illustrent encore sa demeure, elle sent les années qui courbent son front, les infirmités qui endolorissent ses membres, la mort qui s'approche et qui viendra bientôt coucher ses restes inanimés sur ce lit majestueux de la " chambre bleue ", où elle a reçu, comme sur un trône, des hommages que plus d'une reine eût enviés.

Cet envers et ce déclin des splendeurs mondaines ont leur tristesse, leur charme et leur vivifiante leçon.

Leur tristesse, parce qu'ils nous saisissent par ce vide et ce néant que l'on sent au fond de tout ce qui brille et passe, et par l'impression que le monde et la vie entière ne sont qu'un vaste palais qui s'effrite et dont nous sommes nous-mêmes comme des commencements de débris. Leur charme, parce qu'ils nous révèlent derrière la scène, où les acteurs et les figurants s'agitent et parquent aux yeux du parterre, certains coins discrets, intimes, profonds, où les âmes hautes et pures se recherchent et se rencontrent, dans la joie d'épanchements qui consolent des deuils et des épreuves, et qui fortifient pour les œuvres sérieuses d'une existence qui ne saurait avoir en elle-même sa raison d'être et son aboutissement. Leur vivi-

fiance leçon, parce que, l'on voit, dans une vie tout entière inspirée par l'amour du vrai, du bien et du beau, l'importance d'élever ses désirs et ses espérances au-dessus de soi, de les prolonger au delà des bornes d'un étroit individualisme.

Dans madame de Rambouillet, dans son hospitalité, dans sa société, ce que nous admirons, ce que nous aimons encore, après deux siècles, c'est ce qu'elle a fait pour les lettres et les mœurs, pour l'élévation et l'amélioration morale de ses contemporains, d'abord, des siècles suivants, ensuite, puisque les siècles se fondent ensemble et se prolongent par les idées, les mœurs et les progrès qu'une génération transmet à la suivante.

A ce titre, elle a été une femme de bien, une grande Française, et nous devons, en gardant respectueusement sa mémoire, nous efforcer d'imiter son amour éclairé et délicat des lettres et de la politesse. Ce faisant, nous ferons une œuvre bienfaisante à nos contemporains comme à nos descendants. Nous ferons, comme elle, œuvre de bons Français et de bonnes Françaises, et, dans la meilleure acception du mot, œuvre d'« honnêtes gens ».

LES FABLES DE LA FONTAINE

CONFÉRENCE FAITE A L'UNIVERSITÉ LAVAL AU MOIS DE MARS 1898.

Un éminent critique a dit de La Fontaine : “ La Fontaine est le lait de nos premières années, le pain de l'homme mûr, le dernier mets substantiel des vieillards. Nous avons bégayé ses fables tout enfants. Devenus pères, en les faisant réciter à nos fils, nous nous étonnons d'y trouver de graves plaisirs pour notre âge mûr, après y avoir pris un si vif intérêt dans notre enfance ; c'est le génie familial de chaque foyer. ” (1)

Rechercher le secret d'une popularité qu'aucun écrivain, même des plus grands, n'a gardée après sa mort, c'est dire les qualités du fabuliste et le mérite des fables qui ont fait sa renommée : car les autres œuvres de La Fontaine, poèmes, épîtres, comédies, contes, malgré quelques beautés de détail, ne l'auraient jamais classé parmi les grands écrivains classiques.

« Nommer la fable, c'est nommer La Fontaine. Le genre et l'auteur ne font qu'un. ” (2) C'est dans la fable qu'il a révélé son génie, comme Molière et Racine ont manifesté le leur au théâtre.

C'est dans ses fables qu'il faut donc l'étudier, pour savoir quel écrivain il a été et pourquoi il ne cesse de charmer,

(1) Nisard, *Histoire de la Littérature française*, 13^e édit., t. III, p. 133.

(2) Nisard, *ibid.*

depuis des siècles, les hommes de tout âge, qui comprennent et goûtent la langue française.

I

Le genre même de la fable, traité par un homme de son caractère et de son esprit, devait lui assurer un très spécial succès.

De tous les genres littéraires il n'en est pas qui plaise à un plus grand nombre d'esprits. La Fontaine n'a-t-il pas dit lui-même, dans la première préface de ses fables : " Ce qu'elles nous représentent, confirme les personnes d'âge avancé dans les connaissances que l'usage leur a données et apprend aux enfants ce qu'il faut qu'ils sachent ? "

M. Nisard a très heureusement développé cette pensée, en ce qui touche aux enfants. " Dans l'enfance, dit-il, ce n'est pas la morale de la fable qui frappe, ni le rapport du précepte à l'exemple ; mais on s'y intéresse aux propriétés des animaux et à la diversité de leur caractère. Les enfants y reconnaissent les mœurs du chien qu'ils caressent, du chat dont ils abusent, de la souris dont ils ont peur ; toute la basse-cour où ils se plaisent mieux qu'à l'école. Ils y trouvent ce que leur mère leur a dit des bêtes féroces : le loup dont on menace les méchants enfants, le renard qui rôde autour du poulailler, le lion dont on leur a vanté les mœurs clémentes. Ils s'amuse singulièrement des petits drames dans lesquels figurent ces personnages ; ils y prennent parti pour le faible contre le fort, pour le modeste contre le superbe. Ils en tirent ainsi une première idée de la justice. Les plus avisés, ceux devant lesquels on ne dit rien impunément, vont plus loin : ils savent saisir une première ressemblance entre les caractères

des hommes et ceux des animaux. J'en sais qui ont cru voir telle de ces fables se jouer dans la maison paternelle. L'esprit de comparaison se forme insensiblement dans leurs tendres intelligences. Ils apprennent du fabuliste à reconnaître leurs impressions, à se représenter leurs souvenirs. En voyant peint si au vif ce qu'ils ont senti, ils s'exercent à sentir vivement ; ils regardent mieux et avec plus d'intérêt."(1)

On pourrait donner une seconde raison de l'intérêt que l'enfant trouve dans les fables. Il est charmé de voir attribuer une voix, une intelligence, des gestes, des paroles humaines à ces bêtes qui l'intéressent déjà, telles qu'elles sont, qu'il aime et dont il se sent plus près que nous par la simplicité, la naïveté et la spontanéité de son âge. Cette absence de vie intellectuelle et morale, chez ses compagnons et ses amis, le chien, le chat, le cheval, l'agneau, le lapin, toute la domesticité animale qui l'entoure et qu'il associe à ses jeux, cette lacune lui est sensible ; il souffre de ne pas recevoir de réponse aux paroles qu'il leur adresse, aux questions qu'il leur pose, de retour, parfois, aux caresses qu'il leur donne ; ils fuient souvent, quand il les approche ou les appelle, et sans lui dire pourquoi ; leurs allures capricieuses et muettes le déconcertent, quand il veut les plier à ses volontés et à ses caprices, et il perd ses semonces à vouloir les corriger, les transformer.

Le fabuliste opère pour lui cette transformation et lui donne la revanche de ses déceptions ; il lui montre des animaux selon son désir, réfléchissant, aimant et voulant comme lui, avec des qualités et des défauts semblables aux

(1) D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, 13^e édition, t. III, pp. 134 et 135.

siens, plus développés même que les siens, qui sont encore en germe et qu'il ne saurait analyser, dans le demi-jour de sa conscience et les défaillances de sa raison à peine éveillée.

Les personnages qui se meuvent dans les fables sont des hommes faits, dérochant leur visage sous la robe ou le plumage de maint animal familier à l'enfant et associant le jeu intéressant des sentiments et des passions humaines à l'exacte description de la physionomie et des mœurs des bêtes : fusion ingénieuse qui séduit l'enfant et le charme, en lui montrant, au-dessous et tout près de nous, dans le règne animal et même dans quelques coins du règne végétal, un monde et une société calqués sur les nôtres.

Est-ce par suite de ce même amour de la fiction et du merveilleux, toujours vivace au fond de notre âme, malgré la maturité qu'elle emprunte à l'âge et à l'expérience des réalités, que nous trouvons encore plaisir aux fables, dans l'âge mûr et jusque dans la vieillesse ?

Ce sentiment y est certainement pour quelque chose, car toujours la chimère et la fantaisie nous plaisent. Nous aimons à nous échapper par quelque ouverture, si petite soit-elle, du cercle étroit où les réalités arides ou douloureuses de l'existence nous enserrent et nous étreignent ; la fable est une de ces portes, quoique la plus modeste, et il nous plaît d'en user. Mais nous trouvons aussi dans cette lecture un plaisir plus sérieux et plus réfléchi : celui de vérifier et de goûter la justesse d'une peinture fidèle des défauts, des ridicules et des travers que nous contemplons autour de nous et même en nous ; la vérité d'une maxime de bon sens ou d'expérience, que nous ne saurions aussi bien formuler ; tout un petit code savant de philosophie morale sur l'homme, la société, le devoir ; ou plutôt un petit traité de morale

en action, plus agréable qu'un recueil de préceptes et d'une lecture plus aisée qu'un sermon ou un éloge abstrait de la vertu, et nous atteignant d'autant mieux qu'il n'affecte pas l'allure de la leçon ou de la réprimande.

Voilà le mérite essentiel de la fable, le secret de son succès comme genre littéraire, de son aptitude à satisfaire les esprits les plus divers. C'est à ce point de vue que M. Nisard a pu dire avec beaucoup de justesse : " Si un certain degré de culture est nécessaire pour en goûter toutes les beautés, il suffit d'avoir l'esprit sain pour s'y plaire."

Mais on s'y plaira d'autant plus que les beautés seront plus nombreuses, que le fabuliste y aura mis plus de talent et qu'il aura trouvé dans son génie, sa culture, sa manière personnelle, une plus grande puissance d'adaptation à un genre auquel peu de grands écrivains se sont appliqués, et où La Fontaine seul a rencontré la supériorité.

Sans prétendre faire une étude complète de son talent et de son œuvre, ni même présenter une vue d'ensemble de ses fables, je voudrais, en ces quelques pages, indiquer les principaux éléments de cette supériorité. Ce sera, par le fait, procurer à nombre de mes lecteurs le plaisir de réveiller dans leur mémoire, peut-être infidèle, quelques-uns des récits, des personnages et des tableaux qui ont le plus vivement intéressé leur jeune âge.

II

Un des grands mérites du fabuliste a été de donner à ses récits une forme dramatique. Il a voulu faire de son recueil, lui-même nous l'apprend,

Une ample comédie à cent actes divers
Et dont la scène est l'univers.

Son livre est un petit théâtre en raccourci, donnant la représentation de tous les genres de drames, depuis les plus élevés, la tragédie et la comédie, jusqu'au plus simple, le vaudeville. Les animaux en sont le plus souvent les acteurs, et il leur attribue toujours un caractère, un langage, des actions conformes à leurs mœurs et à leur physionomie. Ses devanciers ne s'étaient pas montrés aussi fidèles à cette règle d'art. " Ils ne respectent pas toujours l'espèce et la forme ; ils méconnaissent le caractère ; ils prêtent à l'oiseau ce qui convient au quadrupède ; ils font faire au plus petit ce qui demanderait la force et la taille du plus grand. Leurs ressemblances avec les hommes n'y sont pas tirées de leurs mœurs. Le plus souvent même, le poète ne leur donne aucune propriété particulière, et l'histoire naturelle n'a rien à y prendre ; ce sont des hommes du temps sous des noms d'animaux. " (1)

La Fontaine aussi met bien en scène, sous les masques velus et les habits fourrés de ses plaisants acteurs, les hommes et les femmes de son temps, observés dans les salons du grand monde, dans les maisons bourgeoises des villes ou dans les chaumières rustiques. Mais il se garde de leur donner la robe et l'allure d'un animal avec qui ils n'auraient aucun trait de ressemblance ; et, son personnage une fois choisi, il ne réunit pas en lui des traits disparates, pas plus qu'il ne lui attribue des façons qui ne sont pas celles de son type dans la nature.

Ses personnages ont encore un autre mérite : c'est qu'ils sont essentiellement humains, par le fond même de leur nature et de leurs sentiments. Si le visage et le costume

(1) Nisard, ouvrage cité.

sont tantôt d'un Grec ou d'un Français, d'un habitant des rives du Gange ou d'un citoyen d'Athènes, d'un rat du Levant ou d'un renard d'Angleterre, suivant le sujet de la fable, l'auteur qui le lui fournit, ou le souvenir personnel qui l'évoque en lui, les défauts et les qualités qu'il met en relief sont les défauts et les qualités de l'animal humain, sous toutes les latitudes et dans tous les temps. Ils sont d'une vérité universelle ; les lecteurs de tous les pays en peuvent faire leur profit, en appliquer la leçon à leur propre existence. Les traits individuels, la couleur locale sont là pour assurer la vérité particulière de chaque tableau, le décor convenable à chaque scène, le costume de chaque personnage. Mais ces tableaux et ces scènes sont ceux de la grande comédie humaine, dont la scène est l'univers, et vous pouvez transporter sous tous les cieux, sans les dépayser, ces portraits, si spirituellement peints, du potentat orgueilleux et despotique, du courtisan souple et plat, astucieux et cruel, du charlatan verbeux et spirituel, de la péronnelle indiscreète et bavarde, de l'homme d'Eglise, oublieux du désintéressement apostolique et qui escompte amoureusement les promesses du casuel.

III

Arrêtons-nous quelque peu, à la suite de M. Taine, qui a fait des fables de La Fontaine une si profonde et si charmante étude, à quelques-uns des types que le poète a le plus heureusement décrits, dans ses spirituelles et légères comédies de vingt à cinquante vers.

Prenons, par exemple, le potentat, le souverain tout-puissant et arbitraire, qui prétend bien que l'Etat commence

et finit à lui et que tout ce qui n'est pas l'État ne vit que pour lui et par lui.

Un personnage aussi auguste ne saurait être représenté que par le roi des animaux, " sa majesté lionne," ou par l'aigle, " reine des airs."

L'un et l'autre sont graves et majestueux par nature, comme lui-même est grave et majestueux par état. Car s'il lui arrive parfois de rire, c'est par exception, et le fait mérite qu'on le note et qu'on l'excuse ; ainsi, du moins, l'entend notre auteur :

Qu'un pape rie, en bonne foi
Je ne l'ose assurer ; mais je tiendrais un roi
Bien malheureux, s'il n'osait rire.

Mais il ne rit pas tout les jours, comme il ne sourit pas à tout venant.

Ce n'est pas le roi primitif des cités et des petits états antiques, père de son peuple, d'un abord familier et facile. C'est le monarque de Versailles, dominant de très haut, du sommet d'une cour hiérarchisée à l'infini et presque agenouillée devant lui, la nation lointaine qui l'entrevoit de très bas dans sa gloire de roi-soleil.

Louis XIV, du moins, était toujours d'une politesse exquise, très souvent aimable dans son toujours très grand air : c'était pour lui devoir de roi. Celui des fables, au contraire, est superbe avant tout et le plus souvent dédaigneux. S'il est condescendant parfois aux petits, c'est quand il a bien dîné et que s'ennuyant, tout comme Jupiter, il trouve certain plaisir à leur babil.

Mais qu'ils aient garde, même en ces moments de bonne grâce et de bonne humeur, de lui faire maladroitement leur

cour, de lui offrir de malencontreux services, car il leur fera sentir son mépris et sa colère ; il leur dira comme à la pie :

Ne quittez point votre séjour
 Caquet-bon-bec, ma mie ; adieu ; je n'ai que faire
 D'une babillarde à ma cour :
 C'est un fort méchant caractère.

S'il appelle ses sujets autour de lui, c'est avant tout pour "étaler" devant eux sa "puissance". Il tient cour plénière, pour connaître la multitude et la variété de son peuple, et le festin dont il les régale d'abord, suivi des "tours de Fagotin," ne lui est qu'un prétexte à faire montre de sa magnificence.

Au cours de la fête, sa griffe de prince envoie prestement chez Pluton et l'ours maladroit qui bouche sa narine à l'odeur de ce charnier et le singe flagorneur qui loue avec excès la colère du maître.

Avec l'orgueil, il a l'ambition et le mépris du droit des faibles.

Il ne souffre pas qu'on réclame sa juste part de profit dans l'œuvre commune ; et du gibier abattu il s'arroe les quatre portions, la première, parce qu'il s'appelle lion, la seconde, par droit du plus fort, la troisième comme au plus vaillant, et quant à celle qui reste,

Si quelqu'un de vous touche à la quatrième,
 Je l'étranglerai tout d'abord.

A ce point de vue, il ne vaut guère mieux que le loup, bête rôturière, bandit de bas étage, qui emporte l'innocent agneau et le mange "sans autre forme de procès." Chez l'un comme chez l'autre, c'est la force érigeant en droit ses convoitises et ses violences.

La préoccupation, la recherche de son moi domine tout

autre sentiment ; et même lorsqu'il fait mine de songer au bien public, c'est encore et surtout au sien qu'il songe. Témoin, cet hypocrite examen de conscience, qu'il fait en présence des animaux assemblés en conseil pour aviser au moyen d'apaiser la colère du ciel par le sacrifice du plus coupable d'entre eux :

Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
 J'ai dévoré force moutons.
 Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense.
 Même il m'est arrivé quelquefois de manger
 Le berger.
 Je me dévourai donc, s'il le faut. Mais je pense
 Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi ;
 Car on doit souhaiter, selon toute justice,
 Que le plus coupable périsse.

Vous savez le résultat de cette confession.

Le plus coupable, aux yeux de cette cour de flatteurs, ne fut pas le mangeur de moutons, le mangeur de bergers, mais le pauvre baudet qui avait tondue " d'un pré la largeur de sa langue." Le faux pénitent ne cherchait pas autre chose.

Ce roi, du reste, sait régner ; il a les talents de son rôle, s'il en a les vices. Il observe soigneusement toutes les formalités d'une bonne administration, " tient ses conseils de guerre," envoie ses prévôts," expédie " de circulaires écritures avec son sceau," ou des passeports contenant " promesse très bien écrite," " foi de lion," pour les députés du peuple et leurs vassaux.

Malgré son orgueil et son égoïsme, qui le rendent tour à tour ou même à la fois ambitieux, méprisant, hypocrite et cruel, il ne manque à l'occasion ni de clémence ni de grandeur.

Il épargne noblement le rat qui se jette étourdiment entre ses pattes, montrant en cela " ce qu'il est ; " et vieux, affaibli

par l'âge, livré à ses sujets "devenus forts par sa faiblesse," il demeure digne et calme sous leurs outrages, attendant son destin sans proférer une plainte, sans laisser échapper un murmure, et n'exhalant qu'un gémissement sous l'opprobre du coup de pied de l'âne.

Ainsi meurent les lions, au sentiment du poète, dans leur majestueuse douleur. Ainsi doivent mourir les rois. Si le malicieux bonhomme, qui a raillé discrètement deçà et delà à travers ses rimes, mais toujours avec une verve bénigne, les excès du pouvoir absolu, avait pu contempler, vingt ans après sa propre mort, la fin du grand roi qui avait ébloui l'Europe de sa gloire, tout en la liguant contre lui par ses prétentions ambitieuses, il se serait incliné avec respect devant la majesté sereine et triste de ses derniers moments.

Du maître passons au valet, c'est-à-dire du roi au courtisan ; car il n'est valet d'âme plus basse et plus fourbe. Et La Fontaine, fort au courant des mœurs de cour, non par lui-même, car la liberté de son esprit et de ses mœurs, peu agréable à Louis XIV, l'en tint toujours éloigné, mais par les conversations de ses amis, La Fontaine a peint avec beaucoup de finesse les défauts et les vices du courtisan. Il attribue parfois ce personnage au loup, au singe, au cerf ou à quelque autre ; mais c'est au renard qu'en revient presque toujours l'honneur, et à bon droit, car il a tous les talents et tous les vices de l'état.

Infiniment adroit d'abord, astucieux jusqu'au mensonge, il louvoie à merveille au milieu des écueils du métier. Il sait se tirer habilement d'un piège que lui a dressé un bon camarade pour le faire tomber en disgrâce, et même retourner contre lui son embûche.

Un jour, par exemple, il apprend que le loup vient de lui faire un mauvais parti auprès du prince, interprétant malicieusement son absence de la cour, alors que tous les animaux ont été invités à venir proposer un remède au mal dont souffre Sa Majesté. Mandé par elle en hâte, il s'approche humblement, et d'un ton doux et insinuant présente ainsi sa justification :

Je crains, Sire, dit-il, qu'un rapport peu sincère
 Ne m'ait à mépris imputé
 D'avoir différé cet hommage :
 Mais j'étais en pèlerinage
 Et m'acquittais d'un vœu fait pour votre santé.

Et voyez comme le ciel est propice aux âmes pieuses ! En route, il a justement trouvé, auprès de " gens experts et savants " qu'il a consultés sur la maladie royale, le remède qui convient à Sa Majesté : c'est, ni plus ni moins, .. la peau de son rival. Mais il suggère la chose du ton de l'homme de l'art, qui recommande un spécifique, en tout désintéressément et pour le plus grand bien de son patient :

Vous ne manquez que de chaleur,

dit-il au royal malade,

Le long âge en vous l'a détruite :
 D'un loup écorché vif appliquez-vous la peau
 Toute chaude et toute fumante :
 Le secret, sans doute, en est beau
 Pour la nature défaillante.

Et il termine par ce trait aigu qu'il décoche à son adversaire, savourant sa vengeance dans un sarcasme insinuant :

Messire loup vous servira,
 S'il vous plaît, de robe de chambre.

Il a du reste la raillerie naturelle et facile, comme les égoïstes malins qui vivent de la naïveté d'autrui, et il ne se gêne pas de se moquer des sots qui se sont mis dans l'embarras pour le tirer d'un mauvais pas. Tel, l'adieu moqueur qu'il jette au pauvre bouc, à qui il a demandé le secours de ses pattes et de ses cornes, pour sortir du puits où tous deux étaient si inconsidérément descendus boire, sans songer à la sortie :

Si le ciel t'eût donné par excellence
Autant de jugement que de barbe au menton,
Tu n'aurais pas à la légère
Descendu dans ce puits.

Il a donc de l'esprit, beaucoup d'esprit, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer ses réparties et ses tours ; mais il ne s'en sert jamais que pour railler, tromper ou nuire ; car il n'a ni cœur, ni bonté, ni respect, ni honnêteté. Si, il respecte son prince, mais parce qu'il le craint ; et son respect ne se traduit que par la flatterie la plus adroite et la plus audacieuse ; les crimes et les abus du pouvoir n'ont pas de meilleur avocat ; et ce n'est pas lui qui favorisera jamais chez le prince la velléité passagère de reconnaître ses torts et d'amender sa vie. A sa confession la plus entière il oppose la plus spécieuse justification. Le royal mangeur a dévoré, englouti — lui-même s'en accuse, — mainte brebis et même plus d'un berger. Peuh que tout cela !

Sire..., vous êtes trop bon roi ;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Eh bien ! manger moutons, canaille, sotté espèce,
Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.
Et quant au berger, l'on peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Etant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire.

Jamais juriste, épris des droits et des prérogatives royales, n'a poussé plus loin la complaisance pour l'omnipotence du souverain, et ce renard était bien de la famille des avocats de cour dont parlait le grand Frédéric à son neveu : " Quand vous voudrez, lui disait-il, revendiquer une province, faites provision de troupes. Vos orateurs prouveront surabondamment vos droits. "

Son talent d'avocat, du reste, l ui sert autant pour assurer ses propres intérêts que pour flatter les convoitises du prince. Il nous en donne un délicieux échantillon dans le discours qu'il adresse à " compère loup," pour l'attirer dans un puits où il est lui-même descendu, dans l'espoir d'y goûter certain fromage, qui n'était autre que l'image de la lune, réfléchi dans l'eau noire. Entendez ces considérations qu'il lui fait valoir, plus alléchantes cent fois que la vaine apparence qui l'a trompé lui-même ; voyez comme il tire parti de toutes les circonstances, comme il explique à son profit tout ce qui peut mettre l'autre en défiance :

..... Camarade,
 Je veux vous régaler. Voyez-vous cet objet ?
 C'est un fromage exquis ; le dieu Faune l'a fait,
 La vache Io donna le lait ;
 Jupiter, s'il était malade,
 Reprendrait l'appétit en tâtant d'un tel mets.
 J'en ai mangé cette échancre ;
 Le reste vous sera suffisante pâture.
 Descendez dans un seau que j'ai là mis exprès.

En faut-il plus pour convaincre un affamé ? Le loup descendit ; il y est peut-être encore.

Fécond en expédients, en tours inépuisables, presque toujours heureux, grâce à son adresse et à son audace, il ne se

trouble pas dans son insuccès et sait dérober ses défaites sous un air galant et dégagé.

Un vieux coq, qu'il a voulu attirer dans ses pattes, mais aussi rusé que lui, le paie de sa monnaie ; du haut de la branche où il le nargue, il lui signale l'approche de deux lévriers, porteurs officiels, sans doute, de l'heureuse nouvelle de la paix générale, que ce courrier trop zélé vient lui annoncer et qu'il voudrait sceller par une accolade : " Attendez un peu, lui dit-il, nous allons nous embrasser tous ensemble." Mais non, il est trop pressé, il faut qu'il coure vite au terme de sa route ; " sa traite est longue à faire."

Adieu..., dit-il,
Nous nous réjouissons du succès de l'affaire
Une autre fois.

Et son superbe dédain pour ces raisins qu'il trouve " trop verts" et " bons pour des goujats," parce qu'ils sont hors de sa portée ! Personne n'en a oublié la formule ; elle est devenue proverbe ; et nous l'avons tous peut-être appliquée, un jour ou l'autre, à d'autres renards qui n'étaient pas aussi renards que celui-ci.

IV

Voilà deux caractères et deux personnages des fables, que j'ai choisis de préférence entre vingt autres, parce qu'ils reviennent plus souvent et qu'ils sont plus complètement et plus parfaitement traités. Dans ceux-ci comme dans les autres, la ressemblance du portrait avec son modèle est achevée ; le personnage reste partout et toujours fidèle à lui-même ; ses traits génériques sont ceux du groupe humain ou animal auquel il appartient. Ce sont des traits typiques, qui

n'excluent pas d'ailleurs les traits individuels qu'exige la vérité particulière de chaque scène, de chaque tableau. Par leurs personnages, les fables sont donc vraiment dramatiques.

Les fables ont encore un autre grand mérite : elles révèlent une observation juste et fine de la nature, un sentiment exquis de ses beautés, une compréhension sympathique de tous ses mouvements et de tous ses aspects. On reconnaît, en les lisant, l'homme qui a fait de longues promenades et des rêveries sans fin à travers le monde des animaux et des plantes. Les bois, avec leurs hautes voûtes feuillues, leurs buissons épais, leurs racines moussues où l'on s'assied pour lire et pour rêver ; les plaines ondulant sous la moisson, à travers laquelle sautille l'alouette et où les petits oiseaux viennent picorer les épis en bravant la faucille du moissonneur ; le ruisseau où grouillent, dans l'eau transparente et rapide, les tanches que dédaigne le héron qui se promène sur ses bords ; la basse-cour, bruyante de gloussements et de caquets ; l'étable et l'écurie qui fument, bêlent et mugissent : il a tout traversé, tout observé, tout noté ; il y a pris mille images pittoresques et vivantes qui peuplent sa mémoire et viennent à son appel colorer et animer ses récits. Dans ses petits tableaux vifs, où il a peint des scènes champêtres, on reconnaît l'observateur attentif et l'ami de la nature.

Voyez, par exemple, ce serpent, qu'un villageois vient de ramasser sur la neige,

Transi, gelé, perclus, immobile, rendu,
N'ayant pas à vivre un quart d'heure.

A peine ranimé par la chaleur de l'âtre,

Il lève un peu la tête, et puis siffle aussitôt,
Puis fait un long repli, puis tâche à faire un saut.

puis, un instant après, devenu “trois serpents”, sous deux coups de cognée qui le tranchent,

Un tronçon, la queue et la tête,

“sautillant,” “cherchant à se réunir.”

Voilà en quelques lignes, en quelques mots, une description complète, courte et vive, où l'on sent et la chose vue et l'intérêt de l'observateur qui a saisi et noté les moindres mouvements du reptile.

Ailleurs, c'est la description, si lestement enlevée, d'un âne prenant ses ébats dans “un pré plein d'herbe et fleurissant,” où son maître l'a lâché :

...Le grison se rue
 Au travers de l'herbe menue,
 Se vantrant, grattant et frottant,
 Gambadant, chantant et broutant,
 Et faisant mainte place nette.

Non seulement on croit le voir, dans ses gambades extravagantes de bête libre et heureuse, mais on sent presque son plaisir tout physique, tout animal, qui éclate dans la consonance répétée et prolongée de ces participes accumulés.

Beaucoup de ces portraits de bêtes sont charmants de vérité. Souvent, un ou deux traits en font tous les frais : “la dame du logis avec son long museau,” la belette; “le héron au long bec emmanché d'un long cou ;” le mulet “marchant d'un pas relevé, en faisant sonner sa sonnette.” D'autres fois, plus complets et se dessinant avec plus de relief par l'opposition et le contraste : tels, le lièvre et la tortue, dans leur gageure et leur course ; l'un qui “regarde d'où vient le vent,” “broute,” “se repose,” “s'amuse à tout autre chose que la gageure,” “part enfin comme un trait,” multiplie

ses “ élans,” pendant que l'autre part tout de suite et “ d'un train de sénateur,” “ s'évertue,” “ se hâte avec lenteur,” et finalement arrive la première. Tels, ce chat et ce jeune coq, décrits par le souriceau naïf et sans expérience, qui compare entre eux ces deux animaux d'aspect si différent, l'un “ doux, bénin et gracieux,” “ velouté comme nous,” “ longue queue,” “ une humble contenance,” “ un modeste regard,” et “ pourtant l'œil luisant ; ” l'autre “ turbulent et plein d'inquiétude,” avec une “ voix perçante et rude,” “ sur la tête un morceau de chair,” et “ une sorte de bras dont il s'élève en l'air comme pour prendre sa volée,” “ la queue en panache étalée.”

Remarquez que ces portraits sont mis au compte d'un jeuneau qui ignore certains mots, parce qu'il ignore les choses qu'ils désignent ; ce “ morceau de chair ” et cette “ sorte de bras ” sont bien d'un tout jeune souriceau qui n'a jamais vu de bête portant aile et crête, et qui rentre de sa première exploration au delà des “ monts qui bornent l'état ” où il a vu le jour. Ces traits nous montrent avec quelle fidélité La Fontaine adapte ses discours à l'âge, au caractère et à la situation de ses personnages.

V

Car il n'est pas moins soucieux de la vérité des discours que de celle des caractères et des descriptions, et c'est là encore une qualité essentielle du drame.

Qu'il nous révèle lui-même les sentiments et les impressions intimes de ses acteurs, ou qu'il les fasse parler, la note est toujours juste, toujours celle du caractère de l'acteur et de sa situation.

Aussi vrai que celui du souriceau novice est le monologue

du “ petit rat de peu de cervelle ”, qui, “ soufl des lares pater-nels, ” part un jour en découverte, loin du trou et du cercle exigu où se sont étioles ses premiers jours.

La moindre taupinée est mont à ses yeux, et dans les pre-mières hutres qu’il rencontre, il

Crut voir, en les voyant, des vaisseaux de haut bord.

Sa fatuité égale sa naïveté, et c’est de la meilleure foi du monde qu’il en vient très vite à dédaigner l’existence casa-nière de l’auteur de ses jours :

Certes, d it-il, mon père était un pauvre sire :
Il n’osait voyager, craintif au dernier point.
Pour moi, j’ai déjà vu le maritime empire ;
J’ai passé les déserts...

Ils parlent presque tous ainsi, avec la même sincérité d’accent, le même bonheur d’expression, le même sentiment de leurs besoins et de leur état.

Ecoutez le petit poisson, pris à l’hameçon du pêcheur et sollicitant sa pitié :

Que ferez-vous de moi ? Je ne saurais fournir
Au plus qu’une demi-bouchée.
Laissez-moi carpe devenir :
Je serai par vous repêchée ;
Quelque gros partisan m’achètera bien cher :
Au lieu qu’il vous en faut chercher
Peut-être encor cent de ma taille
Pour faire un plat : quel plat ! croyez-moi, rien qui vaille.

C’est là de l’éloquence de carpillon, et de la meilleure !

Et celle des grenouilles donc !

Elles ont appris que le soleil, dont elles ont si souvent à

souffrir, est sur le point de contracter mariage, et voici dans quels termes elles s'en plaignent au sort :

Que ferons-nous, s'il lui vient des enfants ?
un seul soleil à peine
 Se peut souffrir ; une demi-douzaine
 Mettra la mer à sec, et tous ses habitants.
 Adieu, joncs et marais : notre race est détruite ;
 Bientôt on la verra réduite
 A l'eau du Styx.

Cette couleur, ce mouvement, cette vie en parole et en action, qui font tout le drame, sont essentiellement propres au fabuliste français.

Il ne faut pas croire que ses admirateurs, devenus injustes par le fait d'un enthousiasme aveugle, se plaisent à l'exalter au détriment de ses devanciers, Esope, Phèdre, Bilpay, Abstémus, Rabelais et les auteurs de fabliaux du moyen âge, à qui il doit une très grande partie de son fonds. Non, cette supériorité de la mise en œuvre des mêmes matériaux est bien réelle chez lui ; elle est saisissante ; et pour s'en assurer, on n'a qu'à comparer le même sujet, traité par lui et par l'un des autres. On voit immédiatement de quel côté se trouve l'action, le mouvement, la vie. M. Taine a fait plusieurs de ces rapprochements décisifs ; je lui emprunte celui-ci.

Il s'agit de la fable de la *Vieille et les deux Servantes*, que La Fontaine a prise dans Esope. Voici comment le conteur grec en raconte la première partie : " Une femme veuve, laborieuse, ayant des servantes, avait coutume de les éveiller la nuit au chant du coq, pour les mettre à l'ouvrage. Celles-ci, lassées de leur travail continu, résolurent d'étrangler le coq, car elles croyaient qu'il causait leurs maux, en veillant la nuit leur maîtresse."

Voilà un récit bien sec et bien terne, fait uniquement pour conduire au dénouement et à la morale dont il est le prétexte ; ce n'est pas un tableau, c'est tout au plus un sujet de tableau. Ouvrez maintenant *La Fontaine*. Il prend ce croquis à peine tracé ; il saisit sa palette et ses pinceaux, et voici le tableau qu'il nous donne :

Dès que l'aurore, dis-je, en son char remontait,
 Un misérable coq à point nommé chantait.
 Aussitôt notre vieille, encore plus misérable,
 S'affublait d'un jupon crasseux et détestable,
 Allumait une lampe et courait droit au lit
 Où, de tout leur pouvoir, de tout leur appétit,
 Dormaient les deux pauvres servantes.

L'une entr'ouvrait un œil, l'autre étendait un bras ;
 Et toutes deux, très mal contentes,
 Disaient entre leurs dents : Maudit coq ! tu mourras.

C'est de la peinture, et faite, pour emprunter les paroles de M. Taine, " avec des couleurs aussi vraies, aussi familières, aussi franches que celles de Van Ostade et de Téniers."

VI

Ce qu'il fait par le récit, il le fait aussi par le discours. Il fait parler ses personnages, où les autres s'étaient contentés de les faire agir. Il recourt presque toujours au discours direct, qui est celui du drame. Voyez, par exemple, comment une toute petite fable d'Esopé se transforme et s'anime par ce procédé.

" Un jour, dans un pré, dit Esopé, une grenouille vit un bœuf ; et, envieuse d'une telle grandeur, elle enfla sa peau ridée, puis demanda à ses enfants si elle était plus grosse que le bœuf. Ceux-ci dirent que non.

" Alors elle tendit de nouveau sa peau, par un effort plus

grand, et demanda qui des deux était le plus grand. Ils dirent que c'était le bœuf. A la fin, indignée, et voulant s'enfler encore plus fortement, son corps creva et elle resta morte."

Prenez La Fontaine ; il n'a rien ajouté, mais il a mis le récit en dialogue ; voyez la différence.

Une grenouille vit un bœuf
 Qui lui sembla de belle taille.
 Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
 Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille
 Pour égaler l'animal en grosseur,
 Disant : Regardez bien, ma sœur,
 Est-ce assez ? dites-moi ; n'y suis-je point encore ?
 Nenni.—M'y voici donc ?—Point du tout.—M'y voilà ?
 Vous n'en approchez point. La chétive péclore •
 S'enfla si bien qu'elle creva.

Voilà à coup sûr le ton et la forme du drame, que La Fontaine a su donner à beaucoup de ses fables et qui leur ont assuré un si vif attrait.

Mais il ne les a pas toutes soumises à cette forme. " Il craindrait, dit M. Nisard, qu'on ne s'en lassât ; ou plutôt il en change par plaisir. Plus d'une fable n'est qu'un récit sans interlocuteur et sans dialogue. D'autres sont mélangées de description et de récit. Souvent le poète intervient de sa personne, comme un auteur qui interromprait les comédiens pour dire son avis sur la pièce ; il s'amuse de ses propres inventions, il se met lui-même en scène ; il sourit, il se plaint doucement ; il regrette les années qui s'envolent. Que ne lui passerait-on pas ? Il a rendu le *moi* aimable. C'est du caprice ; mais ce caprice se montre si à propos et si en passant qu'on est tenté de le prendre pour une des lois du genre. Tel est le privilège du génie ; la physionomie même par

laquelle le génie est une personne, l'humeur, l'abandon y paraissent autant de conditions du genre." (1)

C'est ce caprice qui fait le charme de ton et de style de ses fables. Il a un style unique, parce qu'il ne contient pas sa verve et son humeur, et qu'il a l'humeur et la verve d'un véritable artiste, sentant vivement tout ce qu'il voit, se l'assimilant par l'imagination et la mémoire, et trouvant, sur chaque sujet qu'il aborde, des images et des impressions personnelles.

Il ne contraint pas davantage son vers, en l'attachant à un mètre déterminé ; ses vers s'allongent tour à tour et s'accourcissent d'après les exigences du sujet ; la même pièce en contient presque toujours de plusieurs sortes : l'alexandrin, en général, pour les choses importantes ; le petit vers pour les indifférentes ; les vers de deux et trois syllabes, pour finir le sens.

Il arrive, par cette variété du rythme, à des effets saisissants. Il produit par la seule sonorité du vers une impression analogue à celle que l'objet même ferait sur nous ; et ses vers, comme des phrases musicales, jettent souvent notre esprit dans l'état voulu par leur auteur.

En voici, au hasard, quelques-uns de cette espèce :

C'est promettre beaucoup ; mais qu'en sort-il souvent ?
Du vent.

Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le berger.

C'est ce coup qu'il est bon de partir, mes enfants.
Et ces petits, en même temps,
Voletants, se culbutants,
S'éloignent tous sans trompette.

(1) Nisard, *Histoire de la littérature française*, 13^e édition, t. III, p. 141.

L'insecte du combat se retire avec gloire :
Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.

Il avait formé son style aux sources les plus variées. Les anciens, les Italiens de la Renaissance, Rabelais et les vieux conteurs français, il les avait tous lus, et il les relisait tous avec un égal plaisir, leur empruntant avec une intelligente liberté ce qu'ils avaient de meilleur et de plus approprié à ses besoins. " J'en lis qui sont du nord et qui sont du midi," écrit-il quelque part. On trouve dans ses vers la langue classique et la langue populaire, sans compter certains mots pittoresques qu'il fabrique hardiment avec des racines prises en toutes les langues. Il a fait rentrer dans la littérature du grand siècle la plupart des locutions proverbiales et des termes vieillis que nous aurions perdus sans lui. La richesse de son vocabulaire et la variété de ses tours de phrases sont étonnantes, au point qu'un critique contemporain n'a pas craint de dire " qu'après Ronsard et avant Victor Hugo, c'est le seul de nos poètes qui ait travaillé efficacement au développement normal de la langue française." (1)

J'ajouterai, pour la consolation des jeunes littérateurs que pourrait effrayer, dans leurs premiers efforts, la perfection des grands modèles de notre langue, que La Fontaine, comme Boileau et Racine, faisait laborieusement des vers faciles, et qu'un de ses brouillons, celui du *Renard et le Hérisson*, ne contient que deux vers de la rédaction définitive.

*
* *

Faut-il tirer une conclusion de ce travail, une morale de cette étude d'un recueil de fables qui toutes ont leur morale ?

(1) M. Emile Faguet.

La conclusion, vous pouvez la tirer vous-même, mesdames et messieurs : c'est qu'il faut lire La Fontaine de temps à autre, pour goûter un plaisir d'esprit exquis, pour ranimer au contact d'un de ses maîtres les plus sûrs et les plus charmants l'admiration et le goût de notre belle langue française, pour rapprendre à propos une de ces saines et spirituelles leçons de bon sens et d'expérience, que ces aimables bêtes nous donnent en nous amusant et que nous demanderions quelquefois en vain à nos semblables.



TABLE DES MATIERES.

	PAGES
La corporation ouvrière en France au moyen âge	1
L'écolier chrétien	23
Madame Gamelin et les origines des Sœurs de la Providence	45
Panégérique de sainte Cécile	85
Les noces d'argent des zouaves pontificaux	07
Le 25e anniversaire de la prise de Rome	129
Sainte Anne, modèle d'humilité	139
Les deux patrons	149
Le patriotisme	167
M. Chauveau et l'idée nationale	79
La jeunesse de Montalembert	217
L'hôtel de Rambouillet	259
Les fables de La Fontaine	295

BELLEVILLE
SAINTE-ANNE